

**UN VOILE SUR LEUR COEUR. LE « NON »
CATHOLIQUE AU ROYAUME MILLÉNAIRE DU
CHRIST SUR LA TERRE**

**UN VOILE SUR LEUR COEUR. LE «
NON » CATHOLIQUE AU ROYAUME
MILLÉNAIRE DU CHRIST SUR LA
TERRE**

Le « non » catholique au Royaume millénaire du Christ sur la terre

MENAHM MACINA

*Tsofim
Limoges*

CONTENU

Titre	ix
Du même auteur	x
Dédicace	xii
Avant-propos	xiv
Introduction	1
Première Partie	9
Si «le royaume a été enlevé» au peuple juif, «les dons et l'appel de Dieu» ne sont plus «irrévocables»	10
Jésus peut-il être le Messie promis aux juifs, alors que tant de prophéties ne sont pas accomplies et qu'Élie n'est pas venu?	20
Le retour des juifs dans leur antique patrie: Perspective juive	26
Perspective chrétienne	33
Conclusion de la Première Partie	46
Deuxième Partie: La croyance en un Règne du Messie sur la terre	49
Patrimoine commun aux juifs et aux chrétiens, ou hérésie millénariste?	51

Troisième Partie	77
La doctrine d'un royaume millénaire du Christ sur terre est-elle orthodoxe ?	78
«Royaume de Dieu» et «Monde à venir»	89
La foi primitive en un avènement du Royaume sur la terre, répudiée par le magistère de l'Église	105
Quatrième Partie	111
L'avènement glorieux du Christ, «retenu» par l'incrédulité des juifs	113
Excursus : Les Juifs et l'Antichrist, selon d'anciennes traditions chrétiennes reprises à son compte par Newman	116
Le millénarisme d'Irénée a-t-il été condamné par le Catéchisme de l'Église catholique?	123
Cinquième Partie	130
Introduction	131
L'attribution, par la liturgie, de la «dignité israélite» aux chrétiens est-elle une conception substitutionniste?	135
Croire au rétablissement du peuple juif, de nos jours ?	142
Excursus : Le phénomène de l'«intrication prophétique»	146
Conclusion : «Un voile sur leur cœur»	157
Annexe 1 - Le Chilasme a-t-il été condamné à Constantinople ? par Francis X. Gumerlock	163

Annexe II - L'hérésie fantôme : Le Concile d'Ephèse (431) a-t-il condamné le Millénarisme? Par Michael J. Svigel*	191
Table des chapitres	209
A propos de l'auteur	212

Menahem Macina

« UN VOILE SUR LEUR CŒUR... »

Le « non » catholique

au Royaume millénaire du Christ sur la terre

(Voir la version d'étude)

Chrétiens et juifs depuis Vatican II. État des lieux historique et théologique. Prospective eschatologique, Éditions Docteur angélique, Avignon, 2009. (Version électronique, éditions Tsofim, Limoges, 2013).

Les frères retrouvés. De l'hostilité chrétienne à l'égard des Juifs à la reconnaissance de la vocation d'Israël, éditions L'Œuvre, Paris, 2011. (Version électronique, sous le titre "Si les chrétiens s'enorgueillissent. À propos de la mise en garde de l'apôtre Paul (Rm 11, 20)", éditions Tsofim, Limoges, 2013).

L'apologie qui nuit à l'Église. Révisions hagiographiques de l'attitude de Pie XII envers les Juifs. Suivi de contributions des professeurs Michael Marrus et Martin Rhonheimer, éditions du Cerf, Paris, 2012. (Version électronique, éditions Tsofim, Limoges, 2013).

Confession d'un fol en Dieu, éditions Docteur angélique, Collection "Témoignage mystique", Avignon, 2012. (Version électronique, éditions Tsofim, Limoges, 2013).

Les Églises face à la dérélition des juifs (1933-1945). Impuissance ou indifférence chrétiennes ? Éditions Tsofim, Limoges, 2013.

La pierre rejetée par les bâtisseurs L'«intrication prophétique» des Écritures, Éditions Tsofim, Limoges, 2013.

DU MÊME AUTEUR

Le signe de Saül – A propos du sévère avertissement de Paul aux chrétiens (Rm 11, 19-22), éditions Tsofim, Limoges 2013.

Ils disaient: "Béni soit celui qui vient, le Roi, au nom du Seigneur! [= Mc 11, 10 : Béni soit *le Royaume qui vient*, de notre père David !] [...] Quelques Pharisiens de la foule lui dirent: «*Maître, réprimande tes disciples*». Mais il répondit: «Je vous le dis, *si eux se taisent, les pierres crieront*.»

Évangile de Luc 19, 38-40

La théologie catholique comme la théologie orthodoxe mettent en œuvre l'ecclésiologie du *totus Christus* dans leur *compréhension hiérarchique de l'Église* : le Christ crucifié et ressuscité est le *Christ désindividualisé devenu une personne corporative*. La tête et le corps forment le *totus Christus*. [...] Mais elle n'est pas encore le *totus Christus*, car *elle n'est pas encore le royaume du Christ*. Elle est seulement l'«Épouse du Christ», qui attend la venue de son époux (Ap 22, 17), et qui attend avec impatience les noces eschatologiques. Elle n'est pas "la femme du Christ". L'ecclésiologie du *totus Christus* est [...] *une ecclésiologie triomphaliste* habitée par l'illusion et prétentieuse. Avant le règne de mille ans, il n'y a pas de "pouvoir saint". C'est dans le règne de mille ans seulement que les martyrs régneront avec le Christ et jugeront les peuples. Avant le règne de mille ans, *l'Église est la communauté des frères et sœurs, charismatique, sans violence, composée de ceux qui attendent la venue du Seigneur*, qui s'engagent dans le combat du Christ dans la force de l'Esprit et qui portent la croix en marchant à sa suite.

Jürgen Moltmann, *La venue de Dieu. Eschatologie chrétienne*, Cerf, 2000, p. 229¹.

AVANT-PROPOS

Je précise d'emblée que le millénarisme dont je traite dans cet essai est celui que l'on désigne sous le nom de «pré-millénarisme». À ce propos, je cite ici un spécialiste :

Les pré-millénaristes professent que quand le Christ reviendra il y aura un réel royaume de mille années du Christ en tant que roi sur la terre. Pour les a-millénaristes, le règne millénaire du Christ est une réalité actuelle, le nombre “mille” est interprété comme une figure de style en forme de synecdoque. En d'autres termes, le chiffre limité de mille véhicule la totalité [...]¹.

Il est notoire que la croyance en un règne millénaire du Christ sur la terre, surtout sous sa forme pré-millénariste, n'est pas, loin s'en faut, en odeur de sainteté dans l'Église catholique, malgré le fait qu'elle a été longtemps et largement considérée comme orthodoxe, au moins durant les quatre premiers siècles de l'ère commune, outre que des Pères de l'Église totalement indemnes de soupçon de déviance doctrinale, tel, entre autres, Irénée de Lyon (II^e s.), non seulement l'ont soutenue, mais ont réputé hérétiques ceux qui s'y opposaient. Ce que confirme l'auteur cité :

Alors que le champ d'action du débat entre les pré-

1. D'après Francis X. Gumerlock, «Le Millénarisme et les Conciles de l'Église primitive: Le Chiliasme a-t-il été condamné à Constantinople ?» (<http://voilesurleurcoeur.pressbooks.com/back-matter/appendix/>)

millénaristes et leurs opposants est la Sainte Écriture, les savants semblent recourir de plus en plus à l'histoire du christianisme dans leurs polémiques [...]. Par exemple, K. Neill Foster et David E. Fessenden ont échelonné leurs publications de 2002, *Essays on Premillennialism* [Essais sur le Pré-millénarisme], de telle sorte que leurs quatre premiers essais soient des considérations historiques sur la position pré-millénariste. Présenté comme «une expression moderne d'une doctrine ancienne», le livre commence par une étude de Paul L. King sur l'antiquité du pré-millénarisme, dans un article intitulé «Le pré-millénarisme dans l'Eglise primitive». King cite au moins quatorze anciens Pères de l'Eglise des quatre premiers siècles de l'histoire chrétienne, qui adhéraient au chiliasme, terme désignant la croyance littérale en un millénaire terrestre [...]. Il conclut que «l'Eglise primitive a gardé massivement un point de vue pré-millénariste» [...]. Dans son estimation que le pré-millénarisme était le point de vue dominant parmi les premiers chrétiens, King fait écho à une légion d'auteurs pré-millénaristes contemporains, populaires autant qu'universitaires [...]².

La présente étude n'ambitionne nullement d'apporter quoi que ce soit de nouveau à l'histoire – largement documentée – du Millénarisme. Elle se propose plutôt d'essayer de comprendre les raisons – culturelles, théologiques, voire psychologiques – de la réticence, et même de l'hostilité déclarée du Magistère catholique envers cette croyance vénérable, aux dépens des Écritures³, et de la Tradition des Pères⁴.

2. Id., *op. cit.*

3. Voir surtout Ap 20, 2-7, et cf. Ps 90,4, et 2 P 3, 8.

4. Au témoignage de deux Pères millénaristes du II^e siècle, cette croyance ne faisait pas l'unanimité. Justin (*Dialogue*, 80) : «Pour moi et les chrétiens d'orthodoxie intégrale, tant qu'ils sont, nous savons qu'une résurrection de la chair adviendra, pendant mille ans, dans Jérusalem rebâtie et agrandie», tout en reconnaissant que «beaucoup [...] même chrétiens de doctrine pure, ne le reconnaissent pas». Irénée *Adv. Haer.*, V, 31, 1 ; 32, 1 : «Mais certains, qui passent pour croire avec rectitude, négligent l'ordre suivant lequel devront progresser les justes et méconnaissent le rythme selon lequel ils s'exerceront à l'incorruptibilité. Ils ont ainsi en eux des pensées hérétiques [...] Ainsi donc, certains se laissent induire en erreur par les discours hérétiques au point de

Je précise également que j'ai volontairement circonscrit mon examen de ce phénomène à deux types de textes spécifiques : ceux du *Catéchisme de l'Église catholique* ayant trait à l'eschatologie, et ceux de quelques déclarations papales.

L'imperfection, voire l'inadéquation avec le donné de la Révélation, de certaines prises de position officielles en cette matière, m'ont paru nécessiter une mise au point et un approfondissement. Au risque d'être taxé de polémiste et de fauteur de contestation de l'institution ecclésiale, l'honnêteté intellectuelle et spirituelle m'a obligé à faire état de plusieurs cas de mauvaise foi flagrante, présents dans certains textes d'Église et dans leurs commentaires théologiques subséquents, dont le but est visiblement de donner raison, coûte que coûte, à l'autorité. À quoi s'ajoute la difficulté supplémentaire que constitue l'antagonisme multiséculaire entre catholiques et réformés, rendu plus aigu encore par le fait que la croyance en un règne du Christ sur la terre avant la fin du monde est assez largement répandue en milieu évangélique et pentecôtiste, sous sa forme la plus honnie en catholicité : le pré-millénarisme⁵.

Même en tenant compte du fait que les controverses théologiques ont toujours existé dans l'Église et qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter outre mesure et encore moins de les envenimer, mais qu'il faut laisser le temps et la réflexion faire leur œuvre, il reste que l'hostilité, voire la dureté flagrantes des arguments de l'autorité magistérielle laissent une impression de malaise et donnent à penser que quelque chose de plus fondamental et de non dit est en jeu.

C'est à tenter de donner une réponse équilibrée à cette question difficile que sont consacrées les pages qui suivent. J'espère seulement qu'elles contribueront de manière positive et bénéfique à une meilleure compréhension du mystère que recèle cette croyance, à nouveau si décriée de nos jours.

méconnaître les 'économies' de Dieu et le mystère de la résurrection des justes et du royaume qui sera le prélude de l'incorruptibilité...»

5. Id., *op. cit.*

INTRODUCTION

Introduction ¹

Comme on le découvrira progressivement à la lecture de la présente étude, le judaïsme fournit une clé de compréhension féconde de la problématique du royaume – terrestre et/ou céleste – du Christ. C'est au début des années 1990 que j'ai entrepris de mettre de l'ordre dans les intuitions qui foisonnaient dans mon esprit à ce propos depuis environ deux décennies. J'étais très optimiste alors. J'avais pu constater avec satisfaction qu'après l'élan donné à une meilleure compréhension chrétienne du judaïsme, par le chapitre 4 de la Déclaration *Nostra Aetate* consacré au peuple juif² et les documents subséquents issus par la hiérarchie catholique, l'approfondissement de la connaissance mutuelle entre chrétiens et juifs se poursuivait, au fil des ans, de manière régulière – voire spectaculaire –, surtout dans le monde anglo-saxon. En témoignait la littérature technique – spécialement théologique – extrêmement abondante, voire pléthorique, dont la maîtrise excède aujourd'hui les capacités d'un chercheur isolé. Depuis, des institutions d'enseignement ont été créées,

1. Les pages qui suivent reprennent de larges extraits de Menahem R. Macina, « Chrétiens et Juifs : Pour aller plus loin », in *Théologiques* (<http://www.erudit.org/revue/theologi/2003/v11/n1-2/009537ar.pdf>), Volume 11 N^{os} 1-2 (2003), p. 285-320. Je remercie le professeur Gignac, directeur de la revue, de m'avoir donné son accord.
2. Version en ligne sur le site du Vatican (http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_nostra-aetate_fr.html)

soit dans le cadre magistériel de l'Église, soit à l'échelon universitaire (nombreuses chaires spécialisées)³. En outre, je considérais – et considère encore aujourd'hui – comme un signe encourageant la multiplication des ouvrages et articles de chercheurs juifs et israéliens, consacrés au christianisme⁴.

Mon sentiment positif s'est renforcé davantage encore quand furent créées des instances officielles de dialogue entre chrétiens et juifs⁵. Le Communiqué de presse qui suit (en date

3. Voir, entre autres, J. Sievers, «Les multiples aspects des Études juives à Rome», *SIDIC (Service international de documentation judéo-chrétienne)*, 28/1 (1995) p. 17-21 ; J.-C. Attias et P. Gisel, dir., *Enseigner le judaïsme à l'Université*, Genève, Labor et Fides, 1998. J'ai donné des références et indiqué des liens utiles à ce propos dans l'exposé du Projet « En un seul Esprit » (http://enunseulesprit.org/?page_id=42).
4. Quelques titres, parmi d'autres, en français: J. Klausner, *Jésus de Nazareth, sa vie, son temps, sa doctrine* (Bibliothèque historique), Paris, Payot, 1933 (hébreu 1922); J. Isaac, *Jésus et Israël*, Paris, Grasset, 1959² (1946); S. Asch, *Le Nazaréen*, Paris, Nagel, 1947; G. Vermes, *Jésus le Juif. Les documents évangéliques à l'épreuve d'un historien*, Paris, Desclée de Brouwer, 1978; P. Lapide, *Fils de Joseph ? Jésus dans le judaïsme d'aujourd'hui et d'hier*, Paris, Desclée de Brouwer, 1978 ; F. Rosenzweig, *L'étoile de la Rédemption*, Paris, Seuil, 1982; S. Ben-Chorin, *Mon frère Jésus. Perspectives juives sur le Nazaréen*, Paris, Seuil, 1983; idem, *Paul. Un regard juif sur l'Apôtre des Gentils* / trad. par P. Kessler, Paris, Desclée de Brouwer, 1999 (allemand 1970); B. Chouraqui, *Jésus le Rabbi de Nazareth*, Paris, La Différence, 1990 ; B. Finkelstein, *L'écrivain juif et les Évangiles*, Paris, Beauchesne, 1991; E. Fleg, *Jésus raconté par le Juif errant*, Paris, Albin Michel, 1993² (1934); A.A. Kabak, *Sur un sentier étroit. Pas à pas avec Jésus de Nazareth*, Paris, Cerf, 1996² (1937); J. Grunewald, *Chalom Jésus ! Lettre d'un rabbin d'aujourd'hui au rabbi de Nazareth*, Paris, Albin Michel, 2000; A. Abécassis, «*En vérité je Vous Le dis*». Une lecture juive des Évangiles, Paris, Éditions N° 1, 1999 ; S. Malka, *Jésus rendu aux siens. Enquête en Israël sur une énigme de vingt siècles*, Paris, Albin Michel, 1999; *Jésus raconté par les juifs. Textes du IIe au Xe siècle* / trad. de l'hébreu et de l'araméen par J.-P. Osier, Paris, Berg International, 1999; G. Israël, *La question chrétienne. Une pensée juive du christianisme*, Paris, Payot, 1999; L. Baeck, *Les Évangiles, une source juive* / trad. par M.-R. Hayoun, Paris, Bayard, 2002 (allemand 1938); D. Flusser, *Les sources juives du christianisme. Une introduction* / trad. de l'hébreu par E. Lasry, Paris - Tel Aviv, L'Éclat, 2003 (hébreu 1980). À quoi il faut ajouter l'importante contribution récente de la revue *Sens*, de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France, n° 374, décembre 2012, intitulée «Jésus, un Juif de son temps», dont j'ai rendu compte dans M. Macina, «Hommage à la revue "Sens" pour son numéro intitulé «Jésus, un Juif de son temps» (déc. 2012)» (<http://www.debriefing.org/31313.html>), texte en ligne.
5. J'en ai retracé les étapes, en détail, dans mon ouvrage, *Chrétiens et Juifs depuis Vatican II. État des lieux historique et théologique. Prospective historique*, éditions Docteur angélique, Avignon, 2009. Voir surtout : 1^{ère} Partie, ch. III : «Du dialogue au vis-à-vis existentiel et religieux des juifs et des chrétiens», p. 61 s.

du 11 mars 2004) illustre, même si c'est de manière ponctuelle, la vitalité et le sérieux de ce dialogue, à l'échelon institutionnel religieux. L'optimisme était alors général, comme en témoigne cette déclaration du secrétaire du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme, en mars 2004 :

Des cardinaux, évêques et prêtres français viennent de participer à plusieurs rencontres, à l'initiative du *Congrès juif mondial (CJM)*, entre les courants orthodoxes du judaïsme et la hiérarchie catholique. Une délégation de neuf évêques français, conduite par le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, est rentrée, samedi [6 mars], de New York, où elle a rencontré des *représentants de l'orthodoxie juive* pour des échanges sur le thème «tradition et modernité». Cette visite de six jours intervenait après une rencontre à New York de *cardinaux du monde entier et de représentants du judaïsme orthodoxe*, les 19 et 20 janvier [2004], sur le thème : «Quel est le premier des commandements ?» [...] Ces rencontres d'une «grande richesse» témoignent de la volonté du judaïsme orthodoxe et ultra-orthodoxe, particulièrement vivant aux États-Unis, «d'entrer dans une nouvelle ère de dialogue avec l'Église catholique dépassant la sphère des spécialistes»⁶.

Je ne pouvais que souscrire, avec satisfaction, au témoignage de ce responsable catholique français du dialogue avec le judaïsme. Mais je n'en regrettais pas moins que, si utiles, voire indispensables, que fussent de telles rencontres, elles n'avaient jamais trait aux questions cruciales qui divisent encore chrétiens et juifs. Toutefois, je pensais alors que la nature institutionnelle de ce dialogue lui interdisait d'aborder des sujets controversés. Il me semblait donc qu'il faudrait envisager un autre cadre pour en traiter. Et pourquoi, me disais-je, ne pas renouer avec l'ancienne tradition des *disputationes*, en la modernisant et en la menant dans un esprit de communion

6. Résumé détaillé d'après les notes prises par C. Maison lors du Symposium, dans «Des Cardinaux et des Rabbins se rencontrent à New York», *Sens*, 8 (2004) p. 453-473. Les italiques sont miens.

et d'estime mutuelle ? Je m'efforçais de sensibiliser à ces perspectives, par mes écrits, les milieux compétents⁷.

J'y suggérais, entre autres, qu'à mi-chemin entre les symposiums scientifiques et les rencontres dialogiques, des débats sur des questions disputées pourraient constituer des lieux d'échanges intellectuels et spirituels plus spontanés, d'où seraient exclues toutes tentatives, directes ou indirectes, d'intimider – voire de convaincre d'erreur – les participants dont on ne partage ni la foi ni les idées. Les juifs y pratiqueraient le pacifique *masa umatan* (litt. «négociation») talmudique⁸. Quant aux chrétiens, il leur serait loisible de recourir à leurs modes favoris d'argumentation religieuse et exégétique : la typologie et le sens spirituel⁹.

Et pour éviter que, lors de ces débats, ne soient traités que des thèmes consensuels, ou extrinsèques au contenu de foi de l'une et l'autre confessions, juive et chrétienne, je souhaitais que fussent abordés, avec courage et sans complexe – de supériorité ou d'infériorité – des sujets qui divisent, parfois radicalement, juifs et chrétiens, et qui, pour des raisons diverses, n'ont jamais fait l'objet d'un dialogue spécifique et

7. Sur ce point, voir, entre autres, mon article « Chrétiens et Juifs : Pour aller plus loin », in *Théologiques* (<http://www.erudit.org/revue/theologi/2003/v11/n1-2/009537ar.pdf>), Volume 11, *op. cit.*

8. Ayant fait l'expérience de l'inutilité des tentatives de résister de front à la puissance des empires, au plan politique, et à celle de la chrétienté, au plan religieux, les sages juifs ont très vite opté pour la cohabitation avec les nations du monde *be-darkhei shalom* («par les voies de la paix»). Leurs méthodes étaient l'éducation, la discussion, le compromis et la recherche du consensus. Le Talmud ne se comprend que par le *masa umatan* («l'échange et la négociation»), qui permet de trouver la meilleure manière d'exprimer son désaccord par les voies de la logique et de la persuasion. Cette approche rabbinique du désaccord et des divergences d'opinion constitue un modèle positif pour la résolution des conflits d'interprétation, voire des antagonismes entre personnes, et est appréciée et utilisée, aujourd'hui encore, dans le monde juif, pour faire face à des divergences irréconciliables.

9. Voir la section II : «Rapports entre Ancien et Nouveau Testament» dans le document de la Commission du Saint-Siège pour les relations avec le judaïsme, *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique* (http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/relations-jews-docs/rc_pc_chrstuni_doc_19820306_jews-judaism_fr.html) (24 juin 1985), publié dans *Istina*, 31 (1986) p. 207-219.

exigeant. Je propose ici quelques thèmes qui touchent au tréfonds même des contenus de la foi et de la conception du monde, juives et chrétiennes, et qu'il est d'autant moins question d'éviter qu'ils s'enracinent dans les mêmes Écritures, lesquelles sont interprétées, de manière différente et parfois radicalement divergente, par les fidèles de l'une et l'autre confessions de foi. Les implications doctrinales des questions que soulèvent les sujets proposés sont d'autant plus importantes et sensibles, que trois d'entre eux concernent la fin des temps et l'avènement du royaume messianique, doctrines peu enseignées aux fidèles chrétiens par les Églises officielles, et traitées par leurs théologiens presque uniquement comme des questions académiques relevant des sciences bibliques¹⁰.

À titre indicatif, et sans que cette liste doive être considérée comme limitative, voici quatre questions cruciales, dont je suggérerais alors, et suggère encore aujourd'hui, qu'elles pourraient faire l'objet des débats envisagés :

1) Comment concilier «le royaume vous sera enlevé» (Mt 21, 43) avec l'irrévocabilité de l'alliance entre Dieu et le peuple juif, reconnue par l'Église ?

10. Exemple type : R. Schnackenburg, *Règne de Dieu et Royaume de Dieu. Essai de théologie biblique*, Paris, L'Orante, 1965. Vues plus novatrices chez B.T. Viviano, *Le Royaume de Dieu dans l'histoire*, Paris, Cerf, 1992. Peu de théologiens sont allés aussi loin dans l'approfondissement théologique et l'actualisation de ces notions que J. Moltmann, *La venue de Dieu. Eschatologie chrétienne* (Cogitatio Fidei 220), Paris, Cerf, 2000, qui consacre entièrement le long ch. 3 de son ouvrage au Royaume, sous le titre « Règne de Dieu. Eschatologie historique », p. 165-311 ; mais ses vues sont loin d'être reçues dans les milieux théologiques, certains les considérant même comme « aventureuses », sans doute parce que leur audace dérange. En règle générale, on constate une nette frilosité, dans la théologie chrétienne, à l'égard de l'eschatologie, qui est souvent considérée comme une tendance à s'évader de la réalité du monde. Un échantillon particulièrement représentatif de cette perception, d'autant plus pénible qu'elle émane d'un exégète, aujourd'hui disparu, qui a beaucoup contribué à une meilleure compréhension de textes du Nouveau Testament à la lumière de leur substrat hébreu, est l'ouvrage de J. Carmignac, *Le Mirage De l'Eschatologie*, Paris, Letouzey et Ané, 1978. Heureusement, les choses commencent à évoluer. Outre les vues novatrices de Moltmann, on lira, par exemple, avec profit : P. de Laubier, *Le temps de la fin des Temps. Essai sur l'eschatologie chrétienne*, Paris, François-Xavier de Guibert, 1994 ; Idem, *L'eschatologie* (Que sais-je ? 3352), Paris, Presses Universitaires de France, 1998 ; etc.

2) Le royaume messianique s'établira-t-il «sur la terre», ou «dans les cieux» ?

3) Jésus peut-il être le Messie promis aux juifs, alors que tant de prophéties ne sont pas accomplies et qu'Élie n'est pas venu ?

4) Le retour d'une grande partie du peuple juif dans son antique patrie : fait politique sans rapport avec l'histoire du salut, ou «prémices de l'éclosion de la rédemption d'Israël» ?

THIS BOOK WAS PRODUCED USING
PRESSBOOKS.COM

Easily turn your manuscript into

EPUB *Nook, Kobo, and iBooks*

Mobi *Kindle*

PDF *Print-on-demand and digital
distribution*



PRESSBOOKS.COM

Simple Book Production

PREMIÈRE PARTIE

POSITION DU PROBLÈME¹.

1. Les pages qui suivent reprennent de larges extraits de Menahem R. Macina, «Chrétiens et Juifs : Pour aller plus loin», in *Théologiques* (<http://www.erudit.org/revue/theologi/2003/v11/n1-2/009537ar.pdf>), Volume 11 N^{os} 1-2 (2003), p. 285-320. Je remercie le professeur Jean Duhaime, directeur de la revue, de m'avoir donné son accord.

**SI «LE ROYAUME A ÉTÉ ENLEVÉ» AU PEUPLE JUIF,
«LES DONNS ET L'APPEL DE DIEU» NE SONT PLUS
«IRRÉVOCABLES»**

Les chapitres 21 à 23 de l'Évangile de Matthieu relatent les violentes controverses entre Jésus et les scribes et les pharisiens. L'opposition se fait de plus en plus vive au fil des versets. Elle culmine dans la parabole des vigneronniers homicides (Mt 21, 33ss.) et dans la phrase qui la clôt : «Aussi, je vous le dis : *le Royaume de Dieu vous sera retiré et sera donné à un peuple qui en porte les fruits*» (Mt 21, 43). Comment les artisans chrétiens du dialogue avec le peuple juif peuvent-ils concilier cette dépossession, présentée comme annoncée par Jésus lui-même, avec deux autres passages du Nouveau Testament, qui semblent la contredire radicalement ?

Ainsi, le premier chapitre du livre des Actes des Apôtres relate la question cruciale que les disciples posent à Jésus (après sa résurrection) :

Ac 1, 6: Étant donc réunis, ils l'interrogeaient ainsi :
«Seigneur, est-ce maintenant le temps où tu vas *rendre le royaume à Israël* ?».

On admettra qu'il n'est pas concevable que la malédiction attribuée à Jésus en Mt 21,43 se soit si vite effacée de leur mémoire. Or, dans ce récit du premier chapitre des Actes, il n'est fait état d'aucune allusion de Jésus à la dépossession du royaume, fulminée par lui antérieurement. Au contraire, il

répond positivement à l'interrogation, même si c'est pour reporter à plus tard la solution de cette aporie:

Ac 1, 7: Il ne vous appartient pas de connaître les temps et moments que le Père a fixés de sa seule autorité.

Autre contradiction apparente : l'affirmation suivante de l'apôtre Paul :

Rm 11, 2: Dieu *n'a pas rejeté* le peuple qu'il a discerné par avance.

Le pape Jean-Paul II en a respecté l'esprit, lorsqu'il a parlé, dans un discours à l'adresse de la communauté juive allemande (Mayence, 1980), du

«peuple de Dieu de l'ancienne Alliance – une Alliance qui n'a *jamais* été *révoquée* par Dieu¹».

Faisant ainsi implicitement allusion à cette autre affirmation de Paul :

Rm 11, 29: Car les dons et l'appel de Dieu sont *irrévocables*.

Quant à la Tradition juive, bien que consciente des péchés du peuple, non seulement elle se fie aux promesses bibliques – telle celle-ci :

Is 1, 18: Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, comme neige ils blanchiront ; quand ils seraient rouges comme la pourpre, comme laine ils deviendront,

mais encore, elle énonce, par la bouche des Sages de la Mishna :

Talmud de Babylone *Sanhedrin* 90a: «*Tout Israël a part au monde à venir*».

1. Texte original allemand dans *L'Osservatore Romano* (17-18 novembre 1980), reproduit dans *Acta Apostolicae Sedis*, 73 (1981) p. 80. Il a fait l'objet d'une traduction française, malheureusement défectueuse, dans *Documentation Catholique*, n° 1798 (21 décembre 1980) p. 1148-1149, et d'une traduction corrigée dans *Istina* 31 (1986), p. 192-195.

Mais le plus étonnant est le texte suivant de Maïmonide (XII^e s.), qui semble calqué sur le verset 6 du premier chapitre des Actes des Apôtres, cité ci-dessus :

Introduction au chapitre Heleq: «En vérité les “jours du Messie” sont l’époque où sera rétablie la souveraineté d’Israël².»

Le royaume messianique s’établira-t-il « sur la terre », ou « dans les cieux » ?

Malgré les apparences, il ne s’agit pas là de pure spéculation. La Tradition juive tient que la royauté divine s’exercera *sur la terre* sous l’égide d’un Messie humain³. Elle s’appuie sur les Écritures et trouve une de ses expressions les plus nettes dans le célèbre aphorisme talmudique:

Talmud de Babylone *Sanhedrin* 91b, et *Berakhot* 34b: «la seule différence entre le monde présent et le temps du Messie c’est qu’aura cessé l’asservissement d’Israël aux nations».

2. Dans Maïmonide, *Épîtres* («Les Dix Paroles») / trad. de l’hébreu par J. de Hulster, 11220 Lagrasse, Verdier, 1983, p. 159-195 (ici p. 177).

3. Sur cette question difficile, il faut savoir que la tendance majeure du judaïsme traditionnel en matière de messianisme est extrêmement prudente. Les expériences traumatisantes de ce qu’ont coûté au peuple juif les messies autoproclamés – de Jésus à Sabbataï Tsevi, en passant par Bar Kochba – ont fait de ce thème, sinon un sujet tabou, du moins une question à propos de laquelle la plus grande réserve s’impose. Maïmonide fut le représentant majeur de cette tendance sévère – voir en particulier son «Épître au Yemen», dans Maïmonide, *Épîtres*, p. 45-114. Un penseur juif moderne, Y. Leibowitz, s’inscrit dans la ligne du grand philosophe juif médiéval (voir J.-M. Joubert, *Foi juive et croyance chrétienne*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, ch. 7 : «Histoire et messianisme», p. 165-199). Sur ce sujet, je me limite ici à quelques repères bibliographiques : G. G. Scholem, *Le messianisme juif. Essai sur la spiritualité du judaïsme* / préface, trad., notes et bibliographie par B. Dupuy, Paris, Calmann-Lévy, 1974 (anglais 1971) ; B. Gross, *Messianisme et histoire juive*, Paris, Berg International, 1997² (1977) ; J.-C. Attias, *Isaac Abrabanel, la mémoire et l’espérance*, Paris, Cerf, 1992 ; D. Banon, *Le Messianisme* (Que sais-je ? 3377), Paris, Presses Universitaires de France, 1998 ; J.-C. Attias, P. Gisel et L. Kaenel, dir., *Messianismes. Variations sur une figure juive*, Genève, Labor et Fides, 2000 ; etc.

Une grande partie des aphorismes des Sages d'Israël ayant trait aux temps messianiques sont rassemblés dans le chapitre 11 et dernier du Talmud *Sanhedrin*, intitulé «*Heleq*», parce qu'il commence par la mishna déjà citée, «*Kol Yisra'el iesh lahem heleq be'olam haba'*» («Tout Israélite [ou tout Israël] a part au monde à venir⁴»). Maïmonide a composé une «Introduction au chapitre *Heleq*», dont le but est de donner une explication rationnelle des passages aggadiques du Talmud, qui lui paraissaient beaucoup trop fabuleux. Malgré cette réduction philosophique, la lecture de cet opuscule est utile en ce qu'elle expose l'essentiel des doctrines eschatologiques juives. On peut y lire, par exemple et entre autres :

«*Ils reviendront en terre d'Israël ; et ce roi [Messie] sera très grand ; le siège de son royaume à Sion fera grandir son nom et sa réputation atteindra toutes les nations*⁵»

Et surtout le douzième des *Treize Principes* formulés par le grand philosophe et théologien juif médiéval :

Les jours du Messie : croire et être sûr qu'il viendra et ne pas penser qu'il sera en retard. «Si elle [la venue du Messie] diffère, attends-le» [le Messie] [cf. Ha 2, 3]. Ne lui assigne pas une date et ne cherche pas dans les Écritures pour déduire le moment de sa venue [...]. Et celui qui éprouve des doutes [sur sa venue] ou qui minimise sa dignité *renie la Tora* qui l'a annoncé explicitement dans la péricope de *Balaam* [Nb 23-24], et dans celle de *Nitsavim* [Dt 30, 3-5] [...] il ne peut y avoir de roi en Israël en dehors de la maison de David et de la postérité de Salomon [voir 2 S 7, 13]. Et quiconque diffère d'opinion à propos de cette famille *renie Dieu*, béni soit-il, et les paroles de ses prophètes⁶.

Il en va différemment dans la doctrine chrétienne, qui enseigne

4. Texte français cité d'après *La Guemara*, le Talmud de Babylone / trad. par les membres du Rabbinate français, *Sanhedrin* / trad. par I. Salzer, Paris, Keren Ha-Sefer ve-ha-Limoud, CLKH, 1974, p. 442-571.

5. «*Heleq*», p. 177.

6. «*Heleq*», p. 193-194.

depuis de longs siècles qu'avant d'advenir en gloire *dans les cieux, après la fin du monde*, la royauté de Dieu s'exerce mystérieusement, au fil des siècles, *dans l'âme des fidèles*, conformément à ces versets de l'Évangile :

Lc 17, 20-21: Les Pharisiens lui ayant demandé quand viendrait le Royaume de Dieu, il leur répondit : La venue du Royaume de Dieu ne se laisse pas observer, et l'on ne dira pas : Voici : il est ici ! Ou bien : il est là ! Car voici que le Royaume de Dieu est *au-dedans de vous*.

Pourtant la prière que Jésus enseigna à ses disciples – et qui est passée à la postérité chrétienne sous le nom de «Notre Père» – comporte une demande qui semble accréditer le caractère terrestre du Règne de Dieu, à la fin des temps : «Que ton règne advienne [...] *sur la terre* comme au ciel» (Mt 6, 10). Un commentaire latin de cette prière, dû à l'évêque Cyprien de Carthage (III^e s.), le comprend ainsi :

Nous demandons que *le règne de Dieu s'actualise en nous*, dans le même sens où nous implorons qu'en nous son nom soit sanctifié. [...] Nous demandons que vienne *notre règne* – celui que Dieu nous a promis et que le Christ nous a acquis par son sang et sa passion –, afin qu'après avoir été serviteurs *dans ce siècle*, nous *régnions* avec le Christ dominateur. Lui-même nous en donne l'assurance, quand il dit : «Venez, les bénis de mon Père. Recevez *le royaume préparé pour vous* dès le commencement du monde.» [cf. Mt 25, 34]⁷.

Mais cette interprétation a contre elle l'opinion de nombreux

7. Saint Cyprien, *L'Oraison dominicale* (Études d'histoire et de philosophie religieuses 58) / texte, trad. et notes par M. Réveillaud, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, p. 94-97. On notera qu'à en croire le même Évangile, dans ce Royaume, on mange et on boit, comme l'atteste ce passage : «[...] beaucoup viendront du levant et du couchant prendre place au *festin* avec Abraham, Isaac et Jacob *dans le Royaume des Cieux...*» (Mt 8, 11), que, bien entendu, à l'exception des Pères dits «millénaristes» – dont Irénée de Lyon (voir plus loin) –, la Tradition chrétienne presque unanime a interprété de manière spirituelle comme décrivant «le règne des élus *dans les cieux*».

biblistes qui estiment qu'à s'en tenir au texte grec de l'Évangile de Matthieu, les mots «sur la terre comme au ciel», se rapportent exclusivement à la demande qui précède : «que ta volonté soit faite». Toutefois, l'un d'entre eux, Jean Carmignac, a voulu aller plus loin et a réalisé une enquête approfondie sur ce point précis⁸. Il évoque, entre autres, un passage du *Catéchisme du Concile de Trente* (1566) :

Mais pour mieux faire comprendre la force et la valeur de cette demande, le Pasteur aura grand soin de montrer aux Fidèles que ces mots : *sur la terre comme au ciel* peuvent s'appliquer et s'étendre à chacune des trois premières parties de l'Oraison Dominicale, et signifier : *que votre Nom soit sanctifié* sur la terre comme au ciel ; *que votre Royaume arrive* sur la terre comme au ciel ; *que votre Volonté soit faite* sur la terre comme au ciel⁹.

Et Carmignac de proposer une autre solution

[qui] serait plus conforme au génie de la langue française : si l'on veut montrer clairement qu'un complément affecte plusieurs verbes, on le place normalement avant ces verbes. Ainsi l'on obtiendrait une traduction limpide :

Notre Père du Ciel !

Que, sur terre comme au Ciel,

Votre Nom soit glorifié

Votre Règne arrive,

8. J. Carmignac, *Recherches sur le «Notre Père»*, Paris, Letouzey et Ané, 1969, ch. 9 : «Sur terre comme au ciel», p. 110-117.

9. Cité ici d'après *Catéchisme du Concile de Trente. Le Symbole des apôtres, les sacrements, le Décalogue, la prière* / trad. par E. Marbeau et A. Carpentier, Bouère, D.M. Morin, 1998 (latin 1969), ch. 40 : «Que votre nom soit sanctifié», § II : «Qu'est-ce que la gloire de Dieu ?», p. 495. Réimpression d'un numéro spécial de la revue *Itinéraires* paru en octobre 1969. Un préambule du directeur de la revue, J. Madiran, précisait qu'il reproduisait, avec l'autorisation des éditions Desclée et Cie, la traduction française Marbeau-Charpentier, publiée avec un imprimatur donné à Tournai, le 17 juillet 1923

Votre Volonté soit faite¹⁰.

À quoi il convient d'ajouter qu'une solide tradition chrétienne, apostolique et patristique, tient que le royaume de Dieu s'instaurera *sur la terre* et durera au moins mille ans. Elle se fonde principalement sur l'Apocalypse de Jean (Ap 20, 2-7), et on peut en lire plusieurs témoignages, difficilement réfutables, chez des auteurs aussi vénérables que Justin, Irénée de Lyon, Victorin de Poetovio, etc.

Pour ces auteurs et pour d'autres ultérieurs, la « première résurrection » (voir Ap 20, 5-6) aura lieu *ici-bas*, et ces ressuscités régneront avec le Christ *sur la terre*.

Justin (II^e s.) écrit :

[Le juif Tryphon apostrophe Justin :] [...] Mais, dis-moi, professez-vous réellement que ce lieu de Jérusalem doit être rebâti ? Que vous espérez que votre peuple y sera rassemblé et s'y réjouira en compagnie du Christ, avec les patriarches, les prophètes et ceux de notre race, ou bien parmi ceux qui se sont faits prosélytes avant que votre Christ ne vînt ? [...]

[Réponse de Justin :] [...] Je t'ai déclaré, dans ce qui précède, que moi-même et beaucoup d'autres avions de telles vues, au point de savoir parfaitement que *cela doit arriver*. Beaucoup, en revanche, même chrétiens de doctrine pure et pieuse, ne le reconnaissent pas, je te l'ai signalé [...]. Pour moi et les chrétiens parfaitement orthodoxes, nous savons qu'il y aura une *résurrection de la chair, ainsi que mille années dans Jérusalem rebâtie*, ornée et agrandie, comme les prophètes Ézéchiël, Isaïe et les autres l'affirment¹¹.

10. Carmignac, *Recherches sur le « Notre Père »*, p. 116.

11. *Dialogue avec Tryphon*, 80, 1, 2, et 5. Cité d'après Philippe Bobichon, Justin Martyr. *Dialogue avec Tryphon*, Vol. 1, Academic Press, Fribourg, 2003, p. 405 et 407.

Irénée de Lyon (II^e s.) déclare :

Ainsi donc, certains se laissent induire en erreur par les *discours hérétiques* au point de méconnaître les «économies» de Dieu et le mystère de la résurrection des justes et du royaume qui sera le prélude de l'incorruptibilité [...]. Aussi est-il nécessaire de déclarer à ce sujet que les justes doivent d'abord, *dans ce monde rénové, après être ressuscités* à la suite de l'Apparition du Seigneur, recevoir l'héritage promis par Dieu aux pères et y régner ; ensuite seulement aura lieu le jugement de tous les hommes. Il est juste, en effet, que, *dans ce monde même où ils ont peiné* et où ils ont été éprouvés de toutes les manières par la patience, ils recueillent le fruit de cette patience ; que, *dans le monde où ils ont été mis à mort* à cause de leur amour pour Dieu, ils retrouvent la vie ; que, *dans le monde où ils ont enduré la servitude, ils règnent* [...]. Il convient donc que le monde lui-même, restauré en son état premier, soit, sans plus aucun obstacle, au service des justes¹².

Conceptions de Victorin de Poetovio (III^e s.)

Quand le texte [Ap 14, 18] dit : «Lance la faux aiguisée et vendange les grappes de la vigne», il vise les nations, qui périront lors de la venue du Seigneur. En réalité, ce passage montre les mêmes événements à travers plusieurs images [...], mais ils n'advieront qu'une fois, *lors de la venue du Seigneur, à la fin du règne de l'Antéchrist, lors de l'ouverture du règne des saints*.[...] Tous ceux donc qui ne seront pas ressuscités auparavant lors de la «première résurrection», et n'auront pas *régné avec le Christ sur le monde* – sur toutes les nations –, ressusciteront lors de la trompette finale, *après mille ans*.

[...] *Dans ce royaume, la création tout entière sera sauvée*

12. Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies*. Livre V (Sources Chrétiennes 153), éd. critique par A. Rousseau, L. Doutreleau, s.j. et C. Mercier, Paris, Cerf, 1969, p. 397-399.

et, sur l'ordre de Dieu, rendra tous les biens enfouis en elle. Alors les saints recevront, «à la place du bronze, de l'or, à la place du fer, de l'argent» (Is 60, 17), et des pierres précieuses. *En ce lieu*, Dieu «acheminera vers eux les richesses de la mer et les ressources des nations» (Is 60, 5). [...] *Dans ce royaume*, «ils boiront du vin, s'oindront de parfum» (Is 25, 6-7) et se livreront à la joie. *De ce royaume*, le Seigneur a fait mention, avant sa Passion, quand il dit aux apôtres : «Je ne boirai plus du fruit de cette vigne sinon lorsque je boirai avec vous le vin nouveau dans le royaume à venir» (Mt 26, 29) [...] on a déjà traité des vingt-quatre vieillards et de ceux qui régneront en ce royaume : «Ils jugeront le monde» (1 Co 6, 2)¹³.

Ces conceptions n'ont pas bénéficié, dans l'Église, de la réception qu'elles méritent. Des théologiens contemporains n'ont pas hésité à les taxer de millénarisme (au sens hérétique du terme)¹⁴. Il faut souhaiter que cette doctrine patristique vénérable soit réhabilitée, car ses conceptions sont très consonantes avec celles de la Tradition juive concernant les *yemot hammashiah* («jours du Messie»)¹⁵, et les *hevlei*

13. Victorin de Poetovio, *Sur l'Apocalypse et autres écrits* [...], Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index par M. Dulaey, XX, 2-6, Sources Chrétiennes n° 423, éditions du Cerf, Paris, 1997, p. 111-113, 117, 123. Pour connaître la pensée et le milieu de cet évêque de Pannonie (Europe centrale) du III^e siècle, il est indispensable de recourir à l'étude et au commentaire détaillés de l'œuvre, que la savante éditrice de cette œuvre a réalisés antérieurement : Martine Dulaey, *Victorin de Poetovio. Premier exégète latin*, Tomes I-II, Collection des Etudes Augustiniennes, série Antiquité – 139-140, Institut d'Etudes Augustiniennes, Paris, 1993.

14. J'ai abondamment exprimé mes vues personnelles sur cette difficile et délicate question, dans mes deux ouvrages: Menahem Macina, *Chrétiens et Juifs depuis Vatican II, État des lieux historique et théologique. Prospective eschatologique*, éditions Docteur Angélique, Avignon, 2009, et *Les frères retrouvés. De l'hostilité chrétienne à l'égard des juifs à la reconnaissance de la vocation d'Israël*, éditions L'Œuvre, Paris, 2011. Voir également mes trois monographies antérieures : M. Macina, « Le rôle des presbytres dans la transmission de la Tradition, chez Irénée de Lyon », dans *Acta Orientalia Belgica*, 13 (2000) p. 63-94 ; Idem, « La croyance en un Règne du Messie sur la terre : patrimoine commun aux Juifs et aux Chrétiens ou hérésie millénariste ? », *Cedrus Libani* [revue catholique maronite libanaise éditée en France par Cariscript], 64 (2001) p. 39-51 ; et « Rôle eschatologique d'Elie - Attentes juives et chrétiennes », in *Studia Universitatis Babes-Bolyai, Theologia Graeco-catholica Varadiensis*, LI/2, 2006, p. 67-95.

hammashiah («douleurs de l'enfantement du Messie») qui, aux dires des prophètes, précéderont l'ère messianique, thème que l'on trouve également dans le Nouveau Testament :

Mc 13, 8: On se dressera, en effet, nation contre nation et royaume contre royaume. Il y aura par endroits des tremblements de terre, il y aura des famines. Ce sera *le commencement des douleurs de l'enfantement*.

15. Quelques exemples dans «Le témoignage des Sages d'Israël sur les temps messianiques», en ligne sur le site rivtsion.org

JÉSUS PEUT-IL ÊTRE LE MESSIE PROMIS AUX JUIFS, ALORS QUE TANT DE PROPHÉTIES NE SONT PAS ACCOMPLIES ET QU'ÉLIE N'EST PAS VENU?

L'Apocatastase

La question de l'accomplissement et/ou du non-accomplissement des prophéties est cruciale. Ce thème ne ressortit pas davantage que le précédent à la pure spéculation ni à quelque tendance mystique débridée. Pourtant, du fait de la carence de la réflexion théologique à ce propos, j'ai dû développer, avec mes moyens spéculatifs et théologiques limités, une approche nouvelle, qui ne manquera pas d'apparaître comme audacieuse et dérangement, de ce que certains appellent, de manière insatisfaisante à mon gré, l'«eschatologie déjà réalisée». Il s'agit d'une théorie qui s'efforce de rendre compte de l'étrangeté apparente de la croyance chrétienne en un Christ qui échoue, alors qu'il s'est proclamé lui-même Messie, et dont l'Église proclame, dans son Credo, qu'«il est ressuscité d'entre les morts», qu'il «viendra juger les vivants et les morts» et que «son règne n'aura pas de fin¹. Je suis

1. Cette formule apparaît pour la première fois dans la «Profession de foi» du 1^{er} Concile de Constantinople (2^e Concile œcuménique) qui se tint de mai à juillet 381 ; voir H. Denzinger, *Symboles et définitions de la foi catholique* / trad. par les Éditions du Cerf, Paris, Cerf, 1996 (original allemand 1991), p. 150. Cette formulation est encore aujourd'hui celle de la forme longue du Credo récité au cours de la messe dans le culte catholique. On remarquera que ce paragraphe du Credo est une reprise littérale d'un passage de l'Évangile de Luc, relatant l'épisode de «l'Annonce» faite à Marie, attribuée à l'ange Gabriel (Lc 1, 33), sous la forme : «*tès basileias autou ouk estai telos*» (litt. : à son royaume il n'y

parvenu à la conclusion que, pour résoudre toutes les apories qui découlent de l'interprétation traditionnelle du Nouveau Testament, il faut recourir à une notion, dont l'extraordinaire fécondité pour la compréhension de l'histoire du salut est passée inaperçue depuis des siècles, et qui est totalement absente de la théologie actuelle : l'*apokatastasis* («apocatastase»).

Il serait trop long d'exposer ici le sens de cette notion et ses implications en matière d'eschatologie, tant chrétienne que juive. Pour faire simple, je dirai que le terme – qui figure une seule fois (*hapax*) dans le Nouveau Testament (Ac 3, 21) – ne connote pas uniquement le «rétablissement», comme le comprennent la quasi-totalité des traducteurs du Nouveau Testament, que j'ai critiqués dans un autre de mes écrits². Cette traduction déficiente escamote involontairement la portée prophétique et eschatologique de ce passage capital des Actes des Apôtres. La notion grecque d'apocatastase, n'a pas ici la connotation, chère aux anciens Grecs, d'une «restauration de la création dans son état primordial», après une catastrophe ultime, selon la conception d'un retour des astres à leur point de départ (restauration cyclique), ainsi que pourrait le laisser croire la traduction courante (*Bible de Jérusalem*) : «jusqu'au temps de la restauration universelle dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes». Elle n'a rien à voir non plus avec la doctrine origénienne – condamnée par l'Église – d'un salut de tous, y compris des damnés. Le terme «apocatastase», dans ce verset, a le sens de *règlement définitif de la situation d'incapacité où se trouvait son peuple de bénéficier de l'accomplissement plénier des*

aura pas de fin), que l'on retrouve dans le stique suivant du Credo du Concile de Constantinople : *hou tès basileias ouk estai telos*. Bel exemple de citation implicite, fréquent dans les textes religieux anciens, tant juifs que chrétiens, notamment dans la liturgie.

2. Ce développement suit de près ce que j'écrivais dans «Une œuvre que vous ne croiriez pas si on venait vous la raconter». Les traductions des passages du Nouveau Testament qui figurent dans ce paragraphe sont miennes ; elles ont été faites à partir de l'original grec et diffèrent notablement des versions habituelles (d'où les italiques), en raison de ma saisie particulière du sens du verbe *apokathistanai* et du substantif *apokatastasis*, habituellement compris comme signifiant «rétablir», «rétablissement», et autres variantes et synonymes de cette acception.

promesses divines. Et plutôt que de traduire mot à mot le terme *apokatastasis*, aux connotations aussi riches que peu familières à nos mentalités, avec pour résultat d'en obscurcir le sens, j'en propose la paraphrase suivante : «jusqu'aux temps de la restauration [ou : remise en vigueur] définitive de tout ce que Dieu a énoncé par la bouche de ses saints prophètes de toujours.»

D'un point de vue chrétien, grâce à ce concept d'«apocatastase», il semblerait donc qu'il y ait place pour une christologie qui admette la possibilité d'un accomplissement des Écritures, que, faute d'un vocabulaire adéquat, je propose d'appeler «germinal»³. J'ai insisté, dans mes écrits antérieurs, sur l'évidence d'un non-accomplissement de toutes les prophéties. Or, l'accomplissement des Écritures et la prédication du Royaume des cieux, qui en est le corollaire, constituent à la fois le point commun et la pomme de discorde entre le judaïsme et l'Église, voire entre les chrétiens eux-mêmes. Pour ces derniers, le Christ est l'aboutissement des Écritures. Ils se basent sur des passages comme celui-ci : «Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, car il a écrit de moi» (Jean 5, 46). Mais Moïse n'a pas écrit que du Christ. Maints autres textes, sans contredire le christocentrisme du Nouveau Testament, en étendent, au contraire, la perspective. À preuve : «Et, commençant par Moïse et parcourant tous les Prophètes, [Jésus] leur interpréta, dans toutes les Écritures, *ce qui le concernait*». Et encore : «Puis il leur dit : Telles sont bien les paroles que je vous ai dites, quand j'étais encore avec vous : il faut que s'accomplisse tout *ce qui est écrit de moi* dans la Loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes. Et enfin : «Car, je vous le dis, il faut que *s'accomplisse en moi ceci qui est écrit* : Il a été compté parmi les scélérats. Aussi bien, *ce qui me concerne* touche à sa fin.» (Lc 24, 27.44; Lc 22, 37).

Il y a donc, dans les Écritures, *ce qui concerne le Christ seul*, et dont l'essentiel est déjà accompli, et *ce qui concerne le Peuple de Dieu, les nations, le devenir des individus et de la création tout entière*, qui reste à accomplir. Jésus lui-même en témoigne,

3. Par analogie avec la végétation créée par Dieu à l'origine, dont le livre de la Genèse nous dit qu'elle «a sa semence en elle» (cf. Gn 1, 11.12)»

lorsqu'il dit : «Ne croyez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes. Je ne suis pas venu abolir mais accomplir. Car je vous le dis, en vérité : avant que ne passent le ciel et la terre, pas un i, pas un point sur l'i, ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé.» Et ailleurs, en d'autres termes : «J'aurais encore beaucoup à vous dire, mais vous ne pouvez pas le porter à présent. Mais quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous introduira dans *la vérité tout entière*, car il ne parlera pas de lui-même, mais ce qu'il entendra, il le dira et il vous dévoilera *les choses à venir*.» (Mt 5, 17-18 ; Jn 16, 12-13)⁴.

D'ailleurs, les prophéties des tribulations de la fin des temps, émises par Jésus lui-même (surtout en Mt 24 = Mc 13 = Lc 21), attestent éloquemment qu'il ne peut avoir accompli ce qu'il annonce lui-même pour un futur lointain, et qui, à ce jour, ne s'est pas encore réalisé.

Apocatastase et venue d'Élie

Une autre illustration de la vraisemblance d'un «accomplissement germinal» des Écritures, est fournie par le rapprochement qu'opèrent les Évangiles (en l'attribuant à Jésus lui-même) entre Jean le Baptiste et Élie. On sait que, pour le judaïsme, la venue du Messie doit être précédée par le retour de ce prophète, jadis enlevé au ciel (2 R 2). Il s'agit d'un dogme fondamental de la foi juive, puisque l'annonce en figure dans un oracle du prophète Malachie : «Voici que je vais vous envoyer Élie le prophète, avant que n'arrive le Jour de L'Éternel, grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères vers leurs fils et le cœur des fils vers leurs pères, de peur que je ne vienne frapper le pays d'anathème.» (Ml 3, 23-24) L'un des passages les plus mystérieux pour certains, et irritants pour d'autres, est l'affirmation abrupte de Jésus concernant le retour d'Élie :

Et les disciples lui posèrent cette question: «Que disent donc les scribes, qu'Élie doit venir d'abord ?» Il répondit:

4. Cf. M. Macina, «La "génétique" divine».

«Oui, Élie doit venir et tout *réaliser* [ou “remettre en état”, verbe grec : *apokathistanai*], mais je vous le dis, Élie est déjà venu, et ils ne l’ont pas reconnu, mais l’ont traité à leur guise. De même le Fils de l’homme aura, lui aussi, à souffrir d’eux». Alors les disciples comprirent que ses paroles concernaient Jean le Baptiste. (Mt 17, 10-13).

On notera le parallèle que fait Jésus entre le sort de Jean le Baptiste et le sien. Le propos n’est pas anodin, mais ce n’est pas le lieu de l’approfondir⁵. Remarquable est le fait qu’immédiatement après avoir été admis dans l’intimité surnaturelle de la «transfiguration» de Jésus, au Tabor, les disciples se réfèrent à leurs scribes pour vérifier si Jésus est bien le Messie (voir Mt 17, 10), puisque le retour d’Élie – qui, selon la tradition juive, doit précéder l’avènement du Messie – n’a pas encore eu lieu.

Dans un autre passage évangélique, l’affirmation de l’identité Élie/Jean le Baptiste est nuancée d’un *cum grano salis* significatif, d’autant qu’elle se conclut par un leitmotiv qu’on ne trouve que dans les paraboles : «Et lui, *si vous voulez bien l’admettre* [*ei thelete dexasthai*], il est cet Élie qui doit venir. *Que celui qui a des oreilles entende !*» (Mt 11, 14-15) Mais la plus sérieuse objection contre le bien-fondé de cette équivalence entre Élie et Jean le Baptiste est la dénégation de ce dernier. L’Évangile la relate en ces termes : «“Qu’es-tu donc?”, lui demandèrent-ils. “Es-tu Élie ?” Il dit : “*Je ne le suis pas*”. » (Jn 1, 21). Or, aujourd’hui encore, une immense majorité de chrétiens croient, contre toute évidence, que Jean le Baptiste était Élie⁶, et qu’en conséquence, il n’y a pas à attendre la venue eschatologique du prophète de l’Horeb, pourtant annoncée explicitement par Malachie (Ml 3, 23), et entérinée par Jésus lui-même (Mt 17, 11 et par.).

5. J’ai traité en détail de cette question dans M. Macina, «Jean le Baptiste était-il Élie ? Examen de la tradition néotestamentaire», *Proche-Orient Chrétien*, 34 (1984) pp. 209-232 ; en ligne sur le site rivtsion.org

6. Témoin cette répartie d’un prêtre, à mon affirmation, lors d’une conférence publique, que Jean lui-même *n’ait* être Élie : «Il l’était, mais il l’ignorait»!

La position du judaïsme concernant le rôle eschatologique d'Élie est claire et sans problème. Le Messie étant encore à venir, son précurseur et coadjuteur, Élie, l'est aussi. C'est pourquoi la coutume juive veut qu'on laisse la porte ouverte lors de la célébration du Séder de Pesah [Pâque], au cours duquel on remplit même un verre pour Élie (*kos eliahou*), ce dernier étant susceptible de venir à l'improviste. Et au terme du Shabbat, on chante pour hâter sa venue :

*«De mémoire bénie et de bon augure, qu'Élie le prophète (ter)
vienne à nous promptement avec le Messie, fils de David⁷»*

Je précise enfin, sans pouvoir m'étendre ici sur ce point, qui mériterait une recherche académique ad hoc, qu'un nombre considérable de Pères de l'Église, ont exprimé leur foi en un retour d'Élie, avec cette nuance apologétique de taille, toutefois, que, selon plusieurs d'entre eux, le prophète aura pour mission de convertir le peuple juif à la foi au Christ avant que ce dernier ne vienne sur les nuées du ciel⁸.

7. «Zakhur leTov, beSiman tov Eliyahu Hanavi, Eliyahu Hanavi - Eliyahu Hanavi bimhera yavo' 'eleinu 'im mashiah ben-David.» Cantique qui, selon certains rituels, ouvre les prières de la *havdalah*, ou séparation entre le temps sacré du Shabbat et celui des jours ordinaires de la semaine. Je suis ici J.-E. Charbit, dir., *Rituel de Prières, rite sépharade*, éd. bilingue, Patah Eliyahou, ouvrage publié avec le concours du Centre Rambam, etc., Paris, Colbo, 1997, p. 285, 289 s.

8. Voir M. R. Macina, «Le rôle eschatologique d'Élie le Prophète dans la conversion finale du peuple Juif» (http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=1193), *Proche-Orient Chrétien*, 31 (1981) p. 71-99, ainsi que le bref florilège de citations des Pères (http://www.rivtsion.org/f/index.php?sujet_id=989), que j'en ai fait à propos du retour eschatologique d'Élie. Sur Élie, en général, chez les Pères, voir l'ouvrage de référence de Sœur Éliane Poirot, *Les prophètes Élie et Élisée dans la littérature chrétienne ancienne*, Paris, Brepols, 1997.

LE RETOUR DES JUIFS DANS LEUR ANTIQUE PATRIE: PERSPECTIVE JUIVE

Fait politique sans rapport avec l'histoire du salut, ou «prémices de l'émergence de la rédemption d'Israël»?

Il n'échappera à personne que cette problématique est sans doute la plus controversée, voire la plus explosive, des quatre ici proposées. Qu'il soit bien clair cependant, que le débat envisagé sur ce thème n'a aucune perspective politique. Malheureusement, l'escalade meurtrière, qui a rendu inextinguible le conflit pour la terre entre Israéliens et Palestiniens¹, rend

1. Rappelons que les premiers sionistes vivaient en relativement bonne entente avec les autochtones arabes, qu'on n'appelait pas encore «Palestiniens», et que tant des idéologues du mouvement sioniste qu'un philosophe aussi considérable que Martin Buber étaient de chauds partisans de la cohabitation fraternelle avec les Arabes (voir M. Buber, *Une terre et deux peuples. La question judéo-arabe* / textes réunis et présentés par P. Mendes-Flohr, trad. de l'original allemand de 1983 par D. Miermont et B. Vergne, Paris, Lieu Commun, 1985). Mais ce que les Arabes vivant en Palestine – comme d'ailleurs la quasi-totalité des Arabes dans le monde – rejetaient et rejettent encore, sans compromis, c'est l'établissement d'un État souverain non arabe en Palestine, terre considérée par eux comme définitivement musulmane. Plus tard, l'émergence du sentiment nationaliste palestinien rendit le conflit inévitable. La question palestinienne est donc au cœur de l'histoire de l'État juif. De très nombreux ouvrages, israéliens et arabes, sont consacrés à ce sujet et à d'autres connexes. Brève sélection : A.W. Kayyali [auteur palestinien], *Histoire de la Palestine, 1896-1940* / trad. par A.-M. Teeuwissen Abouelaazem, Paris, L'Harmattan, 1985 ; J.-P. Chagnollaud, *Israël et les territoires occupés. La confrontation silencieuse*, Paris, L'Harmattan, 1985 ; D. Ben Simon et E. Errera, *Israéliens. Des Juifs et des Arabes*, Paris, Complexe, 1989 ; G. Corm, *Le Proche-Orient éclaté. 1956-1991* (Folio/Histoire), nouv. éd. augmentée et mise à jour, Paris, Gallimard, 1991 (1ère éd. 1983) ; E. Habibi [Palestinien] et Y. Kaniuk [Israélien], *La terre des deux promesses*, Arles, Solin/Actes Sud, 1996 ; *Israël. De Moïse aux accords d'Oslo* (Points Histoire 251)

pratiquement impossible d'éviter qu'une telle entreprise ne soit réputée remplie d'arrière-pensées sionistes, avec toute la charge péjorative que cet adjectif recèle dans l'esprit des ennemis irréductibles de ce fondement même de l'État juif qu'est le sionisme.

Tout d'abord, il convient de préciser qu'au sein même du judaïsme, la controverse a longtemps fait rage autour de la question de l'opportunité de rassembler les juifs sur une terre (fût-elle celle de leurs ancêtres) et d'y créer un État, dont nul n'ignorait qu'il serait laïque. La plupart des juifs pratiquants (souvent appelés «religieux») s'opposaient de toutes leurs forces à cette perspective, arguant principalement que seul le Messie pouvait rassembler les exilés sur la Terre sainte et y instaurer la royauté de Dieu². Quant aux juifs agnostiques et non-pratiquants, ils mettaient en garde contre le risque d'une résurgence de l'antisémitisme que ne manqueraient pas de susciter, selon eux, l'activisme et le propagandisme des sionistes, ou partisans du retour à Sion (nom poétique de Jérusalem). Et même de nos jours, en Israël, des juifs de premier plan, religieux ou non, sont extrêmement critiques envers l'État d'Israël, précisément au nom de leur conception du sionisme³.

[recueil d'articles repris d'un numéro spécial de *L'Histoire*, revus et complétés], Paris, Seuil, 1998 ; B. Khader, *L'Europe et la Palestine : Des croisades à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1999 ; A. Gresh, *Israël, Palestine. Vérités sur un conflit*, Paris, Fayard, 2001 ; «Le problème palestinien», dans *Sionismes / textes réunis et présentés par D. Charbit*, Paris, Albin Michel, 1998, ch. 19, p. 800-860 ; etc.

2. Lire à ce sujet le beau roman de H. Potok, *L'élus*, Paris, Calmann-Levy, 1969.

3. La bibliographie de cette controverse est très vaste. Je me limite ici à quelques titres, en commençant par ceux des «Nouveaux historiens», ou d'auteurs qui traitent de leurs thèses. B. Morris, *1948 and After, Israel and the Palestinians*, Oxford, Clarendon Press, 1994² (1990). U. Ram, «Mémoire et identité : sociologie du débat des historiens en Israël», dans F. Heymann et M. Abitbol, dir., *L'historiographie israélienne aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1998, p. 198-243, qui donne une bibliographie quasi exhaustive à cette date. Ce volume contient également d'autres contributions incontournables : D. Porat, «Un problème historiographique : l'attitude de David Ben Gourion vis-à-vis des Juifs d'Europe pendant la Shoah», p. 111-130 ; B. Morris, «La nouvelle historiographie : Israël confronté à son passé», p. 131-180 ; I. Bartal, «La révolution tranquille : entre mythe et science», p. 181-195. Les réactions à ce nouveau courant et spécialement les réfutations des thèses de B. Morris, père de cette nouvelle historiographie sont nombreuses. Quelques titres : E. Karsh, *Fabricating Israeli History : The "New Historians"*, éd. révisée, London - Portland, Frank Cass, 2000

À ce propos, l'une des questions les plus chaudement débattues est celle de la prétendue dépossession, par les Israéliens, de territoires réputés palestiniens, et de son corollaire : le problème des réfugiés. Un très grand nombre de livres et surtout d'articles incriminent Israël de manière tellement passionnelle et injuste que les quelques rares mises au point impartiales, ou favorables à Israël sont submergées et quasiment inconnues du grand public⁴.

Il ne faudrait cependant pas croire que l'aspiration des juifs à revenir sur la terre des ancêtres date des débuts du sionisme politique (vers la fin du XIXe s.). Depuis la destruction de son existence nationale en Terre sainte, au début du IIe s., le peuple

(2) (1997) ; E. Navon, «Les points de révision de l'histoire du sionisme : thèses en présence et récupération révisionniste», Conférence du *Bnaï Brith*, à Yad Vashem, décembre 2001.

4. Voir, entre autres : Eliezer Schweid, *Israel at the Cross Roads*, Jewish Publication Society, Philadelphia, 1973 ; J. Peters, *From Time Immemorial. The Origins of the Arab-Jewish Conflict Over Palestine*, New York - Cambridge - Philadelphia - San Francisco - London - Mexico City - Sao Paulo - Singapore - Sydney, J. Kap Publishing, 1984 (nombreuses réimpressions depuis), ouvrage passionné et souvent passionnel, à utiliser avec précaution, en particulier en raison de ses à peu près historiques et de son utilisation, pas toujours fiable, de sources empruntées à des ouvrages de seconde main. A. L. Avneri, *Claim of Dispossession: Jewish Land-Settlement and the Arabs 1878-1948* / trad. par le Kfar-Blum Translation Group, New Brunswick, USA - London, UK, Transaction Books, 1984 (hébreu 1980) (de loin le meilleur ouvrage et le plus fiable sur la question : l'auteur utilise massivement les sources arabes, israéliennes et anglaises, dont il maîtrise les langues originales, c'est un ouvrage incontournable, quoique de lecture aride et difficile); E. Karsh, *The Arab-Israeli Conflict. The Palestine War 1948*, Oxford, UK, Osprey Publishing, 2002; M.G. Bard, *Mythes et réalités des conflits du Proche-Orient* / traduction et adaptation françaises par L. Messika, Paris, Raphaël, 2002 ; A. Dershowitz, *The Case for Israel*, Hoboken, New Jersey, John Wiley & Sons, 2003 ; etc. Consulter également les articles suivants: G. Adler, «Aspects historiques et légaux du conflit Juifs-Arabes israélo-palestinien» (<http://www.debriefing.org/12845.html>); D. Gold, «Des "Territoires occupés" aux "Territoires disputés"»; Y. Bin Noun, «Le mythe palestinien»; *Palestinian Authority and P.L.O. Non-Compliance with signed agreements and commitments: A record of bad faith and misconduct. Complete text of Barak Government "white paper" on PA/PLO non-compliance*, novembre 2000, et en français, «Le Livre blanc du conflit palestino-israélien»; C. Delacampagne, «À un ami palestinien», dans *Commentaire*, N° 95, automne 2001 ; Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD), «FAQ - Questions et Réponses sur le conflit israélo-arabe», mars 2002; M. Macina, «Le Contentieux israélo-palestinien, sa genèse, ses interrogations, ses impasses», mai 2003; J. Fishman, «Guerre populaire de l'OLP - Réponse inadéquate d'Israël», JCPA, No. 503, 1-15 Septembre 2003, Jérusalem. Etc., etc.

juif dispersé dans ses lieux d'exil par toute la terre n'a jamais cessé d'aspirer à un retour dans sa patrie et a exprimé cette nostalgie dans sa prière et sa littérature. À la fin du repas annuel de la Pâque, les juifs du monde entier répètent le vœu : «*L'an prochain à Jérusalem*», et lors des mariages juifs, le fiancé récite : «*Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite se dessèche*» (Ps 137, 5). Rappelons que le sionisme est la forme politique qu'ont prise le mouvement de restauration de l'autodétermination du peuple juif dans sa patrie et le rétablissement de la souveraineté juive dans le pays d'Israël⁵. Le passage suivant de la *Déclaration d'Indépendance d'Israël* est significatif à ce sujet :

Nous lançons un appel au peuple juif de par le monde à se rallier à nous dans la tâche d'immigration et de mise en valeur, et à nous assister dans le grand combat que nous livrons pour réaliser le rêve poursuivi de génération en génération : *la rédemption d'Israël*⁶.

«Rédemption d'Israël» : formulation audacieuse. On la trouve, sous une forme encore plus forte et poétique – «*re'shit tsmihat ge'ulatenu*» («prémices de l'émergence de notre rédemption») – dans la *Prière pour l'État d'Israël*, qui figure dans presque tous les recueils de prières. Elle est formulée en ces termes :

Notre Père qui es dans les cieux, Rocher d'Israël et son Rédempteur, bénis l'État d'Israël, début de l'émergence de notre rédemption [*re'shit tsmihat ge'ulatenu*]. Mets-le à l'abri sous les ailes de Ton amour. Étends sur lui la tente de

5. La bibliographie du sujet est pléthorique. Voici quelques ouvrages de référence : Z. Sternhell, *Aux origines d'Israël. Entre nationalisme et socialisme*, Paris, Fayard, 1996 ; C. Klein, *La démocratie d'Israël*, Paris, Seuil, 1997 ; *Sionismes* / textes réunis et présentés par D. Charbit, Paris, Albin Michel, 1998 ; A. Michel, *Racines d'Israël*, Paris, éditions Autrement, 1998 ; G. Bensoussan, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme (1860-1940)*, Paris, Fayard, 2002. Sur l'histoire politique de la Palestine aux XIXe et XXe siècles, consulter : H. Laurens, *Le Retour des exilés. La lutte pour la Palestine de 1869 à 1997*, Paris, R. Laffont, 1998. Et, pour les lecteurs pressés : C. Franck et M. Herszlikowicz, *Le Sionisme* (Que sais-je ? N° 1801), Paris, Presses Universitaires de France, 1984 ; A. Boyer, *Les origines du sionisme* (Que sais-je ? N° 2397), Paris, Presses Universitaires de France, 1988 ; etc.

6. Voir le texte intégral de la *Déclaration d'Indépendance d'Israël*.

Ta paix ; envoie Ta lumière et Ta vérité à ses dirigeants, à ses ministres et à ses conseillers, et assiste-les de Ton bon conseil. Affermis les mains des défenseurs de notre terre sainte et accorde-leur, ô notre Dieu, le salut et la couronne de la victoire. Établis la paix sur la terre, et emplis ses habitants d'une joie éternelle. Et prends soin de nos frères, toute la maison d'Israël, dans tous les pays où ils sont dispersés. Fais-les vite marcher, la tête haute [voir Lv 26, 13] vers Sion, Ta ville, et vers Jérusalem, le lieu où réside Ton nom, comme il est écrit dans la Torah de Moïse, Ton serviteur : *«Quand tu serais banni à l'extrémité des cieux, de là-bas, L'Éternel ton Dieu te rassemblera, et de là-bas, Il viendra te prendre pour te ramener au pays dont tes pères ont hérité, afin que tu en hérites, et que tu y sois heureux, et que tu t'y multiplies plus que tes pères.»* [Dt 30, 4-5]. Dispose notre cœur à aimer et révéler ton nom, et à observer tous les préceptes de Ta Torah. Manifeste-Toi dans la gloire de Ta majesté à tous les habitants de Ton monde. Et que tout ce qui respire proclame : L'Éternel, le Dieu d'Israël est roi ; *«et Sa royauté s'étend sur tout»* [Ps 103, 19]. Amen !⁷.

Elle fit scandale et a encore ses détracteurs juifs, religieux aussi bien que non-religieux, y compris chez les plus sionistes d'entre eux, tel le professeur Y. Leibovitz, aujourd'hui disparu :

Ce qui éveille en moi un sentiment proche du dégoût, c'est d'entendre, non seulement le jour de l'indépendance, mais chaque Shabbat, la prière pour le salut de l'État – dont on dit qu'il est «le début de notre rédemption». Cet État n'a été créé ni à cause du judaïsme, ni dans l'intérêt du judaïsme. Il est le cadre de l'indépendance nationale du peuple juif. De là à en faire «le début de notre rédemption», c'est profaner le concept de rédemption⁸.

Plus modérée dans son expression, et se plaçant davantage sur

7. Sur cette prière, voir E. Snitkoff, «Praying for the Welfare of the State of Israel»

8. Y. Leibovitz, *Israël et le judaïsme. Ma part de vérité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993, p. 41. Exposé plus complet de ses conceptions : Id., *Judaïsme peuple juif et État d'Israël* / trad. par G. Roth (Thor), Paris, J.-C. Lattès, 1985 (hébreu 1976).

le terrain de l'éthique que sur celui de la théologie, est la position du regretté savant Ephraïm Urbach⁹. En voici un bref résumé, emprunté à un spécialiste chrétien :

E. Urbach rappelle [...] que la formule «Début de la Rédemption» a été employée par le Talmud pour désigner les guerres qui précèdent la rédemption et que, si «nous sommes encore dans les guerres», personne ne peut dire que ces guerres soient celles qu'annonce le Talmud et qui précèdent la rédemption messianique [...]. Je cite ici les dernières lignes de son examen de la «Rédemption selon les Sages...» : *«Je n'aime pas me servir de la formule "Début de la croissance de notre Rédemption", mais je voudrais dire que nous devons voir notre situation comme une grande réalisation qui ouvre et qui donne la possibilité de continuer, si nous ne faisons pas abstraction de la réalité, et si nous ne nous voyons pas comme un peuple élu selon une conception déformée du concept de l'élection. Nous devons nous rappeler que le processus de la rédemption dans lequel nous nous trouvons est encore ce qui se déroule dans le monde du mérite et du devoir, de la responsabilité et aussi de l'attente d'une rédemption supplémentaire.»*¹⁰.

9. E.E. Urbach, «Hag'ullah bi-tesisat hazal u-meora'ot yameinu» [«La Rédemption selon les Sages et les événements de notre temps»], dans *Al tsionut we-yahadut – iyyunim u-massot* [Sur le sionisme et le judaïsme — Études et Essais], Jérusalem, 1985, p. 49-52. Rappelons que ce grand savant israélien a gratifié la recherche d'un important ouvrage de référence : E.E. Urbach, *Les Sages d'Israël, conceptions et croyances des maîtres du Talmud* / trad. par M.-J. Jolivet, Paris, Cerf - Verdier, 1996 (original hébreu, 1969). Son ch. 17 (p. 669-711) est entièrement consacré à la théologie de la notion de Rédemption dans la littérature rabbinique.

10. Frère P. Lenhardt, «La fin du sionisme ?», *Sens*, 3 (2004) p. 131. Long (p. 99-138) mais important article, dont le thème est beaucoup plus large que ne le suggère son titre. On y trouvera en particulier des analyses liturgiques et exégétiques dont les non-spécialistes ignorent tout. Elles sont vulgarisées avec bonheur, dans cet article d'un auteur qui maîtrise les sources juives, dont il est un des rares spécialistes catholiques francophones. C'est le lieu de saluer ici le mérite de la revue *Sens*, sous-titrée «Juifs et Chrétiens dans le monde d'aujourd'hui». Elle est publiée par l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJCF) — fondée en 1948, sise 60, rue de Rome – 75008 Paris — et dirigée de main de maître par le professeur Yves Chevalier. La collection, qui compte des centaines de numéros, est une mine d'articles incontournables pour quiconque veut suivre les progrès de «l'enseignement de l'estime», dont Jules Isaac fut l'un des plus éminents

Un dernier mot sur la formule «début de la Rédemption». Il ne faudrait pas imaginer qu'il s'agisse d'une innovation sioniste basée sur un syncrétisme douteux entre religion et chose politique et assorti de conceptions bibliques de nature fondamentaliste – bien que certains, juifs autant que chrétiens, utilisent souvent et sans discrimination cette formule à l'appui de leurs vues hasardeuses sur l'imminence de l'approche de la «fin des temps». En fait, l'expression est tirée du Talmud de Babylone (*Megillah* 17b), et se dit, en araméen : *athalta di-ge'ullah*. Pierre Lenhardt a fort opportunément traduit le commentaire que fait, de cette expression, le grand commentateur médiéval de la Bible, Rachi (1040-1105) :

Bien que cette Rédemption ne soit pas la Rédemption de l'Exil, mais celle par laquelle nous sommes rédimés des détresses qui viennent sur nous sans cesse – nous voyons en effet que la *bénédiction du Rassemblement* [des Exilés, 10^e Bénédiction], celle de la *Construction de Jérusalem* [14^e bénédiction], et celle du «*Rejeton de David*» [15^e bénédiction] sont des bénédictions ayant chacune leur valeur propre indépendamment de cette Rédemption [de la 7^e bénédiction] –, bien qu'il en soit ainsi, du moment que le nom de Rédemption lui est appliqué, [nos Maîtres] l'ont établie comme septième bénédiction¹¹.

pionniers, et sous le haut le patronage duquel, conjointement avec Edmond Fleg, s'est placée l'AJCF.

11. P. Lenhardt, «La fin du sionisme ?», p. 120-121. Rachi est l'acronyme du plus célèbre des commentateurs médiévaux de la Bible et du Talmud : Rabbi CHlomo Itshaki, né à Troyes (1040-1105). Ses gloses sont simples et brèves, et n'ont pour but que d'éclairer le sens littéral du texte. Aucun juif cultivé n'étudie la Torah ou le Talmud sans consulter Rachi. Pour une brève initiation, et entre autres : [ouvrage collectif,] *Rachi*, Paris, Service technique pour l'éducation, 1974 ; S. Schwarzfuchs, *Rachi de Troyes*, Paris, Albin Michel, 1991. Plus érudit : G. Sed-Rajna, dir., *Rashi 1040-1990. Hommage à Ephraïm E. Urbach* (Congrès européen des Etudes juives), Paris, Cerf, 1993.

PERSPECTIVE CHRÉTIENNE

Du point de vue chrétien, la question de l'État d'Israël peut être appréhendée sous un angle théologique ou éthique. Quelques rares textes catholiques ne font, il faut bien l'avouer, qu'effleurer le sujet, avec embarras et souci visible de ne pas tomber sous le coup du soupçon de soutien à Israël. Comme cet extrait des *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme*, qui prend sagement ses distances par rapport à ce problème épineux :

Les chrétiens sont invités à comprendre cet attachement religieux, qui plonge ses racines dans la tradition biblique, sans pour autant faire leur une interprétation religieuse particulière de cette relation [...]. Pour ce qui concerne l'existence de l'État d'Israël et ses options politiques, celles-ci doivent être envisagées dans une optique qui n'est pas en elle-même religieuse, mais se réfère aux principes communs du droit international¹.

Le premier texte d'une Église nationale et, sauf erreur, le seul de cette nature à aborder le problème, est le document intitulé *L'attitude des chrétiens à l'égard du judaïsme. Orientations pastorales du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme* (France, 1973). On peut y lire :

1. Commission du Saint-Siège, *Notes pour une correcte présentation des Juifs et du Judaïsme*.

Il est actuellement plus que jamais difficile de porter un jugement théologique serein sur le mouvement de retour du peuple juif sur «sa» terre. En face de celui-ci, nous ne pouvons tout d'abord oublier, en tant que chrétiens, le don fait jadis par Dieu au peuple d'Israël d'une terre sur laquelle il a été appelé à se réunir (cf. Genèse 12, 7 ; 26, 3-4; Isaïe 43, 5-7; Jérémie 16, 15; Sophonie 3, 20) [...] C'est une question essentielle, devant laquelle se trouvent placés les chrétiens comme les juifs, de savoir si le rassemblement des dispersés du peuple juif, qui s'est opéré sous la contrainte des persécutions et par le jeu des forces politiques, sera finalement ou non, malgré tant de drames, une des voies de la justice de Dieu pour le peuple juif et, en même temps que pour lui, pour tous les peuples de la terre. Comment les chrétiens resteraient-ils indifférents à ce qui se décide actuellement sur cette terre ?².

Par ailleurs, au moins deux théologiens français ont traité, de manière particulièrement honnête et courageuse, la difficile question du sens, pour la théologie chrétienne, du retour des juifs dans leur terre : le père Michel Remaud, directeur de l'Institut français Albert-Decourtray d'Études Juives à Jérusalem³, et le religieux oratorien Jean Dujardin, qui fut secrétaire du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme de 1987 à 1999. L'un et l'autre ont consacré plusieurs pages de leurs ouvrages respectifs à cette question⁴.

Dans un chapitre qu'il a intitulé «Israël et sa terre»⁵, Michel

2. Conférence épiscopale française, *L'attitude des chrétiens à l'égard du judaïsme. Orientations pastorales du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme* (France 1973), section 5, § e).

3. Adresse du nouveau site.

4. Il s'agit respectivement de M. Remaud, *Chrétiens et Juifs entre le passé et l'avenir*, Bruxelles, Lessius, 2000, et de J. Dujardin, *L'Église catholique et le peuple juif. Un autre regard*, Paris, Calmann-Lévy, 2003.

5. M. Remaud, *Chrétiens et Juifs*, ch. 8, p. 113-128. Voir aussi, du même auteur : *Israël, Serviteur de Dieu*, Paris, Cerf, 1983 (réédition CCEJ, 1996) ; *À cause des pères. Le « mérite des pères » dans la tradition juive*, Louvain, Peeters, 1997 ; *Évangile et tradition rabbinique*, Bruxelles, Lessius, 2003 ; *Le judaïsme* (Que penser de ? 55), Namur, Fidélité, 2003 ; «Le Midrash», *Supplément au Cahier Évangile* 82, Paris, 1992, en collaboration avec E. Ketterer ; etc.

Remaud procède à un survol de l'origine divine du don de la terre et des avatars de la relation d'Israël à cette terre, dont la permanence dépend de la fidélité du peuple à son Dieu et aux commandements qu'il lui a donnés. Il précise toutefois :

La nécessité de fidélité à l'alliance ne contredit pas le caractère irrévocable du don : si le péché, au témoignage de l'Écriture, entraîne l'exil, le retour ne dépend ni exclusivement ni même premièrement de la conversion. Les prophètes mettent au contraire au premier plan l'initiative gratuite de Dieu, qui ramène Israël sur sa terre par fidélité à lui-même et qui change le cœur de l'homme (cf. Ez 36, 16-38 ; Am 9, 8-15, etc.) [...]. Ajoutons que les perspectives universalistes ouvertes par les oracles eschatologiques des prophètes ne mettent pas un terme à la relation d'Israël à sa terre : à la fin des temps, les nations elles-mêmes ramèneront à Sion les exilés du peuple élu (Is 66, 18-21, etc.)⁶.

Après avoir constaté et expliqué la rareté du thème de la terre dans le Nouveau Testament, M. Remaud met en garde contre la tentation d'en tirer la conséquence

[...] que ce thème n'a plus d'importance dans l'économie instaurée par la résurrection de Jésus, que toutes les promesses trouvent dans le Christ leur accomplissement, et que le don de la terre n'a plus désormais qu'une signification spirituelle [et] que le rassemblement du peuple juif qui se réalise aujourd'hui sur la terre de la Bible doit être interprété en termes purement profanes⁷.

Après avoir reconnu que «la théologie chrétienne est presque muette sur ce sujet», il cite ce propos d'un autre théologien : «Rien dans la théologie ou l'histoire chrétienne n'a fourni à l'Église les moyens conceptuels de se trouver en accord avec la nouvelle réalité, ce qui a fortement contribué au résultat

6. M. Remaud, *Chrétiens et Juifs*, p. 115-116.

7. Id., *Ibid.*, p. 117.

contraire⁸.» Retenons encore cette réflexion importante de M. Remaud, qui figure dans un chapitre qu'il faut lire dans son intégralité, tant il est riche sur le plan de la théologie biblique comme sur celui de la théologie d'Israël :

À moins d'affirmer que le lien entre le peuple juif et la Bible serait définitivement rompu – opinion dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne serait pas en accord avec les affirmations du dernier concile –, on voit mal comment on pourrait nier tout rapport entre le rassemblement partiel du peuple juif sur la terre de ses ancêtres et les promesses bibliques. Le lecteur attentif de l'Écriture pourra remarquer d'ailleurs que ce sont les mêmes textes qui annoncent le renouvellement de l'alliance et la fin de la dispersion du peuple juif. Le chapitre 36 d'Ézéchiël, qui est une des principales références chrétiennes sur la nouvelle alliance, mêle intimement cette promesse à celle du retour d'Israël sur sa terre, au point qu'on ne peut dissocier les deux thèmes sans mutiler l'Écriture elle-même. Le retour y apparaît comme le signe de l'accomplissement des promesses eschatologiques : «Je vous prendrai d'entre les nations, je vous rassemblerai de tous les pays et je vous ramènerai sur votre sol. Je ferai de vous une aspersion d'eau pure et vous serez purs [...]. Je vous donnerai un cœur neuf et je mettrai en vous un esprit neuf [...]» (Ez 36, 24-28). On ne saurait donc, sans arbitraire, interpréter certains versets ou fragments de versets au sens littéral et allégoriser les autres, alors que le charnel [...] est le signe du spirituel. Et si l'on objecte que la résurrection de Jésus rend désormais inutile toute autre forme d'accomplissement, ou que la réalisation des promesses bibliques, après la proclamation de l'Évangile, ne serait qu'une régression vers le moins parfait, on pourra toujours répondre que Dieu a le pouvoir et la liberté de «faire ceci sans omettre cela» (cf. Mt 23, 23)⁹.

8. Id., *Ibid.*, p. 117. L'auteur cité est A. Davies, «L'attitude à l'égard d'Israël : le peuple, la terre, l'État. 2) Point de vue d'un chrétien», *Concilium*, 98 (1974) p. 95.

9. M. Remaud, *Chrétiens et Juifs*, p. 119-120.

Quant au père Jean Dujardin, le contenu du long chapitre de son ouvrage consacré au « retour du peuple juif sur la terre d'Israël¹⁰ » se ressent de sa formation d'historien. On n'y trouve donc pas les perspectives exégétiques, voire midrashiques, du père Remaud, qui n'est pas seulement un théologien, mais est également familier des sources juives¹¹. Par contre, on y découvre des détails significatifs qui jettent une lumière instructive sur certains aspects – trop peu soulignés, voire quasiment inconnus des chercheurs – de la gêne et de la réticence catholiques face à la renaissance nationale du peuple juif. Tel, entre autres, le développement suivant :

Disons-le clairement : l'Église ne s'attendait pas à une telle éventualité, et la renaissance de l'État d'Israël l'a surprise dans sa vision des Lieux saints et du Proche-Orient. Elle s'était habituée [...] à l'idée que le judaïsme n'était plus qu'une religion, que les juifs formaient encore, ici et là, des groupes ethniques historico-culturels, mais qu'en tout état de cause, le lien avec la terre d'Israël n'était plus qu'un élément du folklore religieux [...] les chrétiens pensaient que la condition juive était, théologiquement, la condition d'un peuple dispersé [...]. Aussi, pour reprendre en compte l'existence juive sur la Terre d'Israël, il fallait que l'Église remette en question cette interprétation théologique, certes jamais officiellement élaborée mais constamment présente dans les esprits¹².

On trouve encore, dans l'ouvrage du père Dujardin, ce rappel du refus opposé à Herzl par le cardinal Merry del Val, et surtout par Pie X :

Nous ne pouvons empêcher les juifs de se rendre à Jérusalem, mais nous ne pouvons en aucun cas lui accorder

10. J. Dujardin, *L'Église catholique*, ch. 4, p. 214-242.

11. Précisons que l'ouvrage de M. Remaud, *À cause des pères*, est la version livresque de son doctorat, dont l'érudition et la profondeur d'analyse témoignent de la familiarité impressionnante de ce religieux catholique avec la littérature rabbinique. Voir la table des matières du livre, et sa recension par le Professeur Roland Goetschel, dans *Foi et Vie* XCVIII/5, décembre 1999, n° 5, pp. 101-104.

12. J. Dujardin, *L'Église catholique*, *Op. cit.*, p. 224.

notre soutien. Même si elle n'a pas toujours été sainte, la Terre de Jérusalem a été sanctifiée par la vie de Jésus-Christ. En tant que chef de l'Église, je ne peux vous dire autre chose : *Les juifs n'ont pas reconnu notre Seigneur, aussi, nous ne pouvons pas reconnaître le peuple juif*¹³ ».

Optimiste, le père Dujardin estime que le contenu de l'accord fondamental, conclu en 1994 entre le Saint-Siège et l'État d'Israël¹⁴, va plus loin que le propos officiel – diplomatique et politique – de ce document. Il y décèle « au moins une portée éthique ». À l'appui de sa vue personnelle, il se réfère à un communiqué du Comité épiscopal français de décembre 1993, qui « parle de légitimité du retour du peuple juif sur la Terre d'Israël ». Mais, de son propre aveu, la conséquence optimiste qu'il en tire ne figure pas dans cet accord fondamental :

S'ouvre alors une interrogation plus religieuse, *que l'accord n'évoque pas, mais qui est en toile de fond*. Pendant des siècles, la pensée la plus commune dans l'Église a donné une interprétation religieuse de la dispersion juive, elle y a vu la conséquence d'une faute théologique. Elle a aussi donné de cette dispersion une interprétation morale : une punition permanente pour le peuple juif. Dans ce contexte, l'accord fondamental doit être lu par les juifs au minimum comme l'assurance que l'Église a enfin « tourné le dos » à cette interprétation tragique et lourde de conséquence [...] *elle donne au moins à penser indirectement* qu'ayant renoncé à l'interprétation négative, il est légitime, du point de vue éthique, d'y voir la réalisation d'une certaine justice [...] ¹⁵.

Enfin, à propos du silence (relatif) du Nouveau Testament sur

13. Id. *Ibid.*, p. 224-225 (les italiques sont du père Dujardin). La citation de Pie X figure dans M. Lowenthal, dir., *The Complete Diaries of Theodor Herzl*, London, 1960, vol. 4, p. 1603. Voir aussi l'important article de F.M. Perko, s.j., « Toward a "Sound and Lasting Basis": Relations between the Holy See, The Zionist Movement, and Israel, 1896-1996 », dans *Israel Studies*, 2/1 (1997), également disponible en français (trad. par J. Dumortier) : « Vers une "base saine et durable" : Relations entre le Saint-Siège, le mouvement sioniste et Israël de 1896 à 1996 ».

14. A.A.S., vol. LXXXVI (1994), n. 9, pp. 716-728, en ligne (texte anglais) sur le site du Vatican.

15. J. Dujardin, *L'Église catholique*, Op. cit., p. 227. Les italiques sont miens.

le rôle de la terre dans l'économie nouvelle inaugurée par le Christ, selon la foi chrétienne, le père Dujardin prend ses distances avec la conception traditionnelle selon laquelle il faut y voir le signe de «la caducité de l'enseignement de l'Ancien Testament sur ce point précis». Son argumentation, même si elle n'est pas entièrement nouvelle – elle fait partie de l'argumentaire biblique d'un nombre non négligeable d'artisans du dialogue entre chrétiens et juifs, dont moi-même –, devrait devenir commune en milieu chrétien :

Les chrétiens, païens d'origine, auront à s'appuyer sur d'autres médiations de la promesse divine à partir du Christ et de l'Église. Mais cela ne signifie pas la négation du rôle de la terre pour le peuple d'Israël et l'importance des événements historiques le concernant qui s'y jouent. On le voit dans la scène de l'Ascension (Ac 1, 6-7). À la question des disciples : «Seigneur, est-ce maintenant que tu vas restaurer la royauté en Israël ?» Jésus répond : «Il ne vous appartient pas de connaître les temps et les moments», Jésus ne dit pas que la question est stupide [...]. Cela nous conduit à cette conclusion. Pas plus que la vocation permanente d'Israël n'a été abolie par l'Église, rien dans le Nouveau Testament ne nous permet de penser que le don de la Terre au peuple d'Israël a été annulé par Dieu¹⁶.

Quoi qu'il en soit de l'enjeu théologique de l'existence d'Israël, il n'en demeure pas moins qu'est posée là une interpellation éthique. Déjà, en 2001, dans un article consacré à l'isolement d'Israël et publié dans une revue bénédictine, j'esquissais une réflexion en ce sens¹⁷. J'en reprends quelques lignes ici.

Dans l'esprit des pionniers juifs¹⁸, le sionisme apparaissait

16. Id., *L'Église catholique*, p. 236-237.

17. M. R. Macina, « "Rester à part", ou "être mis à part" ? Les Juifs : une question pour les nations », *Revue de Ligugé*, 295, janvier 2001.

18. Sur les débuts de l'installation des premiers sionistes en Terre sainte, lire le bref mais précieux ouvrage du regretté J.-M. Delmaire, *De Jaffa jusqu'en Galilée. Les premiers pionniers juifs (1882-1904)*, Villeneuve-D'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, 1999. Voir aussi Renée Neher-Bernheim, *Histoire du Yishouv. La présence juive en Erets Israël, du 1^{er} au 19^{ème} siècle*, Jérusalem 1984.

comme la seule réponse adéquate aux violentes persécutions antisémites auxquelles n'avaient mis un terme ni l'émancipation ni le loyalisme national dont les juifs avaient pourtant fait la preuve dans tous les pays où ils s'étaient, dans l'ensemble, bien intégrés. Les théoriciens de ce mouvement étaient convaincus que leur peuple devait prendre en main son destin politique et social, au lieu de subir la loi et les avanies des nations où les juifs n'avaient été, durant de longs siècles, que des hôtes tout juste tolérés, souvent humiliés, menacés, spoliés, voire mis à mort, et toujours contraints de composer et de ruser pour survivre et préserver leurs acquis. À leurs yeux, seul un État fondé par des juifs sur une terre juive, pouvait rédimier leur peuple, responsable, par veulerie ou résignation, de son image, alors universellement répandue, d'usurier ou de colporteur cruel et cupide. Qui eût pu prévoir que la piètre terre lointaine, qui n'était alors l'objet d'aucune revendication nationale, et dont on n'eût jamais imaginé qu'elle serait un jour disputée au peuple qui en était issu, deviendrait un piège pour les juifs qui, las d'être les parias des nations, avaient cru – tragique mais compréhensible naïveté ! – recouvrer leur dignité et gagner le respect de l'humanité en devenant enfin “une nation comme les autres” ?

Depuis, on le sait, les choses se sont envenimées au point que l'hostilité quasi universelle, dont est l'objet l'État d'Israël, ne peut plus être considérée honnêtement comme la conséquence d'une saine réaction de nations et de personnes sincèrement éprises de justice et scandalisées par les prétendues exactions de l'État juif¹⁹. La violence, l'excès, la grossièreté, voire l'antisémitisme le plus abject des discours accusateurs, sans

L'aspect théologique et culturel de ce tropisme israélien fait l'objet d'une étude approfondie de William D. Davies, « La dimension "territoriale" du judaïsme », paru dans *Recherches de science religieuse*, octobre-décembre 1978, tome 66, numéro 4, p. 533-568.

19. De très nombreux articles et quelques ouvrages récents traitent, sous différents angles, de cette haine d'Israël. Voir, entre autres, le livre engagé de Pierre André Taguieff, *Israël et la question juive*. Boycott pour un massacre, Les Provinciales, 2011 ; voir, en ligne, le texte de la Quatrième de couverture.

parler des crimes odieux dont est victime la population civile israélienne, trahissent la nature haineuse, perverse et, au mieux, irrationnelle de cette hostilité, à laquelle on a fort justement donné le nom d'antisionisme²⁰. Signalons au passage que, dans une déclaration conjointe faite à l'issue de la 18^{ème} rencontre du Comité International de Liaison entre catholiques et juifs, à Buenos Aires (5-8 juillet 2004), l'Église catholique avait rejeté l'antisionisme en ces termes :

Nous nous sentons encouragés par les fruits de nos efforts collectifs qui incluent la reconnaissance de la relation d'alliance unique et intacte entre Dieu et le peuple juif et le rejet total de l'antisémitisme sous toutes ses formes, y compris l'antisionisme comme manifestation plus récente de l'antisémitisme²¹.

Le monde protestant n'est pas en reste, bien qu'il soit moins prodigue de déclarations en cette matière. Il est, en effet, traversé par des courants d'idées divergents et même antagonistes à propos de l'antisionisme. En témoigne un colloque, organisé le 2 mai 2004, par la Fédération Protestante, à Paris, en partenariat avec le Conseil Représentatif des Institutions juives de France, sur le thème «Juifs et Protestants aujourd'hui». Entre autres interventions éclairantes, il convient de signaler une utile contribution de Florence Taubmann, pasteur à l'oratoire du Louvre²². Sa réflexion s'articule autour

20. L'antisionisme souvent considéré comme un sous-produit de l'antisémitisme – dont il n'est d'ailleurs pas toujours dénué, tant s'en faut –, diffère de lui, cependant, en ce qu'il se donne une justification que l'opinion publique considère comme honorable : la défense du peuple palestinien, dont les droits les plus élémentaires apparaissent comme bafoués par un Israël puissant et intransigeant. L'étude de ce phénomène n'en est qu'à ses débuts et attend encore ses historiens. Les titres indiqués ici, ne constituent qu'un aperçu : P. Giniewski, *L'antisionisme*, Bruxelles, Édition de la librairie encyclopédique, 1973 ; G.-E. Sarfati, *L'antisionisme. Israël/Palestine aux miroirs de l'Occident*, Paris, Berg International, 2002 ; S. Trigano, dir., *Le Sionisme face à ses détracteurs*, Paris, Raphaël, 2003. De très nombreux articles abordent ce thème avec plus ou moins d'objectivité et de compétence. On ne les recensera pas ici.

21. «Rapport sur la 18^e rencontre du Comité International de Liaison entre Catholiques et Juifs - Buenos Aires, 5-8 juillet 2004» (trad. française par C. Detienne).

22. Voir F. Taubmann, «Quelques réflexions sur l'antisionisme en France», Colloque

des différentes perceptions qui ont cours dans le monde protestant à propos du sionisme et du conflit palestinien-israélien :

1) Un pro-sionisme religieux s'appuyant directement sur la Bible, et ayant, chez certains, une dimension eschatologique (le retour des juifs à Sion annonce la fin des temps et la révélation du Messie au monde entier, le Messie étant le Christ enfin reconnu), alors que, chez d'autres, il traduit seulement leur joie du retour du peuple de Dieu sur sa terre. 2) Un pro-sionisme politique, exprimant un soutien à Israël volontairement déconnecté de toute dimension religieuse, soulignant, entre autres choses, le bien-fondé de la création de l'État d'Israël à la suite des persécutions européennes et surtout de la Shoah, mais aussi la nature démocratique de cet État et son rôle potentiellement positif dans la région. 3) Une critique théologique du sionisme, affirmant que l'idée de terre sainte est étrangère à la théologie protestante : ce n'est pas dans un lieu et sur une terre donnés qu'on adore Dieu, mais en esprit et en vérité, le judaïsme doit donc être déconnecté du sionisme ; [...] cette critique théologique du principe même du sionisme (retour sur cette terre-là) peut aller, dans certains cas, jusqu'à l'antisémitisme. 4) Un antisémitisme politique s'appuyant sur un engagement pro-palestinien, la compassion et l'engagement envers le peuple palestinien pouvant aller parfois jusqu'à la remise en question de l'existence de l'État d'Israël, désigné comme cause de tous les malheurs ; position susceptible de rejoindre le militantisme en faveur d'un État binational comme solution à tous les problèmes. 5) Un militantisme pour «deux peuples, deux États», et un «sionisme pro-palestinien».

Quels que soient le nom qu'on lui donne et les justifications dont on la pourvoit, cette hostilité à l'égard de l'État d'Israël

de mai 2004. Les quatre points évoqués ici sont repris, presque mot pour mot, de l'exposé du pasteur Taubmann.

– qui s'exprime le plus souvent par une critique radicale, arbitraire, passionnelle, voire pathologique, de tout ce que font ou ne font pas le gouvernement israélien, son armée et ses institutions politiques, conjuguée à un parti pris pro-palestinien irrationnel – est l'un des points cruciaux qui devraient faire l'objet des «sessions de débats», souhaitées ici. Rarissimes, en effet, sont les intellectuels et théologiens chrétiens capables de «trier le bon grain de l'ivraie» dans les reproches incessants que l'on fait à l'État d'Israël, et assez courageux pour s'opposer aux calomnies et au dénigrement systématiques dont il est l'objet, et qui sont responsables de ce qu'une partie croissante de l'opinion publique incline à remettre en cause, *a posteriori*, la légitimité de l'existence d'Israël. À cet égard, le père Michel Remaud, constitue l'une des exceptions, d'autant plus appréciées qu'elles sont rares ; voici ce qu'il écrivait, en 2004, en réaction à un déni *chrétien* de la légitimité de la souveraineté israélienne :

«À l'époque contemporaine», peut-on lire dans [une revue catholique], «des juifs ont voulu recouvrer leur terre en faisant valoir leurs droits à la propriété de la Terre promise occupée depuis des siècles par d'autres peuples. C'est cette revendication qui est à l'origine de l'État d'Israël et des inextricables difficultés politiques de la Terre Sainte. Pour recouvrer leur terre, les Israéliens n'ont pas hésité à faire la guerre et à en chasser les occupants légitimes.» À quel épisode historique est-il fait ici allusion ? Les premiers juifs à venir s'installer sur cette terre à l'époque moderne et contemporaine, que ce soit après l'expulsion des juifs d'Espagne en 1492, ou à partir de la première Aliya, en 1882, n'étaient pas des «Israéliens». Ceux d'entre eux qui sont venus, pour des raisons religieuses, s'établir à Safed, Tibériade, Hébron ou ce qui allait devenir Mea Shearim, au cours des cinq derniers siècles, ne s'y sont pas implantés par la force des armes, et les immigrants, laïques pour beaucoup d'entre eux, venus par vagues successives à partir de la fin du XIX^e siècle, n'ont pas cherché à reprendre la Palestine aux Turcs au moyen d'un

débarquement armé ! Les premiers «Israéliens» sont nés en 1948, avec l'État d'Israël. C'est une décision de l'ONU qui a créé cet État, et cette décision a été rendue possible par l'existence d'une importante population juive dans ce qui était devenu la Palestine britannique après avoir été la Palestine ottomane. Ajoutons qu'un certain nombre des «victimes malheureuses du Sionisme» – pour reprendre une formule de cet article – n'habitaient cette région que depuis quelques années, quelques décennies au plus, puisque des Arabes des régions voisines étaient venus s'établir en Cisjordanie à la suite de la déclaration Balfour, escomptant que la présence conjointe des Britanniques et des juifs provoquerait un développement économique de la région [...]. Pour pouvoir conclure à l'illégitimité de l'État d'Israël, ce type de discours veut passer directement de la Bible à l'actualité politique en négligeant totalement les réalités historiques. Paradoxalement, il tombe du même coup dans le fondamentalisme qu'il semble reprocher aux juifs. On ne fait rien avancer en remplaçant l'histoire par des mythes²³.

Cette analyse m'avait alors inspiré une réflexion, que je reprends ici.

Nous assistons aujourd'hui à l'acclimatation progressive, en Occident, d'une version proche-orientale de la phase 1 des années 30, durant laquelle « les témoins se taisaient », alors qu'il était encore possible de dénoncer la diffamation

23. M. Remaud, « Israël, État illégitime ? », *Un Echo d'Israël* 9, 15 juillet 2003. Cette thématique s'acclimate de plus en plus dans l'opinion publique et trouve, à la faveur du conflit palestinien-israélien, de nombreuses oreilles attentives. On peut en lire une expression quasi sacralisée dans des ouvrages – influencés par les thèses négationnistes du livre de R. Garaudy, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, publié à compte d'auteur en 1996, condamné et interdit de vente en France, mais largement diffusé sous le manteau et par des sites Internet –, tel celui de D. Vidal, *Le péché originel d'Israël. L'expulsion des Palestiniens revisitée par les « nouveaux historiens » israéliens*, Paris, L'Atelier, 1998. Depuis quelques années, cette critique dissolvante a fait des adeptes dans le monde chrétien ; on en trouve, entre autres, une expression paranoïde dans un petit libelle délirant de F. Smyth-Florentin, *Les mythes illégitimes. Essai sur la « terre promise »*, Genève, Labor et Fides, 1994.

et la violence antijuives. Pourtant, Dieu a prévenu: « *Qui vous [les juifs] touche m'atteint à la prunelle de l'œil !* » (Za 2, 12). Tous les chrétiens – Dieu merci ! – ne méritent pas la sévérité des analyses qui précèdent.

Quelques-uns réagissent, çà et là, le plus souvent hélas, avec des moyens aussi minces que l'est leur audience. Il en faudrait bien davantage pour faire pièce à l'immense campagne de diffamation en cours. C'est d'un sursaut aux dimensions de la chrétienté tout entière qu'a besoin le peuple auquel l'Église a exprimé ses regrets.

Et cela passe par une prise au sérieux de prophéties telles que celle-ci:

« *Sur tes remparts, Jérusalem, j'ai posté des veilleurs, de jour et de nuit, jamais ils ne se tairont. Vous qui remémorez [tout] au seigneur, ne restez pas inactifs. Ne lui accordez pas de repos qu'il n'ait établi Jérusalem et fait d'elle une louange au milieu du pays.* » (Is 62,6-7).

Car si les chrétiens se taisent, les Écritures crieront !²⁴.

24. M. R. Macina, « Si les Chrétiens se taisent, les Écritures crieront », *L'Arche*, n° 519, mai 2001, p. 34-38.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Et toi, fils d'homme, prends un morceau de bois et écris dessus : Juda et les Israélites qui sont avec lui. Prends un morceau de bois et écris dessus : Joseph, bois d'Ephraïm, et toute la maison d'Israël qui est avec lui. Rapproche-les l'un de l'autre pour faire *un seul morceau de bois* ; *qu'ils ne fassent qu'un dans ta main* [...]. Voici que je vais prendre les Israélites parmi les nations où ils sont allés. Je vais les rassembler de tous côtés et les ramener sur leur sol. J'en ferai *une seule nation* dans le pays, dans les montagnes d'Israël, et *un seul roi sera leur roi à eux tous*. (Ez 37, 16 s.)

Rappelez-vous qu'en ce temps-là vous étiez sans Christ, exclus de la cité d'Israël, étrangers aux alliances de la Promesse, n'ayant ni espérance ni Dieu en ce monde. Or voici qu'à présent, dans le Christ Jésus, vous qui jadis étiez *loin*, vous êtes devenus *proches*, grâce au sang du Christ. Car c'est lui qui est notre paix, *lui qui des deux n'a fait qu'un*. (Ep 2, 12 s.).

Il faut souhaiter que des chercheurs, juifs et chrétiens, ayant les compétences voulues pour ce faire, entreprennent des études théologiques comparées sur un thème trop négligé, alors qu'il est capital pour le rapprochement entre les deux communautés de foi : je veux parler de l'eschatologie, ou plus exactement des conceptions juives et chrétiennes afférentes à la consommation du dessein de Dieu par l'avènement des Temps du Messie (en hébreu, *yemot hammashiah*).

J'en esquissais l'esprit, au terme d'une étude antérieure¹, en

1. M. R. Macina, «Caducité ou irrévocabilité de la Première Alliance dans le Nouveau Testament. À propos de la 'Formule de Mayence'», *Istina* 41 (1996) p. 395-400.

citant un étrange midrash dans lequel deux Sages du Talmud reconnaissent que les chrétiens les ont supplantés, même si ce n'est que pour un temps, et où le «bœuf» représente Israël, tandis que le «cheval» et les «idolâtres» personnifient les chrétiens :

Que signifie : *Toute face est devenue livide* (Jr 30, 6) ? – Rabbi Yohanan a dit : Il s'agit de la famille divine d'en haut [les anges] et de la famille divine d'en bas [Israël]. Et cela aura lieu [aux temps messianiques] lorsque le Saint, béni soit-Il, se dira : les uns [idolâtres = chrétiens] et les autres [Israël] sont l'œuvre de mes mains. Comment pourrais-je perdre les premiers pour ne laisser subsister que les derniers ? Rav Pappa a dit : c'est comme le dicton populaire : quand le *bœuf* a couru et est tombé, on le remplace par le *cheval* à l'étable. (Talmud de Babylone, *Sanhedrin* 98 b).

Rachi commente ainsi ce passage :

Ce que ne voulait pas faire [son maître, Dieu], avant la *chute* du bœuf [Israël], parce qu'il lui était extrêmement cher. Et lorsque, un jour ou l'autre, le bœuf est guéri de sa chute, il est difficile [au maître] d'évincer le cheval [idolâtres = chrétiens] au profit du bœuf, alors que Lui-même l'a mis [en place]. De même, le Saint – béni soit-Il ! – voyant la *chute d'Israël*, a *donné sa grandeur aux idolâtres* [chrétiens]. Et lorsque Israël se convertit et est racheté, il Lui est difficile de perdre les idolâtres au profit d'Israël².

Si, comme je l'espère, avec d'autres, «*les deux*», d'Ézéchiël et de Paul (cités ci-dessus en exergue de ma conclusion), prennent graduellement conscience de ce qu'ils sont *un* dans le dessein divin, alors, au temps connu de Dieu seul, prendra tout son sens cette prophétie d'Isaïe :

2. M. R. Macina, «Caducité ou irrévocabilité...», in *Op. cit.*, p. 398-399.

Ils diront de nouveau à tes oreilles, les fils dont tu étais privée : «L'endroit est trop étroit pour moi, fais-moi une place pour que je m'installe.» Et tu diras dans ton cœur : «Qui m'a enfanté *ceux-ci* ? J'étais privée d'enfants et stérile, exilée et rejetée, et *ceux-ci*, qui les a élevés ? Pendant que moi j'étais laissée seule, *ceux-ci*, où étaient-ils ?» (Is 49, 20-21).

«Ceux-ci», ce sont les païens qui ont cru à la messianité du rabbi juif de Galilée, nommé Jésus, eux qui jadis n'étaient pas un peuple et qui sont devenus peuple de Dieu (voir 1 P 2, 10). Mais ensuite, oubliant que *ce n'est pas eux qui portent la racine, mais la racine qui les porte*, ils se sont *enorgueillis* (voir Rm 11, 18 s.), puis ont fait sécession, comme l'Israël du Nord, qui s'est jadis séparé de Juda, par permission divine (voir 1 R 12, 24).

Dieu sait combien les juifs ont critiqué – souvent à juste titre – l'interprétation «typologique» de l'Écriture³, que les chrétiens ont si massivement utilisée jadis pour affirmer que la foi, les pratiques, voire les Écritures juives, n'étaient que l'ombre de la «plénitude de sens chrétienne», et la conception selon laquelle l'Alliance divine avec l'Israël «selon la chair» était «vieille et vétuste et près de disparaître» (He 8, 13). Il est temps que des chrétiens à qui Dieu a ouvert l'oreille (cf. Ps 40, 7) en appellent, eux aussi, à la typologie, pour dire leur foi en l'accomplissement inéluctable des promesses prophétiques d'une réunion de Juda et d'Israël (voir, entre autres, Os 2, 2), où Juda est le type des juifs, et Israël celui des chrétiens.

Piste féconde et prophétique, me semble-t-il, pour une recherche et une espérance communes aux juifs et aux chrétiens.

3. Voir, à ce propos, *SIDIC*, 21/3, (1988), édition consacrée à «La typologie et ses problèmes»

**DEUXIÈME PARTIE: LA CROYANCE EN UN RÈGNE
DU MESSIE SUR LA TERRE**

DEUXIÈME PARTIE

**LA CROYANCE EN UN RÈGNE DU MESSIE SUR LA
TERRE :**

**PATRIMOINE COMMUN AUX JUIFS ET AUX
CHRÉTIENS,**

OU HÉRÉSIE MILLÉNARISTE ?

PATRIMOINE COMMUN AUX JUIFS ET AUX CHRÉTIENS, OU HÉRÉSIE MILLÉNDARISTE?

*Avertissement*¹.

Les avancées considérables du dialogue entre chrétiens et juifs, initiées par le chapitre 4 de la Déclaration conciliaire *Nostra Ætate* (1965), puis développées de manière très positive par de nombreux documents subséquents, ont suscité une riche recherche théologique chrétienne. L'une des difficultés majeures, que cette dernière s'efforce de surmonter, touche à la racine même de la foi chrétienne : le fait d'avoir reconnu solennellement que la vocation du peuple juif n'a pas été récusée par Dieu, et même que l'alliance du Sinaï est toujours en vigueur en ce qui le concerne, entraîne-t-il automatiquement la reconnaissance d'une voie de salut propre aux juifs et qui ne

1. Ici et dans les chapitres qui suivent, je reprends des matériaux déjà publiés antérieurement et, entre autres, dans Menahem R. Macina, «Le rôle des presbytres dans la transmission de la tradition, chez Irénée de Lyon», in C. Cannuyer, D. Frederik-Homes, F. Mawet, J. Ries et A. Van Tongerloo (dir.), *Vieillesse, Sagesse et Tradition dans les civilisations orientales* (Acta Orientalia Belgica, XIII), Antoon Schoors, in honorem, Bruxelles-Louvain-la-Neuve-Leuven, 2000, pp. 63-94 ; M. R. Macina, «La croyance en un Règne du Messie sur la terre : patrimoine commun aux Juifs et aux Chrétiens ou hérésie millénariste ?», in *Cedrus Libani*, revue catholique maronite libanaise éditée par Cariscript, Vitry-sur-Seine, France), n° 64, 2001, pp. 39-51.

nécessiterait ni la foi en Jésus-Christ ni l'adhésion visible à son Église ? Si tel était le cas, l'incarnation et la mort rédemptrice de Jésus perdraient leur caractère unique et universel et constitueraient tout au plus une christianisation du judaïsme ancien à l'usage des non-juifs venus du paganisme.

Posée en ces termes, l'alternative est inacceptable pour la foi chrétienne. Aussi, certains théologiens se sont-ils efforcés d'élaborer des formulations qui sauvegardent le caractère unique et universel du salut en Jésus-Christ, tout en ménageant au peuple juif un "espace" théologique qui respecte la spécificité de leur appel et de leur rôle dans le dessein de Dieu. Parmi les 'modèles' de théologie chrétienne du judaïsme, émergent deux catégories principales de théories²:

Théorie d'une unique alliance

qui considère l'événement du Christ comme une extension au monde non-juif de la seule alliance fondamentale conclue à l'origine avec le peuple juif et encore en leur possession. Judaïsme et christianisme participent simultanément et complémentirement à la même alliance. Ils appartiennent finalement à une seule tradition d'alliance qui a commencé au Mont Sinaï. L'événement du Christ est moins l'anticipation des prophéties messianiques que la possibilité pour les gentils d'être incorporés à l'alliance de Dieu avec Abraham, Isaac et Jacob.

Théorie des deux alliances

qui préfère voir judaïsme et christianisme comme deux religions d'alliance distinctes qui [...] reconnaissent le lien

2. D'après D. Pollefeyt, «Église et Synagogue après la Shoah. De la substitution à la réconciliation et à la coopération», dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, vol. XCV/3 (2000), Louvain, 2000, p. 580. Voir aussi J. T. Pawlikowski, «The search for a New Paradigm for the Christian-Jewish Relationship : A Response to Michael Signer», in J.T. Pawlikowski and H. Goren Perlemuter (Editors), *Reinterpreting Revelation and Tradition. Jews and Christians in Conversation*, Sheed and Ward, Franklin, Wisconsin, 2000, pp. 25-48.

persistant entre judaïsme et christianisme, mais ensuite se penche sur les différences entre les deux traditions et communautés et montre comment le service, l'enseignement et la personne de Jésus transmettent une image de Dieu qui est sans doute nouvelle.

Utiles et même précieuses pour jeter les bases d'une réflexion théologique positive sur la spécificité et la complémentarité des communautés de foi juive et chrétienne, ces théories gagneraient en force si elles pouvaient s'appuyer sur une croyance qui soit commune aux deux religions, sans pour autant générer le phénomène bien connu de rejet juif que suscite, par exemple, la relecture christologique chrétienne des prophéties.

Or, cette croyance existe, même si elle est trop longtemps passée inaperçue. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire intégralement le Livre V de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature des Pères postapostoliques : l'*Adversus Haereses*, d'Irénée de Lyon (II^e s.)³. On y trouvera une tradition, qui fut jadis commune aux juifs et aux chrétiens : l'attente et la préparation de l'avènement d'un Royaume de Dieu, annoncé comme devant s'établir *sur la terre*. J'y fais substantiellement référence dans le présent essai.

C'est un lieu commun de rappeler que les juifs *attendent le Messie*, alors que les chrétiens, persuadés qu'il est déjà venu en la personne de Jésus, attendent *sa Parousie, ou retour ultime*, «sur les nuées du ciel». Le problème est que, pour la grande majorité des chrétiens, et pour la quasi-totalité des théologiens et exégètes catholiques, ce qu'on appelle généralement la «Fin des Temps» est perçu comme la «fin de ce monde», tandis que l'avènement en gloire du Royaume de Dieu, annoncé et mystérieusement inauguré par Jésus, est censé advenir «*au ciel*».

Ainsi, selon cette conception, lors de la Parousie du Christ, les êtres humains passeront, sans transition, de la vie terrestre à

3. Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies. Dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur*, traduction française par Adelin Rousseau, éditions du Cerf, Paris, 1984.

celle du ciel (ou de l'enfer !). Il va de soi que, dans une telle perspective, il n'y a aucune place pour l'attente juive des Temps messianiques, c'est-à-dire la longue période de temps où Dieu régnera sur toutes les nations par la médiation de son Messie. Pour le judaïsme, il est clair que ce règne aura lieu *sur la terre*. Certains rabbins anciens admettent que cette dernière sera quelque peu modifiée, voire partiellement rendue à l'état paradisiaque, mais ils récusent qu'il s'agisse d'une nouvelle création, et plus encore que ces événements aient lieu «au ciel».

C'est exactement la position d'Irénée, comme on le verra plus avant. Et nul doute que soit grande la surprise de bien des lecteurs chrétiens de son œuvre, lorsqu'ils découvriront l'insistance de ce Père sur la réalité et le réalisme du Royaume que le Christ instaurera *sur la terre*. Disons-le d'emblée, les descriptions – fort consonantes avec celles de la tradition aggadique juive – qu'en donne Irénée, dans le Cinquième livre de son «Traité des Hérésies», peuvent difficilement être mises sur le compte de «billevesées millénaristes», quoi qu'en ait dit Eusèbe de Césarée (265-339). Quant aux nombreux parallèles entre les considérations irénéennes et celles des anciens rabbins, il n'est pas question de les éluder ni de les attribuer à la dépendance littéraire d'une tradition par rapport à l'autre. Il semble donc qu'il faille croire Irénée sur parole lorsqu'il affirme que ces croyances en un règne messianique du Christ sur la terre remontent au Jésus de l'Évangile lui-même, par la chaîne des traditions transmises par les presbytres.

Reste une question capitale, qu'il faudra bien résoudre avant même d'envisager une réflexion commune de juifs et de catholiques sur une eschatologie qui, dès lors que l'on aurait pris au sérieux la canonicité éventuelle des vues d'Irénée et la légitimité théologique de l'attente juive d'un royaume messianique sur la terre, pourrait devenir une base de réflexion et d'espérance interreligieuses, dont je propose la formulation suivante, sous forme de question :

L'Église est-elle prête à admettre que la doctrine justinienne et irénéenne d'un royaume de Dieu sur la terre est apostolique et, par

conséquent, orthodoxe ? Et si oui, acceptera-t-elle (au moins ad experimentum) de lever la mise en garde du Saint-Office (1941) à l'égard du millénarisme dit «mitigé» («on ne peut l'enseigner en toute sécurité»)⁴, laissant ainsi aux théologiens (surtout spécialistes de l'ecclésiologie et patrologues) toute latitude d'examiner cette doctrine avec les ressources de la recherche moderne, étant sauve la «doctrine de vérité», telle qu'elle est reçue dans l'Église ?

Il me semble que non seulement le dialogue entre juifs et chrétiens en serait vivifié, mais que la foi chrétienne elle-même y trouverait son compte, régénérée qu'elle serait par la prise au sérieux des avertissements néotestamentaires concernant l'imminence toujours actuelle de l'avènement de la Parousie, qui sont de nature à remettre radicalement en question une foi et une pratique religieuses dont l'incarnation excessive est plus proche de la compromission avec le monde que de l'attente ardente de Jean le Baptiste et des invitations de Jésus à veiller pour ne pas être surpris par l'irruption soudaine du Royaume⁵.

La doctrine «millénariste» d'Irénée et ses parallèles dans la tradition juive

L'étude de l'*Adversus Haereses* révèle un aspect de la doctrine chrétienne antique qui n'a pas fait l'objet d'études suffisamment approfondies. En effet, unanimement considéré, tant par la tradition ecclésiastique que par la majorité des spécialistes contemporains, comme un parangon de l'orthodoxie doctrinale et de la succession apostolique, Irénée n'en est pas moins le transmetteur et l'ardent promoteur d'une conception eschatologique qui, jusqu'à ce jour, n'a pas encore acquis droit de cité dans toute l'Église: l'établissement d'un règne *millénaire* du Christ *sur la terre*, après une première résurrection des élus appelés à partager sa royauté à Jérusalem.

4. Je reviendrai plus loin sur ce décret.

5. Cf. Mt 3, 2 ; 4, 17 ; 10, 7 ; 13, 44 sq. ; 22, 2 ss. ; 24, 44 = Lc 12, 40 ; 25, 1 sq. 34 ; Lc 21, 31 ; Ac 1, 6 ; etc.

Or, cette doctrine – qui, depuis le IV^e siècle, a été l'objet, de la part de l'Église, sinon d'une condamnation, du moins d'une réprobation et d'une marginalisation qui ne se sont jamais démenties jusqu'à ce jour –, Irénée affirme qu'elle *remonte en droite ligne, par la succession apostolique, à l'enseignement de Jésus lui-même*, et il s'appuie, pour l'exposer, sur la tradition transmise par les *presbytres* (littéralement : Anciens).

Pour illustrer le charisme d'exposition des Écritures dont il crédite ces derniers, Irénée rapporte longuement⁶ les exégèses de l'un d'entre eux qu'il ne nomme pas, mais dont il précise qu'«il tenait [la dite exégèse] des apôtres, qu'il avait vus, et de leurs disciples⁷». Et de conclure :

C'est de cette manière que le *presbytre*⁸, disciple des Apôtres, discourait sur les deux Testaments, montrant qu'ils proviennent d'un seul et même Dieu [...] Si quelqu'un croit au seul Dieu qui a fait toutes choses par son Verbe [...] tout d'abord celui-là sera «attaché à la tête...» (cf. Ep 4, 16, et cf. Col 2, 19) ; ensuite, toute parole des Écritures aura pour lui une signification pleinement assurée, pourvu qu'il lise ces Écritures d'une manière attentive auprès de ceux qui, dans l'Église, sont *presbytres*, puisque c'est auprès d'eux que se trouve la doctrine des Apôtres, comme nous l'avons montré⁹.

On aura remarqué que ce qui est en cause ici, c'est l'interprétation des Écritures, qui n'est *orthodoxe* que lorsque ces dernières sont lues «auprès des *presbytres*», considérés par Irénée comme les dépositaires de «la doctrine des Apôtres». Il est donc clair qu'en se référant à la tradition des *presbytres*, Irénée entend démontrer l'origine apostolique des conceptions d'un royaume terrestre et millénaire du Christ, dont il se fait le théoricien et le champion. Il n'empêche : il doit défendre ces *presbytres* contre les critiques dont ils sont l'objet, du fait,

6. *Adv. Haer.*, IV, 27-31 = Irénée, *Contre les Hérésies*, pp. 495-514.

7. *Ibid.*, IV, 27, 1 = *Id.*, *Ibid.*, p. 495.

8. Il s'agit sans doute de Papias.

9. *Ibid.*, IV, 32, 1 = *Id.*, *Ibid.*, pp. 512-513.

entre autres, de leur peu d'instruction, à en juger par l'apologie qu'Irénée est contraint de faire de ces pieux transmetteurs de la tradition apostolique. Il en profite d'ailleurs pour classer leurs opposants parmi ceux qui se séparent de l'Église :

Ceux donc qui délaissent le message de l'Église font grief aux presbytres de leur simplicité, ne voyant pas qu'un homme du commun, mais religieux, l'emporte sur un sophiste blasphémateur et impudent¹⁰.

Il est alors à cent lieues d'imaginer que, moins de deux siècles plus tard, la conception, qu'il considère comme apostolique, d'un royaume terrestre du Christ, apparaîtra tellement irrecevable à l'évêque et historiographe de l'Église, Eusèbe de Césarée, qu'il l'engloba dans sa condamnation du millénarisme, non sans faire retomber la responsabilité de ce qu'il considère comme une incongruité doctrinale, sur le presbytre Papias (fin du I^{er} – début du II^e s.) :

Le même Papias ajoute d'autres choses qui seraient parvenues jusqu'à lui par une tradition orale, certaines paraboles étranges du Sauveur et certains enseignements bizarres et d'autres choses tout à fait fabuleuses. Par exemple, il dit qu'il y a aura [= s'écoulera] mille ans après la résurrection des morts et que le règne du Christ aura lieu corporellement sur la terre [...] Il a été cause qu'un très grand nombre d'écrivains ecclésiastiques après lui ont adopté les mêmes opinions que lui, confiants dans son antiquité : c'est là ce qui s'est produit pour Irénée et pour d'autres qui ont pensé la même chose que lui¹¹.

En tout état de cause, pour Irénée, c'est la seule vraie doctrine, et ceux qui, tout en se prétendant des chrétiens fidèles à la tradition de l'Église, n'y accordent pas foi, sont assimilés par lui aux « hérétiques » :

Mais certains, qui passent pour croire avec rectitude,

10. *Ibid.*, V, 20, 2 = *Id.*, *Ibid.*, p. 628.

11. *Hist. Eccl.*, III, 39, 11-13 = Eusèbe, Sources Chrétiennes 31, p. 154.

négligent l'ordre suivant lequel devront progresser les justes et méconnaissent le rythme selon lequel ils s'exerceront à l'incorruptibilité. *Ils ont ainsi en eux des pensées hérétiques [...]* Ainsi donc, *certaines se laissent induire en erreur par les discours hérétiques* au point de méconnaître les 'économies' de Dieu et le mystère de la résurrection des justes et du royaume qui sera le prélude de l'incorruptibilité¹².

Même propos chez Justin (début du II^e s.). Au Juif Tryphon qui l'interpelle en ces termes :

Mais dis-moi, professez-vous réellement que cet emplacement de Jérusalem sera rebâti ? Que votre peuple s'y réunira et s'y réjouira avec le Messie, et en même temps avec les patriarches, les prophètes, les saints de notre race ? [...]

le philosophe chrétien répond sans ambiguïté :

Pour moi et les chrétiens d'orthodoxie intégrale, tant qu'ils sont, nous savons qu'une résurrection de la chair adviendra, pendant mille ans, dans Jérusalem rebâtie, décorée et agrandie, comme les prophètes Ézéchiël, Isaïe et les autres l'affirment¹³.

Bref florilège commenté

On trouvera, ci-après, sous forme de citations, accompagnées ou non d'un commentaire, une anthologie sommaire de la doctrine eschatologique d'Irénée et de Justin.

— Après la condamnation et la défaite de l'Antichrist :

Le Seigneur viendra du haut du ciel, sur les nuées, dans la gloire de son Père, et il enverra dans l'étang de feu

12. *Adv. Haer.*, V, 31, 1 ; 32, 1 = Irénée, *Contre les Hérésies*, pp. 660, 662.

13. *Dialogue*, 80, 1-2. Texte cité ici d'après l'édition et la traduction de P. Bobichon : *Justin Martyr, Dialogue avec Tryphon*, Volume 1, édit. Paradosis 47/1, Fribourg, 2003, p. 405-407.

l'Antichrist avec ses fidèles ; *il inaugurera en même temps pour les justes les temps du royaume, c'est-à-dire le repos du septième jour, qui fut sanctifié, et il donnera à Abraham l'héritage promis ; c'est là le royaume en lequel, selon la parole du Seigneur, « beaucoup viendront du levant et du couchant pour prendre place à table avec Abraham, Isaac et Jacob »* (cf. Mt 8, 1)¹⁴.

— C'est *dans ce monde-ci* – même s'il est «rénové» – que, selon Irénée, s'exercera la royauté messianique du Christ et de ses élus ressuscités :

Aussi est-il nécessaire de déclarer à ce sujet que *les justes doivent d'abord, dans ce monde renoué, après être ressuscités à la suite de l'Apparition du Seigneur, recevoir l'héritage promis par Dieu aux pères et y régner*¹⁵, ensuite seulement aura lieu le jugement de tous les hommes. Il est juste, en effet, que, *dans ce monde même où ils ont peiné* et où ils ont été éprouvés de toutes les manières par la patience, ils recueillent le fruit de cette patience ; que, *dans le monde où ils ont été mis à mort* à cause de leur amour pour Dieu, *ils retrouvent la vie* ; que, *dans le monde où ils ont enduré la servitude*, ils *règnent [...]* Il convient donc que *le monde lui-même, restauré en son état premier, soit, sans plus aucun obstacle, au service des justes*¹⁶.

— S'appuyant sur la phrase de Jésus : «Je ne boirai plus désormais du fruit de cette vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau avec vous dans le royaume de mon Père» (Mc 14, 25), Irénée insiste sur le caractère *terrestre* de ce royaume, et sur le *réalisme* de la *résurrection* des élus :

Sans aucun doute, c'est *dans l'héritage de la terre* qu'il le

14. *Adv. Haer.*, V, 30, 4 = Irénée, *Contre les Hérésies*, p. 659.

15. C'était la conception de Jésus, à en croire sa réponse à la question des apôtres, déjà évoquée : «Étant donc réunis, ils l'interrogeaient ainsi : Seigneur, est-ce maintenant le temps où tu vas manifester (ou "rendre") le royaume à Israël ? Il leur répondit : Il ne vous appartient pas de connaître les temps et moments que le Père a fixés de sa seule autorité.» (Ac 1, 6).

16. *Id.*, *Ibid.*, V, 32, 1 = *Id.*, *Ibid.*, p. 662.

boira, de *cette terre que lui-même renouvellera et rétablira en son état premier* pour le service de la gloire des enfants de Dieu, selon ce que dit David : «Il renouvellera la face de la terre» (cf. Ps 104, 30). En promettant d'y boire du fruit de la vigne avec ses disciples (cf. Mt 26, 29), il a fait connaître deux choses : *l'héritage de la terre*, en lequel sera bu le fruit nouveau de la vigne avec ses disciples, et la résurrection corporelle de ses disciples. Car *la chair qui ressuscitera dans une condition nouvelle est aussi celle qui aura part à la coupe nouvelle*. Ce n'est pas, en effet, alors qu'il serait dans un lieu supérieur et supra-céleste avec ses disciples, que le Seigneur peut être conçu comme buvant du fruit de la vigne, et ce ne sont pas davantage des êtres dépourvus de chair qui pourraient en boire, car la boisson tirée de la vigne a trait à la chair, non à l'esprit¹⁷.

Bien qu'il n'y fasse pas allusion, il se peut qu'Irénée ait été influencé par un passage de l'évangile de Luc, dont la littéralité scandaleuse embarrasse tellement les commentateurs, que la quasi-totalité d'entre eux l'interprètent au sens spirituel : «*Vous mangerez et boirez à ma table, dans mon Royaume...*» (Lc 22, 30). Rappelons qu'au témoignage du NT, Jésus a mangé et bu avec ses disciples après sa résurrection (Lc 24, 41-43 ; Ac 10, 41, etc.).

— Pour Irénée, la rétribution du royaume messianique a lieu en «*ce monde-ci*», et non dans le «monde à venir» :

Il dit encore : «Quiconque aura quitté champs ou maisons, ou parents, ou frères, ou enfants, à cause de moi, recevra le centuple *en ce monde* et héritera de la vie éternelle *dans le monde à venir*» (Mc 10, 30). Quel est donc en effet le centuple que l'on recevra *en ce monde* (Lc 18, 9), et quels sont les dîners et les soupers qui auront été donnés aux pauvres et qui seront rendus ? Ce sont ceux qui auront lieu *au temps du royaume* (cf Lc 14, 12-14), c'est-à-dire en ce septième jour qui a été sanctifié et en lequel Dieu s'est reposé de toutes les œuvres qu'il avait faites : vrai sabbat

17. Id., *Ibid.*, V, 33, 1 = Id., *Ibid.*, p. 665.

des justes, en lequel ceux-ci, sans plus avoir à faire aucun travail pénible, auront devant eux une table préparée par Dieu et regorgeant de tous les mets¹⁸.»

Conception analogue dans la littérature rabbinique :

Les Maîtres disaient: [...] à l'avenir [...] les hommes diront, lorsque quelqu'un trouvera les choses prêtes et toutes préparées : «*un tel a trouvé un pain cuit et des mets préparés*»¹⁹.

Et concernant le vin que Jésus boira, nouveau, avec ses disciples, dans le Royaume de son Père, il correspond sans doute à celui auquel le Talmud fait allusion en parlant du

vin qui est en réserve [pour les temps du Messie, et qui est] encore dans ses grappes depuis la création du monde. (TB *Berakhot*, 34 b).

— Dans son tableau eschatologique, Irénée n'omet pas de mentionner la restauration du peuple juif sur sa terre :

Ézéchiel dit de même : «Voici que je vais ouvrir vos tombeaux, et je vous introduirai *dans la terre d'Israël*. Et vous saurez que je suis le Seigneur, quand j'ouvrirai vos tombeaux, quand je vous ferai sortir des tombeaux, mon peuple. Je mettrai mon Esprit en vous, et vous vivrez, et *je vous établirai sur votre terre*, et vous saurez que je suis le Seigneur» (Ez 37, 12-14). Le même Prophète dit encore : «Voici ce que dit le Seigneur : Je rassemblerai Israël d'entre toutes les nations parmi lesquelles ils ont été dispersés, et je me sanctifierai en eux aux yeux des peuples des nations, et *ils habiteront sur leur terre*, que j'ai donnée à mon serviteur Jacob. *Ils y habiteront en sécurité, ils bâtiront des maisons et planteront des vignes, ils habiteront en sécurité,*

18. Id., *Ibid.*, V, 33, 2 = Id., *Ibid.*, pp. 665-666.

19. Cf. Maïmonide, *Introduction au chapitre Helèq*, dans Moïse Maïmonide, *Épîtres*, Verdier, Lagrasse, 1983, p. 177 (ci-après : Maïmonide, *Heleq*).

quand j'exercerai un jugement sur tous ceux qui les ont méprisés.» (Ez 28, 25-26)²⁰.

— D'après Irénée, aux temps messianiques, Jérusalem sera rebâtie :

Isaïe dit encore au sujet de Jérusalem : «Voici ce que dit le Seigneur : Heureux celui qui a une postérité dans Sion et une parenté dans Jérusalem ! Voici qu'un roi juste régnera, et les princes gouverneront avec droiture.» (Is 32, 1). Et à propos des *préparatifs de sa reconstruction*, il dit : «Voici que je te prépare pour pierres de l'escarboucle et pour fondements du saphir ; je ferai tes créneaux de jaspe, tes portes de cristal et ton enceinte de pierres précieuses ; tous tes fils seront enseignés par le Seigneur, tes enfants seront dans une grande paix, et tu seras édifiée dans la justice.» (54, 11-14)²¹.

— Contrairement à ceux qui voient, dans ce texte, la prophétie d'un monde céleste après la destruction de l'univers, Irénée nous apprend qu'il s'agit, en fait, de la reconstruction, *sur terre*, de la *Jérusalem messianique* :

Ces événements ne sauraient se situer dans les lieux supra-célestes, «car Dieu, vient de dire le prophète, montrera ta splendeur à toute la terre qui est sous le ciel» (Ba 5, 3), mais ils se produiront *au temps du royaume*, lorsque la terre aura été renouvelée par le Christ et que *Jérusalem aura été rebâtie sur le modèle de la Jérusalem d'en haut*²².

— Contrairement à nombre de théologiens et de fidèles d'aujourd'hui, Irénée n'est pas choqué par la perspective d'une coexistence, dans le Royaume messianique, de ressuscités et de non-ressuscités («ceux qui ont été laissés», ou «gardés à cet effet», selon sa terminologie), et il refuse qu'on allégorise

20. *Adv. Haer.*, V, 34, 1 = Irénée, *Contre les Hérésies*, p. 669.

21. *Id.*, *Ibid.*, V, 34, 4 = *Id.*, *Ibid.*, pp. 671-672.

22. *Id.*, *Ibid.*, V, 35, 2 = *Id.*, *Ibid.*, p. 674.

les textes scripturaires qui, selon lui, garantissent *l'accomplissement réel* de ces annonces prophétiques :

Le même prophète dit encore : «Voici que je crée Jérusalem pour l'allégresse, et mon peuple pour la joie. Je serai dans l'allégresse au sujet de Jérusalem et dans la joie au sujet de mon peuple. On n'y entendra plus désormais le bruit des lamentations ni le bruit des clameurs ; il n'y aura plus là d'homme frappé d'une mort prématurée, ni de vieillard qui n'accomplisse pas son temps : car le jeune homme aura cent ans, et *le pécheur qui mourra aura cent ans et sera maudit*. Ils bâtiront des maisons et eux-mêmes les habiteront [...] Car les jours de mon peuple seront comme les jours de l'arbre de vie, ils useront les ouvrages de leurs mains. (Is 65, 18-22) [...] Si certains essayent d'entendre de telles prophéties *dans un sens allégorique*, ils ne parviendront même pas à tomber d'accord entre eux sur tous les points. D'ailleurs, ils seront convaincus d'erreur par les textes eux-mêmes, qui disent : «Lorsque *les villes des nations seront dépeuplées*, faute d'habitants, ainsi que les maisons, faute d'hommes, et lorsque *la terre sera laissée déserte...*» (Is 6, 11) [...] Il dit encore : «Que l'impie soit enlevé, pour ne point voir la gloire du Seigneur !» (Is 13, 9). «*Et après*» que «*cela*» aura eu lieu, «Dieu, dit-il, éloignera les hommes, et *ceux qui auront été laissés* se multiplieront sur la terre» (Is 6, 12). «*Ils bâtiront des maisons et eux-mêmes les habiteront*» (Is 65, 21) [...] Toutes les prophéties de ce genre se rapportent sans conteste à la *résurrection des justes* [...] alors *les justes régneront sur la terre* [...] Et tous ceux que le Seigneur trouvera en leur chair, l'attendant des cieux après avoir enduré la tribulation et avoir échappé aux mains de l'Impie, ce sont ceux dont le prophète a dit: «*Et ceux qui auront été laissés* se multiplieront sur la terre». Ces derniers sont aussi tous ceux d'entre les païens que Dieu préparera d'avance pour que, *après avoir été laissés*, ils se multiplient sur la terre (Is 6, 12), soient gouvernés par les saints et servent à Jérusalem²⁵.

On trouve, chez Justin, un passage similaire :

Car voici comment Isaïe a parlé de cette période de mille années. [Justin cite alors intégralement Is 65, 17-25, avant de poursuivre] [...] Or, ajoutai-je, l'expression qui dit en ce passage : «Car c'est comme les jours de l'arbre que sont les jours de mon peuple», nous l'entendons, «les œuvres de leurs peines» (Is 65, 22) : c'est *mille années* qu'elle indique en mystère. De fait, comme à Adam il avait été dit que «le jour où» il «mangerait de l'arbre», serait celui de sa «mort» (cf. Gn 2, 17), nous savons qu'il n'a pas atteint les mille années, et comprenons aussi que la parole «Un jour du Seigneur est comme *mille ans*» (Ps 90, 4) se rapporte à cela. D'ailleurs, chez nous, un homme du nom de Jean, l'un des apôtres du Christ, a prophétisé, dans l'Apocalypse qui lui fut [révélée], que ceux qui auront cru à notre Seigneur passeront «mille ans» à Jérusalem ; après quoi aura lieu la «résurrection» générale, et, en un mot, «éternelle» (cf. He 6, 2), unanime, de tous les hommes ensemble, ainsi que le «jugement»²⁴.

«Temps du Royaume» et «Monde à venir»

Tels sont, en substance, les propos d'Irénée concernant les «temps messianiques», appelés par lui «temps du Royaume». Voyons maintenant ce qu'il dit du «monde à venir». Notons qu'il distingue nettement les deux perspectives.

— Ce qu'il décrit ensuite – en citant principalement les chapitres 20 et 21 de l'Apocalypse – est expressément placé par lui «après les temps du royaume». Et la Jérusalem qui descend du ciel n'est pas confondue avec celle qui a été rebâtie précédemment, lors de l'instauration, *sur terre*, du Royaume messianique :

C'est de cette Jérusalem-là que sera l'image *la Jérusalem de la première terre, où les justes s'exerceront à l'incorrupibilité*

23. Id., *Ibid.*, V, 34, 4 ; 35, 1 = Id., *Ibid.*, pp. 672-673.

24. Justin, *Dialogue*, 81, 1-4, *Op. cit.*, p. 407-411.

et se prépareront au salut ; comme c'est aussi de ce tabernacle-là que Moïse a reçu le modèle sur la montagne (cf. Ex 25, 40 = He 8, 5)²⁵.

— Pour Irénée, le « temps du Royaume » est la période où, dans une création partiellement renouvelée, les ressuscités franchiront graduellement les étapes qui les séparent de l'incorruptibilité parfaite. Ce schéma peut nous étonner ; pourtant, il ressort des propos mêmes de ce Père, comme en font foi les passages qui suivent :

Et de même que [l'homme] ressuscitera *réellement* [...] c'est *réellement* aussi qu'il s'exercera à l'incorruptibilité, qu'il croîtra et qu'il parviendra à la plénitude de sa vigueur, *aux temps du royaume*, jusqu'à devenir capable de saisir la gloire du Père. Puis, quand toutes choses auront été renouvelées, c'est *réellement* qu'il habitera la cité de Dieu²⁶.

— À propos de ce processus, étrange à nos yeux, Irénée parle même de « transfert » de cette création à la nouvelle. Mais pour éviter qu'une fois de plus, quelque héritier de la philosophie platonicienne ne s'avise de s'imaginer une espèce d'angélisation de l'humanité, ou une spiritualisation de la matière, il précise :

Car ni la substance ni la matière de la création ne seront anéanties [...] mais « la figure de ce monde passera » (cf. 1 Co 7, 31), c'est-à-dire les choses dans lesquelles la transgression a eu lieu : car l'homme a vieilli en elles²⁷.

— Et pour mieux faire partager aux lecteurs de son ouvrage sa connaissance de ce mystère, Irénée ajoute :

Mais lorsque cette « figure » aura passé, que l'homme aura

25. *Adv. Haer.*, V, 35, 2 = Irénée, *Contre les Hérésies*, p. 675.

26. *Id.*, *Ibid.*, V, 35, 2 = *Id.*, *Ibid.*, p. 676). Sur le caractère progressif de la saisie de la gloire de Dieu par l'homme ressuscité, voir Ysabel de Andia, *Homo Vivens. Incorruptibilité et divinisation de l'homme selon Irénée de Lyon*, Études Augustiniennes, Paris, 1986, pp. 299 sq.

27. *Id.*, *Ibid.*, V, 36, 1 = *Id.*, *Ibid.*, p. 676.

été renouvelé, *qu'il sera mûr pour l'incorruptibilité au point de ne plus pouvoir vieillir*, ce sera alors «le ciel nouveau et la terre nouvelle» (cf. Is 65, 17 ; Ap 21, 1), en lesquels l'homme nouveau demeurera, conversant avec Dieu d'une manière toujours nouvelle²⁸.

— Irénée se réfère même à une vénérable tradition pour décrire ce que l'on pourrait appeler les «degrés proportionnels de gloire», qui seront l'apanage des participants de ce Royaume :

Et comme le disent les presbytres, c'est alors que «ceux qui auront été jugés dignes» (cf. Lc 20, 35) du séjour du ciel y pénétreront, tandis que d'autres jouiront des délices du Paradis et que d'autres encore posséderont la splendeur de la cité ; mais partout Dieu sera vu, dans la mesure où ceux qui le verront en seront dignes²⁹.

— Et de poursuivre sur le même thème :

Telle sera la différence d'habitation entre ceux qui auront produit «cent pour un, soixante pour un, trente pour un» (cf. Mt 13, 8) : les premiers seront enlevés aux cieux, les seconds «séjourneront dans le paradis» (cf. Lc 23, 43), les troisièmes habiteront «la cité» (cf. Ap 22, 14), c'est la raison pour laquelle le Seigneur a dit qu'il y a de nombreuses demeures chez son Père» (Jn 14, 2). [...] C'est là la «salle du festin» en laquelle prendront place et se régaleront «les invités aux noces» (cf. Mt 2 s.)³⁰.

— C'est alors qu'Irénée forge ce qui ressemble à une formule de «procession trinitaire» – au sens théologique du terme –, laquelle est parfaitement conforme, d'ailleurs, à l'expression de ce mystère par saint Paul lui-même :

Tels sont, *aux dires des presbytres, disciples des apôtres*, l'ordre et le rythme que suivront ceux qui sont sauvés, ainsi

28. Id., *Ibid.*, V, 36, 1 = Id., *Ibid.*, p. 676.

29. [footnote]Id., *Ibid.*, V, 36, 1 = Id., *Ibid.*, p. 677.

30. Id., *Ibid.*, V, 36, 2 = Id., *Ibid.*, p. 677.

que les degrés par lesquels ils progresseront : *par l'Esprit ils monteront au Fils, puis, par le Fils, ils monteront au Père*, lorsque le Fils cédera son œuvre au Père, selon ce qui a été dit par l'Apôtre : «Il faut qu'il règne, jusqu'à ce que Dieu ait mis tous ses ennemis sous ses pieds : le dernier ennemi qui sera anéanti, c'est la mort» (cf. 1 Co 15, 25-26)³¹.

Parvenu au terme de son œuvre, Irénée exprime, avec une rare densité d'expression, la quintessence de la consommation du mystère de Dieu, en une série d'affirmations, dont chacune devrait être analysée et méditée avec attention, car elles renferment une doctrine qui n'a malheureusement pas encore été prise en compte comme elle le mériterait par la théologie chrétienne.

— Tout d'abord – chose qui étonnera sans doute –, Irénée affirme, sans la moindre ambiguïté, que la première résurrection a lieu *sur la terre et aux temps du Royaume* :

Ainsi donc, de façon précise, Jean a vu par avance «*la première résurrection*» (cf. Ap 20, 5), qui est celle des justes, et *l'héritage de la terre* qui doit se réaliser *dans le royaume*³².

— Immédiatement après cette affirmation, Irénée croit nécessaire de l'étayer par deux passages néotestamentaires qui, du coup, s'éclairent d'une lumière nouvelle :

C'est exactement cela que le Seigneur a enseigné, lui aussi, quand il a promis de «boire le mélange nouveau» de la coupe avec ses disciples «dans le Royaume» (Cf. Mt 26, 29), et encore lorsqu'il a dit : «Des jours viennent où les morts qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'Homme et ils ressusciteront, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de jugement» (In 5, 25. 28-29)³³.

31. Id., *Ibid.*, V, 36, 2 = Id., *Ibid.*

32. Id., *Ibid.*, V, 36, 3 = Id., *Ibid.*, p. 678.

33. Id., *Ibid.*, V, 36, 3 = Id., *Ibid.*

— Irénée cite ensuite Mt 24, 39-41, et en donne une explication lapidaire qui semble avoir pour but d'aider ses lecteurs à parvenir à la compréhension de ces événements futurs, dont il est difficile de se représenter les modalités concrètes de réalisation :

Il dit par là que *ceux qui auront fait le bien ressusciteront les premiers* pour aller vers le repos et qu'*ensuite ressusciteront ceux qui doivent être jugés*³⁴.

On serait tenté de voir, dans ce texte, l'écho d'un verset néotestamentaire d'interprétation disputée: «Tel sera aussi l'avènement du Fils de l'homme. Alors deux hommes seront aux champs : l'un est pris, l'autre laissé ; deux femmes en train de moudre : l'une est prise, l'autre laissée.» (Mt 24, 39-41 = Lc 17, 35).

— Puis, Irénée glisse, sans transition, vers la justification de la doctrine – controversée, comme on l'a vu plus haut – de ce qu'on a appelé le millénarisme, c'est-à-dire la croyance en un royaume terrestre du Christ avec ses élus, durant une très longue période, fixée à «mille ans» par l'Apocalypse et d'autres courants de la tradition. Et, comme c'est souvent le cas chez ce Père, cette justification se fait sur base scripturaire :

C'est ce qu'on trouve déjà dans le livre de la Genèse (cf. Gn 1, 31 ; 2,1), d'après lequel «la consommation [=achèvement] de ce siècle» aura lieu «le sixième jour», c'est-à-dire *la six millième année* (cf. Ap 20, 4-6) ; puis ce sera le septième jour, jour du repos, au sujet duquel David a dit : «C'est là mon repos, les justes y entreront» (cf. Ps 132, 14)³⁵.

— Et toujours sur la foi des Écritures, Irénée conclut ainsi son argumentation en faveur de sa foi «millénariste» :

Ce septième jour est le *septième millénaire*, celui du *royaume des justes*, dans lequel ils s'exerceront à

34. Id., *Ibid.*, V, 36, 3 = Id., *Ibid.*

35. Id., *Ibid.*, V, 36, 3 = Id., *Ibid.*

l'incorruptibilité, après qu'aura été renouvelée la création pour *ceux qui auront été gardés dans ce but*. C'est ce que confesse l'apôtre Paul lorsqu'il dit que «la création sera libérée de l'esclavage de la corruption pour avoir part à la liberté glorieuse des enfants de Dieu» (cf. Rm 8, 19-21)³⁶.

L'expression «ceux qui auront été gardés dans ce but» évoque plusieurs passages scripturaux :

Pour toi, va, prends ton repos et tu te lèveras *pour ta part* à la fin [ou : dans la suite] des jours. (Dn 12, 13).

Le reste laissé à Sion, *ce qui survit à Jérusalem*, sera appelé saint : *tout ce qui est inscrit pour la vie* à Jérusalem [...] Le Seigneur créera partout sur la montagne de Sion et sur *ceux qui s'y rassemblent* une nuée le jour, et une fumée avec l'éclat d'un feu flamboyant, la nuit. (Is 4, 3.5).

Tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés, car sur le mont Sion *il y aura des rescapés...* et à Jérusalem *des survivants* que le Seigneur appelle. (Jl 3, 5).

Ainsi parle le Seigneur. Je reviens à Sion et je veux habiter au milieu de Jérusalem. Jérusalem sera appelée Ville-de-Fidélité, et la montagne du Seigneur Sabaot, Montagne sainte. Ainsi parle le Seigneur Sabaot. *Des vieux et des vieilles s'assiéront encore sur les places de Jérusalem* : chacun aura son bâton à la main, à cause du nombre de ses jours. (Za 8, 3-4).

— Et voici une nouvelle précision concernant les ressuscités qui régneront avec le Christ *sur la terre* :

Toutes les prophéties de ce genre se rapportent sans conteste à la *résurrection des justes* qui aura lieu après l'avènement de l'Antichrist et l'anéantissement des nations soumises à son autorité : alors *les justes régneront sur la terre*, croissant à la suite de l'apparition du Seigneur, ils

36. Id., *Ibid.*, V, 36, 3 = Id., *Ibid.*

s'accoutumeront, grâce à lui, à saisir la gloire du Père et, dans ce Royaume, ces justes accéderont au commerce des saints anges ainsi qu'à la communion et à l'union avec les réalités spirituelles³⁷.

— Enfin, en une formulation qui n'a jamais été dépassée, Irénée récapitule les deux étapes de la consommation du mystère du salut : l'instauration du *Royaume messianique terrestre*, d'abord, puis la vie du *monde à venir* :

Et en tout cela et à travers tout cela apparaît un seul et même Dieu Père : *c'est lui qui a modelé l'homme et promis l'héritage de la terre ; c'est lui qui le donnera, lors de la résurrection des justes, et réalisera ses promesses dans le Royaume de son Fils ; c'est lui enfin qui accordera, selon sa paternité, «ces biens que l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus et qui ne sont pas montés au cœur de l'homme»* (cf. 1 Co 2, 9 = Is 64, 3) [= la vie du monde à venir]³⁸.

La tradition juive est, sur ce point, étonnamment consonante avec ces vues irénéennes, comme l'illustrent les deux commentaires rabbiniques suivants :

Rabbi Hiya fils de Abba a dit, au nom de Rabbi Yohanan : Tous les prophètes n'ont prophétisé que pour les jours du Messie, mais pour ce qui est du *monde à venir*, *aucun œil, ô Dieu, n'a vu*, excepté toi, ce qu'il accomplira pour celui qui l'attend [Is 64, 3]³⁹.

Déjà le prophète [Isaïe] a expliqué que le monde à venir n'est pas atteint par les sens corporels. C'est ce qui est écrit : *«Jamais œil humain n'avait vu un autre Dieu que toi, agir de la sorte en faveur de ses fidèles»* [Is 64, 3], et les maîtres commentent cela : «Tous les prophètes n'ont

37. Id., *Ibid.*, V, 35, 1 = Irénée, *Contre les Hérésies*, p. 673.

38. Id., *Ibid.*, V, 36, 3 = Id., *Ibid.*, pp. 678-679.

39. Talmud Baveli *Sanhédrin*, 99 a.

prophétisé que pour les *jours du Messie*, mais le *monde à venir*, aucun œil ne l'a vu, sauf toi, Dieu»⁴⁰.

À l'évidence, cette dernière citation, dans le contexte où la place Irénée, comme on l'a vu ci-dessus, témoigne d'une prise au sérieux du schéma, trop souvent allégorisé, de l'Apocalypse. La victoire sur les impies conduits par l'Antichrist, la première résurrection, le royaume des justes avec le Christ, sur la terre des promesses, sont les biens des *temps messianiques*. Irénée le confirme : il s'agit des promesses que «Dieu [...] réalisera *dans le royaume de son Fils*». Et, comme dit plus haut, cette royauté s'exercera *sur la terre*. Par contre, la transfiguration définitive de la création et de l'humanité – le «*monde à venir*» – n'advient qu'*après la destruction de l'univers matériel, la résurrection finale de toute chair, et le jugement général*, dont les deux derniers chapitres de l'Apocalypse (21 et 22) décrivent les modalités, dans le style propre à cet écrit.

Je termine cette évocation des conceptions d'Irénée concernant l'avènement des «temps du royaume», équivalent de l'expression juive «*yemot hammashiah*» = jours du Messie, – qui, selon lui, doit se produire en Terre Sainte, autour du Temple reconstruit –, par la citation de trois passages particulièrement frappants, tant par leur littéralisme scripturaire, que du fait qu'ils se réfèrent expressément à la tradition des *presbytres*, en général, et à celle de Papias, en particulier. On y retrouve les deux stades de la consommation du mystère, évoqués plus haut :

Quel est, en effet, le centuple que l'on recevra en ce siècle (cf. Mc 10, 30), et quels sont les dîners et les soupers qui auront été donnés aux pauvres et qui seront rendus (cf. Lc 14, 12-13) ? Ce sont ceux qui auront lieu *au temps du royaume*, c'est-à-dire en ce septième jour qui a été sanctifié et en lequel Dieu s'est reposé de toutes les œuvres qu'il avait faites : vrai sabbat des justes, en lequel *ceux-ci, sans plus avoir à faire aucun travail pénible, auront devant eux*

40. Maïmonide, *Heleq*, p. 174.

une table préparée par Dieu et regorgeant de tous les mets [...] C'est ce que les *presbytres* qui ont vu Jean, le disciple du Seigneur, se souviennent avoir entendu de lui, lorsqu'il évoquait *l'enseignement du Seigneur relatif à ces temps-là*. Voici donc les paroles du Seigneur : «Il viendra des jours où des vignes croîtront, qui auront chacune *dix mille* ceps, et sur chaque cep *dix mille* branches, et sur chaque branche *dix mille* bourgeons, et sur chaque bourgeon *dix mille* grains, et chaque grain pressé donnera vingt-cinq métrètes de vin. Et lorsque l'un des saints cueillera une grappe, une autre grappe lui criera : Je suis meilleure, cueille-moi et, par moi, bénis le Seigneur ! De même le grain de blé produira *dix mille* épis, chaque épi aura *dix mille* grains et chaque grain donnera cinq chénices de belle farine ; et il en sera de même, toute proportion gardée, pour les autres fruits, pour les semences et pour l'herbe.» [...] Voilà ce que Papias, auditeur de Jean, familier de Polycarpe, homme vénérable, atteste, par écrit, dans le quatrième de ses livres - car il existe cinq livres composés par lui. Il ajoute : «*Tout cela est croyable pour ceux qui ont la foi*. Car, poursuit-il, comme Judas le traître demeurerait incrédule et demandait : Comment Dieu pourra-t-il créer de tels fruits ? - le Seigneur lui répondit : Ceux-là le verront, qui vivront jusqu'alors»⁴¹.

Perspectives analogues dans l'*Apocalypse de Baruch*, XXIX, 5-6 :

La terre aussi donnera des fruits, *dix mille* pour un. Chaque vigne portera mille sarments, chaque sarment portera mille grappes, chacune des grappes comptera mille raisins, et un raisin donnera un kor de vin. Et ceux qui ont eu faim se réjouiront et seront chaque jour spectateurs de prodiges⁴².

41. *Adv. Haer.*, V, 33, 2-4 = Irénée, *Contre les Hérésies*, pp. 665-667.

42. Texte cité d'après : *L'Apocalypse de Baruch*. Introduction, traduction du syriaque et commentaire, par Pierre Bogaert, tome I, Sources Chrétiennes n° 144, Cerf, Paris, 1969, p. 483.

On trouve, dans la tradition rabbinique, des conceptions identiques concernant les Temps messianiques :

En ces jours-là, il sera très facile à l'homme de trouver sa subsistance, car en travaillant peu, il obtiendra de grands résultats. Les Maîtres disaient : «*La terre d'Israël produira à l'avenir des galettes et des vêtements de laine fine*», puisque les hommes diront lorsque quelqu'un trouvera les choses prêtes et toutes préparées : "*un tel a trouvé un pain cuit et des mets préparés*" ; et la preuve est tirée de ce qui est dit : «Des fils d'étrangers seront vos laboureurs et vos vigneron» (cf. Is 61, 5), pour nous faire savoir qu'il y aura là semailles et moissons⁴³.

— Retour à Irénée :

Tels sont, au dire des *presbytres*, disciples des apôtres, l'ordre et le rythme que suivront ceux qui sont sauvés, ainsi que les degrés par lesquels ils progresseront [...] le dernier ennemi qui sera anéanti, c'est la mort (cf. 1 Co 15, 26). *Aux temps du royaume*, en effet, l'homme, vivant en juste sur la terre, oubliera de mourir⁴⁴.

Autre parallèle rabbinique intéressant chez Maïmonide :

En ces jours-là, il y aura une grande perfection, qui fera mériter *la vie du monde à venir* [...] *Le royaume* [du Messie] *durera très longtemps et la vie des hommes se prolongera également, car lorsque les soucis et les chagrins sont écartés, les jours de l'homme s'allongent* [...] Ce sera un homme complet, et il est de la nature de l'homme complet de ne rencontrer aucun obstacle à la résurrection de son âme et à la réalisation de l'existence qui lui convient, qui est le monde à venir⁴⁵.

On ne peut s'empêcher de songer à l'expression de Paul : «[...]

43. Maïmonide, *Épîtres*, p. 177-178 ; et cf. Talmud Baveli *Shabbat*, 30 b).

44. *Adv. Haer.*, V, 36, 2 = Irénée, *Contre les Hérésies*, p. 677.

45. Maïmonide, *Épîtres*, p. 178-179.

cet *homme parfait*, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ» (Ep 4, 13).

— Irénée à nouveau :

Mais lorsque cette «figure» aura passé, que l'homme aura été renouvelé, qu'il sera *mûr pour l'incorruptibilité au point de ne plus pouvoir vieillir*, ce sera alors «le ciel nouveau et la terre nouvelle» (cf. Is 65, 17) [...] Et, comme le disent les *presbytres*, «c'est alors que ceux qui auront été jugés dignes du séjour du ciel y pénétreront, tandis que d'autres jouiront des délices du paradis, et que d'autres encore posséderont la splendeur de la cité ; mais partout Dieu sera vu, dans la mesure où ceux qui le verront en seront dignes»⁴⁶.

Synthèse

Qu'un Père de l'Église aussi vénérable qu'Irénée de Lyon en ait appelé à l'autorité des *presbytres* pour garantir l'orthodoxie de sa doctrine eschatologique – si proche, on l'a vu, des conceptions juives traditionnelles concernant les temps messianiques (= «les temps du royaume» chez Irénée) et le «monde à venir» (même expression chez Irénée) –, ne peut laisser la théologie indifférente. Il n'y aurait qu'incohérence, en effet, à créditer Irénée d'un rôle capital dans la régulation du dépôt de la foi et dans la transmission fidèle de la tradition apostolique, tout en le considérant, *a posteriori*, comme influencé par des conceptions peu dignes de foi, et ce au motif qu'il a prôné une doctrine, discréditée ensuite par l'Église durant de longs siècles et jusqu'à notre époque.

Concernant le «monde à venir», on notera la consonance des conceptions juives avec celles du Nouveau Testament. Voici en quels termes Maïmonide résume, de manière succincte et fiable, la tradition juive concernant les Temps messianiques, qu'il

46. Adv. Haer., V, 36,1 = Irénée, *Contre les Hérésies*, pp. 676-677.

appelle «les jours du Messie», et qu'il distingue du «monde à venir» :

Dans le monde à venir, il n'y a pas de nourriture, pas de boisson, pas d'ablutions, pas d'onction, pas de rapports sexuels, mais les justes siégeront, *la tête couronnée*, et jouiront de la splendeur de la Shekhinah [la gloire de Dieu, telle qu'elle se rend présente aux hommes]⁴⁷.

De son côté, le Nouveau Testament rapporte ces paroles de Jésus :

Ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à *ce monde-là* [le monde à venir] ne prennent *ni femme ni mari* [...] (Lc 20, 35).

Tandis que l'Apocalypse fait la description suivante :

Vingt-quatre sièges entourent le trône, sur lesquels sont assis vingt-quatre Vieillards vêtus de blanc, *avec des couronnes d'or sur leur tête* [...] (Ap 4, 4).

Pourtant, deux siècles plus tard, l'évêque Eusèbe de Césarée osera écrire ce qui suit :

Je pense qu'il [Papias] suppose tout cela [un règne corporel du Christ sur la terre durant mille ans], après avoir mal compris les récits des apôtres, et qu'il n'a pas saisi les choses dites par eux en figures et de manière symbolique. *D'ailleurs, il avait l'esprit très faible*, comme on peut le constater en lisant ses écrits [...] *Il a été cause qu'un très grand nombre d'écrivains ecclésiastiques après lui ont adopté les mêmes opinions que lui, confiants dans son antiquité : c'est là ce qui s'est produit pour Irénée* et pour d'autres qui ont pensé la même chose que lui⁴⁸.

En chargeant le *presbytre* pour mieux disculper Irénée, Eusèbe

47. Maïmonide, *Épîtres*, p. 172.

48. *Hist. Eccl.*, III, 39, 12-13 = Eusèbe, *Sources Chrétiennes* 31, pp. 154, 156.

fait peu d'honneur au discernement de l'évêque de Lyon. On peut s'en étonner. D'autant que, dans les premières lignes du Livre V de son *Histoire ecclésiastique*, c'est sur Irénée qu'il fait fond, comme il l'écrit lui-même, pour

rapporter, au moment opportun, les paroles des antiques *presbytres* et écrivains ecclésiastiques, par lesquelles ils ont transmis par écrit les traditions venues jusqu'à eux au sujet des Écritures canoniques⁴⁹.

Et Eusèbe d'ajouter (*Ibid.*) :

[...] comme Irénée est l'un d'eux, nous allons donc citer ses paroles.

Enfin, il est vraisemblable que les «*presbytres*» auxquels se référait Irénée pour justifier l'origine apostolique de ses conceptions terrestres et millénaristes du royaume de Dieu, étaient les contemporains et les proches successeurs des Apôtres, même si, dans d'autres contextes, il arrive que l'évêque de Lyon utilise le même vocable pour désigner des responsables de communautés ecclésiales, appartenant à la hiérarchie de l'Église de son temps. Et s'il n'est pas toujours évident qu'ils aient été des évêques, il ne fait guère de doute qu'ils étaient réputés pour leur fidélité à la Tradition apostolique et la pureté de leur doctrine.

49. *Hist. Eccl.*, V, viii, 1 = Eusèbe, *Sources Chrétiennes* 41, p. 35.

III. LA DOCTRINE D'UN ROYAUME MILLÉNAIRE DU CHRIST

SUR TERRE EST-ELLE ORTHODOXE ?

LA DOCTRINE D'UN ROYAUME MILLÉNAIRE DU CHRIST SUR TERRE EST-ELLE ORTHODOXE ?

Unaniment considéré – nous l'avons vu – tant par la tradition ecclésiastique que par la quasi-totalité des théologiens d'aujourd'hui, comme l'un des premiers et des plus sûrs garants de la Tradition apostolique et l'un des plus illustres artisans de sa fixation et de sa transmission fidèle, Irénée a combattu, avec détermination et compétence, les conceptions délétères des divers systèmes hétérodoxes qui se réclamaient d'une tradition secrète (qu'il appelait «la gnose au nom menteur»), censée transcender l'enseignement des Apôtres parce que prétendument venue d'En haut. Pour prémunir ses fidèles contre la séduction de ces doctrines ésotériques, Irénée a composé un remarquable traité de l'authentique doctrine apostolique, dont l'Église s'est nourrie durant des siècles et auquel elle se réfère encore aujourd'hui. Et nul doute que la croyance en un règne terrestre millénaire du Christ avec ses élus, après la première résurrection, faisait partie de ce corpus doctrinal. Raison de plus pour s'étonner du discrédit dans lequel elle est tombée, depuis la fin du IV^e s. Le cadre de ce livre ne permet pas de rédiger l'étude *ex professo* que mériterait cette difficile question. On ne s'étonnera donc pas de la brièveté de mon évocation de l'attitude des églises protestantes à l'égard des doctrines millénaristes.

Positions protestantes anciennes toujours en vigueur dans certains courants réformés

Un historien déjà cité¹, évoque un Symbole de foi de 1553, qui rejette catégoriquement les doctrines millénaristes, en ces termes :

Art. 41. Hérétiques appelés Millénaristes. Ceux qui s'emploient à remettre en vigueur la fable des hérétiques appelés Millénaristes, qui s'opposent à la sainte Écriture, et se jettent la tête la première dans un radotage judaïque².

Même anathème dans la Seconde Confession Helvétique des Calvinistes, de 1556 :

En outre, nous condamnons les *rêveries juives*, selon lesquelles, avant le jour du jugement, il y aura un âge d'or sur la terre, et les saints posséderont les royaumes du monde, tandis que leurs ennemis maudits seront foulés aux pieds ; car la vérité évangélique (Mt 24 et 25, Lc 21), et la doctrine évangélique (dans la Deuxième Epître aux Thessaloniens, 2, et dans la Deuxième Epître à Timothée 3 et 4) enseignent à l'évidence tout autre chose³.

L'Église catholique met en garde contre cette doctrine

Je me limiterai ici à résumer l'essentiel du dossier canonique catholique, en l'espèce de deux mises en garde contemporaines, toujours en vigueur, envers cette doctrine vénérable, qui fut – et est toujours, semble-t-il – orthodoxe, et qui, en tout état de cause, n'a jamais fait l'objet d'une condamnation formelle de la part de la hiérarchie catholique⁴.

1. F. Gumerlock, «Le Millénarisme et les Conciles de l'Église primitive», op. cit., note 53. Texte cité intégralement en Annexe I, ci après.
2. Cité dans Bryan W. Ball, *A Great Expectation: Eschatological Thought in English Protestantism to 1660* (Leiden: Brill, 1975), 244-5.
3. Cité par Philip Schaff, ed., *The Creeds of Christendom*, 3 vols. (1877. Reprinted, Grand Rapids, MI: Baker, 1993), 3:853.
4. Ce qui n'empêche pas de nombreux auteurs, dont certains spécialistes, d'affirmer que l'un ou l'autre conciles des premiers siècles auraient déclaré

L'occasion d'une première mise au point officielle – nette, mais néanmoins nuancée – concernant cette croyance, fut la parution, vers la fin des années 1930, de l'ouvrage d'un religieux chilien du nom de Lacunza, intitulé « Venue du Messie en gloire et majesté ». Le 22 avril 1940, Mgr Joseph Caro Martinez, archevêque de Saint Jacques, au Chili, adressait une lettre au Saint-Office pour demander la conduite à tenir face à cette résurgence des doctrines millénaristes dans son pays. Cette instance lui répondit, le 11 juillet 1941, qu'elle approuvait sa réaction, et lui communiqua la décision officielle à ce sujet, prise en séance plénière, le même mois, et dont voici le texte :

Ce n'est pas la première fois, ces derniers temps, qu'il a été demandé à cette Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office ce qu'il faut penser du système du *millénarisme mitigé*, qui enseigne que le Christ Seigneur, avant le jugement final, viendra de façon visible sur cette terre pour régner, la résurrection d'un bon nombre de justes ayant eu lieu ou non. La chose ayant donc été soumise à examen à la réunion plénière de la IV^e férie [jeudi], le 19 juillet 1944, les Éminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Cardinaux préposés à la garde de la foi et des mœurs, après qu'eut eu lieu le vote des Révérendissimes Consultants, ont décrété qu'il fallait répondre que *le système du millénarisme mitigé ne peut être enseigné sans danger (tuto doceri non posse)*. Et la V^e férie suivante [vendredi], le 20 des mêmes mois et année, notre Saint Pontife, le Pape Pie XII, par la divine Providence, dans l'audience habituelle accordée à l'Assesseur du Saint-Office, a approuvé cette réponse des Éminentissimes Pères, l'a confirmée et a ordonné qu'elle devienne de droit public. Donnée à Rome, du Palais du Saint-Office, le 21 juillet 1944⁵.

cette croyance hérétique. Deux auteurs protestants ont battu en brèche cette affirmation et d'autres similaires : F. Gumerlock, «Le Millénarisme et les Conciles de l'Église primitive», op. cit. ; Michael J. Svigel, «L'hérésie fantôme : Le Concile d'Éphèse (431) a-t-il condamné le Millénarisme ?», textes cités intégralement en Annexe I et Annexe II, ci-après. La situation est différente chez les Réformés.

5. Publié dans *Estudios*, Buenos Aires, de nov. 1941, p. 365, et reproduit

Exposé biaisé de la doctrine des Pères millénaristes par un commentateur ecclésiastique

Il n'est pas sans intérêt de lire un commentaire théologique de l'époque, dû au P. Silvius Rosadini, jésuite, et paru, en latin, dans la revue *Periodica*, déjà citée⁶. Comme c'est l'usage en pareil cas, l'auteur – qui s'adresse surtout aux théologiens et aux clercs instruits – fait flèche de tout bois pour justifier le bien-fondé du décret. Après avoir expliqué en quoi consiste le millénarisme et en avoir retracé les origines, il entreprend de le discréditer, lui déniait d'abord tout fondement scripturaire solide, et allant même – au prix de quelques entorses à la vérité des textes – jusqu'à nier que les Pères aient réellement accepté et propagé la doctrine telle qu'elle est traditionnellement connue.

Il vaut la peine de s'arrêter un instant sur la manière dont ce commentateur «se débarrasse» – le mot n'est pas trop fort – des deux plus grands témoins patristiques de l'orthodoxie du système millénariste : Justin et Irénée.

Voici d'abord ce qu'il dit de Justin :

Saint Justin Martyr, en en appelant, de fait, à l'Apocalypse de Jean, met en avant, de façon plus déterminée que les précédents, un *millénarisme spirituel*, mais ajoute en même temps que beaucoup d'excellents chrétiens sont en désaccord sur ce point⁷.

Il est facile de démontrer que le jésuite en prend à son aise avec la réalité des faits. Rappelons, en effet, que le texte évoqué par

intégralement dans *Periodica*, t. 31, n° 15, d'avril 1942, pp. 166-167. Ce décret a été confirmé par celui des 19-21 juillet 1944, paru dans les Actes du Saint-Siège A.A.S., XXXVI, 1944, p. 212. Le texte est donné en latin et suivi d'un bref commentaire en français, par le Père G. Gillemann, s.j., dans la *Nouvelle Revue Théologique* de 1945, pp. 239-241.

6. Ma reconnaissance va à Sœur M.-M. Kraentzel, de Bruxelles, qui a bien voulu revoir ma version française du texte du décret, et traduire intégralement pour moi le commentaire, en latin également, du P. Rosadini, dans *Periodica*, p. 168-175.

7. *Periodica*, p. 171.

le religieux réagissait à une question bien précise de Tryphon, interlocuteur juif (réel ou fictif) de Justin :

*Mais dis-moi, professez-vous réellement que ce lieu de Jérusalem doit être rebâti ? Que vous espérez que y sera rassemblé [...]*⁸.

La réponse de Justin permet de constater, à la lumière de l'interrogation antécédente de Tryphon, que le millénarisme professé par le philosophe chrétien était tout sauf «spirituel», et que le fait qu'il ait admis honnêtement l'existence de divergences de vues entre bons chrétiens, à ce propos, ne signifie nullement qu'il ait remis en question sa propre foi en cette doctrine, comme le prouve d'ailleurs la suite de cet écrit :

*Pour moi et les chrétiens d'orthodoxie intégrale, tant qu'ils sont, nous savons qu'une résurrection de la chair arrivera pendant mille ans dans Jérusalem rebâtie, décorée et agrandie, comme les prophètes Ézéchiél, Isaïe et les autres l'affirment*⁹.

S'agissant d'Irénée, à présent, le commentateur du décret du Saint-Office prend, à l'égard de ses conceptions en matière de millénarisme, les mêmes libertés que celles dont il a usé à propos de la doctrine de Justin:

*Ensuite Irénée, à la fin de son livre «Contre les Hérésies», défend cette opinion, l'autorité de Papias à l'appui, mais en un sens plus spirituel encore, et en posant avec plus de probabilité, que ce sera, non sur la terre telle qu'elle est maintenant, mais sur une terre nouvelle et des cieux nouveaux*¹⁰.

Concernant l'allégation d'un prétendu «sens plus spirituel

8. Justin, *Dialogue*, 80, 1 = Ph. Bobichon, *Justin Martyr, Op. cit.*, p. 405. Texte cité plus haut.

9. Id., *Ibid.*, 80, 2 = Ph. Bobichon, *Justin Martyr, Op. cit.*, p. 405-406. Texte cité plus haut en détail.

10. *Periodica*, *Ibid.*

encore», même un bref coup d'œil sur les nombreuses citations d'Irénée qui précèdent suffira à en démontrer l'inanité.

Quant à l'affirmation selon laquelle l'évêque de Lyon ne situerait pas le royaume millénaire «sur la terre telle qu'elle est maintenant», un simple retour au texte permet de la démentir du tout au tout:

Ces événements ne sauraient se situer dans les lieux supra-célestes, «car Dieu, vient de dire le prophète, montrera ta splendeur à toute la terre qui est sous le ciel» (Ba 5, 3), mais ils se produiront au temps du royaume, lorsque la terre aura été renouvelée par le Christ et que Jérusalem aura été rebâtie sur le modèle de la Jérusalem d'en haut¹¹.

Il en est de même pour l'argument selon lequel Irénée situerait le royaume millénaire dans «la terre nouvelle et les cieux nouveaux» (l'univers entièrement spiritualisé). Irénée emploie bien cette expression, mais, comme le prouve ce qui suit, ce n'est pas au royaume millénaire qu'elle se réfère, mais à l'événement ultime qui succède à ce dernier : l'irruption du «monde à venir» :

[...] les justes doivent d'abord, dans ce monde rénové, après être ressuscités à la suite de l'Apparition du Seigneur [première résurrection, cf. Ap 20, 5-6], recevoir l'héritage promis par Dieu aux pères et y régner ; ensuite seulement aura lieu le jugement de tous les hommes (cf. Ap 20, 11-12)¹².

Même conception chez Justin :

Ceux qui auront cru à notre Seigneur passeront mille ans à Jérusalem ; après quoi aura lieu la résurrection générale, et, en un mot, éternelle, unanime de tous les hommes ensemble, ainsi que le jugement¹³.

11. Irénée, *Adv. Haer.*, V, 35, 2 = Irénée, *Contre les Hérésies*, p. 674.

12. Id., *Ibid.*, 32, 1 ; 36, 1 (= Id., *Ibid.*, pp. 672, 676).

13. Justin, *Dialogue*, 81, 4 = Ph. Bobichon, *Op. cit.*, p. 409-411.

Quant à Irénée, il poursuit :

Mais lorsque cette «figure» aura passé, que l'homme aura été renouvelé, qu'il sera mûr pour l'incorruptibilité au point de ne plus pouvoir vieillir, «ce sera alors le ciel nouveau et la terre nouvelle» (Ap 21, 1), en lesquels l'homme nouveau demeurera, conversant avec Dieu d'une manière toujours nouvelle¹⁴.

L'avènement des cieux nouveaux et de la terre nouvelle aura donc lieu *après* «les temps du royaume», selon la terminologie d'Irénée, ou *après* «la seconde mort» et l'avènement du «ciel nouveau et de la terre nouvelle», selon la terminologie de l'Apocalypse (Ap 20, 6 et 21, 1).

Caractéristique de la méthode du jésuite commentateur est le jugement tranché qu'il prononce, après ce traitement pour le moins arbitraire de la doctrine des deux témoins patristiques majeurs de l'orthodoxie de la tradition d'un règne millénaire du Christ sur la terre, après la première résurrection et avant la résurrection générale et le jugement:

Du peu que, pour être bref, nous avons dit sur le sujet, il apparaît donc avec clarté [!] de quelle façon l'opinion millénariste n'a jamais posé chez les Pères des racines solides, de quelque façon que ce soit et de manière uniforme ; il est donc inutile d'en appeler à la tradition des Pères¹⁵.

Mais le théologien formule aussi un double *caveat* qui semble plus sérieux:

Dans son livre à Dulcitius¹⁶, Augustin donne la raison pour laquelle l'opinion des chiliastes [= millénaristes] n'a jamais été reçue dans l'Église : «à propos de la question par laquelle tu demandes s'il faut croire que, à la venue du Seigneur, ce

14. Irénée, *Adv. Haer.*, V, 35, 2 = Irénée, *Contre les Hérésies*, p. 674.

15. *Periodica*, p. 172.

16. Cf. *Œuvres de Saint Augustin, Bibliothèque augustinienne*, X, 1^{ère} série. Texte de l'édition bénédictine, Desclée de Brouwer, 1952.

sera bientôt le jugement, je pense que la foi du Symbole suffit, par laquelle nous confessons que le Christ viendra de la droite du Père pour juger les vivants et les morts ; puisque c'est la raison même de sa venue, que ferait-il d'autre dès sa venue, sinon ce pour quoi il est venu ? »¹⁷.

En réalité, contrairement à l'affirmation liminaire du théologien Rosadini, ni la question posée par Dulcitius, ni la réponse d'Augustin n'avaient trait aux doctrines millénaristes ou à leur non-réception dans l'Église. À preuve l'énoncé de la question de Dulcitius, rappelé par Augustin lui-même :

La troisième de tes questions : «Faut-il croire que le jugement aura lieu dès la venue du Seigneur ou un certain temps après ? Au jour de cette venue, dis-tu, nous lisons que ceux qui survivent seront enlevés dans les nuées au-devant du Christ, dans les airs et ils seront toujours avec le Christ (I Thess. IV, 17). Je désire savoir si le jugement accompagnera cette venue et si ceux qui seront enlevés dans les nuées passeront par la mort ; à moins que nous ne devions regarder leur changement même comme le substitut de la mort.»¹⁸.

Et voici la réponse d'Augustin :

À cette interrogation, je suppose qu'une réponse suffisante est fournie par la foi du symbole [le Credo], par laquelle nous confessons que le Christ viendra de la droite du Père pour juger les vivants et les morts. Puisque tel est le motif de sa venue, que ferait-il dès sa venue, [sinon] ce pour quoi il est venu ?¹⁹.

Si l'on a bien compris, à la lumière des éclaircissements qui

17. *Periodica*, p. 172-173 ; 169-170.

18. *De octo Dulcitii quaestionibus. Liber Unus*, Quaestio III, 1-2. Cité d'après l'édition bénédictine bilingue des œuvres de Saint Augustin, vol. 10, 1^{ère} série : *Opusculs. X Mélanges doctrinaux*, Paris, Desclée de Brouwer, 1952, p. 617.

19. *Ibid.*, pp. 617-619. On s'en tient ici à la réponse d'Augustin concernant notre sujet. Le reste a trait à «l'enlèvement des justes dans les airs » et n'a aucun rapport avec les croyances millénaristes.

précèdent, que la réponse d'Augustin ne constitue en rien une réfutation de la croyance millénariste, l'argument du théologien évoqué tombe de soi. Par contre, il est clair qu'Augustin évite prudemment de satisfaire la (sainte) curiosité de Dulcitus. En effet, ce dernier semble préoccupé par la question du jugement des vivants *et* des morts. Il se demande, en fait, si ceux qui auront été enlevés seront jugés en tant que vivants ou en tant que morts. Et, corollaire naturel de cette apparente aporie : y a-t-il deux jugements – l'un immédiat, dès la Parousie, l'autre en différé ?

C'est sans doute pour esquiver le problème auquel ni lui ni personne, à l'époque, n'avait de solution à proposer, qu'Augustin renvoie à la formulation du Credo. Dès lors, la question se pose : quelle était la profession de foi de référence, à l'époque et dans la région où vivait Augustin (Afrique du Nord, 354-430) ? On sait que divers «Symboles de la foi» étaient en vigueur depuis le II^e siècle : le Symbole des Apôtres (date inconnue, mais dont le noyau remonte au II^e siècle) ; le Symbole de Nicée (325), complété par le Concile de Constantinople (381), couramment appelé Credo de Nicée-Constantinople (c'est celui de la messe en latin), que certaines célébrations en français utilisent souvent, surtout aux grand-messes. Augustin le connaissait-il ? C'est possible. Ce n'est pas certain. Ce Credo a une particularité fort importante pour la foi millénariste – détail qui ne semble pas avoir été suffisamment remarqué (en tout cas, il n'est souligné, sauf erreur, dans aucun ouvrage doctrinal). On y lit, en effet, que Jésus-Christ

[...] est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures et est monté aux cieux, siège à la droite du Père et reviendra en gloire juger les vivants et les morts ; et *son règne* n'aura pas de fin [...]²⁰.

On voit donc que ce Credo normatif de la foi chrétienne atteste un règne du Christ. Et que ce dernier ait lieu sur la terre,

20. Cité d'après *Les Conciles œcuméniques. 2* Les Décrets*. De Nicée à Latran V, sous la direction de G. Alberigo, éditions du Cerf, Paris, 1994, p. 73.

témoigne, par contraste, la dernière phrase du Symbole : *«J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir»*. À en croire la succession des formules de ce Credo, aussitôt après la venue en gloire du Christ et le jugement des vivants et des morts, s'instaure le règne du Christ. Et ceux sur lesquels et avec lesquels il règne sont les fidèles dont parle l'Apocalypse, en ces termes : «Heureux et saint celui qui participe à la première résurrection ! La seconde mort n'a pas pouvoir sur eux, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ, *avec qui ils régneront mille années.*» (Ap 20, 6).

Quant à la résurrection générale et à la vie du monde à venir, elles n'auront lieu qu'*après* l'achèvement de la longue phase terrestre de la Royauté du Christ, lors du dernier sursaut des forces du mal, comme l'annonce l'Apocalypse :

Les mille ans écoulés, Satan, relâché de sa prison, s'en ira séduire les nations des quatre coins de la terre, Gog et Magog, et les rassembler pour la guerre, aussi nombreux que le sable de la mer ; ils monteront sur toute l'étendue du pays, puis ils investirent le camp des saints, la Cité bien-aimée. Mais un feu descendit du ciel et les dévora. Alors, le diable, leur séducteur, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, y rejoignant la Bête et le faux prophète, et leur supplice durera jour et nuit, pour les siècles des siècles. Puis je vis un trône blanc, très grand, et Celui qui siège dessus. Le ciel et la terre s'enfuirent de devant sa face sans laisser de traces. Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône ; on ouvrit des livres, puis un autre livre, celui de la vie ; alors, les morts furent jugés d'après le contenu des livres, chacun selon ses œuvres. Et la mer rendit les morts qu'elle gardait, la Mort et l'Hadès rendirent les morts qu'ils gardaient, et chacun fut jugé selon ses œuvres. Alors la Mort et l'Hadès furent jetés dans l'étang de feu – c'est la seconde mort cet étang de feu – et celui qui ne se trouva pas inscrit dans le livre de vie, on le jeta dans l'étang de feu. Puis je vis un ciel nouveau, une terre nouvelle – car le premier ciel et la première terre

ont disparu, et de mer, il n'y en a plus. Et je vis la Cité sainte, Jérusalem nouvelle, qui descendait du ciel, de chez Dieu; elle s'est faite belle, comme une jeune mariée parée pour son époux. J'entendis alors une voix clamer, du trône: «Voici la demeure de Dieu avec les hommes. Il aura sa demeure avec eux; ils seront son peuple, et lui, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux : de mort, il n'y en aura plus ; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé». Alors, Celui qui siège sur le trône déclara : « Voici, je fais l'univers nouveau » [...] (Ap 20, 7 – 21, 5).

Il reste que, si déficientes que soient les analyses historico-littéraires du P. Rosadini, il faut reconnaître qu'il formule, à l'appui du décret de 1941, d'autres arguments, théologiquement mieux fondés, concernant les obscurités et les problèmes inhérents aux conceptions millénaristes. En outre, sur le plan doctrinal, il faudra tenir compte du fait incontournable que l'Église, dans son enseignement ordinaire, n'a jamais donné droit de cité à ces dernières. En effet, toute tentative de réhabilitation de la doctrine d'un royaume terrestre du Christ – même débarrassée de son cortège de légendes, et purifiée de ce qu'on a appelé un «millénarisme grossier», par opposition au «millénarisme mitigé» – s'est toujours heurtée à un refus du Magistère de l'Église.

À la lumière de l'examen détaillé de la doctrine de Justin et d'Irénée, et des éclaircissements concernant les prétendues objections d'Augustin à ce propos, il semble difficile de conclure à l'hétérodoxie de la croyance d'un règne du Christ sur la terre. On peut donc se demander si l'attitude restrictive du Magistère est le dernier mot en la matière, et si le temps n'est pas venu de la reconsidérer.

«ROYAUME DE DIEU» ET «MONDE À VENIR»

État de la question

Dans le Credo, les chrétiens proclament : «J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir [...]». Selon la foi de l'Église, cette attente ne doit pas être passive, mais ardente, témoin ce passage paulinien :

Nous le savons, en effet, toute la création, jusqu'à ce jour, gémit en travail d'enfantement. Et non pas elle seule: nous-mêmes, qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons, nous aussi, intérieurement, dans l'attente de la rédemption de notre corps (cf. Rm 8, 22-23).

Mais qu'est donc ce «Monde à venir» dont parle le Credo ? S'agit-il, comme le croient beaucoup de chrétiens, de la vie qui attend le croyant, après la mort, *dans le ciel* ? Si c'était le cas, comment s'accompliraient les annonces scripturaires d'une rétribution messianique, *sur cette terre* (renovée, mais la même), des élus ressuscités, pour y exercer, sous l'égide du Messie et avec lui (cf. 2 Tm 2, 12 ; Ap 20, 6 ; Ap 22, 5), la Royauté de Dieu sur les nations de la terre ?

Cette mystérieuse réalité à venir est exprimée dans le Nouveau Testament par différentes expressions grecques (Mt 12, 32 ; Mc 10, 30 ; Lc 18, 30 ; 20, 34.35 ; He 6, 5) : *ho aiôn ho mellôn*, ou *ho aiôn ho erchomenos* : «le monde [litt. le siècle ou l'ère] qui vient»,

ou encore *aiôn ekeinos* : «ce monde-là» (celui de la résurrection), par opposition à *aiôn houtos* : «ce monde-ci» (celui de notre temps). Ces formules rendent l'expression hébraïque *ha'olam haba'* : «le monde qui vient», utilisée par la littérature rabbinique pour désigner le monde entièrement investi de la gloire de Dieu et le distinguer de son contraire : *ha'olam hazeh* : «ce monde-ci».

Comme c'est souvent le cas, le Nouveau Testament est ici tributaire de la tradition juive. Voici ce que dit Maïmonide, fidèle transmetteur de la tradition ancienne :

Si les Maîtres l'appellent «le monde à venir», ce n'est pas parce qu'il n'existe pas maintenant, ni que, après la destruction du monde présent, ce monde-là adviendrait. Telle n'est pas la réalité. Car, de fait, il existe et subsiste, ainsi qu'il est dit : «Qu'ils sont grands les bienfaits que tu réserves à ceux qui te craignent, que tu accordes à ceux qui espèrent en toi !» (Is 66, 22 ; Ps 31, 20) On ne l'appelle «monde à venir» que parce que cette vie [éternelle] n'échoit à l'homme qu'*après la vie de ce monde, dans lequel nous existons avec un corps et une âme*, conformément à l'existence première de tout homme.»¹.

Le même Maïmonide écrit encore :

Déjà le prophète [Isaïe], que la paix soit sur lui, a expliqué que le monde à venir n'est pas atteint par les sens corporels. C'est ce qui est écrit : «Jamais œil humain n'avait vu un autre Dieu que toi, agir de la sorte en faveur de ses fidèles» (cf. Is 64, 3) ; et les maîtres commentent cela [en ces termes] : «Tous les prophètes n'ont prophétisé que pour les jours du Messie ; mais le monde à venir, aucun œil ne l'a vu, sauf toi, Dieu»².

1. Maïmonide, *Mishneh Torah*, Sefer hamada', Hilkhos Teshouva, VIII, 8, p. 250 de l'édition du Mosad harav Kook, Jérusalem. Les italiques sont miens.

2. Maïmonide, *Introduction au Chapitre Heleq*, ch. 10 du traité TB *Sanhedrin*, dans *Haqdamot lepharoush harambam*, p. 127 de l'édition du Mosad harav Kook, Jérusalem 1976. Texte français dans Maïmonide, *Heleq*, p. 174.

Ces textes trouvent leur écho dans trois passages de saint Paul :

- J'estime en effet que les souffrances du *temps présent* sont sans commune mesure avec la gloire qui doit se révéler en nous. Car la création en attente aspire à la *révélation des fils de Dieu* [...] avec l'espérance d'être, elle aussi, libérée de la servitude de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu. (Rm 8, 18-21).

- Selon qu'il est écrit : « nous annonçons ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. » (Is 64, 3 ; 1 Co 2, 9).

- Je l'affirme, frères : la chair et le sang ne peuvent hériter du Royaume de Dieu, ni la corruption hériter de l'incorruptibilité. (1 Co 15, 50).

Mais les tenants irréductibles de la conception d'un Royaume « spirituel », dont les assises ne seraient qu'aux cieux, arguent de la phrase de Jésus (Jn 18, 36) : « Mon royaume n'est pas de ce monde » (*ek tou kosmou toutou*). Pour eux, en rigueur de termes, le Royaume adviendrait uniquement dans un monde autre que l'actuel et entièrement spiritualisé, ce qui revient, *ipso facto*, à éliminer la perspective d'un Règne de Dieu *sur la terre*. Leur erreur vient de ce qu'ils comprennent « de ce monde », comme signifiant « appartenant à ce monde », alors que, dans l'expression grecque utilisée par ce passage du Nouveau Testament, le *ek* ('de') connote uniquement l'origine, la provenance³. En répondant ainsi à Pilate, Jésus atteste que sa royauté vient d'en haut – car elle ne lui a pas été conférée par des hommes –, et non qu'il ne l'exercera *qu'au ciel*.

Nombreux également sont les chrétiens qui s'appuient sur ces paroles mises dans la bouche de Jésus par l'évangile de Jean : « Vous, vous êtes d'en bas (*katô*), moi, je suis d'en haut (*anô*).

3. Ce glissement de sens est universel : on le trouve dans maintes versions de la bible en langues vernaculaires. Il illustre, une fois de plus, que les conceptions théologiques et exégétiques prennent le pas sur le sens obvie du texte.

Vous, vous êtes de ce monde (*kosmos*), moi, je ne suis pas de ce monde.» (Jn 8, 23). Pourtant, nous allons le voir, non seulement cette affirmation n'écarte pas la perspective d'un Royaume terrestre, mais elle la confirme au contraire. Par ces paroles, en effet, Jésus n'entend pas nous enseigner son appartenance exclusive au monde rénové, encore à venir. Son but est de souligner que lui, Jésus, appartient au monde d'en haut, lequel existe de toute éternité et transcende le nôtre qui, lui, est en attente d'une transfiguration à venir, lors de la consommation des siècles.

Le Nouveau Testament n'est guère explicite sur la nature exacte du «monde à venir». Toutefois, la manière dont Jésus répond à l'apologue des sept femmes ayant appartenu à un seul homme – qu'avaient forgé les Sadducéens pour battre en brèche la croyance pharisienne en la résurrection des corps –, jette une certaine lumière sur cette réalité mystérieuse. Jésus leur dit :

Lc 20, 34-36: Les fils [= ceux qui font partie] de *ce monde-ci* prennent femme ou mari, mais ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à *ce monde-là* et à la résurrection d'entre les morts ne prennent ni femme ni mari ; aussi bien, ne peuvent-ils plus mourir, car ils sont pareils aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection [= de ceux qui ont eu part à la résurrection]⁴.

Ces versets enseignent donc que seuls ceux qui seront *au nombre des* ressuscités auront part à ce «monde à venir». Mais ce dernier n'est pas une métaphore du ciel, comme tend à nous le faire croire une phraséologie religieuse piétiste qui s'est approprié la notion, sous la forme de l'expression – non scripturaire –, *«l'autre monde»*. Voici, entre beaucoup d'autres, deux exemples de traductions serviles de ce sémitisme, que l'on trouve encore aujourd'hui dans certaines bibles en langues modernes: «les fils de ce monde-ci» (Lc 16, 8 ; Lc 20, 34-36) ; «les fils de la désobéissance» (Col 3, 6, etc.). Sans parler de

4. Le sémitisme «fils de» signifie, dans ces contextes, «qui appartient à», « fait partie de», «a part à», voire «est de».

la formule ridicule, qui fut longtemps en usage dans les traductions en langue française de Mt 9, 15 et parall. : «les fils de la chambre nuptiale» – littéralement, «les participants à la noce», qui, de ce fait, sont dans la «salle des noces» –, c'est-à-dire les «garçons d'honneurs», ou plus largement, les invités aux noces.

Certes, ce «monde à venir» est entièrement transfiguré, glorifié, mais il ne s'agit pas d'un monde spirituel, ni même conceptuel, au sens platonicien du terme, ce qui impliquerait que l'âme seule ressuscite, et non ce corps de chair. D'ailleurs, le Nouveau Testament nous fournit un paradigme incontournable des propriétés d'un corps ressuscité, en la personne de Jésus lui-même,

Lc 24, 36-43 : Tandis qu'ils disaient cela, lui se tint au milieu d'eux et leur dit : Paix à vous ! Saisis de frayeur et de crainte, ils pensaient voir un esprit. Mais il leur dit : Pourquoi tout ce trouble, et pourquoi des doutes montent-ils en votre cœur ? Voyez mes mains et mes pieds : c'est bien moi ! Touchez-moi et rendez-vous compte qu'un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'en ai. Ayant dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds. Et comme, dans leur joie, ils ne croyaient pas encore et demeuraient saisis d'étonnement, il leur dit: Avez-vous ici quelque chose à manger ? Ils lui présentèrent un morceau de poisson grillé. Il le prit et le mangea devant eux.

Ainsi deviennent plus crédibles ces passages, que si peu de chrétiens acceptent de prendre à la lettre :

Mt 26, 29: Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce produit de la vigne jusqu'au jour où *j'en boirai du nouveau avec vous, dans le Royaume de mon Père.*

Lc 22, 29-30: Moi je dispose pour vous du Royaume, comme mon Père en a disposé pour moi. *Vous mangerez et boirez à ma table en mon Royaume*, et vous siégerez sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël [...].

Mais une sérieuse difficulté subsiste. Elle tient à la connaissance chrétienne encore très déficiente en matière d'eschatologie. Pour une majorité de chrétiens, en effet, «monde à venir» et «Royaume de Dieu» sont une seule et même réalité. Et la confusion s'aggrave encore davantage lorsque l'on considère comme identiques des notions telles que «Temps messianiques» et «Royaume céleste», ce qui est fréquemment le cas. Dès lors, comme nous le verrons en détail plus loin, l'établissement glorieux du Règne du Christ sur la terre est escamoté au profit d'une "fin du monde" et de l'avènement concomitant de la Royauté de Dieu sur une nouvelle création devenue entièrement spirituelle⁵.

Il est vrai qu'une lecture rapide de certains textes néotestamentaires semble accréditer ces conceptions. C'est le cas, par exemple, de cette phrase de saint Paul : «Je l'affirme, frères : la chair et le sang ne peuvent hériter du Royaume de Dieu, ni la corruption hériter de l'incorruptibilité» (1 Co 15, 50). Conjuguée avec la réponse de Jésus aux Sadducéens, citée plus haut (ceux qui ont été jugés dignes de ce monde à venir sont les ressuscités), cette phrase de Paul semble trancher la question. Le Royaume de Dieu coïncide avec la résurrection, donc le Royaume *est* la résurrection. Et comme il paraît évident que les ressuscités ne peuvent résider dans un monde matériel, on en déduit que résurrection et Royaume de Dieu = royaume céleste⁶.

L'équation ci-dessus semble inattaquable, pourtant, nous allons voir, à la lumière de l'Écriture elle-même, mais également à celle des Traditions juive et chrétienne, qu'elle procède d'une compréhension superficielle, voire rationaliste, de la Révélation. La clé du sens des textes qui nous décrivent ces réalités futures, encore si mystérieuses, se trouve dans l'Apocalypse. Celle-ci, en effet, nous parle d'une «première résurrection» (Ap 20, 5), ce qui implique qu'il y en a *deux*. La

5. L'expression «monde à venir» ne figure que dans les passages néotestamentaires suivants : Mt 12, 32 ; Mc 10,30 ; Lc 18, 30 ; Lc 20, 35 ; Ep 1, 21 ; He 6, 5.

6. Cf. 1 Co 15, 50 ; Lc 20, 34-36.

chose peut sembler incroyable, pourtant elle est écrite dans ce livre inspiré et ne peut être mise en doute. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une double résurrection individuelle. L'auteur de l'Épître aux Hébreux est bien clair là-dessus : «Les hommes ne meurent qu'une fois, après quoi il y a un jugement» (He 9, 27).

Ces premiers ressuscités sont ceux qui ont été jugés dignes du Royaume messianique. L'Apocalypse nous décrit leur résurrection en ces termes (Ap 20, 4-6) :

Et je vis des trônes. À ceux qui vinrent y siéger, il fut donné d'exercer le jugement. Je vis aussi les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et de la parole de Dieu [...] *Ils reprirent vie et régnèrent avec le Christ pendant mille ans. Les autres morts ne purent reprendre vie avant l'accomplissement des mille ans. C'est la première résurrection.* Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection. *La seconde mort n'aura pas de prise sur eux ; ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans.*

À moins d'allégoriser, ou de réputer uniquement symbolique tout le Livre de l'Apocalypse – ce que ne se sont pas privés de faire, jadis, certains Pères de l'Église et écrivains ecclésiastiques et, depuis, un grand nombre de biblistes et de théologiens –, force est d'admettre la réalité d'un règne à venir du Christ *sur la terre*, qu'exerceront avec lui ceux et celles qu'Il aura ressuscités ou «transformés», comme le dit saint Paul. (Cf. 1 Co 15, 51).

Je rappelle, ci-après, *in extenso*, ce que dit l'Apôtre à ce sujet, car il semble qu'il décrive ce qui se produira lors de la Parousie.

1 Co 15, 50-52: Je l'affirme, frères : la chair et le sang ne peuvent hériter du Royaume de Dieu, ni la corruption hériter de l'incorruptibilité. Oui, je vais vous dire un mystère : nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons *transformés*. En un instant, en un clin d'œil, au son de la trompette finale – car elle sonnera, la trompette –,

et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons transformés.

Le Livre de Daniel, lui aussi, semble bien décrire une première résurrection, dans le texte suivant :

Dn 12, 2-3: *Un grand nombre [donc pas tous] de ceux qui dorment au pays de la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle. Les doctes resplendiront comme la splendeur du firmament, et ceux qui ont enseigné la justice à un grand nombre, comme les étoiles, pour toute l'éternité.*

Ce passage de Paul semble corroborer mon intuition :

1 Co 15, 22-28: De même, en effet, que tous meurent en Adam, ainsi, tous revivront dans le Christ. Mais chacun à son rang : comme prémices, le Christ, ensuite, ceux qui seront au Christ lors de son Avènement. Puis ce sera la fin, lorsqu'il remettra la royauté à Dieu le Père, après avoir détruit toute Principauté, Domination et Puissance. Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait placé tous ses ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi détruit, c'est la Mort, car il a tout mis sous ses pieds. Mais lorsqu'il dira : Tout est soumis désormais, c'est évidemment à l'exclusion de Celui qui lui a soumis toutes choses. Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même se soumettra à Celui qui lui a tout soumis afin que Dieu soit tout en tous.

On distingue dans ce texte les trois étapes de la consommation du dessein de Dieu. Tout d'abord, la résurrection du Christ, lors de sa première venue dans la chair. Ensuite, la résurrection des élus pour régner, *sur la terre*, avec le Christ, lors de sa Parousie. Enfin, l'avènement du monde à venir, tel que nous le décrivent les textes ci-après.

On lit dans la deuxième Épître de saint Pierre :

2 P 3, 10-13: Il viendra, le Jour du Seigneur, *comme un*

voleur. En ce jour, les cieux se dissiperont avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, la terre, avec les œuvres qu'elle renferme, sera consumée. Puisque toutes ces choses se dissolvent ainsi, quels ne devez-vous pas être par une sainte conduite et par les prières, attendant et hâtant l'avènement du Jour de Dieu, où les cieux enflammés se dissoudront et où les éléments embrasés se fondront. Ce sont des cieux nouveaux et une terre nouvelle que nous attendons, selon sa promesse, où la justice habitera.

Et voici la description qui figure dans le livre de l'Apocalypse :

Ap 21, 1-5: Puis je vis un ciel nouveau une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre ont disparu, et de mer, il n'y en a plus. Et je vis la Cité sainte, Jérusalem nouvelle, qui descendait du ciel, de chez Dieu, apprêtée comme une jeune mariée parée pour son époux. J'entendis alors une voix clamer, du trône : Voici la demeure de Dieu avec les hommes. Il aura sa demeure avec eux ; ils seront son peuple, et lui, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux : de mort, il n'y en aura plus ; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé. Alors, Celui qui siège sur le trône déclara : Voici, je fais l'univers nouveau. Puis il ajouta : Écris : Ces paroles sont certaines et vraies.

La difficulté de ces textes, pour qui les lit aujourd'hui, c'est qu'il n'est pas toujours aisé d'en percevoir la perspective exacte. Parlent-ils de la Parousie et des Temps messianiques que cette dernière inaugurera sur la terre, ou bien concernent-ils le «monde à venir», après la destruction du monde actuel par le feu (cf. 2 P 3, 7) ? On l'a vu plus haut, la Tradition juive, elle, a tranché radicalement : «Tous les prophètes n'ont prophétisé que pour les jours du Messie, mais le monde à venir, aucun œil n'a vu [...]». Pour le judaïsme, la période du Règne Messianique n'est qu'une longue préparation à la vie du «monde à venir». Voici en quels termes Maïmonide résume, de manière succincte et fiable, la Tradition juive concernant les Temps messianiques,

qu'il appelle, selon la formule traditionnelle, «jours du Messie», et qu'il distingue soigneusement du «monde à venir» :

Dans le monde à venir, il n'y a pas de nourriture, de boisson, ni d'ablutions, pas d'onction, pas de rapports sexuels, mais les justes siégeront, la tête couronnée et jouiront de la splendeur de la Shekhinah [la gloire de Dieu, telle qu'elle se rend présente aux hommes]. (Cf. Maïmonide, *Heleq*, p. 177).

Il y a un parallèle remarquable entre ce texte et deux passages néotestamentaires. À l'abstention de rapports sexuels correspond l'affirmation de Jésus – déjà citée – dans l'évangile de Luc :

Lc 20, 35: Ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à ce monde-là *ne prennent ni femme ni mari*⁷.

Aux justes à la tête couronnée correspond cette description de l'Apocalypse:

Ap 4, 4: Vingt-quatre sièges entourent le trône, sur lesquels sont assis vingt-quatre Vieillards vêtus de blanc, *avec des couronnes d'or sur leurs têtes*.

Il faut savoir que le thème de la «couronne» est très prégnant dans le Nouveau Testament. Elle est «impérissable» (1 Co 9, 25). C'est une «couronne de justice», que l'on reçoit lors de la Parousie (2 Tm 4, 8). C'est une «couronne de vie», promise par Dieu à ceux qui l'aiment (Jc 1, 12). C'est une «couronne de gloire», que l'on reçoit du «Chef des Pasteurs» (Ap 2, 10) et elle «ne se flétrit pas» (1 P 5, 4). En résumé, c'est le symbole de la vie éternelle et de la royauté partagée avec celle du Christ qui, lors de sa session glorieuse sur une nuée, arbore Lui-même une «couronne d'or» (Ap 14, 14).

Il convient de souligner encore une particularité de la Tradition juive, qui n'est pas – c'est le moins qu'on puisse en dire – très

7. Littéralement: n'épousent, ni ne sont épousés

acclimatée en christianisme. Selon les anciens Rabbins, à l'époque messianique, l'ordre du monde ne change pas :

TB *Berakhot* 34 b: Rabbi Samuel a dit : Entre ce monde-ci et les jours du Messie, il n'y a pas d'autre différence que l'asservissement aux royaumes. [C'est-à-dire, aux temps messianiques, Israël sera indépendant]. Il est écrit, en effet : «Il ne cessera pas d'y avoir des pauvres dans le pays» [cf. Dt 15, 11].

On songe, à propos de cette dernière citation, à la parole de Jésus :

Mt 26, 11: Des pauvres, vous en aurez toujours parmi vous.

Quant à Maïmonide, voici comment il résume l'enseignement des Maîtres du passé sur les Temps messianiques:

Heleq, p. 177: En vérité, les jours du Messie sont l'époque où *la royauté reviendra à Israël*, et elle sera *en terre d'Israël*⁸. Et ce roi sera très grand, et le siège de son royaume à Sion fera grandir son nom, et sa réputation atteindra toutes les nations, plus que le roi Salomon. Toutes les nations se réconcilieront avec lui [le Messie], et tous les pays le serviront, à cause de sa grande droiture et des prodiges dont il disposera. Quiconque se lèverait contre lui, le Nom – qu'Il soit exalté ! – le perdrait et le livrerait entre ses mains. Tous les versets de l'Écriture témoignent de son succès et de notre succès avec lui.

Maïmonide écrit encore :

Heleq, pp. 177-178 ; et cf. TB *Shabbat*, 30 b: En ces jours-là, il sera très facile à l'homme de trouver sa subsistance, car en travaillant peu, il obtiendra de grands résultats. Les Maîtres disaient : «La terre d'Israël produira à l'avenir

8. Cf. la question des Apôtres à Jésus, après la résurrection de ce dernier (Ac 1, 6): «Est-ce en ce temps-ci, que tu vas *restituer la royauté à Israël* ? (ou restaurer la royauté au bénéfice d'Israël)»

des galettes et des vêtements de laine fine» – puisque les hommes diront, lorsque quelqu'un trouvera les choses prêtes et toutes préparées : «un tel a trouvé un pain cuit et des mets préparés» ; et la preuve est tirée de ce qui est dit : “Des fils d'étrangers seront vos laboureurs et vos vigneron” [Is 61, 5], pour nous faire savoir qu'il y aura là semailles et moissons».

C'est une tradition identique que transmet Irénée de Lyon (II^e s.), déjà cité. Fidèle à la tradition des Presbytres (Anciens), il cite Papias, Père apostolique (seconde moitié du I^{er} s.), qui rapportait lui-même les propos suivants attribués à Jésus :

Adv. Haer., V, 33, 3: Il viendra des jours où des vignes croîtront, qui auront chacune dix mille ceps [...] De même le grain de blé produira dix mille épis, chaque épi aura dix mille grains [...] Et tous les animaux usant de cette nourriture qu'ils recevront de la terre vivront en paix et en harmonie les uns avec les autres et seront pleinement soumis aux hommes.

Mais voici d'autres parallèles – beaucoup plus étonnants – entre la Tradition juive, telle que la rapporte Maïmonide, et la Tradition apostolique, telle que la relate le même Irénée de Lyon. Maïmonide écrit :

Heleq, pp. 178-179: En ces jours-là, il y aura une grande perfection, qui fera mériter la vie du monde à venir [...] Le royaume [du Messie] durera très longtemps et la vie des hommes se prolongera également, car lorsque les soucis et les chagrins sont écartés, les jours de l'homme s'allongent [...] Ce sera un *homme complet*, et il est de la nature de l'homme complet de ne rencontrer aucun obstacle à la résurrection de son âme et à la réalisation de l'existence qui lui convient, qui est le monde à venir».

L'expression «homme complet» rappelle invinciblement celle de saint Paul, qui évoque

Ep 4, 13: [...] la construction du Corps du Christ, au terme de laquelle nous devons parvenir, tous ensemble, à ne faire plus qu'un dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu, et à constituer cet *Homme parfait*, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ.

Pareillement, Irénée écrit :

Adv. Haer., V, 36, 2; 32, 1: «Aux temps du royaume [...], l'homme, vivant en juste sur la terre, oubliera de mourir».

Et de décrire les ressuscités comme devant «s'exercer à l'incorruptibilité» de manière progressive. Pour Irénée, le Royaume messianique est le «prélude à l'incorruptibilité», et c'est en lui que « ceux qui en auront été jugés dignes s'accoutumeront peu à peu à saisir Dieu» (*Adv. Haer.*, V, 32, 1).

Conclusion

Le fait d'avoir exposé – et même «plaidé» – la cause de l'orthodoxie du Royaume millénaire, en l'étayant de nombreuses citations et en montrant l'origine apostolique indiscutable et la conformité avec les Écritures saintes, n'est évidemment pas suffisant pour convaincre la vénérable institution chrétienne de modifier sa discipline en la matière. Nul doute qu'une telle éventualité donnerait lieu à une levée de boucliers dans tous les secteurs de la théologie. Les plus traditionalistes objecteront probablement que l'Église ne saurait revenir sur son attitude prudentielle. Les pragmatiques feront sans doute remarquer qu'une telle doctrine n'est plus de saison, et qu'il vaut mieux affronter les réalités de la vie et de l'histoire des hommes que de tenter d'explicitier des perspectives eschatologiques déduites de passages scripturaires obscurs et problématiques. Enfin, tous ou presque affirmeront que rien de tout cela n'est nécessaire au salut et que spéculer là-dessus aura pour seul résultat de jeter la confusion dans l'esprit des fidèles.

Mais ce sont là des «objections» subjectives et non des «arguments». La véritable question n'est pas ce que les chrétiens – clercs ou laïcs, spécialistes ou simples fidèles – pensent des textes scripturaires et patristiques évoqués, mais la foi qu'il convient d'accorder ou de refuser à la doctrine qu'en ont tirée Jésus et les Apôtres, s'il faut en croire plusieurs Pères vénérables, qui affirment l'avoir reçue de ces derniers par la tradition des *presbytres*.

La mise au point suivante de l'un des meilleurs spécialistes du NT, bien que traitant exclusivement de l'inspiration de l'Écriture, peut s'appliquer à notre problématique :

Deux critères proposés pour déterminer ce que l'Église enseigne avec autorité reflètent les divisions de la chrétienté occidentale depuis la Réforme : a) L'Esprit guide chaque lecteur de la Bible vers la vérité religieuse ou théologique : c'est «l'interprétation privée» de la Bible ; b) L'Esprit nous guide à travers l'enseignement de l'Église. Chacun de ces critères a ses limites. En bonne logique, l'interprétation privée se trouve paralysée quand deux personnes qui prétendent avoir l'Esprit sont en désaccord [...] Les catholiques romains qui évoquent explicitement un enseignement ecclésial guidé par l'Esprit, n'ont pas toujours conscience que leur Église s'est rarement, voire jamais prononcée définitivement sur le sens littéral d'un passage d'Écriture, c'est-à-dire sur ce qu'un auteur voulait dire quand il l'écrivit. La plupart du temps, l'Église a commenté le sens de l'Écriture en résistant aux prétentions de ceux qui voulaient rejeter certaines pratiques ou croyances établies comme non bibliques. De plus, les interprétations ecclésiales de l'Écriture dans le catholicisme sont affectées par certaines données de l'enseignement général de l'Église, qui ont pour effet de reconnaître leur conditionnement historique⁹.

9. Raymond E. Brown, *Que sait-on du Nouveau Testament ?*, Bayard, Paris, 2000, pp. 68-69.

Et l'auteur de rappeler :

Mysterium Ecclesiae, publié le 24 juin 1973 par la Congrégation pour la doctrine de la Foi [...], établit que le sens contenu dans les énoncés de la foi (a) «dépend pour une part de la portée sémantique de la langue employée à une certaine époque et dans certaines circonstances» ; (b) qu'il «arrive en outre que la vérité dogmatique soit d'abord exprimée d'une manière incomplète – pas fausse cependant – et que, plus tard, [...] elle soit signifiée plus intégralement et plus complètement» ; (c) que ces énoncés ont une intention limitée à «certaines questions à résoudre ou certaines erreurs à rejeter [...]» ; (d) que les vérités à enseigner doivent être énoncées «en des termes qui portent les traces des conceptions d'une époque donnée» et doivent être reformulées par l'Église de manière à présenter plus clairement et plus complètement la même signification¹⁰.

Quant à l'objection selon laquelle l'eschatologie n'est qu'une pure spéculation, voire une fuite de l'implication chrétienne dans la vie de l'humanité, elle jette, comme on dit, l'enfant avec l'eau du bain. S'il est vrai qu'il faut se garder des excès de la spéculation aux dépens de l'engagement dans la pâte humaine, il reste qu'on ne peut faire fi des appels solennels du Nouveau Testament à veiller et à se préparer à l'irruption du Royaume, qui constituent le terreau sur lequel s'est développée la doctrine étudiée dans le présent travail. Comme le dit Jésus lui-même, dans un autre contexte : «Il faut faire ceci sans omettre cela» (Mt 23, 23).

Enfin, comme j'espère l'avoir montré dans mon Avant-propos et par les nombreux parallèles entre les doctrines rabbinique,

10. Id., *Ibid.*, p. 69, note 25. Quiconque veut approfondir ces points ne peut faire l'économie des vues de Newman sur le développement de la doctrine ; je me limiterai aux références suivantes : *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne*, vol. IV des *Textes Newmaniens*, publiés par L. Bouyer et M. Nédoncelle, Desclée de Brouwer, Paris, 1964 ; Jean Stern, *Bible et tradition chez Newman. Aux origines de la théorie du développement*, Aubier-Montaigne, Paris, 1966 ; Jérôme Levie, « L'essai sur le développement de J. H. Newman ».

néotestamentaire et patristique, concernant l'avènement en gloire du Royaume de Dieu sur la terre – que j'ai cités dans les pages précédentes – *une réhabilitation et une prise au sérieux ecclésiales de ces doctrines, trop vite réputées fabuleuses, voire hétérodoxes, serait de nature à ouvrir la voie à un dialogue théologique entre juifs et chrétiens sur un thème commun, à propos duquel ni la messianité ni la divinité de Jésus ne constituent directement une pierre d'achoppement.*

Si mon étude peut contribuer à cette reconsidération, déjà entreprise par d'autres¹¹ – sur des bases différentes, certes, mais ayant l'avantage d'être plus historiques et théologiques qu'apologétiques –, ces réflexions n'auront pas été inutiles.

11. Voir, par exemple : Stefan Heid, *Chiliasmus und Antichrist-Mythos. Eine frühchristliche Kontroverse um das Heilige Land*, Borengässer, Bonn, 1993 ; et surtout Jürgen Moltmann, *La venue de Dieu. Eschatologie chrétienne*, Cerf, Paris, 2000 ; etc.

LA FOI PRIMITIVE EN UN AVÈNEMENT DU ROYAUME SUR LA TERRE, RÉPUDIÉE PAR LE MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE

Le *Catéchisme de l'Église catholique*¹, approuvé le 25 juin 1991, et publié le 11 octobre 1992 par le Pape Jean Paul II, est présenté par ce dernier comme étant

un exposé de la foi de l'Église et de la doctrine catholique, attestées ou éclairées par l'Écriture sainte, la Tradition apostolique et le Magistère ecclésiastique [...] [et] un instrument valable et autorisé au service de la communion ecclésiale, et comme une norme sûre pour l'enseignement de la foi².

C'est dire l'importance, pour notre objet, de la manière dont il expose aux fidèles catholiques la doctrine eschatologique de l'Église, en général, et celle des modalités de l'avènement glorieux du Royaume de Dieu, en particulier.

Les trois articles qui intéressent particulièrement mon analyse sont les numéros 6, 7 et 12. Je rappelle que, dans ces chapitres

1. *Catéchisme de l'Église Catholique*. Edition définitive avec guide de lecture. Diffusion et distribution exclusives : éditions Racine (Bruxelles) et Fidélité (Namur), octobre 1998. Il est fortement recommandé de se reporter à la remarquable version électronique de ce texte, qui contient de riches concordances. Tous les textes cités ici sont extraits de cette édition.
2. Extrait de la Constitution Apostolique *Fidei depositum* pour la publication du Catéchisme de l'Église Catholique rédigé à la suite du deuxième Concile œcuménique du Vatican, promulguée par le pape Jean Paul II, le 11 octobre 1992, reproduite au début de l'édition citée ci-dessus, *Catéchisme*, p. 5-9.

(1ère Partie, § 198 à 1065, pp. 53-228, de l'édition imprimée), la méthode du *Catéchisme* consiste à énoncer chaque article du Credo, avant d'en développer l'exposé. Or, une lecture attentive fait apparaître qu'un énoncé du Credo de Nicée Constantinople : «et son règne n'aura pas de fin», est pratiquement escamoté. En effet, s'il y est fait référence (Article 664), c'est de manière brève et à l'appui d'une conception du Royaume qui me paraît contestable dans ce contexte (j'y reviendrai). On objectera sans doute que le *Catéchisme* prévient (Article 196) que son «exposé suivra le Symbole des Apôtres»³. Mais il précise aussi que celui-ci «sera cependant complété par des références constantes au Symbole de Nicée-Constantinople»⁴, souvent plus explicite et plus détaillé». Il le fait aux articles suivants : 167, 200, 243, 247, 291, 325, 456, 652, 664, 685, 750, 1680.

On trouvera plus loin les passages essentiels des 3 articles du *Catéchisme* ayant trait à l'eschatologie. En voici les titres, qui correspondent aux énoncés du Symbole des Apôtres :

6. «Jésus est monté aux cieux. Il siège à la droite de Dieu, le Père tout-puissant»⁵.

7. «D'où il viendra juger les vivants et les morts»⁶.

12. «Je crois à la vie éternelle»⁷.

Le Royaume selon le Catéchisme : un mystère caché en attente de transfiguration céleste

On lit, dans l'article 7, deux énoncés du Credo, relatifs à la venue du Christ (Parousie) :

I. «Il reviendra dans la gloire»⁸

3. Voir le texte de ce Symbole.

4. Voir l'historique du texte de ce Symbole.

5. (§ 659-677 ; pages 146-147 de l'édition imprimée (texte en ligne sur le site du Vatican).

6. § 668-882 ; pages 147-151 de l'édition imprimée (texte en ligne sur le site du Vatican).

7. § 1020-1065 ; pages 219-228 (texte en ligne sur le site du Vatican).

II. «Pour juger les vivants et les morts»⁹.

Par contre, comme dit plus haut, on n'y trouve pas trace de l'énoncé «*et son règne n'aura pas de fin*», qui, dans le Credo de Nicée-Constantinople, clôt celui de la venue du Christ. En effet, le *Catéchisme*, qui suit le Symbole des Apôtres, saute immédiatement de la phrase «*D'où il viendra juger les vivants et les morts*», à «*Je crois en l'Esprit-Saint*»¹⁰, qui n'intéresse pas directement la présente étude.

Conséquence : si, conformément à l'énoncé du Credo, *la venue du Christ pour juger* est bien mentionnée et développée, dans le *Catéchisme*, *sa venue pour régner sur la terre* est littéralement escamotée. Il est clair que cette omission cadre mal avec les appels à se préparer à l'avènement de ce Royaume dans la gloire, qui peuplent le Nouveau Testament, en général, et les Évangiles, en particulier, sans parler de l'attente ardente dont il est l'objet dans les premiers siècles de l'Église, et des exposés théologiques approfondis qui lui ont été consacrés par des Pères aussi orthodoxes et vénérables que *Justin*, *Tertullien*, et surtout *Irénée de Lyon*, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui professaient expressément la foi en un *Règne du Christ sur la terre avec ses élus*.

Un examen soigneux de la doctrine eschatologique du *Catéchisme* révèle rapidement qu'en citant (§ 669) ce que disait Vatican II du «*Règne du Christ [...] déjà mystérieusement présent dans l'Église*» et «*germe et commencement de ce Royaume sur la terre*»¹¹, le *Catéchisme* ne fait nullement allusion à ce qu'entendaient par là les Pères – dits improprement «millénaristes», parce qu'ils croyaient à la littéralité des passages de l'Apocalypse concernant cet événement (Ap 20, 4-6).

8. § 668-677, pages 147-150 de l'édition imprimée (texte en ligne sur le site du Vatican).

9. (§ 678-682 ; pages 150-151 de l'édition imprimée (texte en ligne sur le site du Vatican).

10. § 683 et ss. ; pages 151 et ss. de l'édition imprimée.

11. *Lumen Gentium*, 3.5.

Même chose pour l'affirmation de *Catéchisme* § 671 :

Déjà présent dans son Église, le Règne du Christ n'est cependant pas encore achevé «avec puissance et grande gloire» (Lc 21, 27 [cf. Mt 25, 31]) par *l'avènement du Roi sur la terre*.

Subrepticement, mais nettement, l'avènement du Royaume du Christ avec ses élus, est remplacé par celui du *Roi* sur la terre – c'est-à-dire le Christ.

De même encore, quand nous lisons, en *Catéchisme* § 672 :

Le Christ a affirmé, avant son Ascension, que ce n'était pas encore l'heure de *l'établissement glorieux du Royaume messianique* attendu par Israël (cf. Ac 1, 6-7),

il ne s'agit pas du Royaume que Jésus situe incontestablement sur la terre, en le nommant «*le Royaume de mon Père*», et en affirmant qu'il y «boira le vin nouveau avec [ses disciples]» (cf. Mt 26, 29).

En effet, en *Catéchisme* § 677, il n'est plus question des disciples juifs de Jésus, mais de l'Église, et de son ultime épreuve. Quant au Royaume, il a disparu au profit du triomphe de Dieu lors du Jugement dernier :

L'Église n'entrera dans la gloire du Royaume qu'à travers cette ultime Pâque où elle suivra son Seigneur dans sa mort et sa Résurrection (cf. Ap 19, 1-9). Le Royaume ne s'accomplira donc pas par un triomphe historique de l'Église (cf. Ap 13, 8) selon un progrès ascendant, mais par une victoire de Dieu sur le déchaînement ultime du mal (cf. Ap 20, 7-10), qui fera descendre du Ciel son Épouse (cf. Ap 21, 2-4). *Le triomphe de Dieu* sur la révolte du mal *prendra la forme du Jugement dernier* (cf. Ap 20, 12) après l'ultime ébranlement cosmique de ce monde qui passe (cf. 2 P 3, 12-13).

Il faut arriver à § 1042, pour comprendre que ce dont le

Catéchisme nous parle au long de près de 80 pages, c'est d'un *Royaume céleste*. En témoigne ce développement :

À la fin des temps, le *Royaume de Dieu* arrivera à sa plénitude. Après le jugement universel, les justes régneront pour toujours avec le Christ, glorifiés en corps et en âme, et l'univers lui-même sera renouvelé : Alors l'Église sera «consommée dans la gloire céleste, lorsque, avec le genre humain, tout l'univers lui-même, intimement uni avec l'homme et atteignant par lui sa destinée, trouvera dans le Christ sa définitive perfection» (LG 48).

Il est clair que ce que nous présente-là le *Catéchisme*, c'est la résurrection finale et la transfiguration de l'univers, telles que les décrit l'Apocalypse (20, 11 – 22, 15), après la première résurrection (Ap 20, 5) et à la fin du Règne de mille ans sur la terre (Ap 20, 6).

On aura remarqué qu'au fil des articles du *Catéchisme*, ce n'est plus seulement un énoncé du Credo («et son règne n'aura pas de fin») qui a été éclipsé, mais le *Royaume même du Christ avec ses élus*. On comprend que, quand le *Catéchisme* en parle, c'est de manière spirituelle, voire imagée. Le Royaume du Christ ici-bas est, bien sûr, une réalité de foi, mais, selon le Catéchisme, il ne faut pas l'attendre dans le futur, puisqu'il est déjà là, en vertu du verset : «Le Royaume de Dieu est au dedans de vous» (Lc 17, 21 ; 22, 30, etc.). Tout au plus est-on invité à en attendre la transfiguration glorieuse ; mais cette perspective n'a rien de commun avec le Royaume «messianique» promis aux juifs (cf. Ac 1, 6, etc.) et que les chrétiens, eux, ont cessé d'attendre, à savoir, celui qui viendra en gloire avec le Christ (Lc 23, 42) et s'établira sur la terre, après la «première résurrection» des justes (cf. Dn 12, 2 ; Ap 20, 4).

Et si subsiste le moindre doute à ce sujet, il tombera à la lecture de l'article 12 du *Catéchisme*, «Je crois à la vie éternelle», § 1042, VI. *L'espérance des cieux nouveaux et de la terre nouvelle*.¹² (*Catéchisme*, p. 225) :

À la fin des temps, le Royaume de Dieu arrivera à sa plénitude. Après le jugement universel, les justes régneront pour toujours avec le Christ, *glorifiés en corps et en âme*, et l'univers lui-même sera renouvelé : *Alors l'Église sera « consommée dans la gloire céleste, lorsque, avec le genre humain, tout l'univers lui-même, intimement uni avec l'homme et atteignant par lui sa destinée, trouvera dans le Christ sa définitive perfection »* (LG 48).

Mais l'ambiguïté la plus choquante est dans l'évocation que fait le *Catéchisme* (§ 1047), après avoir cité Rm 8, 19-23), d'une phrase du V^e Livre de l'*Adversus Haereses*, d'Irénée de Lyon, entièrement consacré – il faut le rappeler – au règne du Christ *sur la terre* (V, 32, 1) :

L'univers visible est donc destiné, lui aussi, à être transformé, « afin que le monde lui-même, restauré dans son premier état, soit, sans plus aucun obstacle, au service des justes », participant à leur glorification en Jésus ressuscité.

Il passe, en effet, sous silence le passage qui précède cette phrase, ainsi isolée de son contexte, et que je rappelle ici :

Aussi est-il nécessaire de déclarer à ce sujet que les justes doivent *d'abord, dans ce monde rénové*, après être ressuscités à la suite de l'apparition du Seigneur, recevoir l'héritage promis par Dieu aux pères et y *régner* ; *ensuite seulement* aura lieu le jugement de tous les hommes. Il est juste, en effet, que, *dans ce monde* même où ils ont peiné et où ils ont été éprouvés de toutes manières par la patience, ils recueillent le fruit de cette patience ; que, *dans le monde* où ils ont été mis à mort à cause de leur amour pour Dieu, ils retrouvent la vie ; que, *dans le monde* où ils ont enduré la servitude, *ils règnent...*

QUATRIÈME PARTIE

**LA FOI PRIMITIVE EN UN AVÈNEMENT DU
ROYAUME SUR LA TERRE, RÉPUDIÉE PAR LE
MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE**

L'AVÈNEMENT GLORIEUX DU CHRIST, «RETENU» PAR L'INCRÉDULITÉ DES JUIFS

Plus problématique encore et – à mes yeux tout au moins – surprenant, voire choquant, est l'article 7 du *Catéchisme*, «D'où il viendra juger les vivants et les morts», I. *Il reviendra dans la gloire*¹, qui s'ouvre sur un sous-titre assertif : «*Le Christ règne déjà par l'Église*», lequel anticipe, avec un optimisme étonnant, sur une promesse d'avenir, et donne au lecteur l'impression que le chrétien règne *déjà* avec le Christ, alors que Paul parle de ce règne *au futur et de manière conditionnelle* :

2 Tm 2, 12: Si nous tenons ferme, avec lui nous *réguerons*.
Si nous le renions, lui aussi nous reniera.

Qu'il soit bien question ici du Règne messianique attendu est attesté par l'article 672 du *Catéchisme* (pp. 148-149):

Le Christ a affirmé avant son Ascension que ce n'était pas encore l'heure de *l'établissement glorieux du Royaume messianique* attendu par Israël (cf. Ac 1, 6-7), qui devait apporter à tous les hommes, selon les prophètes (cf. Is 11, 1-9), l'ordre définitif de la justice, de l'amour et de la paix. Le temps présent est, selon le Seigneur, le temps de l'Esprit et du témoignage (cf. Ac 1, 8), mais c'est aussi un temps encore marqué par la «détresse» (1 Co 7, 26) et l'épreuve du mal (cf. Ep 5, 16) qui n'épargne pas l'Église (cf. 1 P 4, 17) et inaugure les combats des derniers jours (cf. 1 Jn 2, 18 ; 4, 3

1. *Catéchisme*, pp. 147-150. (Texte en ligne sur le site du Vatican).

; 1 Tm 4, 1). *C'est un temps d'attente et de veille* (cf. Mt 25, 1.13 ; Mc 13, 33-37).

Et soudain, de manière inattendue, l'article 673 du *Catéchisme* (p. 149) parle de ce qui *retient* «l'avènement glorieux du Christ, espérance d'Israël»:

Depuis l'Ascension, l'avènement du Christ dans la gloire est imminent (cf. Ap 22, 20) même s'il ne nous «appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa seule autorité» (Ac 1, 7 ; cf. Mc 13, 32). Cet avènement eschatologique peut s'accomplir à tout moment (cf. Mt 24, 44 ; 1 Th 5, 2) même s'il est «*retenu*», lui et l'épreuve finale qui le précédera (cf. 2 Th 2, 3-12).

L'emploi du verbe «*retenir*» fait allusion à un passage de Paul, d'interprétation difficile :

2 Th 2, 1-8: Nous vous le demandons, frères, à propos de la Venue de notre Seigneur Jésus Christ et de notre rassemblement auprès de lui, ne vous laissez pas trop vite mettre hors de sens ni alarmer par des manifestations de l'Esprit, des paroles ou des lettres données comme venant de nous, et qui vous feraient penser que le jour du Seigneur est déjà là. Que personne ne vous abuse d'aucune manière. Auparavant doit venir l'apostasie et se révéler l'Homme impie, l'Être perdu, l'Adversaire, celui qui s'élève au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu ou reçoit un culte, allant jusqu'à s'asseoir en personne dans le sanctuaire de Dieu, se produisant lui-même comme Dieu. Vous vous rappelez, n'est-ce pas, que quand j'étais encore près de vous je vous disais cela. Et vous savez *ce qui le retient* maintenant, de façon qu'il ne se révèle qu'à son moment. Dès maintenant, oui, le mystère de l'impiété est à l'œuvre. Mais que seulement *celui qui le retient* jusqu'à maintenant soit écarté, alors l'Impie se révélera, et le Seigneur le fera disparaître par le souffle de sa bouche, l'anéantira par la manifestation de sa Venue.

Plus perturbant encore : après cette évocation – insolite dans ce contexte –, l'article 674 du *Catéchisme* croit être en mesure d'expliquer aux fidèles la nature de ce "retard" de la Parousie :

La venue du Messie glorieux est suspendue, à tout moment de l'histoire (cf. Rm 11, 31), à sa reconnaissance par «tout Israël» (Rm 11, 26 ; Mt 23, 39) dont «une partie s'est endurcie» (Rm 11, 25) dans «l'incrédulité» (Rm 11, 20) envers Jésus. S. Pierre le dit aux juifs de Jérusalem après la Pentecôte : «Repentez-vous et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés et qu'ainsi le Seigneur fasse venir le temps de répit.» [Ac 3, 19-20].

On fait ici la découverte – inquiétante à mes yeux –, que le Catéchisme considère la non-reconnaissance de Jésus par les juifs comme étant «*ce qui retient*» (en grec, *katechon*) sa manifestation parousiaque. Le recours – classique au demeurant, dans la littérature apologétique chrétienne, ancienne autant que contemporaine – à Ac 3, 19, est d'autant plus choquant qu'il assimile la repentance *des péchés* (pluriel), prêchée d'abord par Jean le Baptiste (Mt 3, 1-2), puis par le Christ (Mt 4, 17 et parall.), au *péché* (singulier), fruit de l'ignorance selon Pierre (Ac 3, 17), qu'a constitué le rejet de Jésus par les juifs. L'assertion est d'autant plus inquiétante que ce *katechon* est évoqué par Paul comme le dernier obstacle à la manifestation de... l'Antéchrist. Le rapprochement – probablement involontaire, mais non moins fâcheux – entre l'incrédulité juive à l'égard du Christ et la manifestation de l'Antéchrist, risque fort de redonner vie à une obscure croyance antijudaïque reprise par certains Pères (p. ex., Saint Jérôme, Théodoret de Cyr, etc.), selon laquelle l'un des signes les plus extraordinaires de l'Antéchrist sera la reconstruction du Temple, qui lui gagnera l'adhésion de tout le peuple juif², même si certains Pères affirment que, finalement, ayant compris son imposture, les juifs se détourneront de lui.

2. Même le grand Newmann (1801-1890) a cru aux légendes antiques prédisant l'adhésion des juifs à l'Antichrist, à la fin des temps. Voir mon Excursus, ci-après: «Les Juifs et l'Antichrist, selon d'anciennes traditions chrétiennes reprises à son compte par Newman».

**EXCURSUS : LES JUIFS ET L'ANTICHRIST, SELON
D'ANCIENNES TRADITIONS CHRÉTIENNES REPRISES
À SON COMPTE PAR NEWMAN**

La croyance chrétienne populaire selon laquelle les Juifs croiront à l'Antichrist et se rallieront à lui, lors de sa manifestation, apparaît chez les Pères et écrivains ecclésiastiques dès les premiers siècles. Pour rédiger cette notice, je me suis surtout basé sur deux ouvrages, parmi des dizaines d'autres¹.

Pour faire bref, je retranscris ici l'opinion générale des Pères, telle que la résume l'un des meilleurs connaisseurs de leurs doctrines, le cardinal John Henri Newman, dans ses *Quatre Sermons sur l'Antichrist*, prononcés durant l'Avent 1835². Il a exposé, avec sa clarté d'expression habituelle, la pensée des Pères à ce sujet, en deux passages de son second Sermon, «La religion de l'Antichrist». Dans le premier, affirmant s'en «tenir aux interprétations de l'Écriture données par les Premiers Pères»³, et se référant à Jn 5, 43 : «*Moi je suis venu au nom de mon Père , et vous ne me recevez pas ; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez*», il énonce :

1. Bernard Mc Ginn, *Antichrist. Two Thousand Years of the Human Fascination with Evil*, Harper Collins (Paperback), New York, 1994 ; Cristian Badilita, *Métamorphoses de l'Antichrist chez les Pères de l'Église*, Beauchesne, Paris, 2005.
2. Cités d'après John Henri Newman, *L'Antichrist*, Editions Ad Solem, Genève, 1995.
3. Id. *Op. cit.*, p. 52.

C'est ce qu'ils [les Pères] ont considéré comme une allusion prophétique à l'Antichrist (que les Juifs devaient prendre, à tort, pour le Christ) : qu'il viendrait *en son propre nom* [...] ⁴.

Et Newman de poursuivre :

J'ai fait allusion aux juifs : il serait sans doute bon de préciser maintenant comment l'Église primitive considérait leur relation avec l'Antichrist. Notre Seigneur avait prédit que beaucoup viendraient en son nom en disant : *c'est moi le Christ* (Mt 24, 5). *Ce fut l'arrêt de la justice divine contre les juifs, et contre tous les incroyants d'une manière ou d'une autre, qu'ayant rejeté le vrai Christ ils en viennent à s'associer à un faux ; et, à en croire le texte que je viens de citer, si un autre vient en son propre nom, celui-là vous le recevrez*, l'Antichrist sera le Séducteur par excellence, à côté de qui tous ses précurseurs ne seront que de pâles approximations. Après avoir décrit l'Antichrist, saint Paul poursuit dans le même sens (2 Th 2, 9-12) : *l'avènement de celui-là, dit-il, est marqué par [...] des prodiges mensongers, et par toute injuste tromperie, adressée à ceux qui périssent, car en échange, ils n'ont pas accueilli l'amour de la vérité, de telle sorte qu'ils soient sauvés. Et à cause de cela, Dieu leur envoie une influence qui les égare, de telle sorte qu'ils donnent foi au mensonge, afin que soient jugés tous ceux qui n'ont pas donné foi à la vérité, mais se sont complus dans l'injustice. Etant donné que l'Antichrist se prétendrait le Messie, il était admis par tradition qu'il serait de race juive et observerait les rites juifs* ⁵.

Mais Newman se rend compte lui-même de la faiblesse de son argument, aussi poursuit-il :

À ce point, une remarque s'impose. À première vue, il faut admettre que les textes sacrés ne donnent pas beaucoup

4. Id. *Op. cit.*, p. 55.

5. Id. *Op. cit.*, p. 56-57.

d'indications sur une relation de l'Antichrist avec les juifs ou avec leur Temple⁶.

Il recourt encore à un autre argument :

Il est donc particulièrement frappant que l'empereur apostat Julien, figure et éclaircisseur du grand ennemi, ait été lié aux juifs et se soit résolu à rebâtir leur Temple. L'histoire est ici une sorte de commentaire de la prophétie [!], qui justifie et donne substance aux premières interprétations que j'ai mentionnées.

Mais, à nouveau, Newman réalise que cette évocation n'est pas des plus convaincantes, outre qu'elle fait allusion à des faits tardifs. En effet, d'après des biographes et des commentateurs chrétiens, qui lui étaient violemment hostiles, Julien l'Apostat (332-363) aurait envisagé de reconstruire le Temple de Jérusalem pour gagner la faveur des Juifs. Or, chose étonnante de la part de cet auteur généralement rigoureux, Newman abandonne, pour l'instant, cette thématique peu avérée (nous verrons, plus loin, qu'il y reviendra en évoquant un autre personnage historique) pour passer à un autre argument, auquel l'évocation du désir de Julien l'Apostat de reconstruire le Temple sert, en quelque sorte, de tremplin :

De plus – et c'est une circonstance qu'il faut garder en mémoire –, il faut savoir que cette conviction de l'Église que l'Antichrist aurait une relation avec les juifs fut exprimée bien avant le temps de Julien, et que les textes qui rapportent cette relation sont toujours en notre possession.⁷

Et Newman de citer, à titre d'argument d'antiquité :

deux Pères, évêques et martyrs de l'Église, qui vécurent en tout cas cent cinquante ans avant Julien et moins de

6. Id. *Op. cit.*, p. 58.

7. Id. *Op. cit.*, *ibid.*

cent ans après saint Jean [il s'agit d'Irénée de Lyon et Hippolyte]⁸.

«Tous deux», affirme Newman, «mentionnent nettement le lien entre l'Antichrist et les juifs». Et il précise⁹:

L'un [Irénée de Lyon] nous dit : «dans le Temple qui se trouve à Jérusalem siégera l'Adversaire, tentant de se faire passer lui-même pour le Christ»¹⁰. Et l'autre [Hippolyte], que «ce qui a été montré n'est rien d'autre que l'Antichrist qui, réveillé, relèvera lui-même aussi la royauté des Juifs»¹¹.

C'est alors que la pensée du grand Newman s'égare – pour la première et seule fois, semble-t-il – dans les voies scabreuses de l'interprétation d'événements contemporains comme constituant des signes, voire des preuves de l'accomplissement d'annonces scripturaires. En effet, il poursuit en ces termes (*op. cit.*, pp. 59-60) :

Ceci est d'autant plus remarquable que la récente Ombre de l'Antichrist – dont nous avons vu l'apparition – comme une sorte de fatalité, prit fait et cause pour les juifs (qui l'accueillirent pratiquement comme leur Messie) et, rôdant alentour [allusion à Is 8, 21], sembla irrésistiblement attirée par la Terre Sainte que l'Église primitive tenait pour la future scène des agissements de l'Antichrist¹².

Pour comprendre que Newman fait allusion à Napoléon, il convient de lire la longue note que l'éditeur a rédigée pour éclairer cet excursus de Newman et même y ajouter :

Newman fait très probablement allusion aux campagnes d'Égypte et de Syrie, menées par Napoléon entre mai 1798 et octobre 1799, durant lesquelles, rapportent les témoins,

8. Id. *Op. cit.*, p. 58-59.

9. Id. *Op. cit.*, p. 59.

10. Irénée, *Adversus Haereses*, V, 25, 2.

11. Hippolyte de Rome, *De Antichristo*, 25.

12. Id. *Op. cit.*, p. 59-60.

marchant sur Constantinople, il traversa la Terre Sainte «comme un croisé», avant d'être arrêté par les Anglais devant Saint-Jean-d'Acre. Il battra en retraite à pied «rôdant effectivement aux alentours de la Terre Sainte». Plus remarquable est le propos de Napoléon à Pierre-Louis Roederer, député aux Etats Généraux et l'un de ses conseillers pour les réformes administratives, qui confirme l'intuition de Newman : «C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée ; en me faisant musulman que je me suis établi en Égypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple de Juifs, je rétablirais le temple de Salomon»¹³.

Il est à peine besoin de préciser que le propos de Napoléon à Roederer témoigne de l'opportunisme politique cynique de l'empereur, et que la dernière phrase n'est rien d'autre qu'une boutade qui illustre, de manière hyperbolique, jusqu'où il était capable d'aller pour étancher sa soif d'hégémonie.

Quant à l'incise de Newman lui-même, citée plus haut, prétendant que «les juifs [...] accueillirent [Napoléon] pratiquement comme leur Messie», elle est dénuée de tout fondement. Ce qui ressort nettement, par contre, c'est la certitude qui habite Newman, à savoir que, lors de la manifestation de l'Antichrist, les Juifs croiront en lui comme ils ont cru en Bar Kochba, que Rabbi Akiba lui-même prit pour le Messie. En témoigne cette dernière citation des propos de Newman sur ce thème :

Il semble donc, d'après le témoignage de l'Église primitive, que l'Antichrist sera un blasphémateur notoire, s'opposant à tout culte existant, vrai ou faux, qu'il sera un persécuteur, le protecteur des juifs et le restaurateur de leur culte [...] qu'il greffera son judaïsme et son nouveau culte [...] sur l'ancien *ordo* de César [...] enfin, qu'il disparaîtra aussi soudainement qu'il est apparu¹⁴.

13. Id. *Op. cit.*, p. 136, note 17.

14. Id. *Op. cit.*, p. 70-71

Pour ne pas allonger démesurément cet excursus, je m'abstiendrai de citer ici les nombreux développements des Pères des premiers siècles de l'Église sur l'inexorabilité, en quelque sorte ontologique, de l'adhésion des Juifs à l'Antichrist.

Pour ceux qui désirent s'en informer, je conseille, en particulier la lecture des nombreux textes traduits de l'ouvrage d'un auteur qui a particulièrement documenté cette thématique¹⁵. Je me limiterai ici à quelques extraits que reproduit son ouvrage du *Commentaire du Livre de Daniel par Théodoret de Cyr* (386-458), de celui des 14 épîtres de Saint Paul, et de son *Compendium des Affabulations Hérétiques* :

[...] le diable imitera l'incarnation de notre Sauveur. De même que le Seigneur a accompli notre salut en se montrant à travers la nature humaine, de même le diable, choisissant un instrument digne de sa méchanceté, montrera son œuvre par son intermédiaire : il trompera les insoucients par des signes mensongers, par des prodiges ainsi que par des miracles imaginaires. Il explique ensuite pourquoi le Dieu de l'univers consent à cela : «Car ils n'ont pas voulu recevoir l'amour de la vérité, pour qu'ils soient sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra une œuvre trompeuse, afin qu'ils croient au mensonge et afin que soient jugés tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais ont pris plaisir à l'injustice.» (2 Th 2, 10-11). Le Seigneur a dit la même chose aux Juifs : «Moi je suis venu au nom du Père et vous ne m'avez pas reçu. Quelqu'un d'autre viendra en son propre nom et celui-là, vous le recevrez.» (Jn 5, 43)¹⁶.

Le Seigneur dit la même chose aux Juifs : «Je suis venu au nom de mon Père et vous ne me recevez pas. Un autre vient en son propre nom, celui-là vous le recevrez. » (Jn 5, 43). Ainsi donc aucun prétexte de pardon ne sera retenu pour les Juifs. Car ils ont refusé de croire [au] Seigneur et l'ont considéré comme un ennemi de Dieu ; en revanche,

15. C. Badilita, *Métamorphoses de l'Antichrist*, Op. cit.

16. In *Danielis VII (Patrologia Graeca, 81, col. 1417D-1437 B)*, cité par C. Badilita, *Métamorphoses*, p. 481-482.

ils croiront en [l'Antichrist]. Bien que Le Seigneur ne se fût jamais appelé lui-même «Dieu», il a toujours dit avoir été envoyé par le Père, avoir une mission à accomplir et avoir accompli ce qui était agréable à Dieu le Père. [Pour] sa part, l'[Antichrist] au contraire, s'affirmera Dieu de l'univers. En dépit de tout cela, les Juifs continuent à l'attendre et croiront en lui quand il surviendra. Le verset «Et Dieu leur enverra une puissance d'égarement» (2 Th 2, 11) signifie en réalité : Il permettra que l'égarement se manifeste, afin que soient révélés tous les amis du mal [...]¹⁷.

[...] ceux qui ont crucifié Le Seigneur parce qu'il s'était appelé «Fils de Dieu», croiront à celui qui apparaîtra, fournissant la preuve qu'ils sont les plus grands ennemis de la vérité et artisans du mensonge [...] [Le Seigneur] permettra donc à celui-là [l'Antichrist] de se montrer, d'une part, pour dénoncer sa méchanceté et, d'autre part, pour prouver la perversité des Juifs [...]¹⁸.

Seule consolation – si l'on peut dire –, le même Théodoret complète le développement ci-dessus en faisant allusion à la conversion finale du peuple juif par le ministère d'Elie¹⁹:

D'un même coup, Il anéantira [l'Antichrist] et guérira la maladie des Juifs. Car il envoie Elie le Thesbite pour confondre la tromperie de celui-là et pour annoncer la venue de son Seigneur (cf. Ml 3, 23)²⁰.

17. In *XIV Epistulas Sancti Pauli (Patrologia Graeca, 82, col. 661C-668D)*, cite par C. Badilita, *Métamorphoses*, p. 488.

18. *Haereticarum Fabularum Compendium (Patrologia Graeca, 83, col. 525B-532B)*, cité par C. Badilita, *Métamorphoses*, p. 489-490.

19. Voir l'essai que j'ai consacré à cette thématique : «Le rôle eschatologique d'Élie le prophète dans la conversion finale du peuple juif», dans *Proche Orient Chrétien (POC)*, t. XXXI (1981), pp. 71-99.

20. C. Badilita, *Métamorphoses*, p. 490.

LE MILLÉNARISME D'IRÉNÉE A-T-IL ÉTÉ CONDAMNÉ PAR LE CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE?

En son temps, j'ai été interpellé – énergiquement quoique courtoisement – par un auteur catholique versé en eschatologie, qui m'a remontré que le Magistère avait définitivement relégué au rang des doctrines à proscrire les croyances millénaristes en général, et, par inclusion, la doctrine de Saint Irénée de Lyon sur le règne millénaire du Christ sur la terre, avec ses élus. Il affirmait que «le Magistère avait tranché définitivement» la question du Millénarisme et l'avait condamné. Et comme je lui demandais à quel document magistériel il faisait allusion, il me répondit que je n'avais sans doute pas pris garde aux articles 675 et 676 du *Catéchisme de l'Église catholique*, qui, condamnaient sans ambages, et dans les termes les plus sévères, tout millénarisme, y compris celui que l'on qualifie généralement de “mitigé”, c'est-à-dire épuré, par rapport au millénarisme dit “grossier”, qui parle des plaisirs de toutes sortes (y compris charnels), censés devoir être l'apanage des élus qui régneront sur terre avec le Christ.

J'avais, bien entendu, lu cet article du *Catéchisme*, mais je n'avais pas un instant considéré qu'il pût s'agir d'une condamnation du millénarisme des Pères de l'Église non hérétiques, et surtout d'Irénée de Lyon, l'une des références

majeures de la Tradition de l'Église catholique. Pour fixer les choses voici le texte dont il est question :

[L'Épreuve ultime de l'Église]. § 675. Avant l'avènement du Christ, l'Église doit passer par une épreuve finale qui ébranlera la foi de nombreux croyants (cf. Lc 18, 8 ; Mt 24, 12). La persécution qui accompagne son pèlerinage sur la terre (cf. Lc 21, 12 ; Jn 15, 19.20) dévoilera le «mystère d'iniquité» sous la forme d'une *imposture religieuse* apportant aux hommes une solution apparente à leurs problèmes au prix de l'*apostasie de la vérité*. L'imposture religieuse suprême est celle de l'Anti-Christ, c'est-à-dire celle d'un *pseudo-messianisme où l'homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie venu dans la chair* (cf. 2 Th 2, 4-12 ; 1 Th 5, 2-3 ; 2 Jn 7, 1 Jn 2, 18.22). § 676. Cette *imposture antichristique* se dessine déjà dans le monde *chaque fois que l'on prétend accomplir dans l'histoire l'espérance messianique* qui ne peut s'achever qu'au-delà d'elle à travers le jugement eschatologique ; *même sous sa forme mitigée, l'Église a rejeté cette falsification du Royaume à venir sous le nom de millénarisme* (cf. DS 3839), surtout sous la forme politique d'un messianisme sécularisé, «intrinsèquement perverse» (cf. Pie XI, enc. «Divini Redemptoris» condamnant le «faux mysticisme» de cette «contrefaçon de la rédemption des humbles» ; GS 20-21)¹.

Pourtant dans l'abondant échange de courriel que j'ai eu avec cet auteur, j'ai noté, avec surprise d'abord, puis, avec une inquiétude croissante, que son opposition à la croyance en un Royaume millénaire du Christ sur la terre, même dans sa version patristique, surtout irénéenne, qui s'avérait une pierre

1. Cité d'après *Catéchisme de l'Église Catholique*. Edition définitive avec guide de lecture. Diffusion et distribution exclusives : éditions Racine (Bruxelles) et Fidélité (Namur), octobre 1998, pp. 149-150. J'ai mis certains mots et membres de phrases en italiques pour montrer que ces formulations ne peuvent en aucun cas se référer aux textes de haute qualité théologique et spirituelle des Pères dits «millénaristes», et certainement pas à l'enseignement d'Irénée en cette matière, en particulier dans le Livre V de son ouvrage *Contre les Hérésies*.

d'achoppement majeure, pouvait se prévaloir d'un accord magistériel au moins implicite².

Tel n'était pas mon avis, ni celui d'un universitaire, ancien professeur de théologie, que j'avais immédiatement consulté, et qui estimait, comme moi, que ce développement propre au *Catéchisme* vise les avatars du système de Joachim de Flore (XIIe s.)³, et le millénarisme philosophique, romantique, politique et social, à coloration philosophique ou religieuse, qui a ressurgi au XIX^e siècle⁴. Pour comprendre les causes de cette interprétation erronée des § 675 et 676 du *Catéchisme*, il est indispensable de les resituer dans leur contexte. Voici d'abord des extraits significatifs des paragraphes antécédents (671 à 674)⁵ :

CEC, 671 : «Déjà présent dans son Église, le Règne du Christ n'est cependant pas encore achevé "avec puissance et grande gloire" (Lc 21, 27) par l'avènement du Roi *sur la terre* [...] les chrétiens prient [...] pour *hâter le Retour du Christ*, en lui disant : "*Viens, Seigneur Jésus*" (Ap 22, 20)».

2. Selon mon contradicteur, cet accord est *explicite*. Son affirmation se fonde sur la condamnation du millénarisme des Pères, au paragraphe 676 du *Catéchisme*, qu'il estime exprimée par l'incise : «*même sous sa forme mitigée*». À mes yeux, il est clair que les mots «sous sa forme mitigée» ont constitué pour lui une réminiscence évidente de la mise en garde de 1942 : «Le système du millénarisme, *même mitigé* - ne peut être enseigné avec sûreté.»
3. Voir Henri de Lubac, *La postérité spirituelle de Joachim de Flore, I. de Joachim à Schelling*, Paris-Namur, 1978 ; *II. de Saint-Simon à nos jours*, Ibid. 1980. Voir aussi Henri Mottu, *La manifestation de l'Esprit selon Joachim de Flore*, Neuchâtel-Paris, 1977, p. 31. Il convient aussi de signaler que l'écrivain russe Vladimir Soloviev a développé des spéculations originales et très intéressantes sur l'eschatologie, en général, et sur l'Antichrist, en particulier ; voir à ce propos, Bernard Dupuy, «Les juifs, l'histoire et la fin des temps selon Vladimir Soloviev», dans *Istina XXXVII* (1992), pp. 253-283 ; B. Marchadier, «Le visage de l'Antéchrist chez Vladimir Soloviev», *Id.*, ibid., pp. 284-293 ; P. de Laubier, «L'attente d'un âge chrétien à l'intérieur de l'histoire. Aspects eschatologiques chez saint Bonaventure et Vladimir Soloviev», *Id.*, ibid., pp. 294-305.
4. Voir la brève présentation qu'en a faite le théologien réformé allemand, Jürgen Moltmann, dans son ouvrage, *La venue de Dieu. Eschatologie chrétienne*, Cerf, Paris, 2000 ; voir, entre autres, les premières pages de son Chapitre premier, «Le Dieu qui vient. L'eschatologie aujourd'hui», p. 19 s.
5. Les textes cités ci-dessous sont extraits de CEC, Edition définitive. Les mises en italiques sont mon fait.

CEC 672 : «Le Christ a affirmé, avant son Ascension, que ce n'était pas encore l'heure de l'établissement glorieux du Royaume messianique attendu par Israël [cf. Ac 1, 6-7], qui devait apporter à tous les hommes, selon les prophètes, l'ordre définitif de la justice, de l'amour et de la paix [...]»

CEC 673 : «Depuis l'Ascension l'avènement du Christ dans la gloire est imminent, même s'il ne nous appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa seule autorité » (Ac 1, 7). *Cet avènement eschatologique peut s'accomplir à tout moment même s'il est "retenu", lui et l'épreuve finale qui le précédera.*»

CEC 674 : «La venue du Messie glorieux est suspendue à tout moment de l'histoire à sa reconnaissance par tout Israël, dont "une partie s'est endurcie" [cf. Rm 11, 25] dans "l'incrédulité" (Rm 11, 20) envers Jésus. S. Pierre le dit aux juifs de Jérusalem après la Pentecôte : Repentez-vous et convertissez-vous, afin que vos péchés soient pardonnés et qu'ainsi le Seigneur fasse venir le temps de répit. Il enverra alors le Christ qui vous est destiné, Jésus, celui que le Ciel doit garder jusqu'au temps de la restauration universelle dont Dieu a parlé dans la bouche de ses saints prophètes (Ac 3, 19-21) [...]».

Mes commentaires

CEC, 671 semble opter pour un Royaume terrestre du Christ, en parlant de «l'avènement du Roi sur la terre...»

CEC 672 paraît bien confirmer cette orientation en parlant de «l'établissement glorieux du Royaume messianique attendu par Israël». En effet, comme je l'ai illustré à plusieurs reprises ici, les sources rabbiniques ne laissent aucun doute sur le fait que ce Royaume messianique sera terrestre. La tradition juive en parle comme des «Jours du Messie» – traduction littérale de l'expression hébraïque, *Yemot hammashiah* -, ou comme des «Temps messianiques», périphrase commune et populaire désignant la même réalité.

CEC 673 et 674, par contre, se font l'écho d'une tradition peu sûre – même s'il se peut qu'on la trouve chez quelques Pères et écrivains ecclésiastiques vénérables (ce que je n'ai pu établir) –, selon laquelle le *katechon* de 2 Th 2, 6, c'est-à-dire «ce [ou celui]qui retient» la manifestation de l'Antichrist, est le défaut de «reconnaissance du Messie glorieux... par tout Israël», alors que, pour de très nombreux théologiens, c'est l'Église qui joue ce rôle⁶.

Cette conception, outre qu'elle ne cite aucune source traditionnelle ancienne susceptible de l'accréditer, me paraît révéler la conviction intime de nombre de théologiens et d'hommes d'Église – dont le pape Benoît XVI – que l'avènement glorieux du Royaume, assimilé par eux à la Parousie et à la consommation du monde, ne pourra avoir lieu *tant que tous les juifs ne se seront pas convertis à la foi au Christ Jésus*. On peut, dès lors, se demander si ce n'est pas cette conviction qui a, consciemment ou non, motivé Benoît XVI à rétablir, *motu proprio* – même en en mitigeant quelque peu le caractère blessant – la prière pour que les juifs «reconnaissent Jésus Christ»⁷.

CEC 674 : Je me limiterai ici à deux remarques :

1. Problématique me paraît être le développement qui interprète implicitement les paroles de Pierre, en Ac 3, 19 («Repentez-vous et *convertissez-vous*, afin que *vos péchés* soient pardonnés»), comme signifiant que la «repentance» et la «conversion» auxquelles l'apôtre exhorte les juifs, conditionnent le «pardon» qu'ils recevront alors pour le péché d'avoir rejeté et crucifié Jésus. Or, à l'évidence, le texte ne parle

6. C'est le cas, entre autres, du théologien catholique allemand K. Schmitt, qui assignait à l'Église romaine ce rôle de *katechon* qu'il traduisait par le terme *Aufhalter*, c'est-à-dire [l'élément] «retardateur» de l'avènement de l'Antéchrist. Pour Schmitt, cette force est celle qui, temporairement, «s'oppose au pire des accélérateurs sur la route qui conduit à l'abîme».

7. Voir Menahem Macina, *Chrétiens et Juifs depuis Vatican II, État des lieux historique et théologique. Prospective eschatologique*, Éditions Docteur Angélique, 2009, Deuxième Partie, Chapitre V, «La prière pour que les Juifs reconnaissent Jésus sonne-t-elle le glas du dialogue ?», p. 167-184.

pas de *ce péché-là*, mais de la «rémission des péchés», au pluriel. Inauguré par le baptême de Jean (Mc 1, 4 = Lc 3, 3), ce ministère a été repris par Jésus et étendu à toutes les nations avec la puissance de l'Esprit Saint (cf. Lc 24, 47). Il importe de prendre garde au sens des mots. Le verbe grec *metanoëin*, presque universellement traduit par «se repentir», ne connote pas exactement ce que nous en comprenons mécaniquement, mais plutôt le *changement de conduite*. Quant au verbe grec *epistrephein*, il traduit le plus souvent, dans la Septante, la racine verbale hébraïque ShUV, qui signifie à la fois, «revenir», «se retourner», «changer d'avis», et surtout «se convertir», au sens de *revenir à Dieu*.

2. Le *Catéchisme* cite Ac 3, 21 selon la traduction quasi unanime chez les catholiques – et à mon avis fautive (même si elle est syntaxiquement possible) –, qui parle de l'avènement de «Jésus, que le Ciel doit garder jusqu'au temps de la restauration universelle dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes». J'ai dit maintes fois ailleurs à quel point cette traduction «paresseuse» est dommageable, en ce qu'elle s'attache à un seul sens du hapax qu'est le substantif grec *apokatastasis*, en négligeant la polysémie du verbe *apokathistanai*, qui signifie également *acquitter ce qui est dû*, ou *réaliser une promesse*. Je m'appuie pour affirmer cela sur le texte suivant d'Irénée :

Cette plaie qui est la mort, Dieu la guérira en nous rétablissant [*restituo*, en latin, *apokathistèmi*, en rétroversion grecque d'après la version arménienne], dans l'héritage des Pères [...]⁸.

Or, par définition, les chrétiens n'ont jamais été «établis», historiquement et géographiquement sur la terre d'Israël. C'est donc à bon escient, me semble-t-il, que l'éditeur-traducteur de cette œuvre d'Irénée précise, dans la note 2 correspondante :

Le préfixe apo- peut aussi suggérer l'idée d'une chose qui

8. Id., *Ibid.*, V, vol. 1, p. 342.

est due, soit en vertu d'un mérite, soit en vertu d'une promesse [...], le verbe *apokathistèmi* signifiera alors "établir quelqu'un dans la situation à laquelle il a droit" [...] le grec [...] suggère, que ce faisant, il s'acquitte d'une promesse[...]⁹.

À quoi il convient d'ajouter que le verbe connote l'idée de rétablir quelqu'un, ou quelque chose, dans un état meilleur que celui qui était le sien auparavant, ou qui aurait dû être le sien et dont il n'a pas bénéficié. Dans ce cas, le préfixe apo- implique l'idée de combler un manque. Les promesses des prophètes n'étaient pas destinées aux païens, mais par les mérites infinis de sa mort, Jésus les en a rendus cohéritiers, avec les juifs, accomplissant ainsi tout ce qu'annonçaient les Écritures. Il y a donc, dans l'emploi de ce verbe dans ce contexte, une connotation d'accomplissement plénier, ou final. Le problème le plus crucial est celui du substantif *apokatastasis* en Ac 3, 21. Après maintes tentatives infructueuses de le traduire par un terme français qui en rende les nuances de manière satisfaisante, j'ai dû me résoudre à le transposer tel quel en français, sous la forme apocatastase¹⁰.

9. *Adv. Haereses*, V, 34.2 ; voir Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies*, Livre V, vol. 2, SC 152, Cerf, 1969, p. 427.

10. On peut lire un résumé de ma recherche à ce propos dans Menahem Macina, *Les frères retrouvés. De l'hostilité chrétienne à l'égard des juifs à la reconnaissance de la vocation d'Israël*, éditions L'Œuvre, Paris, 2011, III^e Partie : «Quand les mots manquent pour exprimer le mystère - l'apocatastase», p. 204-213.

CINQUIÈME PARTIE

AU RISQUE D'ÊTRE EN GUERRE AVEC DIEU

Tout le peuple qui a écouté, et les publicains également, ont justifié Dieu en se faisant baptiser du baptême de Jean ; mais les Pharisiens et les légistes ont rejeté le dessein de Dieu pour eux en ne se faisant pas baptiser par lui. (Lc 7, 29-30).

[...] si leur dessein ou leur action viennent des hommes, ils se détruiront d'eux-mêmes ; mais s'ils viennent de Dieu, vous ne pourrez pas les détruire. Gardez-vous d'être en lutte contre Dieu. (Ac 5, 38-39).

INTRODUCTION

À la lumière de ce qui précède, il est évident que le statut théologique et dogmatique de la croyance en un Règne du Christ sur la terre, n'est pas près d'être débloqué. J'estime, pour ma part, qu'il mérite au moins d'être débattu, ne serait-ce qu'à des fins de clarification. Je n'ai, bien entendu aucun titre à le faire, dépourvu que je suis de ministère ou de mandat ecclésial. C'est dire qu'il peut sembler qu'il s'agisse d'une action vouée à l'échec. Si je l'entreprends cependant, c'est que j'ai l'exemple de cohortes de témoins qui, au fil des siècles, se sont crus poussés par l'Esprit à exprimer leur désaccord avec les hautes instances religieuses de leur temps. Le plus souvent, ils ont été brisés par l'énorme machine dont les commandes sont, de génération en génération, aux mains d'un groupe restreint de clercs et de théologiens zélés en charge de «garder le dépôt», ou qui contribuent à cette fonction par leurs recherches et leurs travaux.

Je suis donc conscient du caractère dérisoire de mon regret, exprimé dans ce livre, pour la mise en garde que, pour des raisons évidemment prudentielles, le Magistère de l'Église catholique a cru devoir publier officiellement, en 1942, à l'encontre de cette doctrine patristique. J'en ai parlé plus haut¹, je n'y reviendrai donc pas ici. L'expérience a montré que cette décision a eu pour effet – certes involontaire, mais indéniable – de détourner des théologiens du trésor de l'enseignement

1. Voir, ci-dessus : La doctrine d'un royaume millénaire du Christ sur terre est-elle orthodoxe ?

d'Irénée de Lyon concernant l'avènement du Royaume millénaire du Christ sur la terre avant la fin de toutes choses.

Après avoir écrit ce qui précède m'est revenue en mémoire la sage réflexion de Newman – mieux inspiré en cette matière que lorsqu'il spéculait sur la future adhésion du peuple juif à l'Antéchrist, comme je l'ai exposé plus haut :

En lisant l'histoire ecclésiastique alors que j'étais encore anglican, il m'avait bien fallu me rendre à l'évidence, que *l'erreur initiale d'où naissait l'hérésie, était de promouvoir avec insistance certaines vérités, malgré les défenses de l'autorité, et hors de saison*. Il y a un temps pour chaque chose ; plus d'un homme désire la réforme d'un abus, *l'approfondissement d'une doctrine*, ou l'adoption d'une discipline spéciale ; mais cet homme oublie de se demander si le temps est venu pour cela. Sachant que personne d'autre que lui ne s'occupera d'accomplir cette réforme, sa vie durant, cet homme, sans écouter l'avis des voix autorisées, n'hésite pas à le faire. Il gâche ainsi en son siècle, une œuvre utile qui aurait pu être entreprise et menée heureusement à bien, au siècle suivant, par quelqu'un d'autre qui, peut-être, n'est pas encore né².

Et je me suis demandé si je ne tombais pas moi-même sous le coup de cette mise en garde. À tort ou à raison, je ne pense pas que ce soit le cas, même si l'on peut m'appliquer la formule «plus d'un homme désire [...] *l'approfondissement d'une doctrine*». C'est qu'il y a une grande différence entre la démarche arrogante de celui qui *choisit*³, parmi les vérités de la foi et des Écritures, celles auxquelles il reproche à l'autorité religieuse de contrevenir, et la mienne, telle qu'elle s'exprime dans mes écrits, dont le but est beaucoup plus modeste.

2. John Henry Newman, *Apologia pro vita sua*, cité d'après Textes Newmaniens publiés par L. Bouyer et M. Nédoncelle, Desclée de Brouwer, T. V. 1967, p. 438. Les italiques sont miens.

3. C'est, comme le savent les spécialistes, le sens de l'adjectif «hérétique», du grec *hairetikos*, dont nous avons une attestation en Tt 3, 10, que la Bible de Jérusalem traduit ainsi : «Quant à l'homme de parti, après un premier et un second avertissement, romps avec lui.»

Sans entrer dans les détails complexes de l'exercice de l'autorité doctrinale par l'Église catholique (qui est ma référence implicite ici)⁴, je précise que j'entends me limiter, dans ce livre comme dans mes autres écrits afférents à cette problématique, à un exposé de la doctrine de certains Pères des premiers siècles concernant l'avènement futur d'un Royaume du Christ sur la terre, et non me lancer dans une campagne de critique et de réfutation de l'attitude du Magistère en cette matière. Mon but est d'exposer de quoi il retourne exactement, et de démontrer l'orthodoxie de cette doctrine. Je ne cache pas la très grande affinité qui est la mienne avec la cause que je défends, ni mon désir ardent que les hauts responsables religieux de l'Église d'aujourd'hui, et en particulier son pontife, reconsidèrent la position prudentielle que l'autorité doctrinale de l'époque a cru bon d'adopter en l'espèce d'une mise en garde sévère – exempte, toutefois, de condamnation –, dont j'ai exposé plus haut la genèse et le résultat, et dont je me limite ici à citer le verdict :

[Concernant le] système du *millénarisme mitigé*, qui enseigne que le Christ Seigneur, avant le jugement final, viendra de façon visible sur cette terre pour régner, la résurrection d'un bon nombre de justes ayant eu lieu ou non, [...] les Éminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Cardinaux préposés à la garde de la foi et des mœurs, après qu'eut eu lieu le vote des Révérendissimes Consultants, ont décrété qu'il fallait répondre que *le système du millénarisme mitigé ne peut être enseigné sans danger (tuto doceri non posse)*.

Comme je l'ai déjà souligné à plusieurs reprises dans mes écrits, cette croyance d'un certain nombre de Pères – plus nombreux qu'on ne l'admet généralement – n'a jamais été décrétée

4. J'en ai traité, il y a quelque vingt-cinq ans, dans deux articles de vulgarisation : M. R. Macina, «Magistère ordinaire et désaccord responsable : scandale ou signe de l'Esprit ? Jalons pour un dialogue», dans la revue protestante (qui a cessé de paraître) *Ad Veritatem*, n° 19, Bruxelles, juil.-sept. 1988, p. 26-48 ; et «Autorité et *sensus fidelium*. Vers la perception d'un Magistère comme lieu privilégié d'expression de la conscience de l'Église», *Ibid.*, n° 20, octobre-décembre 1988, p. 26-52.

hérétique, ni même condamnée par un concile œcuménique, comme l'affirment presque tous les spécialistes qui ont repris de leurs devanciers, sans distance critique, cette affirmation, jamais démontrée de manière convaincante, et que ne corrobore aucune source primaire⁵.

5. Voir, en Annexes, les articles fouillés de Francis X. Gumerlock, «Le Chiliasme a-t-il été condamné à Constantinople ?», et Michael J. Svigel, «L'hérésie fantôme : Le Concile d'Ephèse (431) a-t-il condamné le Millénarisme?».

L'ATTRIBUTION, PAR LA LITURGIE, DE LA «DIGNITÉ ISRAÉLITE» AUX CHRÉTIENS EST-ELLE UNE CONCEPTION SUBSTITUTIONNISTE?

J'ai fait état, dans les pages qui précèdent, des attentes ecclésiales d'une accession des juifs à la foi en Jésus Christ, telles qu'elles s'expriment au plus haut échelon de l'Église catholique. J'estime qu'elles procèdent d'une connaissance limitée de la foi et de la théologie juives. Le principal inconvénient de cet état de choses est qu'il nourrit des préjugés qui, malgré tous les actes et les déclarations – dont il n'y a pas lieu de soupçonner la sincérité –, sapent dans leur fondement même une grande partie des efforts de dialogue et de connaissance mutuelle entre les deux confessions de foi. J'ai examiné plus haut des déclarations papales, ainsi que l'enseignement du Magistère, tel qu'il se reflète dans le Catéchisme de *l'Église catholique*, je crois utile d'y ajouter une réflexion sur un document qui présente les mêmes déficiences que celles déjà mentionnées et commentées précédemment. Un texte épiscopal affirme, en effet, que l'*«israelitica dignitas»* (la dignité israélite) est devenue l'apanage des nations chrétiennes. Publié par les évêques français en 1997¹, il reprend à son compte

1. «Lire l'Ancien Testament. Contribution à une relecture catholique de l'Ancien Testament pour permettre le dialogue entre juifs et chrétiens», in Bulletin n° 9 du Secrétariat de la Conférence des Évêques de France, juin 1997. Le texte cité ici figure en note 17 du Ch. V. 2, «L'alliance avec Israël», de ce document.

un extrait du *Catéchisme de l'Église Catholique (CEC)* à propos de la fête de l'Épiphanie :

[...] L'Épiphanie manifeste que «la plénitude des païens entre dans la famille des patriarches» et acquiert la *israelitica dignitas*.»².

La force déclarative de cette assertion conduit, me semble-t-il, à se poser la question de savoir s'il s'agit là d'une interprétation des compilateurs du *CEC*. En mettant entre guillemets l'exclamation de S. Léon, «*intret in patriarcharum familiam*» – qui est une citation d'une lettre de ce pape³ –, et en la faisant suivre de l'expression *israelitica dignitas*, forgée par des liturgistes de jadis⁴, cet ouvrage confère, selon moi, à une conception ecclésiologique *substitutionniste* une prestigieuse référence d'autorité et une patine de tradition vénérable. C'est sur ce terreau qu'avait fleuri, jadis, le texte de l'oraison du Samedi-Saint, qui suit le récit du passage de la Mer Rouge, lors de la Vigile pascale, et dont voici une traduction française⁵:

Dieu – dont nous percevons les merveilles jusqu'en notre temps –, tandis que, par l'eau de régénération, tu opères, pour le salut des nations, ce que la puissance de ta droite a conféré à *un seul peuple* en le libérant de la persécution d'Égypte, fais que *la totalité du monde accède* [à la condition de] fils d'Abraham et à la *dignité israélite*.

Qu'on n'aille pas croire pour autant que l'expression «*israelitica dignitas*» soit une pure invention des liturgistes. Elle figure, en

2. *Catéchisme de l'Église Catholique*. Édition définitive avec guide de Lecture (*Texte typique latin, Libreria Editrice Vaticana, Citta del Vaticano, 1997*). Centurion/Fleurus-Mame, Librairie editrice Vaticane, Paris 1998, § 528, p. 116.

3. Cf. *Ibid.*, n. 11, qui réfère à S. Léon le Grand, *Sermo* 33, 3.

4. Cf. *Ibid.*, n. 12, qui cite le *Missale Romanum*, Vigile pascale 26 : prière après la troisième lecture

5. IV^e prophétie. Original latin : «Deus cuius antiqua miracula etiam nostris saeculis coruscare sentimus dum quod uni populo a persecutione Aegyptiaca liberando dexterarum tuarum potentia contulisti id in salutem gentium per aquam regenerationis operaris praesta ut in Abrahae filios et in *Israeliticam dignitatem* totius mundi transeat plenitudo per Dominum.» La traduction est due à Sœur Maggy Kraentzel.

effet, sous une forme légèrement différente mais de sens identique – «dignité de la race élue» (*electi generis dignitatem*) –, dans ce texte du pape S. Léon :

Voici qu'«aîné», tu «sers le cadet» [cf. Gn 25, 23 = Rm 9, 12], et, tandis que «des étrangers» entrent dans ta «part d'héritage» [cf. Ps 79, 1 = Ac 26, 18 ; et Is 56, 3-8], tu lis, comme *un serviteur*, son testament [l'Écriture], dont tu *ne connais que «la lettre»* [cf. Rm 7, 6]. Qu'elle «entre», qu'elle «entre, la plénitude des nations» [cf. Rm 11, 25], dans la famille des patriarches [cf. Ga 3, 7] ; et que les «fils de la promesse» [cf. Rm 9, 8 ; Ga 4, 28 ; He 11, 17] reçoivent la bénédiction de la «race d'Abraham» [cf. Gn 18, 18 ; 22, 18 ; 26, 4 ; Ac 13, 26] *que rejettent les «fils de la chair»* [cf. Rm 9, 8]. Que par le truchement des trois mages, tous les peuples adorent le Créateur de l'univers [cf. Rm 15, 11], et que «Dieu» ne soit plus seulement «connu en Judée», mais dans le monde entier, afin que, partout, «son nom soit grand en Israël» [cf. Ps 76, 2]. Puisque cette *dignité de la race élue*, convaincue d'*infidélité* dans sa postérité, a *dégénéré*, la foi en fait le bien commun de tous⁶.

On notera que ce passage pourvoit ses conceptions substitutionnistes et triomphalistes du renfort impressionnant de huit réminiscences scripturaires en dix lignes de texte. Je ne perdrai pas mon temps à démontrer l'arbitraire et la méchanceté de l'instrumentalisation blessante – bien dans la veine de «l'enseignement du mépris» – de passages, tel Rm 7, 6, appelé à la rescousse de l'accusation traditionnelle : de l'Écriture, les juifs «ne connaissent que la lettre» ; ou encore Rm 9, 8 ; Ga 4, 28 ; He 11, 17, à l'appui de la captation par les «fils de la promesse»

6. Léon le Grand, *Sermons*, SC 22, 1947, p. 206. Original latin : «Ecce major servis minori et alienigenis in sortem haereditatis tuae intrantibus, ejus testamenti, quod in sola littera tenes, recitatione famularis. Intret, intret in patriarcharum familiam gentium plenitudo, et benedictionem in semine Abrahae, qua se filii carnis abdicant, filii promissionis accipiant. Adorent in tribus magis omnes populi universitatis auctorem ; et non in Judaea tantum Deus, sed in toto orbe sit notus, ut ubique *in Israel sit magnum nomen ejus*. Quoniam *hanc electi generis dignitatem* sicut infidelitas in suis posteris convincit esse degenerem, ita fides omnibus facit esse communem. » La traduction française est mienne.

(entendez les chrétiens), de la bénédiction qui était l'apanage de la «race d'Abraham», les juifs étant, au passage, assimilés à Ismaël, l'ancêtre des Arabes⁷!

Notons encore que ce catalogue d'accusations se termine par une condamnation sans appel, dépourvue, elle, de tout fondement scripturaire :

«Puisque cette *dignité de la race élue*, convaincue d'*infidélité* dans sa postérité, a *dégénéré*, la foi en fait le bien commun de tous».

Il se peut que les liturgistes d'alors aient forgé l'expression «*israelitica dignitas*» (dignité israélite), en ayant dans l'esprit celle d'«*electi generis dignitas*» (dignité de la race élue), utilisée par S. Léon. Nourris de *Lectio divina* (lecture spirituelle de l'Écriture) et des œuvres des Pères de l'Église, ils exprimaient, dans leurs créations littéraires religieuses, l'inquiétude, voire le ressentiment de l'ensemble de la chrétienté, confrontée au refus «obstiné» des juifs de croire en la messianité de Jésus, pour ne rien dire de leur rejet horrifié de la confession de sa divinité, attitudes perçues par les chrétiens comme incompréhensibles et même révoltantes.

La semaine sainte était le «lieu» liturgique par excellence où cette frustration chrétienne, mitigée d'une espérance de la conversion d'Israël, se donnait libre cours. Les nombreuses invectives, menaces et condamnations, ainsi que les appels à la repentance, adressés aux juifs d'antan par les prophètes, constituaient un vivier idéologique inépuisable pour les liturgistes, qui y lisaient une confirmation divine de la certitude chrétienne que ces oracles visaient autant, sinon plus, les juifs de leur époque que ceux du passé⁸.

7. On me dira sans doute que c'est ce qu'a fait S. Paul, mais chez l'Apôtre, la pensée est plus générale, et veut montrer qu'on n'est sauvé que par la foi et non par l'hérédité.

8. J'en ai constitué un florilège commenté atterrissant dans un de mes livres : *Les frères retrouvés*, op. cit., 1^{ère} Partie, «Vos frères qui vous haïssent». La réprobation chrétienne du peuple juif, p. 23-52 ; et j'ai étendu mon enquête à la

En vertu même de l'adage traditionnel : *lex orandi lex credendi* (la prière est la norme de la foi), cette répétition multiséculaire incessante de stances liturgiques, dont certaines contenaient de graves accusations (déicide, perfidie, blasphème, etc.), ne pouvait manquer de causer les graves dommages collatéraux que furent la certitude de la déchéance juive, et son corollaire : la conviction que les chrétiens qui ont cru en Jésus ont pris la place des juifs qui, eux, l'ont rejeté.

Le rôle de la lettre de S. Léon le Grand dans l'élaboration de ces textes et dans le développement de la "théorie de la substitution", selon laquelle sont passées à l'Église l'élection juive, la prophétie et les bénédictions divines, ne saurait être sous-estimé, même si l'impact des écrits polémiques d'Augustin (354-413, mort une trentaine d'années avant la naissance de S. Léon), surtout son *Adversus Iudaeos*, fut sans doute beaucoup plus considérable⁹.

En reprenant à son compte et l'exclamation du pape S. Léon sur l'«entrée de la totalité des nations dans la famille des patriarches», et celle de l'oraison pascale demandant à Dieu qu'elles «acquièr[ent] la *Israelitica dignitas*», et en présentant l'une et l'autre comme un fait accompli, le *Catéchisme de l'Église catholique* témoigne involontairement de la pérennité de la conception substitutionniste qui est, pour ainsi dire connaturelle, voire congénitale au christianisme.

presse catholique, dans le chapitre intitulé «Thématique antijuive et antisémite dans *La Croix* et *Le Pèlerin*», p. 57-92.

9. Témoin, entre autres textes, ce passage de l'ouvrage d'Augustin, *Contre les juifs*, Chapitre IX, 13 : «Ensuite, de ce que vous n'offrez à Dieu aucun sacrifice, et de ce qu'il n'en reçoit pas de votre main, il ne suit nullement qu'on ne lui en offre aucun. Celui qui n'a besoin d'aucun de nos biens, n'a pas, à la vérité, plus besoin de nos offrandes; elles lui sont inutiles, mais elles nous procurent de grands avantages. Cependant, comme on lui fait de ces offrandes, le Seigneur ajoute ces paroles : "Parce que, depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, mon nom est devenu grand parmi les nations, et l'on me sacrifie en tous lieux, et l'on offre à mon nom une oblation toute pure, car mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur tout-puissant". À cela, que répondrez-vous ? Ouvrez donc enfin les yeux et voyez : on offre le sacrifice des chrétiens partout, et non pas en un seul endroit, comme on vous l'avait commandé ; on l'offre, non à un Dieu quelconque, mais à Celui qui a fait cette prédiction, au Dieu d'Israël.»

On peut en lire des signes avant-coureurs chez certains Pères apostoliques. Elle chemine, discrètement mais tenacement, durant les quatre premiers siècles, et trouve son théoricien le plus redoutable en la personne impressionnante de S. Augustin, dont les écrits sont comme hantés par le besoin incoercible de poser la foi chrétienne en accomplissement indiscutable et irrévocable de la foi juive, reléguée, dès lors, au niveau de l'ombre, contrainte de disparaître devant l'éblouissante lumière de la révélation chrétienne. Témoin, parmi des dizaines d'autres, cette charge du docteur africain :

Ils [les juifs] sont les dépositaires des livres où le chrétien trouve le fondement le plus solide de sa foi. Ils sont nos libraires : ils ressemblent à ces *serviteurs qui portent des livres derrière leurs maîtres : ceux-ci les lisent à leur profit : ceux-là les portent sans autre bénéfice que d'en être chargés*.¹⁰

Pour clore ces réflexions en mettant un peu de baume au cœur des chrétiens opposés à la théorie de la substitution, je voudrais souligner l'apport spécifique du *Catéchisme de l'Église Catholique* – qui me semble novateur et même étonnant – à l'estime chrétienne des juifs. On y lit en effet, *ad locum* (§ 528) :

Leur venue [celle des Mages] signifie que les païens *ne peuvent découvrir Jésus* et l'adorer comme Fils de Dieu et Sauveur du monde *qu'en se tournant vers les juifs* (cf. Jn 4, 22) et en recevant d'eux leur promesse messianique telle qu'elle est contenue dans l'Ancien Testament.

On ne peut souhaiter plus empathique profession de foi chrétienne envers les juifs. Toutefois, je doute qu'en la formulant, le ou les rédacteurs en aient perçu la charge prophétique. Et je doute encore davantage que, parmi ceux qui la lisent depuis – qu'ils soient prélats, clercs, ou simples fidèles –, nombreux soient ceux qui en comprennent le mystère et

10. Augustin, *Discours sur les psaumes, I, du psaume 1 au psaume 80*, Cerf, coll. «Sagesses chrétiennes», Paris, 2007, p. 969.

les implications dans le dessein divin. Seul le Seigneur peut, comme il le fit pour ses disciples après la résurrection, leur «ouvrir l'esprit pour qu'ils comprennent les Écritures» (cf. Lc 24, 45), et particulièrement les passages suivants :

Jr 31, 31: Voici que des jours viennent – oracle de l'Éternel – où je conclurai *avec la maison d'Israël et la maison de Juda* une alliance nouvelle [...]

Rm 11, 18: Ce n'est pas toi qui portes la racine, *mais la racine qui te porte* [...]

Jn 4, 22: [...] le salut vient des juifs[...] ;

Ep 2, 18: [...]par lui nous avons, *tous deux* en un seul Esprit, *accès auprès du Père* [...].

CROIRE AU RÉTABLISSEMENT DU PEUPLE JUIF, DE NOS JOURS ?

L'Église ne pourra pas, me semble-t-il, persister à éluder, dans son enseignement, la contradiction sérieuse que constitue la vénérable croyance apostolique et patristique en un très long Royaume du Christ et de ses élus *sur la terre* avant la fin du monde actuel, pour la compréhension ecclésiologique spiritualisante héritée d'Augustin, enseignée par le Magistère catholique à ses fidèles. Il lui faudra dire clairement et sans ambiguïté si «les temps du Royaume», comme les appelle Irénée – dont l'avènement a été proclamé par les prophètes, prêché par Jésus puis par les apôtres et les Presbytres leurs disciples, et attendu jusqu'à ce jour par les juifs, qui les appellent «jours du Messie» –, adviendront bien *sur la terre*, ou s'il faut en considérer l'expression comme une métaphore spirituelle d'un règne des élus avec le Christ *dans le ciel*, après la fin du monde.

Car, de fait, la conception originelle du Royaume de Dieu *sur la terre*

- s'est en quelque sorte «dématérialisée», au fil des siècles, sous la forme d'un royaume *dans le ciel*, et non plus d'une *royauté du ciel sur la terre*, comme celle dont Jésus, dans le «Notre Père», enjoignait à ses disciples de demander l'avènement (cf. Mt 6, 10) ;

- en outre, elle s'est dénaturée, sous le vêtement sémantique rationaliste d'un «*au-delà*», voire d'un «*autre monde*»¹.

Il est patent que les chrétiens, et surtout les spécialistes versés dans l'étude de l'enseignement traditionnel de l'Église, sont convaincus que la manière dont est transmise et exposée la croyance en l'avènement de ce Royaume (au ciel, selon eux) est conforme à ce que l'Esprit inspire aux successeurs des Apôtres, et que le Magistère a le droit et même le devoir de l'imposer aux fidèles. Si c'est le cas, il s'agit d'une conception hiérarchique du *sensus fidei*, lequel doit être aussi un *sensus fidelium*, et donc s'exercer avec douceur et consensus, et non de manière dogmatique, sous peine de «contrister l'Esprit» (cf. Ep 4, 30), voire de faire obstacle au dessein de Dieu, dont tant les Pasteurs que les fidèles sont encore loin de connaître la nature, ainsi que «les temps et les moments» de son accomplissement plénier.

Le théologien réformé Jürgen Moltmann a fait une critique énergique de cette conception hiérarchique de l'enseignement de l'Église. Les prélats et les théologiens catholiques feraient bien de méditer humblement ces lignes sévères :

La théologie catholique comme la théologie orthodoxe mettent en œuvre l'ecclésiologie du *totus Christus* dans leur compréhension hiérarchique de l'Église : le Christ crucifié et ressuscité est le Christ désindividualisé devenu une personne corporative. La tête et le corps forment le *totus Christus*. Il s'agit là d'une doctrine millénariste de l'Église. Mais elle n'est pas encore le *totus Christus*, car elle n'est pas encore le royaume du Christ. Elle est seulement l'«Épouse du Christ» qui attend la venue de son époux (Ap 22, 17), et qui attend avec impatience les noces eschatologiques. Elle n'est pas «la femme du Christ». L'ecclésiologie du *totus Christus* est une *overrealized eschatology*², c'est-à-dire une doctrine millénariste de

1. Selon la traduction, erronée, par la *Bible de Jérusalem*, de Mt 12, 32 : «ni en ce monde ni dans l'autre», alors que le texte grec parle du «monde à venir» (*mellôn*).

2. Littéralement, «une théologie suraccomplie». Un auteur la définit ainsi : «Il

l'Église, une ecclésiologie triomphaliste habitée par l'illusion et prétentieuse. Avant le règne de mille ans, il n'y a pas de «pouvoir saint». C'est dans le règne de mille ans seulement que les martyrs régneront avec le Christ et jugeront les peuples. Avant le règne de mille ans, l'Église est la communauté des frères et sœurs, charismatique, sans violence, composée de ceux qui attendent la venue du Seigneur, qui s'engagent dans le combat du Christ, dans la force de l'Esprit, et qui portent la croix en marchant à sa suite³.

Les propos du pape Benoît XVI, analysés plus haut, ne laissent guère d'espoir, à vue humaine, d'une prise en compte, autre que spirituelle, voire allégorique, par le Magistère, de la littéralité dérangeante des exposés approfondis consacrés par Irénée de Lyon, à la description anticipée de la manière dont s'établira la royauté du Christ sur la terre, avec ses élus. Ils révèlent aussi l'écart conceptuel considérable qui perdure entre les tenants – majoritairement protestants évangéliques ou apparentés – d'un Royaume du Christ, dont les assises auront lieu sur la terre, et celui dont la hiérarchie religieuse catholique enseigne qu'il aura lieu au ciel, après la Parousie et la dissolution de l'univers matériel.

Le problème est que, contrairement à ce qu'on entend fréquemment dire, ou qu'on peut lire ça et là, il ne s'agit ni d'une question d'école, ni d'un débat entre spécialistes sur un

s'agit de ce que Luther définissait comme la "théologie de la gloire" (à l'opposé de sa "théologie de la croix"). Fondamentalement, une eschatologie suraccomplie croit que l'on peut, en un certain sens, avoir le Paradis sur la Terre avant le retour du Christ et la consommation de toutes choses.» L'auteur ironise ensuite sur le fait qu'il n'avait pas, «auparavant, établi de rapport entre le Libéralisme et une eschatologie suraccomplie». Mais, ajoute-t-il, «cela ne peut se comprendre que si l'on croit l'utopie possible sur la terre, et si l'on considère que la mission de l'Église est de promouvoir la justice sociale plutôt que d'annoncer l'Évangile. En fait, en combinant la soi-disant "théologie de l'amour" avec une "eschatologie suraccomplie", sauver de l'enfer [...] les âmes des gens s'avère insignifiant comparé au salut des arbres et des baleines.» D'après David N. "The Over-Realized Eschatology of American Religion".

3. Jürgen Moltmann, *La venue de Dieu*. Eschatologie chrétienne, Cerf, Paris, 2000, p. 229.

sujet marginal sans rapport direct avec la vie et l'engagement des chrétiens ici-bas. Tant les prophéties du Premier Testament, que les avertissements réitérés et solennels du Christ à ceux qui croient en lui, d'avoir à se tenir prêts – « car c'est à l'heure que vous ne pensez pas que le Fils de l'homme va venir » (Mt 24, 44)⁴ –, ne permettent pas d'éluder cette problématique, ou d'en émousser le réalisme en la soumettant à un traitement homilétique qui se veut édifiant, mais en édulcore de fait la portée prophétique.

Bien entendu, comme l'a dit Jésus dans un autre contexte,

Mt 19, 11.12: [...] tous *ne comprennent pas ce langage, mais ceux-là à qui c'est donné* [...] à cause du Royaume des Cieux.
Qui peut comprendre, qu'il comprenne !

4. Voir aussi, entre autres : Mt 24, 36 ; 25, 13 ; Mc 13, 33.35 ; Lc 12, 40 ; et cf. 1 Th 5, 2.4 ; Ap 2, 3 ; 16, 15 ; etc.

EXCURSUS : LE PHÉNOMÈNE DE L'«INTRICATION PROPHÉTIQUE»

A ce stade, il me faut exposer brièvement un des aspects, qui peut paraître déroutant, de mon interprétation de l'Écriture. Il procède de la découverte du phénomène que j'appelle l'«intrication prophétique»¹, inscrite dans le «génome» scripturaire du dessein divin, entre le destin du peuple juif et celui de son Roi-Messie².

Une longue et humble méditation de ce mystère sera nécessaire pour qu'en soient exprimées, en termes humains, toutes les implications. Mais il semble qu'il soit possible, d'ores et déjà, d'appliquer la formule – que j'ai appelée «irénéenne»³ – à maints passages de l'Écriture, qui, faute d'avoir été lus à sa lumière, ont alimenté jusqu'ici une perception chrétienne d'Israël indûment substitutionniste, aux dépens du

1. Expression calquée sur celle d'«Intrication quantique» dans le domaine de la physique des particules (voir l'article «Intrication quantique», de Wikipedia).
2. Au sens biblique de l'expression: «qui vous touche m'atteint à la prune de l'œil» (Za 2, 12).
3. Allusion au commentaire d'Irénée de Lyon sur Gn 2,1-2 : «Car autant de jours a comporté la création du monde, autant de millénaires comprendra sa durée totale. C'est pourquoi le livre de la Genèse dit: "Ainsi furent achevés le ciel et la terre et toute leur parure. Dieu acheva le sixième jour toutes les oeuvres qu'il avait faites". Ceci est à la fois un récit du passé, tel qu'il se déroula, et une prophétie de l'avenir: en effet, si "un jour du Seigneur est comme mille ans" et si la création a été achevée en six jours, il est clair que la consommation des choses aura lieu la sixième année» ; voir Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies*, Livre V, 28, 3, vol. 2, Sources Chrétiennes 153, Cerf, Paris, 1969, p. 359.

«rassemblement dans l'unité des enfants de Dieu dispersés», accompli, selon Jean (11, 51-52), par la mort du Christ, mais dont l'extension eschatologique à son peuple est en cours.

Ce n'est certainement pas un hasard si, dans sa prédication aux juifs de son temps, en Ac 13, 40-41, Paul invoque ce texte d'Habacuc (1, 5) :

Regardez *parmi les peuples* et voyez, soyez au comble de la stupéfaction ! Car voici que je réaliserai, de vos jours, une chose que vous ne croiriez pas si on la racontait...

L'apôtre Paul reprend à son compte cette prophétie, en ces termes:

Ac 13, 41 : Regardez, contempteurs, soyez dans la stupeur et disparaissez ! Parce que de vos jours je vais accomplir une œuvre que vous ne croiriez pas si on vous la racontait.

On observera qu'il omet l'expression «*parmi les peuples*» (Ha 1, 5), qui figure dans le verset d'Habacuc cité ci-dessus, laquelle visait originellement les *nations* (Goyim). Si l'on prend ce fait au sérieux, force est d'admettre que la corrélation entre ces applications prophétiques du même texte scripturaire à deux destinataires aussi différents, tant sur le plan de leur identité que sur le plan chronologique, relève, par voie d'analogie, du phénomène que j'ai appelé «intrication prophétique»⁴.

J'en vois une préfiguration, parmi d'autres, dans cet oracle d'Isaïe:

4. Au risque de me voir reprocher d'éclairer l'obscur par plus obscur encore, je crois utile de recourir à l'analogie de *l'intrication quantique*. Il s'agit d'un phénomène fondamental de la mécanique quantique, mis en évidence par Einstein et Schrödinger dans les années 30. Deux systèmes physiques, par exemple deux particules, se retrouvent alors dans un état quantique dans lequel ils ne forment plus qu'un seul système dans un certain sens subtil. Toute mesure effectuée sur l'un des systèmes affecte l'autre, et ce quelle que soit la distance qui les sépare. Avant l'intrication, deux systèmes physiques sans interactions sont dans des états quantiques indépendants, mais après l'intrication, ces deux états sont en quelque sorte «*enchevêtrés* » et il n'est plus possible de décrire ces deux systèmes de façon indépendante. Ceci d'après le site Futura-sciences.com.

Is 46, 10: J'annonce *dès l'origine ce qui doit arriver*, d'avance, ce qui n'est pas encore accompli, je dis : «Mon dessein s'accomplira, et tout ce qui me plaît, je le ferai».

Plus frappant encore, et plus significatif, est le reproche de Jésus à Pierre, qui vient de trancher l'oreille du serviteur du Grand Prêtre :

Mt 26, 54: Penses-tu donc que je ne puisse faire appel à mon Père qui me fournirait sur-le-champ plus de douze légions d'anges ? *Mais alors comment s'accompliraient les Écritures d'après lesquelles il doit en être ainsi ?*

J'ai mis en italiques la phrase insolite. Elle implique que toute action, même défensive, contraire au dessein de Dieu prophétisé par les Écritures, pourrait, si c'était possible, en empêcher l'accomplissement. Cette constatation est lourde de conséquences en ce qui concerne le rôle de l'Écriture dans le dessein de Dieu. Quand on examine attentivement le Nouveau Testament, tout se passe comme si ce qu'ont annoncé les prophètes devait s'accomplir *inégalement*.

Ce caractère, en quelque sorte obligatoire, des événements connus par la prescience de Dieu, et qui *doivent advenir*, justement parce qu'ils ont été vus d'avance par Dieu, est exprimé dans le Nouveau Testament par le verbe grec *dein*, (falloir, ou devoir), comme, entre autres, dans les occurrences suivantes :

Mt 16, 21 : A dater de ce jour, Jésus commença de montrer à ses disciples qu'il lui *fallait* s'en aller à Jérusalem, y souffrir beaucoup de la part des anciens, des grands prêtres et des scribes, être tué et, le troisième jour, ressusciter.

Mt 17, 10 (= Mc 9, 11): Et les disciples lui posèrent cette question: «Que disent donc les scribes, qu'Elie *doit* venir d'abord ?».

Mt 24, 6 (= Mc 13, 7) : Vous aurez aussi à entendre parler de

guerres et de rumeurs de guerres; voyez, ne vous alarmez pas: car il *faut* que cela arrive, mais ce n'est pas encore la fin.

Mt 26, 54 : Comment alors s'accompliraient les Écritures d'après lesquelles il *doit* en être ainsi?

Mc 8, 31 : Et il commença de leur enseigner: «Le Fils de l'homme *doit* beaucoup souffrir, être rejeté par les anciens, les grands prêtres et les scribes, être tué et, après trois jours, ressusciter [...]»

Mc 13, 10 : Il *faut* d'abord que l'Évangile soit proclamé à toutes les nations.

Lc 9, 22 : Le Fils de l'homme, dit-il, *doit* souffrir beaucoup, être rejeté par les anciens, les grands prêtres et les scribes, être tué et, le troisième jour, ressusciter.

Lc 13, 33 : [...] aujourd'hui, demain et le jour suivant, je *dois* poursuivre ma route, car il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem.

Lc 17, 25 : il *faut* d'abord qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération.

Lc 21, 9 : Lorsque vous entendrez parler de guerres et de désordres, ne vous effrayez pas; car il *faut* que cela arrive d'abord, mais ce ne sera pas de sitôt la fin.

Lc 22, 37 : Car, je vous le dis, il *faut* que s'accomplisse en moi ceci qui est écrit: Il a été compté parmi les scélérats. Aussi bien, ce qui me concerne touche à sa fin.

Lc 24, 7 : Il *faut*, disait-il, que le Fils de l'homme soit livré aux mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.

Lc 24, 26 : Alors il leur dit: «Ô coeurs sans intelligence, lents à croire à tout ce qu'ont annoncé les Prophètes ! Ne

fallait-il pas que le Christ endure cela pour entrer dans sa gloire ?»

Lc 24, 44 : Puis il leur dit: «*Telles sont bien les paroles que je vous ai dites quand j'étais encore avec vous: il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes.*»

Jn 3, 14 : Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi *faut-il* que soit élevé le Fils de l'homme [...]

Jn 13, 18 : Ce n'est pas de vous tous que je parle ; je connais ceux que j'ai choisis; mais il *faut* que l'Écriture s'accomplisse: Celui qui mange mon pain a levé contre moi son talon.

Jn 20, 9 : En effet, ils ne savaient pas encore que, d'après l'Écriture, il *devait* ressusciter d'entre les morts.

Ac 1, 16 : Frères, il *fallait* que s'accomplît l'Écriture où, par la bouche de David, l'Esprit Saint avait parlé d'avance de Judas, qui s'est fait le guide de ceux qui ont arrêté Jésus.

Ac 3, 21 : [...] celui que le ciel *doit* garder jusqu'aux temps de la réalisation de tout ce que Dieu a dit par la bouche de ses saints prophètes de toujours [...]

Ac 17, 3 : Il les leur expliquait, établissant que le Christ *devait* souffrir et ressusciter des morts [...]

Ac 27, 24 : et il m'a dit: Sois sans crainte, Paul. Il *faut* que tu comparaisses devant César [...]

1 Co 11, 19 : Il *faut* qu'il y ait aussi des scissions parmi vous, pour permettre aux hommes éprouvés de se manifester parmi vous.

1 Co 15, 25 : Car il *faut* qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait placé tous ses ennemis sous ses pieds.

1 Co 15, 53 : Il *faut*, en effet, que cet être corruptible revête l'incorruptibilité, que cet être mortel revête l'immortalité.

2 Co 5, 10 : Car il *faut* que tous nous soyons mis à découvert devant le tribunal du Christ, pour que chacun recouvre ce qu'il aura fait pendant qu'il était dans son corps, soit en bien, soit en mal.

1 Jn 2, 19 : Ils sont sortis de chez nous, mais ils n'étaient pas des nôtres. S'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous. Mais il *fallait* que fût démontré que tous n'étaient pas des nôtres.

Ap 20, 3 : Il le jeta dans l'Abîme, tira sur lui les verrous, apposa des scellés, afin qu'il cessât de fourvoyer les nations jusqu'à l'achèvement des mille années. Après quoi, il *doit* être relâché pour un peu de temps.

Qu'on n'aille surtout pas croire qu'il s'agit là d'une espèce de prédestination événementielle, et donc de fatalité, au sens que celle-ci revêt dans la tragédie grecque, où des héros, tel Oreste, ne peuvent échapper à leur destin. La théodicée antique a tenté de régler la question difficile de la contradiction entre le déterminisme naturel et le libre arbitre humain auquel Dieu semble faire échec, comme dans le cas d'école de Pharaon dont l'obstination est attribuée à Dieu sur la foi de l'affirmation mise dans sa bouche par l'Écriture : «J'endurcirai le cœur de Pharaon» (Ex 4, 21, etc.). Les anciens commentateurs, tant juifs que chrétiens, ont tenté de résoudre cette aporie en dissuadant de comprendre cette phrase au pied de la lettre. L'Écriture, affirment-ils en substance, veut dire que plus Dieu le frappe, plus le Pharaon résiste et s'endurcit, et c'est en ce sens qu'on peut attribuer à Dieu son endurcissement.

Si, à l'évidence, les versets du Nouveau Testament cités ci-dessus n'entrent pas dans cette perspective, il reste que le problème qu'ils soulèvent donne une impression de parenté, en ce qu'ils paraissent accréditer le soupçon que l'homme n'est pas libre, du fait que tout ce qui arrive – y compris la trahison

de Judas – est présenté par l'Écriture comme étant inéluctable. Pourtant, comme nous le verrons plus loin, la différence de situations est totale. Dans les cas de figure évoqués par le Nouveau Testament, le fait que Dieu ait su d'avance que des actes mauvais seraient commis par un individu ne le prédestine pas à les commettre. La prescience divine laisse entière la liberté humaine. La tradition juive s'est évidemment mesurée à ce problème. Selon certains spécialistes, la solution qu'elle a trouvée s'exprime dans l'aphorisme rabbinique suivant : «*Tout est prévu, mais la liberté est donnée.*»⁵. Quant à Paul, il tranche la question par un argument d'autorité, selon lequel Dieu n'a pas de comptes à rendre à l'homme :

Rm 9, 17-20: Car l'Écriture dit au Pharaon: «Je t'ai suscité à dessein pour montrer en toi ma puissance et pour qu'on célèbre mon nom par toute la terre». Ainsi donc il fait miséricorde à qui il veut, et il endure qui il veut. Tu vas donc me dire : «Qu'a-t-il encore à blâmer ? Qui résiste en effet à sa volonté ?» Ô homme ! Qui es-tu pour disputer avec Dieu ? L'œuvre va-t-elle dire à celui qui l'a modelée: «Pourquoi m'as-tu faite ainsi ?» [...].

Il ne faudrait pas déduire de cette déclaration péremptoire de l'Apôtre qu'elle ferme la porte à tout effort de compréhension de la portée prophétique de l'Écriture, et de discernement des signes de son accomplissement. En effet, le même Paul affirme aussi :

Rm 15, 4: [...] ce qui a été écrit par *avance* l'a été *pour* *notre enseignement*, afin que par la *persévérance* et par la

5. En hébreu, «*hakol tsafoui we-hareshout netounah*» (Mishna Avot, 3, 15). Les opinions sur la traduction, le sens et la portée de cet aphorisme divergent ; voir la discussion dans E. E. Urbach, *Les Sages d'Israël, conceptions et croyances des maîtres du Talmud*, (original hébreu 1969), traduction française M.-J. Jolivet, Cerf - Verdier, Paris, 1996, ch. XI, «De la Providence», p. 268 s. Contrairement aux traductions habituelles, j'ai choisi de rendre «reshut» par «possibilité» («latitude» pourrait convenir également), plutôt que par «liberté», car j'estime que cette traduction est plus proche du sens du terme hébraïque. Exemple en hébreu moderne: «*attah rashai*» ne veut pas dire «tu es libre de», mais «il t'est loisible», en anglais, on dirait «it's up to you»

consolation [que procurent] les Écritures, nous ayons l'*espérance*.

On ne peut mieux résumer l'encouragement que procure la lecture des Écritures au croyant qu'elles instruisent des promesses et des oracles prophétiques et à qui elles en garantissent l'accomplissement, suscitant sa persévérance et illuminant sa foi de consolation et d'espérance.

Par ailleurs, l'Apôtre poursuit :

Rm 15, 8-12: Je l'affirme en effet, le Christ s'est fait *ministre* [ou «s'est mis au service»] des *circoncis* à l'honneur de la vérité divine, *pour accomplir les promesses faites aux patriarches*, et les nations glorifient Dieu *pour sa miséricorde*, selon le mot de l'Écriture : C'est pourquoi je te louerai parmi les *nations* et je chanterai à la gloire de ton nom ; et cet autre : *Nations*, exultez avec son peuple ; ou encore : Toutes les *nations*, louez le Seigneur, et que tous les *peuples* le célèbrent. Et Isaïe dit à son tour : Il paraîtra, le rejeton de Jessé, celui qui se dresse pour commander aux *nations*. En lui les *nations* mettront leur *espérance*.

Ce développement est précieux pour une perception «judéo-chrétienne» de la Révélation. En effet, non seulement il exprime le but ultime du dessein de Dieu, révélé dans les Écritures, qui est de fondre dans l'unité les deux familles de son peuple : les juifs et les chrétiens, mais il en récapitule les étapes et les modalités. Dans cet exposé, saturé de références bibliques, les deux peuples sont comme en miroir l'un par rapport à l'autre, mais leur spécificité est nettement exprimée. S'agissant des juifs (les «circoncis»), Paul déclare tout net que le Christ s'est mis à leur service par *fidélité à l'engagement* que Dieu a pris envers leurs ancêtres (les «patriarches»). Quant aux nations, elles bénéficient de sa *miséricorde*. La hiérarchie de cette geste divine, si subtile qu'en soit l'expression, est perceptible. Elle concerne *d'abord* les juifs⁶, et si, chez Paul, les *nations* leur

6. Cf. « le juif d'abord » (Rm 1, 16 ; 2, 9.10).

sont, à l'évidence, *inextricablement liées*, c'est en la personne du *Messie* («le rejeton de Jessé»), qui les régira⁷ et sera *leur seule espérance*.

Ceci étant dit, je ne prétends pas avoir éclairci le mystère – car c'en est un – que recèlent ces propos, comme d'ailleurs tous ceux qui traitent des juifs et des nations, qui, selon l'Apôtre sont objets du même jugement et de la même miséricorde de Dieu. J'ai seulement voulu mettre en garde les chrétiens contre une sous-estimation routinière de la portée eschatologique des Écritures, qui les maintient jusqu'à ce jour dans l'ignorance du dessein de Dieu sur le peuple juif et, par contrecoup, sur la chrétienté. Leur incompréhension de l'histoire tragique du peuple juif est du même ordre que celle dont ont fait preuve les Apôtres eux-mêmes des nombreux passages de l'Écriture qu'ils avaient maintes fois lus sans comprendre qu'ils s'appliquaient à Jésus, comme en témoigne l'évangile de Luc :

Lc 24, 25-27: Alors il leur dit : «Ô cœurs *sans intelligence*, lents à croire à tout ce qu'ont annoncé les Prophètes ! Ne *fallait-il* pas que le Christ endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire ?» Et, commençant par Moïse et parcourant tous les Prophètes, il leur *interpréta* dans toutes les Écritures *ce qui le concernait*.

Au risque d'être tenu pour irresponsable, j'ose la transposition suivante de ce texte aux chrétiennes :

«Ô cœurs sans intelligence, lents à croire à tout ce qu'ont annoncé les Prophètes ! Ne *fallait-il* pas que *le peuple juif* endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire ?»

Et il n'aura pas échappé à celles et ceux qui ont lu tout ou partie de ce que j'ai écrit sur ce thème depuis des décennies, que je ne cesse d'«*interpréter* dans toutes les Écritures *ce qui concerne*» ce peuple.

7. L'Apocalypse précise mystérieusement : « avec un sceptre [ou: une verge] de fer » (Ap 2, 27 ; 12, 5 ; 19, 15).

Je terminerai cet excursus par une autre transposition, plus audacieuse encore, de ce que dit Jésus dans ce passage de l'évangile :

Lc 24, 44: [...] il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit *de moi* dans la Loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes [...]

texte que je lis ainsi : «il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit *des juifs* dans la Loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes».

Irez-vous, me dira-t-on sans doute, jusqu'à transposer aux juifs ce que dit, de Jésus, cet autre verset de Luc ?

Lc 24, 46: Ainsi est-il écrit que le Christ *souffrirait et ressusciterait d'entre les morts le troisième jour [...]*

Ma réponse est que ce ne sera pas nécessaire, car cet oracle d'Osée – aussi mystérieux que fulgurant – l'a fait, lui :

Os 6, 1-2: Venez, retournons à L'Éternel. Il a déchiré, mais il nous guérira ; il a frappé, mais il soignera nos plaies ; *après deux jours il nous fera revivre, le troisième jour il nous relèvera* et nous vivrons devant lui.

Au moins, pensera-t-on sans doute, ce verset du chapitre de Luc, cité ci-dessous, est-il irréductible à la transposition au peuple juif :

Lc 24, 47: et qu'en son nom le repentir en vue de la rémission des péchés serait proclamé à toutes les nations, à commencer par Jérusalem.

Sans aucun doute. Mais il faut avoir à l'esprit que l'«intrication prophétique» des Écritures, dont je parle, ne postule pas que *tous les termes d'un même texte* concernant à la fois le peuple juif et le Christ, s'appliquent littéralement à l'un et à l'autre⁸.

8. L'exemple-type est la présence, dans le Psaume 69, parmi plusieurs phrases

Autre remarque : l'évangile relate que les Sadducéens, qui ne croyaient pas à la résurrection des morts, avaient forgé, pour en démontrer l'impossibilité, l'apologue de la femme aux sept maris (Mt 22, 23-28). Jésus leur avait répliqué :

Mt 22, 29: Vous faites erreur, *faute de connaître les Écritures* et la puissance de Dieu.

Les chrétiens qui ne croient pas à l'intrication du dessein de Dieu sur son peuple et sur le Christ sont, *mutatis mutandis*, enfermés dans la même ignorance invincible. Plaise à Dieu que ce Christ auquel ils croient, avec juste raison, fasse pour eux ce qu'il fit pour ses Apôtres :

Lc 24, 45: Alors *il leur ouvrit l'esprit pour qu'ils comprissent les Écritures [...]*

prophétisant les souffrances du Christ, de celle du v. 9, qui, à l'évidence ne le concerne pas : «Ô Dieu, tu sais ma folie, mes offenses sont à nu devant toi».

CONCLUSION : «UN VOILE SUR LEUR CŒUR»

Je confesse que l'idée d'acheminer les juifs en Palestine, justement par l'intermédiaire du Saint-Siège, *quasiment pour reconstruire le royaume juif* [...] suscite en moi quelque inquiétude. Il est compréhensible que leurs compatriotes et leurs amis politiques s'impliquent. Mais il ne me paraît pas de bon goût que l'exercice simple et élevé de la charité du Saint-Siège offre précisément l'occasion et le signe permettant de reconnaître une sorte de coopération, ne serait-ce qu'initiale et indirecte, à la réalisation du rêve messianique. [...] *Ce qui est absolument certain, c'est que la reconstruction du royaume de Juda et d'Israël n'est qu'une utopie*¹.

Giovanni Roncalli (futur pape Jean XXIII, 1943).

[Le peuple juif] *n'est plus le peuple de Dieu* au sens d'une institution pour le salut de l'humanité [...] *Sa fonction de préparer le royaume de Dieu a pris fin avec l'avènement du Christ et la fondation de l'Église*².

(Cardinal Bea, 1967).

Les deux citations mises en exergue ci-dessus corroborent les déclarations des papes Jean-Paul II et Benoît XVI, évoquées

1. Ce texte figure dans les *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, [A.D.S.S.], Pierre Blet, Robert A. Graham, Angelo Martini, Burkhart Schneider (éd.), 11 volumes, Cité du Vatican, 1965-1981, XVIII, Paris, 1942-1945., T. 9, n° 324, p. 469 ; il est cité par M. Miccoli, *Les dilemmes et les silences de Pie XII. Vatican, Seconde Guerre mondiale et Shoah*, Éditions Complexe, Bruxelles, 2005, p. 91.
2. Augustin cardinal Bea, *L'Église et le peuple juif*, Paris, éd. du Cerf, 1967, p. 91.

plus haut. Elles expriment la tranquille certitude qui habite la hiérarchie de l'Église catholique : *le peuple juif, si respectables que soient son histoire et sa religion, n'a plus de rôle spécifique dans le dessein de salut de Dieu*. Certes, le ton et les attitudes ont considérablement changé depuis les premiers siècles de l'Église : le respect et le dialogue ont heureusement pris la place des invectives et du mépris. Mais, sur le fond, il n'y a aucune place, dans le corps de la doctrine chrétienne, pour les perspectives que je développe de livre en livre, à savoir que la restauration nationale du peuple juif et son rassemblement progressif sur le sol de son antique patrie, sous les protestations et les menaces internationales, sont conformes à la prescience et à la volonté divines.

Au risque de scandaliser, je ne puis taire l'inquiétude que me cause le scepticisme de la majeure partie des chrétiens à propos d'une restauration historique de leurs «frères aînés»³. Mon malaise est d'autant plus grand que les mêmes hauts dignitaires de l'Église, dont certaines attitudes et paroles ont été extrêmement positives envers le peuple juif, font preuve – on l'a vu –, dans leur enseignement, de sentiments qui ressemblent à s'y méprendre à de l'allergie quand il est question des attentes messianiques juives, et a fortiori, quand l'État d'Israël est considéré par certains comme le début du rassemblement eschatologique qu'attendent les croyants juifs, sur la foi des oracles de leurs prophètes. Les propos que j'ai analysés plus haut, en particulier ceux du pape Benoît XVI, donnent l'impression que ces hauts responsables religieux ont peur de ce qu'ils considèrent comme la résurgence d'un messianisme politique juif. Et leur embarras s'accroît lorsqu'ils constatent la contradiction violente que suscite la présence sur des terres considérées comme exclusivement islamiques, de plus des deux tiers du peuple juif, sous la forme d'une nation que le monde musulman s'efforce d'éradiquer de manière de plus en plus déterminée et violente.

3. Pour mémoire, l'expression est du pape Jean-Paul II, dans son allocution à la Synagogue de Rome, le 13 avril 1986 ; texte en ligne sur le site de l'Église catholique à Paris.

Peut-être la haute hiérarchie catholique pressent-elle qu'il lui faudra un jour, même à son corps défendant, prendre parti dans ce conflit inexpiable, dont les apparences géopolitiques cachent de plus en plus mal la véritable nature : celle d'une guerre de religions. Car la théologie chrétienne – surtout celle qui a trait à l'eschatologie – est concernée par les proportions invraisemblables qu'a prises la contestation mondiale de ce peuple énigmatique, inassimilable, inclassable, toujours haï et menacé jusque dans son existence même, mais qui marche inexorablement vers un destin dont les nations, en général, et les chrétiennes, en particulier, ne discernent pas le caractère messianique, ou ne parviennent pas à s'en convaincre. Dès lors, la Chrétienté est confrontée à un dilemme : ou bien tout ceci n'est qu'un conflit territorial et politique régional que la communauté des nations se doit de régler, par la persuasion ou par la contrainte, pour éviter qu'il ne mette le feu à la planète – c'est à peu près la position de la hiérarchie catholique –, ou bien il s'agit de l'émergence d'une des phases ultimes du dessein éternel de Dieu, inattendue mais pourtant perceptible à la lecture des Écritures juives et chrétiennes. A tort ou à raison, je pense que c'est cet arrière-fond, conscient ou non, qui donne aux divers propos, évoqués plus haut, de membres éminents de la hiérarchie catholique, leur tonalité anxieuse, voire apologétique. Et de fait, il s'agirait de rien moins qu'un tournant capital dans l'histoire de l'humanité, telle que Dieu l'a vue de toute éternité, et cela constituerait, pour l'Église, un «aiguillon» – tel celui dont parlait Paul – contre lequel il lui sera «dur de regimber»⁴.

J'ai exprimé, dans un de mes livres, ma conviction spirituelle intime que «*Dieu a rétabli son peuple*»⁵. De par son caractère privé, cette révélation ne s'impose évidemment pas à l'Église. Ce qui ne m'a pas empêché de tenter d'y sensibiliser,

4. Cf. Ac 26, 14.

5. Voir, l'exposé détaillé que j'ai fait des circonstances de cette illumination intérieure, dans mon livre, *Confession d'un fol en Dieu*, éditions Docteur angélique, collection «Témoignage mystique», Avignon, 2012, p. 35-41.

discrètement, au fil des ans, des Pasteurs, des théologiens et des clercs : en vain.

J'ai longtemps excusé par un souci de prudence doctrinale l'attitude négative des autorités ecclésiales et de leurs théologiens à l'égard de l'attente juive de la « restitution de la royauté à Israël » (cf. Ac 1, 6), et à l'égard de la dimension eschatologique universelle qu'elle a prise, sous la forme de la croyance en l'avènement d'un royaume terrestre millénaire du Christ, qui fut cautionnée par d'illustres Pères de l'Église. Jusqu'à ce que je comprenne enfin la raison de cette incrédulité incoercible, à savoir : *une théologie défectueuse du rôle respectif des juifs et des chrétiens dans le dessein de salut de Dieu*. Persuadée d'être devenue le « *nouvel Israël* » et encore incapable d'accepter la perspective que puissent être *restituées*⁶ aux juifs les prérogatives qui furent jadis les leurs, « car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables » (Rm 11, 29), la Chrétienté a du mal à se convaincre que cette forme du *rétablissement* d'Israël fasse partie du dessein de Dieu, et encore davantage que l'heure en soit venue. Aussi fait-elle flèche de tout bois apologétique et exégétique pour se convaincre de l'incongruité de cette perspective.

Progressivement s'est imposée à mon intelligence et à mon âme la conviction que, par un de ces détours inattendus de ce que les Pères appelaient « l'Économie [ou dispensation] divine », le « voile », dont Paul disait aux juifs qu'il est « posé sur leur cœur quand ils lisent Moïse » (cf. 2 Co 3, 15-16), recouvre aujourd'hui le cœur des chrétiens, dont j'ose dire, avec crainte et tremblement, mais espérant « avoir, moi aussi, l'esprit de Dieu »⁷ :

[...] jusqu'à ce jour, lorsqu'ils lisent l'Écriture], *un voile est*

6. C'est le sens du verbe grec *apokathistanai*, qui signifie rétablir quelqu'un dans ses droits, ou restituer ce qui est dû ou destiné à quelqu'un, utilisé par Luc dans la question que les apôtres posent à Jésus ressuscité et que je traduis ainsi : « est-ce maintenant que tu vas donner à Israël le royaume [qui lui était destiné] ? » (Ac 1, 6).

7. Allusion à 1 Co 15, 40.

posé sur leur cœur. C'est quand ils se tourneront vers le Seigneur que ce voile sera enlevé.

Ce n'est qu'en se revenant à Dieu et à sa Parole, de tout leur cœur et de toute leur âme, que les chrétiens verront se déchirer le voile qui obscurcit leur entendement spirituel, et qu'ils comprendront ce texte du même apôtre Paul :

Rm 11, 25: Je ne veux pas, frères, vous laisser ignorer ce *mystère*, de peur que vous ne vous complaisiez en votre sagesse: Un aveuglement partiel est advenu à Israël [ou: un aveuglement est advenu à une partie d'Israël] jusqu'à ce qu'entre la plénitude des nations, et ainsi *tout Israël* sera sauvé, comme il est écrit : De Sion viendra le Libérateur, il ôtera les impiétés du milieu de Jacob.

* * *

Je ne saurais mieux terminer cet essai qu'en invitant les fidèles catholiques et leurs Pasteurs à s'approprier l'exclamation brûlante qui clôt la longue méditation de l'Apôtre sur le dessein divin concernant les juifs et les nations :

Rm 11, 32-36: Dieu a enfermé tous les hommes dans l'incrédulité, de manière à faire à tous miséricorde. Ô abîme de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses décrets sont insondables et ses voies incompréhensibles ! Qui en effet a jamais connu la pensée du Seigneur ? Qui en fut jamais le conseiller ? Ou bien qui l'a prévenu de ses dons pour devoir être payé de retour ? Car tout est de lui et par lui et pour lui. A lui soit la gloire éternellement! Amen.

Fête de Hanoukah 2012

**ANNEXE 1 - LE CHILIASME A-T-IL ÉTÉ CONDAMNÉ
À CONSTANTINOPLE ? PAR FRANCIS X.
GUMERLOCK**

Le rôle de l'Histoire dans le Débat sur le Millénarisme[1]

Dans le domaine des études sur le millénarisme, le nombre de positions sur l'interprétation des "mille ans", d'Apocalypse 20, 1, semble aller croissant. Il y a quelques décennies, une discussion théologique des principaux points de vue concernant le millennium consistait habituellement en deux ou trois positions : pré-millénariste, a-millénariste, et quelques fois post-millénariste[2]. Le livre de Robert Clouse (1977), *The Meaning of the Millennium* [La signification du Millenium], étendait l'exposé à quatre vues — a-millénarisme, post-millénarisme, et deux positions pré-millénaristes, celles du millénarisme historique et du millénarisme dispensationaliste[3]. Cette approche de "quatre vues" a été suivie par Stanley J. Grenz, dans son ouvrage de 1992, *The Millennial Maze* [Le labyrinthe du Millenium][4]. Plus récemment, dans son livre, *Context: Evangelical Views on the Millennium Examined* [Contexte: Examen des points de vue évangéliques sur le Millenium], Gary D. Long a analysé six positions millénaristes chez les seuls évangéliques, ajoutant aux catégories de Clouse les vues millénaristes du dispensationalisme progressiste, et une position qui se distingue de l'a-millénarisme, appelée « nouvelle alliance non pré-millénariste »[5]. A ces vues on peut ajouter le millénarisme militant, ainsi appelé non pas tant en raison de sa relation

temporelle à la seconde venue du Christ que de sa manière violente de provoquer une utopie terrestre[6] et un millénarisme séculier, une vue caractérisée comme séculière en raison de sa vision humaniste d'une nouvelle période de l'histoire du monde[7].

Malgré la diffusion des vues millénaristes, le principal point de débat dans la recherche chrétienne est entre le pré-millénarisme et l'a-millénarisme. Les pré-millénaristes professent que quand le Christ reviendra il y aura un réel royaume de mille années du Christ en tant que roi sur la terre. Pour les a-millénaristes, le règne millénaire du Christ est une réalité actuelle, le nombre « mille » est interprété comme une figure de style en forme de synecdoque. En d'autres termes, le chiffre limité de mille véhicule la totalité, de la même manière que quand le psalmiste proclame que le Seigneur possède « les troupeaux de mille montagnes » (Ps 50, 10).

Alors que le champ d'action du débat entre les pré-millénaristes et leurs opposants est la Sainte Écriture, les savants semblent recourir de plus en plus à l'histoire du christianisme dans leurs polémiques[8]. Par exemple, K. Neill Foster et David E. Fessenden ont échelonné leurs publications de 2002, *Essays on Premillennialism* [Essais sur le Pré-millénarisme], de telle sorte que leurs quatre premiers essais soient des considérations historiques sur la position pré-millénariste. Présenté comme « une expression moderne d'une doctrine ancienne », le livre commence par une étude de Paul L. King sur l'antiquité du pré-millénarisme, dans un article intitulé « Le pré-millénarisme dans l'Église primitive ». King cite au moins quatorze anciens Pères de l'Église des quatre premiers siècles de l'histoire chrétienne, qui adhéraient au chiliasme, terme désignant la croyance littérale en un millénaire terrestre[9]. Il conclut que « l'Église primitive a gardé massivement un point de vue pré-millénariste »[10]. Dans son estimation que le pré-millénarisme était le point de vue dominant parmi les premiers chrétiens, King fait écho à une légion d'auteurs pré-millénaristes contemporains, populaires autant qu'universitaires[11].

L'ouvrage de l'a-millénariste Charles E. Hill, *Regnum Caelorum* [Le Royaume des Cieux], dont la deuxième édition a été publiée en 2001, est entièrement consacré à l'histoire primitive des positions millénaristes. Dans son étude, Hill réfute l'assertion qu'il existait un consensus pré-millénariste dans l'Église primitive, et il montre qu'il y avait beaucoup plus de variété en matière de millénium dans l'Église primitive que ce que les pré-millénaristes veulent bien admettre. Au deuxième siècle, fait-il remarquer, Justin Martyr avait parlé de nombreux « purs et pieux » chrétiens qui ne partageaient pas les vues millénaristes. Hill leur donne des noms et des visages, identifiant au moins dix auteurs chrétiens majeurs des deuxième et troisième siècles comme non millénaristes. Leurs propos, conclut Hill, « nous permettent de dire avec peu ou pas d'hésitation que tous [parmi ceux qu'il a identifiés] avaient des attentes a-millénaristes du retour du Christ. » [12].

Conciles de l'Église primitive sur le Millennium

L'étude de Hill est importante parce qu'une grande partie de la littérature qui vante le pré-millénarisme comme étant « la » position de l'Église ancienne, est restée incontestée par les savants chrétiens [13]. En effet, si l'on met en regard l'un de l'autre le nombre de Pères millénaristes de l'Église primitive et celui des Pères a-millénaristes, le résultat est plus ou moins un match nul. Les a-millénaristes, antérieurement sur la défensive quand il leur fallait démontrer l'antiquité de leur position, semblent aujourd'hui renverser la situation. Certains, qui tentent de renforcer leur position et de déprécier la validité du pré-millénarisme, se sont concentrés sur les conciles de l'Église primitive, et citent quelques-uns de ceux qui se seraient, prétend-on, opposés au millénarisme. Apparemment ces citations historiques semblent être des atouts pour démontrer la supériorité doctrinale de l'a-millénarisme. Mais si on les examine de plus près, [on constate que] ces affirmations souffrent d'un grave manque de confirmation.

Par exemple, quelques auteurs ont affirmé que le Concile d'Éphèse en 431 avait condamné la croyance en un millénium terrestre comme étant une superstition hérétique[14]. Mais aucun des auteurs qui émettent cette affirmation n'a cité un canon ou un décret attribué à ce concile, dont on puisse raisonnablement déduire cette assertion. L'ouvrage de référence de Norman P. Tanner, *Decrees of the Ecumenical Councils* [Les décrets des Conciles Œcuméniques] (1990), fournit les textes grecs et latins de tous les documents relatifs au Concile d'Éphèse, traduits en anglais. Non seulement ils ne contiennent pas une seule assertion de ce Concile condamnant la croyance en un millénium terrestre, mais il n'y a pas la moindre indication que la question du millénium soit jamais apparue comme un sujet de discussion au concile[15]. L'affirmation est donc entièrement dénuée de fondement.

Affirmations concernant le Concile de Constantinople

L'autre concile de l'Église ancienne à avoir fait entrer le millénium dans le débat chrétien contemporain est le Concile de Constantinople qui se tint en 381. Tentant d'ébranler le pré-millénarisme, quelques auteurs ont affirmé que ce concile, connu également sous le nom de Deuxième Concile Œcuménique, avait depuis longtemps condamné la croyance selon laquelle, lors de l'eschaton [fin de l'histoire], le Christ régnerait sur la terre avec ses saints durant un millier d'années.

Par exemple, Alexander Mileant, évêque de l'Église Orthodoxe Russe à l'Étranger, écrivait récemment :

Les conceptions millénaristes de l'antiquité étaient surtout répandues chez les hérétiques. En condamnant l'hérétique Apollinarius [sic], le Deuxième Concile Œcuménique, en 381 de notre ère, condamnait son enseignement concernant le royaume millénaire du Christ. Pour mettre un terme à de futures tentatives d'introduire cet enseignement, les pères du Concile insérèrent dans le

Credo ces mots concernant le Christ – « son règne n’aura pas de fin »[16].

En 1995, Averky Taushev écrivait de manière similaire:

On devrait être conscient et se souvenir que le millénarisme a été condamné par le Deuxième Concile Œcuménique en 381; et donc y croire aujourd’hui, au vingtième siècle, même partiellement, est tout à fait impardonnable[17].

Et encore:

Croire au millénarisme, même en tant qu’opinion privée, n’était plus permis après que l’Église, au Deuxième Concile Œcuménique de 381, eut condamné l’enseignement de l’hérétique Apollinaris sur le règne millénaire du Christ. La chose fut confirmée, à la même époque, par l’introduction, dans le Symbole de la Foi [le Credo], des mots « son règne n’aura pas de fin »[18].

En 1992, Columba Graham Flegg affirmait, de la même manière :

En 381, le Deuxième Concile Œcuménique (Constantinople I [sic]) condamna l’enseignement millénariste d’Apollinaris [sic] ainsi que sa christologie, et inséra dans le Credo les mots : « et son règne n’aura pas de fin »[19].

En résumé, ces auteurs affirment que les évêques rassemblés en Concile à Constantinople, en 381, ont condamné spécifiquement l’enseignement millénariste d’Apollinaire de Laodicée (mort en 390), et que, pour réfuter ses enseignements sur un règne millénaire du Christ, ils ont inséré dans le Credo les mots : «son règne n’aura pas de fin».

La Christologie condamnée, pas le millénarisme

Que le Concile de Constantinople ait condamné les Apollinaristes ressort à l’évidence du premier canon de ce

concile, mais le concile a-t-il bien condamné l'enseignement millénariste d'Apollinaire ? Le concile a inséré la phrase: « son règne n'aura pas de fin » dans le Credo de Nicée, mais la question de savoir si cet ajout avait pour but de stopper l'expansion du millénarisme mérite enquête. S'assurer du but pour lequel le concile a été convoqué aidera à apporter des réponses à ces questions.

Le Concile de Constantinople fut convoqué en raison des problèmes afférents à la trinité, à la christologie, et à la pneumatologie. En 325, le Concile de Nicée condamna l'arianisme, qui niait que le Fils soit de même essence que le Père. Mais durant la plus grande partie de la moitié du quatrième siècle, les Ariens ont occupé le siège épiscopal de Constantinople, spécialement durant le règne de l'empereur Valens. Après la mort de Valens, en 378, la tendance commença à s'inverser en faveur de ceux qui observaient la foi nicéenne, c'est-à-dire la croyance en la pleine divinité du Christ. L'année suivante, l'empereur Gratien nomma co-empereur son ancien général, Théodose. Théodose, qui adhérait à la foi nicéenne, accomplit l'une de ses premières tâches en 380. Il ordonna aux évêques orientaux de venir à Constantinople. Le but de ce rassemblement, aujourd'hui désigné comme le Deuxième Concile Œcuménique de 381, était d'assurer le triomphe de la foi nicéenne sur l'arianisme et ses ramifications, dont certains membres niaient la divinité du Saint Esprit[20]. Le Canon 1 du concile montre que les 150 évêques présents adoptèrent le Symbole de Nicée et excommunièrent divers hérétiques dont les conceptions christologiques s'opposaient à la foi nicéenne. Cette excommunication incluait les Apollinaristes. On y lit :

La profession de foi des saints pères qui se sont assemblés à Nicée, en Bithynie, ne doit pas être abrogée, et restera en vigueur. Toutes les hérésies seront anathématisées, et en particulier celle des Eunomiens et des Anoméens, celle des Ariens ou Eudoxiens, celle des semi-Ariens ou Pneumatomaques, celle des Sabelliens, celle des

Marcelliens, celle des Photiniens et celle des Apollinaristes[21].

Le Concile de Constantinople a condamné et rejeté l'enseignement d'Apollinaire. Cependant, tous les hérétiques mentionnés dans le Canon 1 contredisaient de quelque manière la foi nicéenne concernant la doctrine de Dieu, et plus spécifiquement la nature et la relation du Fils et de l'Esprit Saint au sein de la divinité. Les Apollinaristes n'étaient pas une exception, puisque, eux aussi, enseignaient une doctrine contraire à la foi de Nicée.

Selon J. N. D. Kelly, l'hérésie d'Apollinaire « consistait à refuser d'admettre la pleine humanité du Seigneur »[22]. Et Kelly de poursuivre :

Tout d'abord, il [Apollinaire] se basait sur une anthropologie dichotomiste et enseignait que la nature humaine du Christ consistait simplement en un corps, la place de l'âme étant usurpée par le Verbe. Plus tard, devenu trichotomiste, il admit que le Christ possédait une âme animale en plus de son corps, mais il lui déniait une âme humaine dotée de raison[23].

En réponse à cette christologie défectueuse d'Apollinaire, le concile décida d'ajouter à son Symbole une phrase consistant en une version plus longue du Symbole de Nicée, quelque fois appelé Symbole de Nicée-Constantinople[24].

Une différence entre ce Symbole et la version plus courte du Symbole de Nicée, spécialement pertinente pour le problème qui nous occupe, consiste en une section élargie consacrée à la personne du Christ. Pour réfuter l'enseignement des Apollinaristes, le concile n'ajouta pas les mots « son règne n'aura pas de fin » ; il inséra la phrase « qui est descendu et s'est incarné de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie »[25]. Par cette phrase, le concile signifiait que le Fils n'était pas seulement pleinement divin, mais aussi pleinement humain, un enseignement que refusaient les Apollinaristes[26].

Une lettre relative au Concile de Constantinople démontre que l'objet de l'anathème à l'encontre des Apollinaristes était leur christologie. Cette lettre, écrite au nom des cent cinquante évêques du concile fut envoyée à Rome. Après avoir condamné le blasphème des Eunomiens, des Ariens, et des Pneumatomaques, qui divisaient l'essence de Dieu, les évêques traitèrent de la question des Apollinaristes, écrivant :

Et nous gardons sans déformation les récits de l'assomption de l'humanité par le Christ, acceptant comme nous le faisons que l'économie de sa chair n'était pas dépourvue d'âme et d'esprit, ni imparfaite[27].

Le Concile de Constantinople rejeta l'enseignement d'Apollinaire, selon lequel le Christ était dépourvu d'une âme humaine dotée de raison. C'est donc sa christologie que le concile rejetait, et non son eschatologie[28].

Concernant l'eschatologie d'Apollinaire, la confirmation de ses conceptions est difficile du fait que la majeure partie de ses ouvrages littéraires ont été détruits. Si Apollinaire a enseigné le millénarisme, ses conceptions ont dû être consignées dans ses commentaires sur les prophètes, mais ces œuvres n'existent plus[29]. Toutefois, des sources indépendantes de ses propres écrits indiquent qu'il professait probablement des sentiments millénaristes[30]. Il s'agit des contemporains d'Apollinaire, Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze, qui l'accusaient de « réintroduire un "second judaïsme", en faisant sienne une espérance millénariste »[31]. Par contre, au moins l'un des contemporains d'Apollinaire, Epiphane de Salamine, ne croyait pas qu'il enseignait le millénarisme[32].

Indépendamment du fait qu'Apollinaire ait été millénariste ou non, à s'en tenir aux textes du Concile de Constantinople, rien ne prouve que l'eschatologie d'Apollinaire ait jamais été discutée au Concile, et encore moins que son prétendu millénarisme ait fait l'objet d'une condamnation. Tels sont les faits : Le Concile de Constantinople a rejeté l'enseignement d'Apollinaire, et Apollinaire était probablement millénariste.

Mais le Concile de Constantinople a rejeté la christologie d'Apollinaire, pas son millénarisme.

« Son règne n'aura pas de fin »

Pour ce qui est de savoir si le concile a inséré la phrase: « Son règne n'aura pas de fin » pour mettre un terme aux croyances millénaristes d'Apollinaire, c'est une autre question qui mérite considération. Le Concile de Constantinople a inséré cette phrase dans le Symbole de foi, mais selon les meilleures recherches en patristique ce fait n'a rien à voir avec les enseignements millénaristes d'Apollinaire. C'était plutôt une réaction à la christologie hétérodoxe de Marcel, un [évêque] du quatrième siècle, originaire d'Ancyre en Galatie. Les adeptes de ces enseignements étaient appelés "Marcelliens" dans le Canon 1 du concile.

Sur la question de la Trinité, Marcel enseignait que les distinctions dans la Divinité – le Père, le Fils, et le Saint Esprit – n'étaient pas éternelles, mais seulement temporelles. Dans une récente étude consacrée à Marcel, Joseph Lienhard a exposé la compréhension courante du Trinitarisme de Marcel:

La majorité des résumés courants de la théologie de Marcel suivent le même modèle. Dieu est une Monade. Dans le but de créer il s'épand en une Dyade et il est Père et Verbe. A un moment particulier de l'histoire, le Logos [Verbe] s'est incarné dans la Vierge Marie et, de ce fait, il est aussi devenu « Fils ». Lors de la nuit de Pâques, le Christ a envoyé l'Esprit, et Dieu est alors devenu une Triade. A la fin du temps, le Christ remettra le Royaume au Père, et Dieu sera tout en tous, redevenant Monade. En d'autres termes, la Monade qui se déploie par étapes en une Triade, puis se contracte à nouveau en une Monade est considérée comme l'élément qui définit la théologie de Marcel[33].

En résumé, Marcel croyait qu'en vue de la création et du salut, le Dieu unique s'était étendu en deux [entités], le Père et le Fils.

Puis ensuite, il s'était étendu en trois entités. A la fin du monde, quand le Fils aura remis toutes choses au Père, le Fils sera de nouveau absorbé au sein de la Divinité, si bien qu'alors il sera à nouveau strictement un. Marcel basait cette croyance erronée en une Trinité temporaire sur 1 Co 15, 24-28, qui dit que le Fils remettra le royaume au Père et que Dieu sera tout en tous.

Plusieurs conciles locaux du quatrième siècle ont rejeté cet enseignement de Marcel comme contraire à l'Évangile, et inséré des affirmations dans leurs professions de foi pour contrecarrer spécifiquement cette théologie. En affirmant que le Fils a été engendré par le Père avant tous les âges, ces Symboles de foi contenaient déjà des affirmations que le Fils était éternel, au sens de toujours existant dans un passé éternel. Toutefois, pour mettre en garde contre l'enseignement de Marcel, les Églises estimaient maintenant nécessaire d'émettre une déclaration affirmant que le Fils de Dieu existera pour toujours et restera Dieu et Roi dans une éternité future. C'est dans ce contexte que le Concile de Constantinople a inséré la phrase : « Son règne n'aura pas de fin ».

On peut faire remonter l'évolution historique de cette insertion aux premier et troisième Symboles de foi proposés au synode d'Antioche en 341, quarante ans avant le Concile de Constantinople. Le premier Symbole dit :

(Nous croyons) qu'Il a souffert, est ressuscité des morts, et est retourné au ciel ; qu'Il siège à la droite du Père, et reviendra pour juger les vivants et les morts, et [qu'Il] reste Dieu et Roi pour toute l'éternité.

Le troisième Symbole professait en plus que le Fils unique du Père « reviendra avec gloire et puissance pour juger les vivants et les morts, et demeure pour toujours »[34]. Dans ces Symboles de foi, le point focal des phrases anti-marcelliennes était la Personne du Fils et la ferme croyance qu'il demeurerait toujours.

Pour combattre l'enseignement de Marcel, un patriarche de

l'Église de Jérusalem du milieu du quatrième siècle, nommé Cyrille, fit usage de la phrase de Luc 1, 33 — « Son règne n'aura pas de fin » (NASB [New American Standard Bible])[35]. Le 15e Discours Catéchétique de Cyrille montre clairement que l'insertion de cette phrase n'a rien à voir avec les enseignements d'Apollinaire, et tout à voir avec la christologie hétérodoxe de Marcel. Cyrille écrit :

Et si tu entends dire que le royaume du Christ doit avoir une fin, rejette cette hérésie ; c'est une autre tête du dragon, récemment surgie en Galatie. Un certain personnage a osé affirmer qu'après la fin du monde, le Christ ne régnera plus ; il a également osé dire que le Verbe étant venu du Père doit à nouveau être absorbé dans le Père, et ne plus exister ; il profère de tels blasphèmes pour sa propre perdition. Car il n'a pas écouté le Seigneur, qui dit : Le Fils demeure pour toujours. Il n'a pas écouté [l'ange] Gabriel qui dit : Et il régnera sur la maison de Jacob pour toujours et son règne n'aura pas de fin [...] David aussi dit quelque part : Ton trône, ô Dieu, dure pour les siècles des siècles [...] [36].

Cyrille n'a pas mentionné le nom de la personne qui enseignait cette hérésie, mais il dit qu'il était de Galatie, région où habitait Marcel. Pour combattre sa doctrine d'une Trinité temporaire, selon laquelle le Fils, est absorbé dans le Père à la fin du monde, Cyrille cite quelques passages de l'Écriture qui affirment que le Fils demeurera pour toujours. L'un d'eux est Luc 1, 33. Se basant sur ces coutumes locales, quelques décennies plus tard, le Concile œcuménique de Constantinople a également inséré la phrase de Luc 1, 33 : « Son règne n'aura pas de fin » dans la version élargie du Symbole de Nicée.

Quelques spécialistes modernes de la patristique confirment que le concile a inséré cette phrase pour répondre à la théologie de Marcel et non à celle d'Apollinaire. John Voelker écrit que c'est toujours de Marcel qu'il est fait mention dans la « formulation du Symbole de Nicée-Constantinople de 381 : “et son règne n'aura pas de fin” » [37]. De la même manière, Rebecca

Lyman remarque que cette phrase « fut insérée dans le Symbole pour réfuter son interprétation [celle de Marcel] de 1 Corinthiens 15, 24-28 »[38].

En résumé, le Concile de Constantinople a inséré la phrase: « Son règne n'aura pas de fin » dans le Symbole. Mais son but n'était pas de stopper la diffusion du millénarisme d'Apollinaire. Elle n'a rien à voir ni avec Apollinaire, ni avec le millénarisme. Elle fut insérée comme une réfutation scripturaire de la christologie hétérodoxe de Marcel, qui enseignait que lors de l'eschaton [fin des temps] le Fils n'existerait plus.

Le millénarisme a-t-il été condamné au Concile de Constantinople ?

On a montré que, dans leur effort pour ajouter des arguments historiques à leur rejet du pré-millénarisme, quelques auteurs contemporains avaient affirmé que le Concile de Constantinople de 381 avait condamné les croyances millénaristes d'Apollinaire et ajouté à son Symbole de foi « et son règne n'aura pas de fin », pour combattre la croyance littérale en un royaume millénaire du Christ. Cependant, il a été démontré que le concile ne s'est pas opposé aux partisans d'Apollinaire en raison de leur croyance en un millénium terrestre, mais à cause de leur christologie erronée. Dans l'apollinarisme, l'humanité du Christ était dénuée d'une âme pleinement dotée de raison, et les évêques du concile considérèrent cette perception du Christ comme incompatible avec le Nouveau Testament. En outre, l'insertion dans le Symbole, faite par le concile, de la phrase de Luc 1, 33, « son règne n'aura pas de fin », n'avait rien à voir avec le millénarisme d'Apollinaire. C'était plutôt un moyen, pour des chrétiens du quatrième siècle, de se prémunir contre la fausse christologie de Marcel d'Ancyre, qui enseignait de manière erronée que lors de l'eschaton, Dieu le Fils cesserait d'exister en tant que Personne distincte dans la Trinité.

Cela n'implique pas pour autant que les évêques présents au

Concile de Constantinople, qui venaient tous de la partie orientale de l'empire, étaient favorables au millénarisme, car ce n'était pas le cas. Alors que beaucoup de pères de l'Église des deuxième et troisième siècles avaient des croyances millénaristes, vers la fin du quatrième siècle, le millénarisme était en général défavorablement perçu en Orient. Toutefois, le fait que beaucoup de pères de l'Église orientale estimaient erronée la croyance en un millénarisme littéral est une chose, dire que le concile œcuménique de Constantinople a condamné le millénarisme, en est une autre.

Le savant exégète du dix-septième siècle, Cornelius a Lapide, qui n'était pas pré-millénariste, disait qu'il n'avait pu trouver un ancien concile qui ait condamné le millénarisme comme hérétique[39]. Plus récemment, Desmond Birch opérait une sage distinction entre la christologie d'Apollinaire, qui fut condamnée au Concile de Constantinople, et ses enseignements millénaristes qui ne furent « pas officiellement condamnés » au concile[40]. Le Concile de Constantinople a-t-il condamné le millénarisme ? La réponse est « Non ».

Les conciles postérieurs à propos du Millenium

Vers la fin de l'époque patristique, le millénarisme tomba dans un discrédit croissant. Beaucoup croyaient que ses origines étaient suspectes — cette croyance en un millenium littéral avait sa source dans des écrits apocryphes juifs, dans ceux du gnostique Cérinthe, ou du père de l'Église peu instruit, Papias[41]. D'autres exprimaient leur désapprobation en disant que les attentes millénaristes se concentraient dans la mauvaise direction, sur la chair et le monde plutôt que sur le ciel et le monde à venir. Ils considéraient qu'en croyant que, dans le royaume millénaire, on continuerait de manger, boire, se marier et engendrer des enfants, le millénarisme contredisait l'enseignement de Jésus, selon lequel il n'y a pas de mariage après la résurrection (Mt 22, 30), ainsi que l'affirmation de Paul selon laquelle « le royaume de Dieu n'est pas une affaire de

nourriture ni de boisson » (Rm 14, 17). D'autres encore croyaient que le millénarisme, avec sa conception d'un futur temple à Jérusalem assorti de sacrifices animaux, était un retour aux pratiques de l'Ancien Testament, aux ombres [des choses à venir] qui avaient déjà été accomplies dans le Christ[42].

Au début du Moyen Âge, quelques auteurs chrétiens associèrent millénarisme et hérésie[43]. Cependant, l'espoir d'un royaume millénaire survécut en Orient dans certains cercles syriens, et en Occident dans la croyance en un temps de repos pour les saints après la mort de l'Antichrist[44]. Le millénarisme reprit vie à la fin du Moyen Âge sous l'influence des écrits de l'Abbé Joachim de Flore et de ses disciples[45]. Plus tard, certains exégètes protestants du dix-septième siècle le vulgarisèrent dans leurs communautés de foi respectives[46].

Quant aux anciens conciles, aucun n'a traité explicitement de la croyance en un royaume millénaire terrestre. Cela a déjà été montré dans le cas du Premier Concile de Constantinople en 381, et dans celui du Concile d'Éphèse en 430. Le Deuxième Concile de Constantinople, en 553, excommunia quiconque tenait que le royaume du Christ aurait une fin, mais comme l'insertion ancienne de Luc 1, 33 dans le Symbole de foi, cette déclaration ne visait pas les croyances millénaristes[47]. Dans ce cas précis, elle était dirigée contre la conception origéniste cyclique du temps et la croyance à une future absorption de toutes choses en Dieu. Les origénistes croyaient que Dieu avait créé de toute éternité une succession d'âges, et que le résultat de cette succession et du retour de nouveaux mondes serait un monde constitué uniquement d'« intellects ». Alors, Dieu serait « tout en tous » et tous les êtres humains, anges, et même Satan cesseraient d'être des ennemis de Dieu. Les adversaires des origénistes croyaient que de tels enseignements impliquaient que le royaume du Christ finirait un jour, et donc, que le Fils était inférieur au Père[48]. Par conséquent, ils incluaient l'excommunication mentionnée ci-dessus. Selon l'étude de la controverse origénienne, d'Elizabeth Clark, les anti-origénistes tenaient le raisonnement suivant « Si le règne

du Christ devait finir, il en serait de même de sa divinité, et alors il cesserait d'être un seul Dieu»[49]. Comme le Canon 1 du Concile de Constantinople en 381, la cible de l'excommunication était une christologie erronée.

Durant la controverse iconoclaste du huitième siècle, un concile ecclésial se réunit à Hiereia en 754. Convoqué par des iconoclastes qui s'opposaient à la pratique byzantine de représenter les saints par des fresques et des statues, le concile adopta le Canon 18, qui déclare :

Si quelqu'un ne confesse pas la résurrection des morts, le jugement et la rétribution, selon le mérite de chaque homme qui sera jugé par les justes balances de Dieu, et s'il [ne confesse pas] que le châtiment est sans fin comme l'est le règne des cieux, qui consiste en la jouissance de Dieu — car le royaume de Dieu n'est pas affaire de nourriture ni de boisson, mais de justice et de paix et de joie dans l'Esprit Saint, comme [l'enseigne] l'Apôtre [Paul] — qu'il soit anathème[50].

Interprétant la finalité de cette excommunication, Stephen Gero a suggéré que, pour les iconoclastes, la pratique de leurs adversaires consistant à installer des images de saints, dépourvues de vie, avait des implications négatives sur l'eschatologie. Par exemple, si l'on venait à penser que les saints, avec toutes leurs vertus, pouvaient être représentés en peinture ou par des statues, une telle croyance équivaldrait à refuser aux saints la gloire qu'ils auront aux yeux de Dieu, lors de la résurrection, et dans le royaume céleste du Christ[51]. Comme dans le cas des conciles mentionnés plus haut, les croyances millénaristes n'étaient pas visées par l'offensive qui eut lieu au Concile de Hiereia. Cependant, parmi tous les décrets des anciens conciles, sa description du royaume, dans le Canon 18, comme étant une jouissance spirituelle sans fin de Dieu, plutôt qu'un règne terrestre de mille ans, est peut-être ce qu'il y a de plus proche de l'approbation d'une position ressemblant à de l'a-millénarisme. Mais ce n'est certainement pas une condamnation du millénarisme. Le Concile de Hiereia a

finalement été supplanté par le Concile de Nicée de 787, favorable aux icônes, avec pour résultat que ses canons eurent une influence minime dans l'histoire chrétienne postérieure.

Selon le théologien et historien de l'Église, Jaroslav Pelikan, les croyances millénaristes ont échappé à une excommunication officielle par tous les anciens conciles parce qu'ils n'ont pas répudié le Symbole de la foi[52]. De même, mes recherches sur les canons de l'Église ancienne ne m'ont pas permis de découvrir qu'ils aient condamné le millénarisme.

Les savants chrétiens qui cherchent à utiliser les anciens Symboles de foi et les conciles pour dénigrer la croyance contemporaine en un millenium pris au pied de la lettre trouveront un réservoir de remarques condamnatoires, plus prometteur, dans les Symboles de foi protestants du seizième siècle, par exemple, dans la Seconde Confession Helvétique des Calvinistes et dans une ancienne version des Articles de la Religion de l'Église d'Angleterre[53]. Des déclarations caustiques contre le millénarisme ont aussi été émises au siècle dernier dans quelques publications catholiques romaines[54]. Mais ni le Concile de Constantinople en 381, ni aucun des conciles œcuméniques de l'Église ancienne n'ont condamné explicitement le millénarisme.

© **Francis X. Gumerlock**

Article reproduit avec l'aimable autorisation de Francis X. Gumerlock

[1] Traduction française, par mes soins, de l'article de référence de Francis X. Gumerlock, "Millennialism and the Early Church Councils: Was Chiliasm Condemned at Constantinople?", paru dans *Fides et Historia* 36:2 (Été/Automne 2004), p. 83-95. L'auteur est professeur de théologie historique au Séminaire Théologique de Providence, Colorado Springs (U.S.A). Une partie de cet article a fait l'objet d'une communication intitulée

“Gospel Proclamation and the Millennium: Did the Council of Constantinople Condemn Chiliasm?” [Prédication de l’Evangile et Millenium : Le Concile de Constantinople a-t-il condamné le Millénarisme ?], à la convention régionale du Middle West de l’Evangelical Theological Society, qui s’est tenue au Wheaton College, les 22 et 23 mars 2002.

[2] Charles L. Feinberg, *Premillennialism or Amillennialism?* (Chicago: Moody, 1961); John F. Walvoord, *The Millennial Kingdom* (Grand Rapids, MI: Zondervan, 1959).

[3] Robert Clouse, ed., *The Meaning of the Millennium: Four Views* (Downers Grove, IL: InterVarsity, 1977).

[4] Stanley J. Grenz, *The Millennial Maze: Sorting Out Evangelical Options* (Downers Grove, IL: InterVarsity, 1992).

[5] Gary D. Long, *Context: Evangelical Views on the Millennium Examined* (Charleston, SC: Great Unpublished, 2001). Imprimé pour les Sovereign Grace Ministries du Colorado [Ministères de la Souveraine Grâce], voir l’article de Wikipedia.

[6] Catherine Wessinger, *How the Millennium Comes Violently* (New York: Seven Bridges, 2000); Wessinger, *Millennialism, Persecution, and Violence: Historical Cases* (Syracuse, NY: Syracuse University Press, 2000) ; R. J. McKelvey, *The Millennium and the Book of Revelation* (Cambridge, England: Lutterworth, 1999), 17-18.

[7] Des études des mouvements millénaristes figurant dans Richard A. Landes, ed., *Encyclopedia of Millennialism and Millennial Movements* (New York: Routledge, 2000), sont fréquemment mentionnées dans la publication interdisciplinaire, *Journal of Millennial Studies*, périodique publié par The Center for Millennial Studies de l’Université de Boston.

[8] Sur des bases scripturaires, Kim Riddlebarger, *A Case for Amillennialism: Understanding the End Times* (Grand Rapids, MI:

Baker, 2003); Robert L. Thomas, "The Kingdom of Christ in the Apocalypse," and Kenneth L. Barker, "Premillennialism in the Book of Daniel," in Richard L. Mayhue and Robert L. Thomas, eds., *The Master's Perspective on Biblical Prophecy* (Grand Rapids, MI: Kregel, 2002), 140-64, 209-28; David J. Englesma, *Christ's Spiritual Kingdom: A Defense of Reformed Amillennialism* (Redlands, CA: Reformed Witness, 2001); Donald Garlington, "Reigning with Christ: Revelation 20:1-6 and the Question of the Millennium," *Reformation and Revival* 6 (1997): 53-100; Jeffrey L. Townsend, "Is the Present Age the Millennium?" et John F. Walvoord, "Is Satan Bound?" in Roy B. Zuck, ed., *Vital Prophetic Issues* (Grand Rapids, MI: Kregel, 1995), 68-82, 83-95.

[9] Sont du nombre: l'auteur de l'Épître de Barnabas, Papias, Justin Martyr, Théophile, Méliton de Sardes, Irénée, Tertullien, Julius Africanus, Commodien, Lactance, Népos, Méthode, Victorin, et Apollinaire.

[10] Paul L. King, "Premillennialism and the Early Church," in K. Neill Foster and David E. Fessenden, eds., *Essays in Premillennialism* (Camp Hill, PA: Christian Publications, 2002), 1-12 at 8.

[11] Mark Hitchcock, *101 Answers to the Most Asked Questions About the End Times* (Sisters, OR: Multnomah, 2001), 20 ; Grant R. Jeffrey, *Triumphant Return: The Coming Kingdom of God* (Toronto, Canada: Frontier Research Publications, Inc., 2001), 56 ; Tim LaHaye, *Revelation Unveiled* (Grand Rapids, MI: Zondervan, 1999), 331 ; Larry Crutchfield, "The Blessed Hope and the Tribulation in the Apostolic Fathers," in Thomas Ice and Timothy Demy, *When the Trumpet Sounds* (Eugene, OR: Harvest House, Factor (New York: University Press of America, 1992), 188; Harold W. Hoehner, "Evidence from Revelation 20," in Donald K. Campbell and Jeffrey L. Townsend, eds., *A Case for Premillennialism: A New Consensus* (Chicago: Moody, 1992), 235-62 et 243.

[12] Charles E. Hill, *Regnum Caelorum: Patterns of Millennial*

Thought in Early Christianity, 2nd ed. (Grand Rapids, MI: Eerdmans, 2001), 249. La première édition a été publiée en 1992.

[13] Avant Hill, la thèse de maîtrise de Alan Patrick Boyd [“A Dispensational Premillennial Analysis of the Eschatology of the Post-Apostolic Fathers (Until the Death of Justin Martyr),” (Dallas Theological Seminary, 1977)] a mis en question l’assertion selon laquelle « le pré-millénarisme est la foi historique de l’Église ». Cette étude conclut qu’il « faut voir un a-millénarisme séminal, et non un pré-millénarisme dispensationnaliste naissant, dans l’eschatologie de cette époque » (p. 91). D. H. Kromminga [*The Millennium in the Early Church* (Grand Rapids, MI: Eerdmans, 1945), 29-50] a aussi objecté contre l’affirmation selon laquelle la quasi-totalité de l’Église ancienne était pré-millénariste.

[14] Andrew Bradstock, “Millenarianism in the Reformation and the English Revolution,” in Stephen Hunt, ed., *Christian Millenarianism from the Early Church to Waco* (Indianapolis, IN: Indiana University Press, 2001), 77-87 at 77 ; Eugene Weber, *Apocalypses: Prophecies, Cults, and Millennial Beliefs through the Ages* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1999), 147; McKelvey, *The Millennium and the Book of Revelation*, 14 ; Grant Underwood, *The Millenarian World of Early Mormonism* (Chicago: University of Illinois Press, 1993), 17 ; William Alnor, *Soothsayers of the Second Advent* (Old Tappan, NJ: Fleming H. Revell, 1989), 55; Walter Price, *The Coming Antichrist* (Chicago: Moody, 1974), 27 ; Peter Toon, *Puritans, The Millennium and the Future of Israel: Puritan Eschatology 1600 to 1660* (London: James Clarke, 1970), 17 ; André Feuillet, *The Apocalypse* (Staten Island, NY: Alba House, 1965), 119.

[15] Norman P. Tanner, ed., *Decrees of the Ecumenical Councils, Vol. 1* (Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1990), 37-74.

[16] Alexander Mileant, “The End of the World and Eternal

Life... Addendum: The Inconsistency of Chiliasm" (La Canada, CA: Holy Trinity Orthodox Mission, 2001). Online at <http://www.fatheralexander.org>.

[17] Averky Taushev, "Sermon on 'Neo-Chiliasm'" in his *The Apocalypse in the Teachings of Ancient Christianity* (Platina, CA: St. Herman of Alaska Brotherhood, 1995), 288.

[18] Taushev, *The Apocalypse in the Teachings of Ancient Christianity*, 258.

[19] Columba Graham Flegg, 'Gathered Under Apostles' *A Study of the Catholic Apostolic Church* (Oxford, England: Clarendon, 1992), 295.

[20] Recent literature on the Council of Constantinople I includes Norman P. Tanner, *The Councils of the Church: A Short History* (New York: Crossroad, 2001) ; J. N. D. Kelly, *Early Christian Doctrines*, 5th rev. ed. (London: A & C Black, 1977 ; New York: Continuum, 2000); Peter L'Huillier, *The Church of the Ancient Councils: The Disciplinary Work of the First Four Ecumenical Councils* (Crestwood, NY: St. Vladimir's Seminary Press, 1996) ; Paul Onica, "The Council of Constantinople," *Affirmation and Critique* 1 (1996): 45-6 ; Ignacio Ortiz de Urbina, *Nicée et Constantinople* (trans. Francesco Masiello. Vatican City: 19 Libreria Editrice Vaticana, 1994) ; Frances Young, *The Making of the Creeds* (London: SCM Press, Ltd., 1991).

[21] Tanner, *Decrees of the Ecumenical Councils*, 1: 31. Une traduction anglaise du Canon 1 figure aussi dans *NPNF*, 2nd series, 14:172.

[22] J. N. D. Kelly, *Early Christian Creeds*, 3rd ed. (New York: Longmans, 1972, 1981), 334.

[23] Kelly, *Early Christian Creeds*, 334. Parmi les auteurs qui ont publié des études sur Apollinaire, on trouve Kelly McCarthy Spoerl, "The Liturgical Argument in Apollinaris: Help and Hindrance on the Way to Orthodoxy," *Harvard Theological*

Review 91 (1998): 127-52 ; McCarthy Spoerl, "Apollinarian Christology and the Anti-Marcellan Tradition," *Journal of Theological Studies* 45 (1994): 545-68 ; Ekkehard Muhlenberg, "Zur exegetischen Methode des Apollinaris von Laodicea," in Johannes von Oort and Ulrich Wickert, eds., *Christliche Exegese zwischen Nicaea und Chalcedon* (Kampen, Netherlands: Kok Pharos, 1992), 132-47 ; Rowan Greer, "The Man from Heaven: Paul's Last Adam and Apollinaris' Christ," in William S. Babcock, ed., *Paul and the Legacies of Paul* (Dallas, TX: Southern Methodist University Press, 1990), 165-82.

[24] F. L. Cross and E. A. Livingstone, eds., *The Oxford Dictionary of the Christian Church*, 3rd ed. (New York: Oxford University Press, 1997), 1145-6.

[25] Kelly, *Early Christian Creeds*, 333.

[26] Le Concile de Chalcédoine (451) était même plus explicite, qui disait: « Cet être identique est réellement dieu [sic] et réellement homme, avec une âme dotée de raison et un corps ». John H. Leith, ed., *Creeds of the Churches*, Revised ed. (Atlanta, GA: John Knox, 1973), 35-6.

[27] Tanner, *Decrees of the Ecumenical Councils*, 1: 28.

[28] Charles Joseph Hefele, *A History of the Councils of the Church from the Original Documents*, 5 vols. (1883-1886; reprinted New York: AMS Press, 1972), 2:348.

[29] Johannes Quasten, *Patrology*, Vol. 3 (Westminster, MD: Christian Classics, 1986), 377-8.

[30] E. Prinzivalli, "Il millenarism in Oriente da Metodio ad Apollinare," *Annali di storia dell'esegesi* 15 (1998):138-51 ; Desmond A. Birch, *Trial, Tribulation & Triumph Before, During, and After Antichrist* (Santa Barbara, CA: Queenship, 1996), lxi, no. 30: « L'hérétique Apollinaire [...] fut le dernier avocat oriental majeur du Millénarisme [sic]. »

[31] Brian Daley, "Chiliasm," in Everett Ferguson, ed., *Encyclopedia of Early Christianity*, 2nd ed., 2 vols. (New York: Garland, 1997), 1:240. Des objections des contemporains d'Apollinaire à son millénarisme présumé figurent dans Basile de Césarée, *Lettres* 263.4 and 265.2 in *FC* 28:241,245-248 ; et Grégoire de Nazianze, *Lettres* 101.63-65 and 102.14 in *SC* [Sources Chrétiennes] 208: 65, 77 ; *Carminum liber* 2.1.30 in *PG* 37:1296-1297.

[32] Épiphane de Salamine, *Panarion* 77.36.5 in Philip R. Amidon, traducteur., *The Panarion of St. Epiphanius, Bishop of Salamis* (New York: Oxford University Press, 1990), 346: « D'autres ont prétendu que le vieil homme [Apollinaire] avait dit que, lors de la première résurrection, nous aurons une période de mille ans, durant laquelle nous vivrons de la même manière qu'actuellement, pour que nous observions la loi et les autres choses et tous les usages existant dans le monde, afférents au mariage et à la circoncision et tout le reste. Toutefois, nous ne croyons pas un instant qu'il ait enseigné cela, mais certains ont affirmé qu'il l'avait dit. »

[33] Joseph T. Lienhard, *Contra Marcellum: Marcellus of Ancyra and Fourth-Century Theology* (Washington, D. C. : Catholic University of America Press, 1999), 49-50. Toutefois, Lienhard a un avis différent à propos de cette compréhension traditionnelle de la théologie de Marcel [d'Ancyre]. Autres études récentes sur Marcel: Alastair H. B. Logan, "Marcellus of Ancyra, defender of the faith against Heretic — and pagans," *Studia Patristica* 37 (2001):550-64 ; Logan, "Marcellus of Ancyra (Pseudo-Anthimus), 'On the Holy Church'. Text, Translation, and Commentary," *Journal of Theological Studies* 51 (2000): 81-112 ; Logan, "Marcellus of Ancyra on Origen and Arianism," in Wolfgang A. Bienert et Uwe Kuhneweg, eds., *Origenia Septima* (Louvain: Peeters, 1999), 156-63 ; Logan, "Marcellus of Ancyra and the Councils of AD 325: Antioch, Ancyra, and Nicaea," *Journal of Theological Studies* 43 (1992): 428-46.

[34] Hefele, *A History of the Councils of the Church* 2:76, 79-80.

[35] Lienhard, *Contra Marcellum*, 196.

[36] Cyril of Jerusalem, *Catechetical Lectures* 15:27-28, *NPNF*, 2nd series 7:289.

[37] John Voelker, recension du *Contra Marcellum*, de Joseph T. Lienhard, *Journal of Early Christian Studies* 8:1 (2000):120-121 at 120.

[38] Rebecca Lyman, "Marcellus of Ancrya" in Ferguson, *Encyclopedia of Early Christianity*, 2:713-4.

[39] Cornelius a Lapide, *Commentaria in Apocalypsin S. Joannis* 20:1-2. In Cornelius a Lapide, *Commentaria in Scripturam Sacram*, Vol. 21 (Paris: Apud Ludovicum Vivès, Bibliopolam Editorem, 1875), 346. « Et donc, telle est l'erreur des Millénaristes. Je n'ose pas dire hérésie parce que je n'ai découvert aucun passage clair de l'Écriture ni des Décrets des Conciles où cette opinion soit condamnée comme hérétique. » Les italiques sont de moi. Selon J. R. Armogathe ["Per Annos Mille: Cornelius a Lapide and the Interpretation of Revelation 20:2-8" in Karl A. Kottman, ed., *Millenarianism and Messianism in Early Modern European Culture*, Vol. 2 (Boston, MA: Kluwer Academic Publishers, 2001), 45-51 at 49], « Cornelius affirme que [le millénarisme] est une erreur, qu'il ne réputait pas hérétique du fait que les Conciles ne l'avaient jamais fait... »

[40] Birch, *Trial, Tribulation & Triumph*, lxi, note 30.

[41] Sur la relation du millénarisme chrétien ancien aux anciens écrits juifs tels 1 Enoch, 2 Esdras, et 2 Baruch, voir Charles E. Hill, "Cerinthus, Gnostic or Chiliast? A New Solution to an Old Problem," *Journal of Early Christian Studies* 8 (2000): 135-72 at 165, no. 84 ; John Bray, *The Early Church and the Millennium* (Lakeland, FL: John Bray Evangelistic Association, 2000), 6 ; Paula Fredriksen, "Apocalypse and Redemption in Early Christianity from John of Patmos to Augustine of Hippo," *Vigilae Christianae* 45 (1991): 151-83 at 152, 169, no. 7, 9 ; Michael Kalafian, "Historical Overview of the Millennium,"

chapter one of his *The Prophecy of the Seventy Weeks of the Book of Daniel* (New York: University Press of America, 1991), 23-52 at 35-6; Robert L. Wilken, "Early Christian Chiliasm, Jewish Messianism, and the Idea of the Holy Land," *Harvard Theological Review* 79 (1986): 298-307. Sont aussi utiles encore : Jean Daniélou, "Millenarianism," chapter fourteen in his *The Theology of Jewish Christianity* (trans. John A Baker. Chicago: Henry Regnery, 1964), 377-404; et Léon Gry, *Le millénarisme dans ses origines et son développement* (Paris: Alphonse Picard et Fils, 1904), 9-32.

[42] Dionysius of Alexandria, *On the Promises* 3 ; Origen, *On First Principles* 2.9.2 ; Eusebius, *Hist. eccl.* 3.28; 3.39; 7.24 ; Épiphane, *Panarion* 77.38 ; Basil of Caesarea, *Letters* 263.4 ; 265.2; Gregory of Nazianzus, *Letters* 101.63-5 ; 102.14 ; *Carminum* liber 2.1.30; Gregory of Nyssa, *Letters* 3.24 ; and Jérôme, *Épître* 49. Une liste complète des nombreuses déclarations anti-millénaristes de Jérôme figure dans Hellel Newman, "Jerome's Judaizers" *Journal of Early Christian Studies* 9 (2001):421-52. Hans Beitenhard ["The Millennial Hope in the Early Church," *Scottish Journal of Theology* 6 (1953): 12-30 at 17] a aussi évoqué le combat de l'Église ancienne contre le Montanisme et le Marcionisme en tant que facteurs ayant influencé son rejet du millénarisme.

[43] Isidore de Séville, *Book on Heresies*, 9. PLS 4:1816 ; Beatus of Liebana, *Twelve Books on the Apocalypse*, Book 11, cited in Bernard McGinn, *Visions of the End: Apocalyptic Traditions in the Middle Ages* (New York: Columbia University Press, 1979, 1999), 78-9.

[44] Dans la tradition syrienne, on trouve une forme claire de millénarisme dans les écrits d'Etienne Bar Sudaili. Voir A.L. Frothingham, Jr., *Stephen Bar Sudaili the Syrian Mystic and The Book of Hierotheos* (Leyden: Brill, 1886), 35-43. Sur la manière dont le millénarisme a survécu en Occident, voir Robert E. Lerner, "The Medieval Return to the Thousand-Year Sabbath," in Richard K. Emmerson and Bernard McGinn, eds., *The Apocalypse in the Middle Ages* (Ithaca, NY: Cornell University

Press, 1992), 51-71 ; Lerner, "Refreshment of the Saints: The Time After Antichrist as a Station for Earthly Progress in Medieval Thought," *Traditio* 32 (1976): 97-144.

[45] Eugen Weber, *Apocalypses: Prophecies, Cults, and Millennial Beliefs through the Ages* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1999), 41-60 ; Marjorie Reeves, *The Influence of Prophecy in the Later Middle Ages: A Study in Joachimism* (Notre Dame, IN: University of Notre Dame Press, 1993); Bernard McGinn, *The Calabrian Abbot: Joachim of Fiore in the History of Western Thought* (New York: Macmillan, 1985); William A. BeVier, "Chiliasm in the Later Middle Ages," thèse de maîtrise (Dallas Theological Seminary, 1955).

[46] Kottman, *Millenarianism and Messianism in Early Modern European Culture* ; Bradstock, "Millenarianism in the Reformation and English Revolution;" Howard Hotson, *Paradise Postponed: Johann Heinrich Alsted and the Birth of Calvinist Millenarianism* (Boston: Kluwer, 2000); Francis X. Gumerlock, *The Day and the Hour: A Chronicle of Christianity's Perennial Fascination with Predicting the End of the World* (Powder Springs, GA: American Vision, 2000), 145-93 ; Frederic J. Baumgartner, *Longing for the End: A History of Millennialism in Western Civilization* (New York: St. Martin's Press, 1999) ; Jerry L. Summers, "Millennialism, Globalization, and History," *Fides et Historia* 31 (1999), 1-11 ; B. S. Capp, "The Millennium and Eschatology in England," *Past and Present* 57 (1972):156-62 ; James A. De Jong, *As the Waters Cover the Sea: Millennial Expectations in the Rise of Anglo-American Missions 1640-1810* (Kampen: J.H. Kok, 1970).

[47] Hefele, *A History of the Councils of the Church*, 4:228.

[48] Épiphanes, *Panarion*, Preface, 64.

[49] Elizabeth Clark, *The Origenist Controversy: The Cultural Construction of an Early Christian Debate* (Princeton, NJ: Princeton University Press, 1992), 108-112 at 112. Cf. Aloys Grillmeier, "The Twofold Condemnation of the Origenists,"

chapter three in his *Christ in the Christian Tradition*, Vol. 2, Part 2 (trans. John Cawte and Pauline Allen. London: Mowbray, 1995), 385-410 ; John Meyendorff, "The Origenist Crisis of the Sixth Century," chapter three of his *Christ in Eastern Christian Thought* (Crestwood, NY: St. Vladimir's Seminary Press, 1975), 47-68.

[50] Quoted in Stephen Gero, *Byzantine Iconoclasm During the Reign of Constantine V. Corpus Christianorum Orientalium* 384 (Louvain: Secrétariat du Corpus SCO, 1977), 91-2.

[51] Gero, *Byzantine Iconoclasm*, 107-8. Cf. Canon 16 & 17 en page 91.

[52] Jaroslav Pelikan, *The Christian Tradition: A History of the Development of Doctrine. Vol. 1: The Emergence of the Catholic Tradition (100-600)* (Chicago: University of Chicago Press, 1971), 129.

[53] *Forty-Two Articles of Religion of the Church of England (1553)*: « XLI. Hérétiques appelés Millénaristes. Ceux qui s'emploient à remettre en vigueur la fable des hérétiques appelés Millénaristes, qui s'opposent à la sainte Écriture, et se jettent la tête la première dans un radotage judaïque. » Cité dans Bryan W. Ball, *A Great Expectation: Eschatological Thought in English Protestantism to 1660* (Leiden: Brill, 1975), 244-5. *Second Helvetic Confession (1566)*: « En outre, nous condamnons les rêveries juives, selon lesquelles, avant le jour du jugement, il y aura un âge d'or sur la terre, et les saints posséderont les royaumes du monde, tandis que leurs ennemis maudits seront foulés aux pieds ; car la vérité évangélique (Matt. xxiv. et xxv, Luke xxi), et la doctrine évangélique (dans la Deuxième Épître aux Thessaloniens, ii, et dans la Deuxième Épître à Timothée iii. Et iv.) enseignent à l'évidence tout autre chose. » Philip Schaff, ed., *The Creeds of Christendom*, 3 vols. (1877. Reprinted, Grand Rapids, MI: Baker, 1993), 3:853.

[54] Décret du Saint Office (1944): « Millénarisme (Chiliasme).
« In recent times on several occasions this Supreme Sacred

Congregation of the Holy Office has been asked what must be thought of the system of mitigated Millenarianism, which teaches, for example, that Christ the Lord before the final judgment, whether or not preceded by the resurrection of the many just, will come visibly to rule over this world. The answer is: The system of mitigated Millenarianism cannot be taught safely. » In Henry Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma* (St. Louis, MO: B. Herder Book Co., 1957), 625.

[Je donne ici la traduction française que j'ai faite de l'intégralité de ce décret dans mon article intitulé « Le 'millénarisme' d'Irénée a-t-il été condamné par le Catéchisme de l'Église catholique ? » qui figure en ligne sur mon site rivtsion.org] « Ce n'est pas la première fois, ces derniers temps, qu'il a été demandé à cette Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office ce qu'il faut penser du système du millénarisme mitigé, qui enseigne que le Christ Seigneur, avant le jugement final, viendra de façon visible sur cette terre pour régner, la résurrection d'un bon nombre de justes ayant eu lieu ou non. La chose ayant donc été soumise à examen à la réunion plénière de la IV^e férie [jeudi], le 19 juillet 1944, les Éminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Cardinaux préposés à la garde de la foi et des mœurs, après qu'eut eu lieu le vote des Révérendissimes Consultants, ont décrété qu'il fallait répondre que le système du millénarisme mitigé ne peut être enseigné sans danger (tuto doceri non posse). Et la Ve férie suivante [vendredi], le 20 des mêmes mois et année, notre Saint Pontife, le Pape Pie XII, par la divine Providence, dans l'audience habituelle accordée à l'Assesseur du Saint-Office, a approuvé cette réponse des Éminentissimes Pères, l'a confirmée et a ordonné qu'elle devienne de droit public. Donné à Rome, du Palais du Saint-Office, le 21 juillet 1944. ».]

Catechism of the Catholic Church, 2nd ed. (1997): "The Antichrist's deception already begins to take shape in the world every time the claim is made to realize within history that messianic hope which can only be realized beyond history through the eschatological judgment. The Church has rejected

even modified forms of this falsification of the kingdom to come under the name of millenarianism, especially the 'intricately perverse' political form of a secular messianism." Catechism of the Catholic Church, 2nd ed. (Vatican City: Libreria Editrice Vaticana, 1997), 177.

[Comme ci-dessus, je crois utile de donner ici le texte français des deux passages afférents à cette problématique, tels qu'ils figurent dans le Catéchisme de l'Église Catholique. Edition définitive avec guide de lecture. Diffusion et distribution exclusives : éditions Racine (Bruxelles) et Fidélité (Namur), octobre 1998, pp. 149-150, et reproduits dans la version en ligne de mon article précité.

« (L'Epreuve ultime de l'Église). § 675. Avant l'avènement du Christ, l'Église doit passer par une épreuve finale qui ébranlera la foi de nombreux croyants (cf. Lc 18, 8 ; Mt 24, 12). La persécution qui accompagne son pèlerinage sur la terre (cf. Lc 21, 12 ; Jn 15, 19, 20) dévoilera le « mystère d'iniquité » sous la forme d'une imposture religieuse apportant aux hommes une solution apparente à leurs problèmes au prix de l'apostasie de la vérité. L'imposture religieuse suprême est celle de l'Anti-Christ, c'est-à-dire celle d'un pseudo-messianisme où l'homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie venu dans la chair (cf. 2 Th 2, 4-12 ; 1 Th 5, 2-3 ; 2 Jn 7, 1 Jn 2, 18.22).

§ 676. Cette imposture antichristique se dessine déjà dans le monde chaque fois que l'on prétend accomplir dans l'histoire l'espérance messianique qui ne peut s'achever qu'au-delà d'elle à travers le jugement eschatologique ; même sous sa forme mitigée, l'Église a rejeté cette falsification du Royaume à venir sous le nom de millénarisme (cf. DS 3839), surtout sous la forme politique d'un messianisme sécularisé, « intrinsèquement perverse » (cf. Pie XI, enc. « Divini Redemptoris » condamnant le « faux mysticisme » de cette « contrefaçon de la rédemption des humbles » ; GS 20-21). »].

ANNEXE II - L'HÉRÉSIE FANTÔME : LE CONCILE D'EPHÈSE (431) A-T-IL CONDAMNÉ LE MILLÉNARISME? PAR MICHAEL J. SVIGEL*

Introduction

Un ouvrage apologétique catholique de référence affirme :

Concernant le millénaire, nous [Catholiques] tendons à être d'accord avec Augustin et, subsidiairement, avec les a-millénaristes [...] Dans les années 1940, le Saint-Office a jugé que le pré-millénarisme « ne peut être enseigné sans risque », bien que l'Église n'ait pas défini dogmatiquement cette question[1].

Par ailleurs, un auteur qui commente l'histoire de la conception millénariste note :

À la suite d'Augustin, l'Église croit depuis longtemps que le règne des saints, annoncé par l'Apocalypse, est déjà à l'œuvre par ses propres bons offices, et ne fait preuve d'aucun enthousiasme pour l'idée que le Christ soit sur le point de revenir pour établir un royaume terrestre : d'ailleurs, le Concile d'Éphèse a déclaré hérétique une telle croyance en 431[2].

L'hérésie fantôme : Deux Traditions

Le chercheur en histoire du millénarisme apprendra vite que deux traditions distinctes sont proposées concernant cette

question. La plus ancienne tradition des auteurs en histoire du millénarisme semble ignorer toute allégation concernant une condamnation du Millénarisme en termes officiels et dogmatiques, dans l'histoire chrétienne primitive[3]. Toute mention d'une condamnation officielle au Concile d'Éphèse est visiblement absente des ouvrages, au demeurant approfondis, sur l'histoire du millénarisme[4]. Quoique D.T. Taylor indique que le pape Damase « a formellement condamné le Millénarisme » à Rome en 373, il ne fait aucune allusion à une condamnation par le troisième concile œcuménique[5]. De même, D.H. Kromminga ne fait pas allusion à cette prétendue condamnation dans son étude classique sur le millénarisme ; il fait plutôt état d'un « délitement graduel du chiliasme dans l'Église ancienne » et écrit : « aucune trace d'efforts de suppression n'apparaît »[6]. C. Cooper remarque :

Du troisième au cinquième siècle, le Millénarisme a été vigoureusement combattu et jeté bas sans ménagement, sans être déclaré officiellement hérétique. C'était réellement très embarrassant parce qu'auparavant presque chaque personnalité chrétienne notoire avait été millénariste [...] Entre le Millénarisme et l'accusation d'hérésie, se dresse la canonisation de Justin martyr et d'Irénée[7].

Dans un autre ouvrage sur l'histoire du millénarisme, dans une sous-section intitulée « L'Église se retourne contre les Millénaristes », Michael St. Clair ne mentionne aucune condamnation au Concile d'Éphèse[8]. Enfin, Frederic J. Baumgartner semble ignorer totalement une quelconque condamnation officielle au Concile d'Éphèse quand il écrit :

La solution de l'angoisse millénaire, offerte par Augustin d'Hippone, devint la norme pour la Chrétienté latine, tandis qu'aux alentours de 400, pour l'Église grecque, plus concernée par les polémiques sur la nature du Christ, l'inexistence du Donatisme réduisait le sentiment de l'urgence millénaire[9].

D'autre part, une nouvelle tradition, qui remonte à la fin des années 1950, prétend que le troisième concile œcuménique d'Éphèse a en fait condamné le millénarisme d'une certaine manière. Norman Cohn écrit :

Cette [vue d'Augustin] devint immédiatement une doctrine orthodoxe et de manière si définitive qu'en 431, le Concile d'Éphèse condamna la croyance au Millénium comme étant une superstition aberrante[10].

De même, Robert Clouse affirme :

Cette doctrine [celle d'Augustin] était si pleinement acceptée, qu'au Concile d'Éphèse, en 431, la croyance dans le millennium fut condamnée comme étant une superstition[11].

Peter Toon, élevant la tonalité de simple condamnation pour « aberration spirituelle » à celle d'une quasi-accusation d'hérésie, écrit :

Cet enseignement [d'Augustin] fut bientôt accepté comme orthodoxe et a généralement été considéré, tant dans les Églises catholiques que dans les protestantes, depuis qu'en 431, le Concile d'Éphèse condamna la croyance en un millénarisme littéral futur comme une superstition et accepta l'a-millénarisme comme un enseignement eschatologique orthodoxe[12].

Vers 2001, Andrew Bradstock affirme :

Le Concile d'Éphèse a affirmé en 431 que cette croyance [que le Christ reviendrait de manière imminente pour établir un royaume terrestre] était hérétique[13].

L'hérésie jetée aux oubliettes

Une lecture approfondie de l'histoire des conciles œcuméniques et du Concile d'Éphèse, en particulier, révèle qu'une condamnation du Millénarisme est loin d'être évidente, et

qu'elle n'entre certainement pas dans la catégorie des faits connus de tous, comme l'a été, disons, la condamnation d'Arius à Nicée[14].

En fait, une lecture des sources primaires disponibles sur le Concile d'Éphèse révèle un peu plus que les controverses nestoriennes et leurs effets ecclésiaux[15]. De plus, lorsqu'on tente de commencer par diverses sources secondaires qui mentionnent une condamnation du Millénarisme par le Concile d'Éphèse, on est déçu de ce qu'on trouve en fin de compte. En 2001, Stanley Grenz et John R. Franke mentionnent « la condamnation du pré-millénarisme au Concile d'Éphèse en 431 »[16]. Bien qu'ils ne citent ni sources primaires ni sources secondaires à l'appui de cette affirmation, en particulier[17], les auteurs s'en remettent à d'autres sources secondaires dans ce chapitre qui émet la même affirmation : l'« Introduction » de Peter Toon à *Puritans, the Millenium and the Future of Israel*[18], et *Millenial Maze*, de Stan Grenz[19]. La même année, Andrew Bradstock affirme que le Concile d'Éphèse a déclaré « hérétique » le Millénarisme[20].

Bradstock lui-même se base sur une source secondaire plus ancienne, celle de Richard Kyle qui écrit en 1998 :

En 431, le Concile d'Éphèse condamna comme superstition la croyance à un millénarisme littéral[21].

Kyle se fonde apparemment sur l'ouvrage de Paul Boyer, de 1992, dans lequel ce dernier affirme :

Avec la condamnation du millénarisme par le Concile d'Éphèse en 431, les conceptions d'Augustin devinrent orthodoxie[22].

Boyer s'appuie sur Peter Toon (« Introduction » 1970), qui constitue sa source secondaire pour cette assertion.

Stanley Grenz, dans son ouvrage populaire et influent, *The Millenial Maze*, semble se baser sur l'ouvrage de Peter Toon

(1970) et sur un livre plus ancien de Norman Cohn (1957), lorsqu'il écrit qu'à Éphèse, l'Église

condamna comme superstition la croyance à la lettre en un futur règne de mille ans sur la terre[23].

En 1977, dans son introduction à un livre très lu sur le thème du millenium, Robert G. Clouse affirme :

Son enseignement [celui d'Augustin] était si largement accepté qu'au Concile d'Éphèse, en 431, la croyance au millenium fut condamnée comme étant une superstition[24].

En affirmant cela, Clouse se fie à Peter Toon (« Introduction » 1970).

Quoique plusieurs auteurs se soient fiés à l'assertion de Peter Toon en 1970, selon laquelle,

en 431, le Concile d'Éphèse condamna comme superstition la croyance littérale en un futur millenium[25],

Toon lui-même se basait sur l'édition originale (1957) d'un ouvrage de Norman Cohn, intitulé *The pursuit of the Millenium*, dans lequel il écrivait :

Cette [conception d'Augustin] devint immédiatement une doctrine orthodoxe et de manière si définitive qu'en 431, le Concile d'Éphèse condamna la croyance au Millenium comme une superstition aberrante[26].

C'est sur cette même première édition de 1957 que Robert House s'appuyait dans un article de 1968, où il affirme en termes similaires :

Cette doctrine [d'Augustin] fut si entièrement acceptée qu'au Concile d'Éphèse, en 431, la croyance au Millenium fut condamnée comme une superstition[27].

Les éditions de 1957 et 1961 de l'ouvrage de Norman Cohn, *Pursuit of the Millenium*, contiennent l'une et l'autre la même affirmation[28].

Dans ces livres Cohn se réfère à un ouvrage écrit en français en 1904 par Léon Gry. Dans cet ouvrage sur l'histoire du millénarisme, Gry écrit à propos de l'éventuelle opinion défavorable à l'égard du Millénarisme :

On ne parlait pas autrement au Concile d'Éphèse de 431[29].

Dans une note à ce propos, il explique :

Au Concile d'Éphèse, les Orientaux posèrent cette question à Saint Cyrille : « *Num iterum erit secundum revolutionem et naturae consequentiam dispensationis opus, juxta deliramenta, fabulosique mille annorum infausti Apollinarii dogmata ?* »

Gry se sert de la citation originale latine pour illustrer l'attitude, au sein des évêques, à l'égard de la conception d'un règne de mille ans, sans se donner la peine de nous informer de ce que fut la réponse de Cyrille[30]. Il n'affirme pas que le Concile dans son ensemble avait condamné officiellement cette doctrine. Cohn s'en est apparemment aperçu à l'époque où il publiait (1970) la version révisée et élargie de *Pursuit*, car la référence à la condamnation au Concile d'Éphèse manque de façon évidente[31].

En définitive, qu'en est-il de la source latine citée par Gry dans sa note de bas de page ? Cette source originale n'est pas facile à localiser[32], mais un examen du contexte dans lequel on trouve ce passage révèle que la question posée à Cyrille par les évêques orientaux n'indique pas qu'il y ait quelque condamnation officielle que ce soit du Millénarisme au Concile d'Éphèse. En fait, tant le contexte de la question que l'absence de réponse de Cyrille à la question même du Millénarisme rendent la chose évidente[33]. De plus, Gry ne prétendait pas que le Concile d'Éphèse avait officiellement condamné le Millénarisme. Il

décrivait plutôt l'attitude des évêques orientaux concernant la notion d'un millenium terrestre au début du cinquième siècle. C'est probablement pour cela qu'il apparaît que le malentendu – ou la traduction erronée par Cohn des commentaires de Gry – a été par la suite – même si ce fut de manière discrète et justifiée – corrigée par lui dans son édition postérieure. Comme il ressort de la reconstruction de l'histoire de l'affirmation que le Concile d'Éphèse avait condamné le Millénarisme en 431, la source originale ne contient pas de condamnation, d'anathème, de décret, ni de déclaration de cette sorte. Il semble que Cohn ait mal compris, ou mal traduit sa source dans le livre de Gry (ou qu'il ait omis de vérifier Labbe directement !) et qu'il ait émis l'affirmation erronée dans ses éditions de 1957 et 1961 de *The Pursuit of the Millenium*, mais qu'ayant apparemment été mis au fait de son erreur, il ait enlevé cette affirmation de son édition de 1970. Toutefois, il était alors trop tard, car, déjà, d'autres qui s'étaient basés sur les éditions antérieures, étaient voués à répéter l'erreur sans consulter ni Gry, ni surtout Labbe. Commise par des universitaires confirmés dont l'influence était grande sur des volumes populaires, cette erreur s'est aujourd'hui reproduite au niveau de la vulgarisation sans qu'il y ait quelque espoir de l'endiguer[34].

Implications et Conclusion

Le but de cet article était double. Premièrement, en retraçant la source de l'erreur, j'ai tenté de contrer l'assertion que le Concile d'Éphèse avait condamné le Millénarisme en 431. À la lumière des conclusions de cet article, tout maintien d'une assertion de cette nature doit satisfaire à la lourde charge de la preuve avec référence à la source originale attestée. Du fait de l'abondance de matériaux non traduits, non édités, ou peut-être inexistants sur ce sujet, l'affaire ne sera bien sûr jamais définitivement close. Toutefois, la charge de la preuve incombe dorénavant à ceux qui continuent à affirmer qu'il y a eu une condamnation œcuménique officielle du Millénarisme. Deuxièmement, cet article a illustré un problème méthodologique auquel tous les chercheurs et auteurs sont confrontés. La tentation est toujours

forte de « se fier » à une source secondaire quand nous croyons que l'auteur cite fidèlement une source originale, ou qu'il a effectué un travail fiable sur les sources originales pour garantir une affirmation, ou simplement qu'il a une expertise suffisante dans un domaine d'étude particulier pour être considéré comme exempt de grossières inexactitudes. Je peux ajouter que nous avons probablement tous succombé parfois à cette tentation, particulièrement sous la pression de l'obligation de terminer un travail dans les délais. Cependant, si l'on ne suit pas des méthodes appropriées pour vérifier les sources, il est plus sage de laisser simplement de côté le point mineur qui n'a pas été corroboré. Je soupçonne cependant que la condamnation fantôme du Millénarisme à Éphèse n'est pas un cas isolé, et qu'il se peut que nos domaines de recherche soient criblés de raccourcis de ce genre qui mènent à des exactitudes et erreurs involontaires. Mais peu d'erreurs de recherche causent autant de dommages que la prétendue condamnation du Millénarisme au Concile œcuménique d'Éphèse en 431. Pour le nombre croissant de chrétiens évangéliques qui prennent au sérieux l'autorité de la Tradition de l'Église, sa règle de foi et spécialement les quatre premiers conciles œcuméniques, et en particulier le premier[35], l'affirmation que l'un de ces conciles a condamné une doctrine particulière est une accusation grave et qui donne à réfléchir. Naturellement, on peut être tenté de penser que la prolifération d'assertions injustifiées d'une condamnation du Millénarisme est quelquefois motivée par un anti-prémillénarisme actuel qui voudrait inconsciemment que l'Église primitive ait, en fin de compte, universellement condamné le chiliasme. Au contraire, il semble que tant l'ancienne que l'actuelle orthodoxies doivent encore faire place aux pré-millénaristes.

© Michael J. Svigel, Ph.D.

Associate Professor of Theological Studies, Dallas Theological Seminary

Article reproduit avec l'aimable autorisation de Michael J. Svigel

* Traduction française, par Menahem Macina, de “The Phantom Heresy: Did the Council of Ephesus (431) Condemn Chiliasm?”, in *Trinity Journal*, 2003, vol. 24, no 1, pp. 105-112. Voir le texte anglais original document pdf en ligne et la page html du site Bible.org (consultés le 24 novembre 2012).

[1] Accessible en ligne sur le site Catholic.com consulté le 4 avril 2002. La décision du Saint-Office dont il est question fut rendue en juillet 1944, en réponse à la question suivante : « *Quid sentiendum de systemate Millenarismi mitigati, docentis scilicet Christum Dominum ante finale iudicium, sive praevia sive non praevia plurium iustorum resurrectione, visibiliter in hanc terram regnandi causa esse venturum?* » [Que faut-il penser du système du millénarisme mitigé qui enseigne qu'avant le jugement dernier, précédé ou non de la résurrection de plusieurs justes, le Christ notre Seigneur viendra visiblement sur notre terre pour y régner ? (traduction française reprise de Denzinger, Symboles et définitions de la foi catholique, art. 3839, édité par Peter Hünermann et par Joseph Hoffmann, Cerf, Paris, 1996, p. 812.) La réponse à la question, confirmée par le Pape Pie XII [le 20 juillet], était courte et directe : « *Systema Millenarismi mitigati tuto doceri non posse* » [Le système du millénarisme mitigé ne peut pas être enseigné de façon sûre. Idem, ibid.] (Henricus Denzinger, ed., *Enchiridion Symbolorum: Definitionum et Declarationum de Rebus Fidei et Morum*, 36th emended ed., ed. Adolfus Schönmetzer [Freiburg: Herder, 1976], 759). La signification de l'adjectif « mitigé » pour le millénarisme, et la qualification de « de façon sûre » rendent la réponse officielle ambiguë.

[2] Andrew Bradstock, “Millenarianism in the Reformation and the English Revolution”, in *Christian Millenarianism: From the Early Church to Waco*, ed. Stephen Hunt (Indianapolis: Indiana University Press, 2001), 77.

[3] D'ailleurs, à l'exception d'opinions papales ou magistérielles

isolées, comme en note 1, ci-dessus, la première condamnation "officielle" et "dogmatique" du Millénarisme semble être celle de la Confession Luthérienne d'Augsburg, de 1530, où le concept de royaume terrestre fut condamné en ces termes: « Ils condamnent aussi d'autres qui répandent aujourd'hui des opinions juives selon lesquelles, avant la résurrection des morts, les justes détiendront le royaume du monde, les impies étant partout supprimés » (*Damnant et alios, qui nunc spargunt Judaicas opiniones, quod ante resurrectionem mortuorum pii regnum mundi occupaturi sint, ubique oppressis impiis*). L'original latin et la traduction anglaise sont repris de Philip Schaff, *The Creeds of Christendom with A History and Critical Notes*, vol. 3, *The Evangelical Protestant Creeds, with Translations*, 4ème éd. revue et augmentée, *Bibliotheca Symbolica Ecclesiae Universalis* (New York: Harper & Brothers, 1877 ; réimpression, Grand Rapids: Baker, 1977), 18. Par la suite, la Seconde Confession Helvétique (suisse) de Bullinger, en 1566, condamne « des rêveries juives selon lesquelles il y aura un âge d'or sur la terre avant le Jour du Jugement, et les saints, ayant soumis tous leurs ennemis impies, posséderont tous les royaumes de la terre » (*Damnamus praeterea Judaica somnia, quod ante iudicii diem aureum in terris sit futurum seculum, et pii regna mundi occupaturi, oppressis suis hostibus impiis*) (Schaff, *Creeds of Christendom*, 3: 257).

[4] Cf. Brian E. Daley, *The Hope of the Early Church: A Handbook of Patristic Eschatology* (Cambridge: Cambridge University Press, 1991).

[5] D. T. Taylor, *The Voice of the Church on the Coming and Kingdom of the Redeemer* ; ou, *A History of the Doctrine of the Reign of Christ on Earth*, rev. and ed. H. L. Hastings (Peace Dale, RI: H. L. Hastings, 1855), 115.

[6] D. H. Kromminga, *The Millennium in the Church: Studies in the History of Christian Chiliasm* (Grand Rapids: Eerdmans, 1945), 102, 113.

[7] C. Cooper, "Chiliasm and the Chiliasts", *Reformed Theological Review* 29 (1970): 12.

[8] Michael J. St. Clair, *Millenarian Movements in Historical Context* (New York: Garland Publishing, 1992), 85-87.

[9] Frederic J. Baumgartner, *Longing for the End: A History of Millennialism in Western Civilization* (New York: St. Martin's Press, 1999), 47.

[10] Norman Cohn, *The Pursuit of the Millennium: Revolutionary Messianism in Medieval and Reformation Europe and Its Bearing on Modern Totalitarian Movements* (New York: Harper & Row, 1957), 14.

[11] Robert Clouse, "The Apocalyptic Interpretation of Thomas Brightman and Joseph Mede", *Bulletin of the Evangelical Theological Society* 11 (1968): 182.

[12] Peter Toon, "Introduction" à *Puritans, the Millennium and the Future of Israel: Puritan Eschatology 1600 to 1660* (Cambridge, MA: James Clarke, 1970), 14, 17.

[13] Bradstock, "Millenarianism in the Reformation", 77.

[14] Cf. Adhemar d'Alles, *Le dogme d'Éphèse* (Paris: Gabriel Beauchesne, 1931) ; Leo Donald Davis, *The First Seven Ecumenical Councils (325-787): Their History and Theology*, Theology and Life Series, no. 21 (Wilmington, DE: Michael Glazier, 1987).

[15] Des traductions plus complètes de textes originaux mentionnent James Chrystal, ed. et trad., *The Third World Council, That Is, The Third Council of the Whole Christian World, East and West, Which Was Held A.D. 431 at Ephesus in Asia*, 3 vols., Authoritative Christianity (Jersey City, NJ: James Chrystal, 1895) ; and A. J. Festugière, *Les Actes des Conciles d'Éphèse (431) et Chalcédoine (451): Première traduction française*, Textes

Dossiers Documents, éd. Charles Kannengiesser (Paris: Gabriel Beauchesne, 1982).

[16] Stanley Grenz and John R. Franke, *Beyond Foundationalism: Shaping Theology in a Postmodern Context* (Louisville: Westminster John Knox, 2001), 242.

[17] Les auteurs semblent présenter l'affirmation comme étant connue de tous.

[18] Toon, "Introduction", 14, 17.

[19] Stanley J. Grenz, *The Millennial Maze: Sorting Out Evangelical Options* (Downers Grove, IL: Intervarsity Press, 1992), 44.

[20] Bradstock, "Millenarianism in the Reformation", 77.

[21] Richard Kyle, *The Last Days are Here Again: A History of the End Times* (Grand Rapids: Baker, 1998), 39.

[22] Paul Boyer, *When Time Shall Be No More: Prophecy Belief in Modern American Culture*, Studies in Cultural History (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1992), 49.

[23] Stanley J. Grenz, *The Millennial Maze: Sorting Out Evangelical Options* (Downers Grove, IL: Intervarsity Press, 1992), 44.

[24] Robert G. Clouse, "Introduction" à *The Meaning of the Millennium: Four Views*, ed. Robert G. Clouse (Downers Grove, IL: Intervarsity Press, 1977), 9.

[25] Toon, "Introduction", 14, 17.

[26] Cohn, *Pursuit of the Millennium* (1957), 14.

[27] Clouse, "The Apocalyptic Interpretation", 182.

[28] Norman Cohn, *The Pursuit of the Millennium: Revolutionary*

Messianism in Medieval and Reformation Europe and Its Bearing on Modern Totalitarian Movements, 2d ed. (New York: Harper & Row, 1961), 14.

[29] Léon Gry, *Le Millénarisme dans ses origines et son développement* (Paris: A. Picard, 1904), 106-107.

[30] Ceux qui sont familiers des débats du Concile d'Éphèse prendront immédiatement conscience des problèmes engendrés par la lecture de Gry et la conclusion qu'en tirent les lecteurs qui croient qu'il évoque une condamnation officielle du Millénarisme. La plupart des évêques orientaux ont été en désaccord avec Cyrille durant tout le Concile et ne se sont ralliés qu'après les débats. Chaque question posée à Cyrille par les évêques orientaux n'avait pas pour but d'établir l'opinion dogmatique s'imposant à tous en la matière.

[31] Norman Cohn, *The Pursuit of the Millennium: Revolutionary Messianism and Mystical Anarchists of the Middle Ages*, rev. and exp. ed. (New York: Oxford University Press, 1970), 29. Toute excision dans une édition "élargie" aurait dû attirer l'attention, pourtant, il ne semble pas que cela ait eu beaucoup d'effet sur ceux qui continuaient à reprendre l'allégation de la condamnation de 431, basée sur les éditions de 1957 ou de 1961 de son livre.

[32] Je dois, à ce propos, exprimer mon extrême gratitude à Amanda Saville, de la Bibliothèque du Queens College d'Oxford (Royaume-Uni), et à mon ami de longue date, qui fut parfois assistant de recherche, Jason Lina, ainsi qu'au personnel de la Bibliothèque Bridwell, de l'Université Méthodiste du Sud, pour leur aimable assistance dans ma quête des volumes latins originaux contenant le passage cité par Gry. Je n'aurais pu achever ce travail sans leur aide.

[33] Philippe Labbe et Gabriel Cossart, ed., *Sacrosancta concilia ad regiam editionem exacta*, 16 vols. (Lutetiae Parisiorum: Societatis typographicae Librorum Ecclesiasticorum jussu Regis constitutae, 1671-72), 3: col. 834-37. Les questions posées à

Cyrille pour objecter à son troisième anathème concernaient les natures divine et humaine du Christ. Je cite longuement le passage ici pour montrer la batterie de questions des évêques orientaux précédant la dernière question citée par Gry: "*Quomodo igitur, quasi oblitus suorum verborum, ad unam hypostasim cogit, naturas confundens, naturalem divinam unionem nominans? Et quis unquam admittet naturalem divinam unionem in sacramento dispensationis? Si enim naturalis unio, ubi gratia? Ubi divinum sacramentum? Naturae enim, ut edocti sumus, semel ab ordinante Deo ordinatae, necessariis consequentiis serviunt. Num etiam iterum erit secundum revolutionem & naturae consequentiam dispensationis opus juxta deliramenta, fabulosaque mille annorum infausti Apollinari dogmata?*". Dans sa défense de l'Anathème face à l'objection des évêques orientaux, Cyrille ne mentionne pas le Millénarisme d'Apollinaire, mais centre entièrement sa discussion sur les questions christologiques en cause. Il n'y avait certainement pas de condamnation officielle du Millénarisme dans ce passage, et les opinions des évêques orientaux n'avaient aucune autorité particulière au Synode.

[34] Un examen des sites Internet, tant professionnels qu'amateurs, révèle l'omniprésence de l'assertion [selon laquelle le Millénarisme fut condamné au Concile d'Éphèse]. En voici un échantillon [consulté le 24 novembre 2012]; http://www.preteristarchive.com/StudyArchive/pc_millennial-reign.html; http://www.religion-online.org/cgi-bin/research.dll/showchapter?chapter_id=141 [inaccessible] ; www.bostontheological.org/colloquium/bts/btsrichardson.htm [référence inexistante] ; <http://www.bible.org/docs/author/allen.htm> [inaccessible] ; <http://w3fp.arizona.edu/mesassoc/Bulletin/Pres%20Addresses/Stowasser.htm> [inaccessible]. [Pour compenser le caractère fragmentaire de l'anthologie de l'auteur, on trouvera en Appendice, ci-après, quelques échantillons de la présence de l'assertion en question (majoritairement en français), que j'ai trouvés sur Internet.]

[35] Voir, par exemple, une expression contemporaine de ce

mouvement : D. H. Williams, *Retrieving the Tradition and Renewing Evangelicalism: A Primer for Suspicious Protestants* (Grand Rapids: Eerdmans, 1999).

Appendice du traducteur

– Father Daniel Swires, “An Orthodox Perspective on Christian Zionism” (<http://www.christianzionism.org/Article/Swires01.asp>):

“Church writers of the 4th century tell us that Apollinarius of Laodicea was a chiliast, and the Ecumenical Council of Ephesus (431) condemned his fanciful theories.”

– What Shall We Believe? (www.religion-online.org/showchapter.asp?title=406&C=141):

“The Council of Ephesus (431) condemned belief in a literal, future millennium, but the idea has cropped up time and time again...”

– *Encyclopedia Universalis* (www.universalis.fr/encyclopedie/millennarisme/2-les-grands-moments-du-millennarisme-chretien/):

« En 431, le concile d'Éphèse condamna la conception littérale du millenium. Désormais l'Église insistera sur la parousie, le Jugement dernier, le second millenium, le millenium céleste. »

– Claude Dubar, « La fin des temps : millénarisme chrétien et temporalités », In *Temporalités* (<http://temporalites.revues.org/index1422.html>):

« C'est au concile d'Éphèse en 431 qu'intervient la première condamnation du millénarisme. »

– Dr Ali Menjour, « Les dangers du Sionisme »
(<http://sionisme.populus.org/rub/7>):

« Le poids de son autorité religieuse [Augustin] fut une arme essentielle contre les millénaristes et leur lecture littérale des textes sacrés, au point qu'en 431, le Concile d'Éphèse condamna la conception littérale du Millenium. Désormais l'église ne cesse d'insister sur le Millenium céleste, celui qu'on appelle Parousie. »

– Sumi Shimahara, « Peut-on parler de millénarisme à l'époque carolingienne? L'apport de quelques sources exégétiques »
(http://www.scielo.org.ar/scielo.php?pid=S0327-50942006000100005&script=sci_arttext):

« Le millénarisme au sens strict est la croyance dans l'avènement d'un règne terrestre du Christ lors de la Parousie, établissant la paix et la justice pendant mille ans pour les justes ressuscités, avant la seconde résurrection. Il a été critiqué dès l'époque patristique. En 431, le Concile d'Éphèse le déclara hétérodoxe. »

– « An Mille » (Wikipedia) (http://fr.wikipedia.org/wiki/An_mille):

« Déjà au Ve siècle, saint Augustin interprète le millénarisme comme une allégorie spirituelle à travers laquelle le nombre “mille” ne signifie finalement qu'une longue durée non déterminée numériquement (*Cité de Dieu*). Quelques années plus tard, le concile d'Éphèse (431) décide de condamner officiellement la conception littérale du millénium.

– Norman Cohn, « Réflexions sur le Millénarisme », *Archives des sciences sociales des religions*, Année 1958, Volume 5, Numéro 5, pp. 103-107 (P. 104):

« Ce ne fut qu'en 431, après le Concile d'Éphèse, que le

millénarisme fut condamné pour la première fois comme hérétique... »

– Ruth Fivaz-Silbermann, *Lumières, utopies, révolutions: espérances de la Démocratie*. A Bronislaw Baczek, P. 273 :

« Le concile d'Éphèse condamna en 431 la conception littérale du millénium. »

– Diane Brouillet, « Mille ans. Interprétation allégorique et littérale du Millénium de l'Apocalypse » (<http://www.erudit.org/revue/pr/1999/v27/n3/030568ar.pdf>), *Revue Protée*, Hiver 1999-2000, p. 19 :

« Marquant la condamnation officielle du millénarisme par l'Église, le Concile d'Éphèse, qui eut lieu en cette année [431], confirma le rejet du chiliasme hors de l'orthodoxie et, désormais, la croyance au millénium était considérée comme une hérésie. »

– Henry de Lesquen, « Le Socialisme et le Pêché Originel, suivi de Economie, morale et religion : remarques sur deux Instructions du Cardinal Ratzinger » (http://www.clubdelhorloge.fr/socialisme_et_peche_originel.php):

« Saint Jérôme et, après lui, Saint Augustin dans *La Cité de Dieu*, se sont attachés en revanche à dégager la signification mystique de ces symboles déconcertants. Le millénaire désigne toute l'histoire du monde, depuis la résurrection du Sauveur jusqu'à son glorieux Avènement. Le règne de mille ans ne s'étend pas à toute l'humanité ; il ne vient que pour les chrétiens sauvés par la grâce de Dieu, et se confond avec la vie de l'Église. Car “mon royaume n'est pas de ce monde”, a dit Jésus (Jean, XVIII, 36). Le concile d'Éphèse, en 431, adopte cette interprétation et condamne le millénarisme. »

– Régis Dericquebourg, « La place des témoins de Jéhovah dans

les groupes sectaires d'après leurs écrits officiels », in *Mélanges de Science Religieuse*, XXXVIII, 1981, N° 2, p.127-132. (<http://www.regis-dericquebourg.com/2009/10/20/la-place-des-temoins-de-jehovah-dans-les-groupes-sectaires-d%E2%80%99apres-leurs-ecrits-officiels/>):

« [...] si les Églises établies ont abandonné les idées millénaristes, on sait que celles-ci, héritées notamment du judaïsme, ont eu une survivance dans l'Église ancienne jusqu'au IV^e siècle, avant d'être condamnées par le concile d'Éphèse en 431. »

– *Allez savoir*, n° 18, octobre 2000, p. 9 (http://www2.unil.ch/unicom/allez_savoir/as18/pdf/mythe.pdf):

« Elle [la réaction de l'Église] intervient au Concile d'Éphèse en 431 ap. J.-C. et prend la forme d'une condamnation de la croyance au Millénium et de la dénonciation du millénarisme comme d'une [*sic*] hérésie. »

– « La Miviludes à l'heure du jugement dernier » (Sur le site www.slate.fr/tribune/39693/sectes-mivilude-regis-debray-fin-du-monde-apocalypse):

« La condamnation du millénarisme par le concile d'Éphèse en 431 n'empêche pas la floraison de prophètes médiévaux prêchant la fin du monde et l'arrivée de ses signes annonciateurs. Ils y rattachent tous les maux du temps: comète, invasions, délabrement de l'Église... »

Etc. Etc.

Avant-propos

I. Position du problème

Introduction

1. Si « le royaume a été enlevé » au peuple juif, « les dons et l'appel de Dieu » ne sont plus « irrévocables » contrairement aux affirmations de Paul et de l'Église

2. Le royaume messianique s'établira-t-il « sur la terre », ou « dans les cieux » ?

3. Jésus peut-il être le Messie promis aux juifs, alors que tant de prophéties ne sont pas accomplies et qu'Élie n'est pas venu ?

3.1. *L'Apocatastase*

3.2. *Apocatastase et venue d'Élie*

4. Le retour des juifs dans leur antique patrie : fait politique sans rapport avec l'histoire du salut, ou « prémices de l'émergence de la rédemption d'Israël » ?

4.1. *Perspective juive*

4.2. *Perspective chrétienne*

Conclusion

II. La croyance en un Règne du Messie sur la terre : patrimoine commun aux juifs et aux chrétiens, ou hérésie millénariste ?

Théorie d'une unique alliance

Théorie des deux alliances

La doctrine « millénariste » d'Irénée et ses parallèles dans la tradition juive

Bref florilège commenté

« Temps du Royaume » et « Monde à venir »

Synthèse

III. La doctrine d'un royaume millénaire du Christ sur terre est-elle orthodoxe ?

Positions protestantes anciennes toujours en vigueur dans certains courants réformés

L'Église catholique met en garde contre cette doctrine

Exposé biaisé de la doctrine des Pères millénaristes par un commentateur ecclésiastique

« Royaume de Dieu » et « Monde à venir »

État de la question

Conclusion

IV. La foi primitive en un avènement du Royaume sur la terre, suspecte aux yeux du Magistère de l'Église

Le Royaume selon le *Catéchisme* : un mystère caché en attente de transfiguration céleste

L'avènement glorieux du Christ, « retenu » par l'incrédulité des juifs

Excursus : Les juifs et l'Antichrist, selon d'anciennes traditions chrétiennes reprises à son compte par Newman

Le millénarisme d'Irénée a-t-il été condamné par le *Catéchisme de l'Église catholique* ?

Selon les deux derniers papes, le Royaume n'advient qu'au ciel

V. Au risque d'être en guerre avec Dieu

Introduction

L'attribution, par la liturgie, de la « dignité israélite » aux chrétiens est-elle une conception substitutionniste ?

Croire au rétablissement du peuple juif, *de nos jours* ?

Excursus : Le phénomène de l'« intrication prophétique »

Conclusion : « *Un voile sur leur cœur* »

Annexes

Annexe 1 – «Le Chiliasme a-t-il été condamné à Constantinople ?» par Francis X. Gumerlock

Annexe II – «L'hérésie fantôme : Le Concile d'Ephèse (431) a-t-il condamné le Millénarisme?», par Michael J. Svigel

A PROPOS DE L'AUTEUR

Titulaire d'une licence de Pensée juive de l'Université hébraïque de Jérusalem, j'ai été chercheur et maître de conférences invité dans plusieurs universités francophones. Durant cette période j'ai rédigé l'intégralité de ma dissertation doctorale (non publiée) et plusieurs monographies universitaires, ainsi que de nombreux articles, publiés dans des revues spécialisées, traitant du dessein de Dieu sur le peuple juif et les nations chrétiennes.

Retraité depuis plusieurs années, je poursuis mes recherches et l'exposé de ma pensée en m'adressant majoritairement à un public non spécialisé. De 1999 à fin 2012, j'ai rédigé quatre ouvrages qui ont été publiés chez des éditeurs traditionnels.

J'ai opté depuis peu pour la publication de mes essais et témoignages sur Internet.